Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12568 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – JEUDI 27 JUIN 1985

L'ONU quand même

Les Nations unies célèbrent ce 26 juin le quarantième anniversaire de la signature à San-Francisco, de la Charte qui les a fondées. C'est l'occasion de s'interroger sur le rôle qu'elles ont joué et qu'elles jouent effectivement.

L'état présent des affaires de la planète pourrait inciter, la sévérité : les Nations unies ont été fondées avec moins de naïf optimisme que la défunte Société des Nations, mais ne participent-elles pas de la même illusion ? N'ont-elles pas été frappées de la même impuissance à empêcher les conflits.

Il y aurait pourtant quelque injustice à ne considérer toujours que le passif du bilan. L'actif est, par définition, beaucoup plus difficile à établir dans le détail : comment dresser, par exemple, la liste des guerres qui n'ont pas eu lieu grâce à l'ONU ?

La grande maison de verre des bords de l'East River a été, plus d'une fois, dénoncée comme la « talking shop » (boutique à paroles) par ses détracteurs. Elle ne s'en est pas moins affirmée, au fil des années, comme un incomparable forum où des hommes de toutes nationalités, de toutes idéologies, de toutes races et de toutes croyances ont pris l'habitude de se parler. Vaille que vaille ils l'ont gardée, y compris dans les périodes de tension extrême : blocus de Berlin, guerre de Corée, affaire des fusées de Cuba, guerre du Vietnam, guerre du Kippour...

Les réunions du Conseil de sécurité, quelle que soit la violence des débats, ont souvent eu un effet de soupape. Et les « casques bleus » ont plus d'une fois séparé les combattants. Un nouveau style de diplomatie est né et a fait école. Encore faut-il se garder de prendre l'ONU pour ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire une sorte de gouvernement mondial, disposant pour se faire entendre – et imposer raison aux récalcitrants – des attributs ordinaires du pouvoir d'Etat. L'existence du droit de veto, dont les Grands ont usé et abusé, suffit à l'empêcher de jouer ce rôle dont a rêvé un temps un Dag Hammarskjöld.

Dans plusieurs domaines « techniques », mais où la politique avait inévitablement sa part, les Nations unies ont su également conduire les pays les plus opposés à coopérer au sein des organisations spécialisées appartenant à son système. Avec, certes, des périodes d'incertitude, et parfois des revers : les déboires de l'OIT en 1975 et la crise actuelle de l'UNESCO en témoignent. Mais, là aussi, ce qu'il faut défendre, c'est justement le principe d'universalité qui fonde l'entreprise lancée il y a quarante ans par cinquante et un pays, devenus, la décolonisation aidant, cent soixante.

Convergence significative : M. Gromyko a rendu mardi soir, dans un message au secrétaire général, M. Perez de Cuellar, un très chaleureux hommage aux Nations unies, au moment même où huit pays qui ne se situent pas précisément dans l'orbite soviétique (Argentine, Autriche, Canada, Jordanie, Malaisie, Sénégal, Suède et Tanzanie) demandaient au reste du monde un effort en faveur du renforcement de l'Organisation internationale.

Même les opinions publiques de différents pays occidentaux semblent assez largement conscientes du caractère positif de leur bilan. A en croire le sondage publié ce mercredi par l'« International Herald Tribune », 47 % des Français, contre 25 %, pensent que l'ONU a fait du bon ou du très bon travail ; et une majorité absolue (51 %) des personnes interrogées à ce sujet outre-Atlantique partagent ce jugement favorable.

Le dix-neuvième siècle a été celui des nationalités. Le vingtième sera-t-il celui des organisations internationales.

ACCORD AVANT LE SOMMET DES DIX

Les quatre grands de l'électronique européenne s'engagent dans Eurêka

Les quatre principales sociétés européennes d'électronique. Siemens (RFA), Philips (Pays-Bas), General Electric (Grande-Bretagne) et Thomson (France), se sont mises d'accord pour collaborer à différents projets dans le cadre d'Eurêka, notamment en matière de composants stratégiques. Dans une déclaration commune, ces quatre firmes considèrent que « le programme Eurêka peut devenir un élément essentiel permettant à l'Europe de relever le défi technologique ». *Après la signature d'un accord entre Matra et la société norvégienne Norsk Data, cette collaboration apporte un sérieux renfort industriel au projet, à la veille du conseil européen de Milan.*

Il y a quelques semaines à Paris comme dans les autres capitales, on s'apprêtait à fêter, lors du sommet qui s'ouvrira vendredi 28 juin à Milan, la naissance d'une nouvelle ère de la construction européenne ! Le rapport présenté par M. Maurice Faure, pour modéré qu'il fût, incitait à l'espérer.

Les chefs d'Etat et de gouvernemnt des Dix, auxquels se joindront les premiers ministres portugais et espagnols, à titre d'observateurs, vont pourtant se retrouver dans la grande cité lombarde avec un enthousiasme sensiblement tempéré par les dernières difficultés communautaires, mais aussi par les réticences manifestes de certains. Et si, parmi eux, on se risquait à formuler un pronostic en forme de titre de film, ce ne serait sans doute pas encore *Douze hommes en colère*, mais certainement plus *Miracle à Milan*. Cette volonté, quasi superstitieuse, de ne laisser attendre aucune grande envolée de l'Europe lors du conseil, et de reporter par avance tout espoir d'un « saut qualitatif » de la CEE vers l'union européenne, est particulièrement patente du côté français.

Pourtant, Paris attend de ce sommet au moins une chose importante, une onction communautaire au projet Eurêka. Après des débuts décevants, en particulier lors du sommet des pays les plus industrialisés, du 2 au 4 mai dernier à Bonn, l'opération ne semble pas si mal engagée aujourd'hui. Le chancelier Kohl vient encore, devant les députés chrétiens démocrates, de confirmer son intérêt pour le projet européen, tout autant que pour l'IDS américaine. Il est vrai que M. Dumas s'y est attelé avec cette efficacité discrète, voire secrète, qui est probablement son registre de prédilection. M. Claude Arnaud, conseiller diplomatique du gouvernement, a été envoyé en tournée auprès des Douze, et à la Commission de Bruxelles. D'utiles contacts ont également été noués hors de la CEE, en particulier chez les Scandinaves. Des réunions ministérielles ont eu lieu, d'autres sont prévues juste avant le début du sommet.

Mais la France souhaite que le projet ne soit pas seulement présenté comme une mise en commun, à l'intérieur et parfois à l'extérieur de la CEE, de certaines ressources techno-industrielles européennes.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 8.)

LE PROJET DE BUDGET POUR 1986

M. Bérégovoy propose une contraction sans précédent des dépenses publiques

C'est probablement au conseil des ministres du 3 juillet que M. Bérégovoy présentera aux membres du gouvernement les dépenses publiques prévues dans le projet de budget pour 1986.

Pour l'heure, le projet du ministère de l'économie et des finances qui doit encore être avalisé par l'hôtel Matignon est bâti sur une contraction sans précédent des dépenses publiques : une progression de + 5 % en valeur soit un pourcentage inférieur à la croissance du produit intérieur brut (+ 5,9 %). Trois secteurs échapppent à l'austérité : la recherche, la sécurité et la formation.

Il est bien loin le temps où l'Etat se donnait pour tâche prioritaire de relancer l'activité économique en ouvrant toutes grandes les vannes des dépenses publiques. Ce temps, c'était 1982, année où M. Fabius, alors ministre Rue de Rivoli, avait préparé – avec l'assentiment quasi général des membres du gouvernement – un budget en augmentation de 27,2 % par rapport à 1981.

Nous sommes à l'été 1985, et M. Bérégovoy vient de transmettre au premier ministre un projet de budget pour 1986 extrêmement rigoureux. *L'année prochaine, les* dépenses ne s'accroîtraient que de 5 % environ. Comme les prix augmenteraient de 3,9 %, les charges de l'Etat en valeur réelle resteraient pratiquement étales (1).

Sans doute s'apercevra-t-on à l'automne, quand le projet gouvernemental sera soumis dans tous ses détails aux députés et aux sénateurs, *que certaines dépenses ont été sous-*estimées ou débudgétisées. Mais, outre que ces pratiques sont devenues courantes depuis que M. Mitterrand a donné pour consigne en novembre 1982 d'endiguer le déficit budgétaire, la tendance est plutôt à davantage de vérité dans les comptes. Quoiqu'il en soit des habiletés de présentation budgétaire que la Cour des comptes décrit en détail dans le rapport qu'elle va remettre au président de la République, le gouvernement comprime fortement les dépenses publiques. C'est cela l'essentiel, et c'est ce qui explique des décisions aussi spectaculaires que l'arrêt des subventions d'Etat aux Ateliers roannais de construction *textile ou les hésitations gouverne*mentales – le mot est faible – à continuer de subventionner à grands frais des prises de commandes étrangères par les chantiers navals.

Au niveau de la dépense publique, la rigueur n'est plus une chose abstraite se traduisant, sur le papier, par des annulations de crédits : elle est maintenant à l'origine de décisions politiques importantes, aussi sensibles que visibles.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 32.)

(1) Il s'agit de l'augmentation de prix du produit intérieur brut. La hausse des prix de détail retenue est de 3,4 % en moyenne annuelle.

M. Mitterrand amorce la cohabitation

M. Mitterrand a achevé mardi 25 juin un voyage officiel de quarante-huit heures en Languedoc-Roussillon en prononçant sur la place Carnot à Carcassonne un discours au cours duquel il a très vigoureusement dénoncé l'attitude des dirigeants communistes. D'une voix enrouée, *sur un ton de tribun*, le président de la République leur a reproché de s'être « *enfuis* » à la première difficulté, alors que « *la politique suivie aujourd'hui est le fruit de décisions prises avec eux* ».

Le chef de l'Etat a d'autre part appelé les Français à « *se rassembler* » autour du projet qu'il leur propose, celui de la modernisation du pays. Il s'est montré convaincu qu'à son appel « *les Français se rassembleront pour défendre leur juste cause autour d'une politique de modernisation, de courage, d'invention et de création* ». Sans prononcer le mot de cohabitation, M. Mitterrand a, à plusieurs reprises, rappelé qu'il entend poursuivre son mandat jusqu'à son terme, avant de souligner que, dans l'intérêt du pays, les forces politiques peuvent trouver un terrain d'entente sur l'essentiel, à savoir les libertés, la modernisation et l'Europe. Il a donc paru préparer les conditions d'une cohabitation avec l'opposition si la gauche devait être battue aux élections législatives de 1986.

Selon M. Valéry Giscard d'Estaing, ce discours de Carcassonne montre que le chef de l'Etat reconnaît que « *le socialisme a échoué* ». Selon M. Georges Marchais, il indique que le président de la République « *a perdu son sang-froid* ».

(Lire page 10 l'article de JEAN-YVES LHOMEAU : « L'arbitre équilibriste ».)

UN CONCILE EN DISCUSSION

Vatican II entre ses pères et ses fils

par ROBERT SOLÉ

Un nouveau slogan vient de fleurir dans l'Eglise de France : « *Non à l'enterrement de Vatican II* ». Si les fossoyeurs présumés n'étaient que les disciples de Mgr Lefebvre, adversaires irréductibles du dernier concile, nul n'y aurait prêté attention. Mais c'est la curie romaine *elle-même qui est dans le collimateur*, soupçonné de ce mauvais coup. L'un de ses membres les plus éminents, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, ne vient-il pas de dresser un bilan bien sombre de l'après-concile dans un livre – interview, allant même jusqu'à parler de « *décadence* » ? (1). Du coup, le synode extraordinaire de novembre prochain, convoqué par le pape pour examiner vingt années d'application de Vatican II, fait figure de « *synode de restauration* ».

La nécessité d'un bilan n'est niée par personne. Trop de choses ont changé en vingt ans, dans l'Eglise et dans le monde, pour que les catholiques puissent se dispenser d'un tel exercice. L'un des plus ardents défenseurs de Vatican II, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale de France, remarquait, le 12 juin dernier : « *Quelque temps après le lancement, il faut procéder à une légère correction de trajectoire de façon que le satellite garde son orbite initiale.* »

Ce satellite avait été lancé en 1959 – l'époque des spoutniks – par un jeune homme de soixante-dix-huit ans. En annonçant un concile universel, Jean XXIII avait parlé d'*aggiornamento*. Il ne croyait pas si bien dire : Vatican II, réuni à Rome du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965, allait être une révolution. Cette Eglise catholique, drapée depuis des siècles dans ses dogmes, ses rites et ses hiérarchies, acceptait soudain de jeter un autre regard sur elle-même et sur le monde. Elle faisait sauter des verrous, ouvrait portes et fenêtres et, dans une belle euphorie, se permettait l'humilité.

L'objectif du concile était triple : renouveler l'Eglise, redéfinir ses rapports avec le monde et rapprocher les différentes confessions chrétiennes. Un programme autrement ambitieux que Vatican I, qui, en 1870, avait défini l'infaillibilité pontificale. Les évêques du monde entier ont dû débattre quatre automnes d'affilée, avec l'aide de nombreux experts, pour produire seize documents. Avec Vatican II, l'Eglise n'était plus une pyramide à l'envers, reposant sur le sommet : elle se définissait comme un peuple, « *le peuple de Dieu* ». Les évêques *étaient invités à la collégialité* et les laïcs à la participation. Le catholicisme redécouvrait la Bible, ne l'opposait plus à la tradition et se rapprochait ainsi des protestants...

(Lire la suite page 14.)

(1) Voir *le Monde* du 19 juin 1985.

AU JOUR LE JOUR

Courrier

Trop de postiers se la coulent douce. Résultat, le courrier à deux vitesses donne plutôt lieu à une course de lenteur. Telle est la conclusion d'un rapport sénatorial sur le service des postes, accusé, en somme, d'acheminer lettres et colis à un train... de sénateur.

C'est une affaire grave. Les retards peuvent avoir des conséquences pénibles, voire dramatiques. Imaginons ce qui se produirait, par exemple, dans la tête d'un homme de gauche qui recevrait seulement aujourd'hui un exemplaire du « Programme commun » posté en 1972 !

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

Révisions politiques

Les dissensions entre responsables politiques, à droite comme à gauche, les dogmes et les langues de bois indisposent de plus en plus les jeunes, nous disent quatre d'entre eux : Olivier Nordon, Eric Lombard, Alain Rauscher et Bernard Lamotte. De même, selon Monique Pelletier, la querelle sur le cumul des mandats est d'un autre âge.

Cumul des mandats et emploi du temps

Limiter les charges politiques pour mieux partager les responsabilités

par Monique PELLETIER (*)

VOICI que la limitation du cumul des mandats est à nouveau à l'ordre du jour. Les tenants du cumul estiment à juste titre que leurs mandats sont complémentaires et que cette synergie leur permet une meilleure efficacité. Les problèmes de la ville, du département, de la région et du Parlement ne sont-ils pas connexes ? Le législateur qui a la pratique du terrain est en général plus réaliste que le parlementaire qui n'exerce aucune fonction locale. Cela est exact, mais pour être tout à fait honnêtes les partisans du cumul devraient *ajouter* que plus la liste des mandats est longue, plus le pouvoir personnel détenu est important. Dès lors, demander aux « cumulards » de voter un texte qui nécessairement réduira leur pouvoir personnel relève naturellement de la provocation. A eux donc de simplement reconnaître que ce texte, qui au surplus sera une loi organique, leur demande un véritable sacrifice en proposant une amputation de leur propre pouvoir. Nouvelle évidence : il n'y a certes pas de partage sans sacrifice.

De l'autre côté, il y a ceux qui appellent de leurs vœux une limitation du cumul des mandats, un meilleur partage du pouvoir ... voire des indemnités. Il y a surtout ceux qui plaident pour un renouvellement de la classe politique, pour une disponibilité plus grande des responsables, qu'un cumul excessif rend difficile. On trouve ici la plupart des femmes, des *jeunes* et tous ceux qui, volontairement, ont choisi de ne détenir qu'un mandat.

La garantie de l'indépendance financière

Il ne me semble pas juste d'évoquer ce problème en termes de rémunération. Il est souhaitable que les responsables gagnent bien leur vie, et ce n'est pas toujours le cas, loin s'en faut. L'indépendance financière est garante de la liberté du politique.

Impropre également me paraît être l'argument du renouvellement de la classe politique. Les élections sont là. Libre à chacun de s'y présenter, et que le meilleur gagne !

En revanche, qu'il faille revoir le problème des investitures, des blocages au niveau des états-majors de partis, cela est certain.

A mon sens, le débat doit être placé sur le seul terrain du « temps ». Du temps contraint, du temps qui est le même pour tous et qui n'est pas infiniment extensible. Pourquoi les politiques auraient-ils le don d'ubiquité ? Certes, beaucoup d'entre eux acceptent de se tuer au travail. Cela ne me semble ni sain ni souhaitable.

Certains ont délibérément choisi, pour cette raison, de n'exercer qu'un seul mandat. Une proposition de loi, émanant de plusieurs députés UDF, ne se veut pas contraignante. Raisonnable, elle préserve le libre arbitre. Chaque fonction élective se voit attribuer un coefficient lié à la charge de travail qu'elle représente. Au-delà d'un certain seuil, la charge n'est *plus humainement* supportable. Là seulement devra être fixée la limite. Cette évaluation conduirait à un meilleur partage des responsabilités politiques, mais surtout à un meilleur exercice de celles-ci.

Une telle limitation existe ailleurs que chez nous. Il s'agit là du type même d'un problème qui n'est ni de droite ni de gauche. *Toute querelle* à ce propos est donc déplacée. Si querelle il y a, c'est que les politiques n'ont pas le sens de la mesure, qui n'est rien d'autre que le bon sens ou sens commun, c'est-à-dire le sens de la communauté : le sens politique.

(*) Ancien ministre, présidente de Dialogue des villes de France.

Pour en finir avec l'archaïsme

Des jeunes disent ce qui les insupporte dans la conduite des partis

par OLIVIER NORDON, ERIC LOMBARD, ALAIN RAUSCHER et BERNARD LAMOTTE (*)

AU moment où, de toutes parts, se peaufinent armes et alliances en vue des prochaines échéances électorales, il reste encore, dans la vie politique française, quelques individualités qui font passer les idées avant l'idéologie, la tolérance avant le dogme et les principes avant la cuisine politicienne.

De Michel Rocard à Simone Veil, de Robert Badinter à Bernard Stasi, et de Philippe Seguin à Alain Carignon, de Raymond Barre à Marcel Rigout, *ils* sont ainsi nombreux à incarner les aspirations des adolescents que nous étions il y a cinq ans. A l'époque, entre l'arrogance de la droite et la doctrine du programme commun, nous aspirions déjà à un autre choix que la France des pantoufles ou celle des godillots.

Ce qui nous animait, ce qui nous motive aujourd'hui, c'est bien le rejet de ce jeu à somme nulle dont se délectent la plupart de nos dirigeants. Certains d'entre nous travaillent, d'autres sont encore étudiants. Aucun n'a jamais été membre d'un quelconque parti politique, parce qu'aucun d'entre nous ne voit l'intérêt de perdre son temps dans des structures dont le message ne correspond pas à plus de 5 % de ses convictions.

Chacun comprend bien, devant l'ampleur des problèmes que le pays doit aujourd'hui résoudre, des adaptations qu'il doit accepter, que le battage idéologique est dépassé.

Le dogme, la langue de bois, les idées simplistes, les compromissions *calculées, l'explication* de ses propres échecs par un complot tramé on ne sait où, c'est tout cela l'archaïsme. C'est cette incapacité à admettre que les solutions recherchées ne figurent pas dans le manuel du parfait apparatchik.

Concilier justice et efficacité

Or, les ordinateurs ne sont pas de gauche, pas plus que les exporta*tions ne sont de droite.* Ce *qui* importe, c'est de définir les problèmes et d'adopter les meilleures solutions, en conciliant justice et efficacité, et non pas de se référer à la pensée lumineuse du président, au petit livre d'untel ou à une fumeuse théorie à vocation globalisante. C'est aussi de réaliser que les élus le sont pour gérer notre vie civique et non pour aller se battre entre eux comme des gladiateurs en une arène qui ne touche plus notre sol depuis longtemps

Il y a cinq ans, nous ne faisions que pressentir cette exigence. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'en constater l'urgence. Au moment où toute la nation aurait dû être mobilisée par une politique économique saine mais imaginative, on a ressorti les vieilles recettes : nationalisons, nationalisons, il en restera toujours quelque chose. Puis, en dépit de quelques avancées effectuées au *prix de combien d'incohérences*, le pays a perdu son temps et usé ses forces sur des querelles aussi anachroniques que la loi sur l'enseignement. La France de 1984 dans la rue pour la question de l'école privée : il a fallu renoncer à expliquer cette absurdité à nos amis étrangers. Et comme si cela ne suffisait pas, en attendant de nous étriper sur le bicentenaire de la Révolution française, nous avons lancé de nouvelles bagarres autour d'une réforme électorale opportuniste, dont l'un des résultats notables, il est vrai, sera d'augmenter le nombre des députés : vision typiquement archaïque de la politique *vue comme un fromage* qu'on distribue aux plus méritants.

D'un côté, un président qui prétend connaître l'Histoire, mais qui n'hésite pas à faire rentrer en force Le Pen au Parlement, quitte à parer le racisme de l'écharpe tricolore ; de l'autre, un premier ministre plus soucieux de plaire que de gouverner, qui en est réduit à appliquer une politique qu'il critiquait la veille. Ce qui s'appelle la gauche a décidément de lourdes responsabilités dans le gaspillage des capacités du pays, qu'elle partage bien avec ce qui s'appelle la droite. A crier au Goulag pour n'importe quoi, à faire preuve d'une mauvaise foi absolue *dans l'oubli de ses propres échecs*, celle-ci a provoqué un climat d'agressivité, de démagogie et de violence qui a fait le lit du Front national.

1974 : Giscard-Mitterrand. 1981 : Mitterrand-Giscard. Et, depuis notre *naissance*, Lecanuet à la télé après chaque élection : assez ! Il nous reste à nous, jeunes, à tout faire pour qu'à l'avenir le pays puisse se prononcer autrement. C'est pourquoi nous désirons agir. C'est pourquoi nous sommes prêts, avec tous ceux qui *partagent* le *même* sentiment, à faire avancer le discours politique dans le bon sens, au-delà de tout clivage partisan et contre tout *a priori* idéologique.

Pour qu'après le combat des chefs nous ayons droit à celui des justes, et qu'on en finisse enfin avec l'archaïsme...

(*) Respectivement : médecin, cadre et étudiants.

« LETTRES, NOTES ET CARNETS », DE CHARLES DE GAULLE

Le désert traversé

AVEC le septième volume de *Lettres, notes et carnets* de Charles de Gaulle que filialement publie l'amiral, *« mon cher vieux garçon »*, comme l'appelait souvent son père, une époque s'achève. La période 1951-1958 englobe en effet tout à la fois l'échec politique du RPF qui avait été fondé *en 1947 et la « traversée du* désert » qui ne devait s'achever qu'avec le retour au pouvoir après la révolte d'Alger le 13 mai 1958.

C'est pour de Gaulle le temps de l'amertume mais non pas celui de la désespérance. Il se consacre pour l'essentiel à la rédaction de ses *Mémoires de guerre*, dont le premier volume sortira en 1954, à son opération de la cataracte (en 1955), à des *voyages privés en* France et outre-mer et aux relations familiales. A chaque occasion il rappelle toutefois que lui-même et le gaullisme n'ont aucune responsabilité dans ce qui se passe. Désabusé, il écrit par exemple en janvier 1954 à un de ses neveux missionnaire en Haute-Volta : *« Notre pays se traîne dans un état de dépression attristant et inquiétant »*, mais il ajoute : *« Je garde les ailes de l'espérance. » En effet, dès le 5 janvier 1957,* dans une lettre à M. Pierre Lefranc, il note : *« Il semble que quelque chose commence à bouger. »*

A d'autres qui le pressent de s'exprimer il répond : *« C'est aux Français d'abord de manifester leur dégoût du régime et leur volonté de le changer »* (19 mars 1958 au colonel Soulet).

Tandis que les événements se précipitent à Alger et à Paris, de Gaulle, tout au moins dans la correspondance privée ici publiée, ne donne pas l'impression de jouer un rôle moteur. Il constate simplement que les événements lui donnent enfin raison. *Ainsi à Georges Bidault*, le 20 mai 1958, il écrit : *« La chance suprême de la France en Algérie se présente en ce moment même »*, et le même jour, au maréchal Juin : *« Je crois aussi que les hommes en place ne sauront pas saisir cette chance parce qu'ils se préféreront à l'intérêt national. »*

Avant de quitter définitivement Colombey, le 25 mai 1958, et au moment même où à *Paris René Coty annonçait qu'il* avait fait appel *« au plus illustre des Français »*, il avait écrit à son fils : *« D'après mes informations, l'action serait imminente du sud vers le nord. »* Toujours le souci de distanciation, mais aussi une réelle détermination : *« Il est infiniment probable que rien ne se fera plus dans le régime qui ne peut même plus vouloir quoi que ce soit. »* Réformer les institutions est donc pour de Gaulle en 1958 l'objectif essentiel pour la réalisation duquel la guerre d'Algérie n'est qu'un obstacle circonstanciel.

ANDRÉ PASSERON.

(*) Charles de Gaulle. *Lettres, notes et carnets, juin 1951-mai 1958.* Plon, 419 p. 110 F.

Ça suffit !

Jospin, Fabius, Rocard, et aussi Poperen, les courants A, B, C, D, E,... ou 1, 2, 3, 4, 5,... du Parti socialiste, sont en train de démobiliser le socialisme français (...).

Non. Non. Et non. Il faut que la gauche gagne les élections de 1986. Pour la présidentielle de 1988, on a le temps de voir. Peu m'importe le nom du candidat socialiste, il aura *ma voix (...). Que le PS fasse 24 ou* 28 % en 1986, là n'est pas le problème. La vraie question est : gardera-t-il le pouvoir en 1986 ? Il ne le peut que si, sur sa droite, il s'élargit aux radicaux de gauche, ou même, au-delà, à des centristes comme Olivier Stirn, qui ne veulent pas voir revenir au pouvoir les « *réactionnaires » au sens fort du* terme. Il faut aussi ne pas exclure un retour du PC qui s'enferme aujourd'hui dans l'opposition en pensant à de lointains lendemains (...).

On me dit que le spectacle actuel est une preuve de démocratie dans le parti. Allons donc ! Il s'agit d'une querelle de chefs, et le peuple n'a pas *grand-chose à dire. Démocratie* oui, mais pour enrichir les perspectives de demain. Mes amis, mes camarades, savez-vous aller à une bataille – qui n'est pas perdue – dans un consensus en profondeur ? Peut-être alors y a-t-il encore de l'espoir.

PAUL FRAISSE.

(Professeur émérite à la Sorbonne. Ex-responsable au RDR, à l'UGS, au PSU, candidat sur la liste PS aux élections municipales de 1984).

Fête et défilé

Je me permets de vous faire part de mon indignation à la lecture de *votre article : « Concorde » du Monde* du 18 juin. Vous n'avez pas le droit de comparer les spectateurs de ce samedi avec les manifestants de l'école libre de l'an passé.

Eux et leurs organisations ont payé de leur personne pour défiler durant des heures derrière drapeaux et pancartes. Ils n'ont pour cela (et à l'inverse de ceux de samedi dernier) bénéficié d'aucune aide du gouvernement.

Vous pouvez par contre comparer les spectateurs de samedi, jour où l'on se défoule, à ceux de *l'Humanité* lors de sa fête annuelle. C'est le goût de la fête, plus que le motif politique, qui y justifie la présence des jeunes (surtout si c'est gratuit, à l'inverse de *l'Humanité*.)

Si vous voulez nous faire croire à leurs bons sentiments, généreux et ouverts à tous les vents du large, faites donc une *manifestation* comme les gens partisans de l'école libre l'ont faite. Maintenant si vous voulez nous faire croire que les *jeunes des pays d'origine des immigrants* sont dignes des élans du cœur des nôtres, alors organisez des manifestations de sympathie entre chiites et Palestiniens, juifs et Palestiniens, Nigériens et Ghanéens, Indiens et Tamouls, sikhs et Indiens, etc.

CLAUDE ROLLIER
(Paris.)

De demi-tour en révolution

La tribune de Lionel Stoléru concernant la CFDT (*le Monde* du 11 juin) amène plusieurs remarques (...).

S'il est vrai que l'on peut considérer que le secrétaire général a une intuition de l'avenir, que Lionel Stoléru qualifie de *« capacité visionnaire »*, il sait aussi être le coordinateur, l'homme de synthèse, qui prend en compte les aspirations, les revendications d'une organisation *pluraliste et vivante. Et comme elle* est vivante, les militants et les adhérents ont aussi le droit aux doutes, aux incertitudes, dans une société perturbante du fait de la crise économique. (...) Une constance cependant : la nécessité de construire une société plus juste, plus égalitaire, que la CFDT définit autogestionnaire. En fonction d'une telle analyse, alors que la société est en pleine évolution et mutation, il faut parfois savoir faire demi-tour (...).

Quant à Lionel Stoléru, que ce soit sur les immigrés ou les conditions de travail, il a l'avenir derrière lui. Il lui faut opérer plus d'un demi-*tour sur lui-même, mais une véritable* révolution (au sens spatial, sinon politique, ce qui le regarde). Car la vision qu'il a défendue, quand il était aux affaires, est incompatible avec une France ouverte sur l'avenir où le potentiel humain puisse participer à la modernisation de la nation (...).

MARIE PAULE de PINA
(Clamart).

• *Rectificatif.* – Dans la lettre du colonel Trinquier, publiée dans *le Monde* du 22 juin, il fallait lire *« arme bon marché »*, et non *« arme de marché »*, comme une coquille nous l'a fait écrire.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TéL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

LA DÉTENTION DES OTAGES A BEYROUTH

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a demandé mardi à Israël la libération rapide de tous les Libanais détenus à la prison d'Atlit, tout en prenant soin de ne pas lier ce problème à celui des quarante otages américains détenus depuis douze jours au Liban. Le secrétaire général était arrivé mardi en fin de matinée à San-Francisco après une visite officielle de trois jours au Japon, mais son appel a été lancé depuis New-York dans une déclaration citée par le porte-parole de l'ONU.

• A BEYROUTH, des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont rendu visite, dans la nuit de mardi à mercredi, aux otages du Boeing. Notre correspondante à Genève nous indique qu'un délégué et un médecin ont pu s'entretenir – sans témoins comme l'exigent les principes de l'Organisation, neutre et humanitaire – avec la « *totalité* » des otages détenus en ville, ainsi qu'avec les trois membres de l'équipage prisonniers dans leur avion. Cette précision implique que le CICR a rencontré aussi les détenus qui avaient été séparés des autres en raison de leur patronyme « *à consonance présumée juive* ». *Le CICR* a informé directement les familles de l'état des détenus.

• A TEL-AVIV, M. Itzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, a annoncé mardi qu'Israël soutiendra un blocus américain au Liban si les efforts diplomatiques actuellement entrepris n'aboutissent pas à la libération des otages. « *Israël,* a-t-il dit, *envisagera de manière positive une coopération avec Washington sur toute action liée à un blocus de l'aéroport de Beyrouth.* »

• A MOSCOU, l'agence Tass accuse les Etats-Unis de vouloir « *imposer un blocus économique au Liban en y associant leurs alliés de l'OTAN* ».

Le *Danemark a décidé,* pour des raisons de sécurité, de fermer son ambassade à Beyrouth. Le chef de poste, M. Niels Christian Tillishch, qui était également accrédité à Chypre, en Syrie et en Jordanie, s'installera à Damas. – *(AFP, UPI.)*

M. Berri va révéler son plan de règlement

De notre correspondant

Beyrouth. – Malgré le durcissement apparent des positions des différents protagonistes, les négociations secrètes vont bon train, et Damas est entrée activement, bien que très discrètement, en ligne. Selon les indications disponibles à Beyrouth, contrairement aux apparences, les chances d'un règlement se seraient améliorées depuis deux ou trois jours.

Les menaces lancées mardi par la Maison Blanche – fermeture imposée à l'aéroport et « blocus » de Beyrouth – relevaient d'une escalade, marquée précédemment par la nouvelle exigence du chef d'Amal, M. Berri, sur le retrait de la flotte américaine du large de Beyrouth. Une mise en garde européenne avait en outre été transmise par les ambassadeurs d'Italie et de Grande-Bretagne, l'Europe se solidarisant avec les Etats-Unis.

Au nom de la CEE, le diplomate italien, M. Mancini, est venu réitérer « *la condamnation très ferme de chaque opération mettant en jeu des innocents* ». Mais il a aussi déclaré : « *La question des prisonniers libanais du camp d'Atlit est claire au regard du droit international. (...) Ils méritent d'être libérés sur d'autres bases : il ne s'agit pas de leur échange.* »

A cette occasion, M. Berri a fait savoir qu'il rendrait public, ce mercredi, un plan de règlement et indiqué que le CICR avait été admis à rendre visite aux quarante détenus. Cela met un terme aux incertitudes sur le sort de six à dix d'entre eux, dont on craignait qu'ils n'aient été transférés par les ravisseurs dans la Bekaa, où ils échapperaient à Amal.

Regards tournés vers la Syrie

La Maison Blanche ayant indiqué que les nouveaux efforts diplomatiques impliquaient des « *pays voisins* » du Liban, les regards se sont aussi tournés vers la Syrie.

On apprend à Beyrouth que le président Assad est effectivement intervenu, et si M. Berri doit se rendre incessamment à Damas pour y parler de la crise des otages, ainsi que des questions de la sécurité à Beyrouth-Ouest, où la prépondérance de ses combattants – Amal et 6e brigade – est contestée par les sunnites.

Un règlement éventuel de l'affaire des otages pourrait traîner en longueur. Il faut compter, en effet, avec la lenteur des interventions syriennes, qui s'est tout récemment encore manifestée à l'occasion de la « guerre des camps ». Aujourd'hui, les hostilités sont arrêtées, et quelques gendarmes libanais – quatre-vingt-six – se sont installés dans les camps palestiniens de Beyrouth, dont ils avaient été chassés en 1968-1969. Mais il aura fallu un mois pour que Damas parvienne à suspendre une guerre n'opposant, après tout, que ses alliés.

LUCIEN GEORGE.

En Espagne

DEUX TERRORISTES CHIITES CONDAMNÉS A VINGT-TROIS ANS DE PRISON

Madrid *(AFP.)* – Les deux membres du mouvement chiite Amal accusés en Espagne de tentative d'assassinat et dont la libération avait été exigée par les pirates de l'air du Boeing de la TWA, ont été condamnés, ce mardi 25 juin à Madrid, à vingt-trois ans de prison chacun.

Le tribunal a frappé de cette peine Mohammed Kahir Abbas Rahal, vingt ans, et Mustafa Ali Jalil, vingt-deux ans, pour avoir commis le 12 septembre dernier un attentat contre un fonctionnaire de l'ambassade de Libye à Madrid, M. Mohammed Idris, qui avait été blessé de deux balles au bras. Le ministère public avait requis trente-six ans de prison pour chacun des détenus.

La menace d'un « blocus » américain témoigne surtout du désarroi de M. Reagan

De notre correspondant

Washington. – Après avoir annulé, lundi, les vacances qu'il aurait dû prendre en Californie à la fin de cette semaine, M. Reagan a fait annoncer, mardi 25 juin, qu'il envisagerait « *dans les prochains jours* » des mesures menant à la fermeture de l'aéroport de Beyrouth et à un blocus du Liban si les efforts diplomatiques en vue de la libération des otages américains n'avaient pas abouti d'ici là.

En l'espace de vingt-quatre heures, M. Reagan aura ainsi totalement renoncé à l'attitude qu'il avait choisi de prendre au début de la crise : il avait initialement décidé de ne pas laisser cette affaire modifier son emploi du temps et exclu tout recours à la force « *aussi longtemps que* [les otages] *sont là-bas, sous la menace et en vie* ». Annoncée à mots couverts dimanche dernier par M. Shultz *(le Monde* du 25 juin), cette volte-face de la Maison Blanche tient de la difficulté qu'il y a pour elle à *choisir entre des maux équivalents* en termes d'image et d'opinion publique.

En ne modifiant pas, dans un premier temps, son emploi du temps, M. Reagan voulait éviter de paraître vivre au rythme d'un chantage dont il avait tout intérêt à vouloir minimiser l'importance. S'il avait, toutefois, continué à faire campagne pour son projet de réforme fiscale et s'il était surtout parti se reposer dans son ranch, il aurait inévitablement semblé insensible à un drame humain, dont les télévisions accroissent encore l'impact en interviewant sans répit les familles des otages et, à l'occasion, les *otages eux-mêmes que* leurs gardiens savent avoir avantage à laisser parler à l'opinion américaine.

Lorsqu'il déclarait qu'il n'aurait pas recours à la force car cela serait « *condamner à mort* » les prisonniers de Beyrouth, M. Reagan rejoignait le sentiment populaire majoritaire qui est, pour l'instant, très hostile à ce que soit mise en péril la vie des otages. S'en tenant à l'inaction, il risquait néanmoins d'être accusé de faiblesse alors que la clé de voûte de sa popularité et du regain de prestige enregistré depuis 1982 par les Etats-Unis tient à la fermeté affichée par leur président.

Boycotter la MEA ?

Cette absence de bonnes solutions explique que la Maison Blanche ait, pour *la première fois,* laissé voir mardi les désaccords et la confusion que suscite cette affaire au sein de l'administration. Dans la matinée, le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes avait ainsi laissé penser que des mesures de rétorsion seraient lancées, si ce n'est rendues publiques, dans la journée même. En fin d'après-midi, et après que l'habituel « *briefing* » *quotidien eut été* retardé de près de quatre heures, il apparaissait qu'il restait une marge de plusieurs jours au moins entre le verbe et l'action, dont les modalités pratiques sont loin d'être claires.

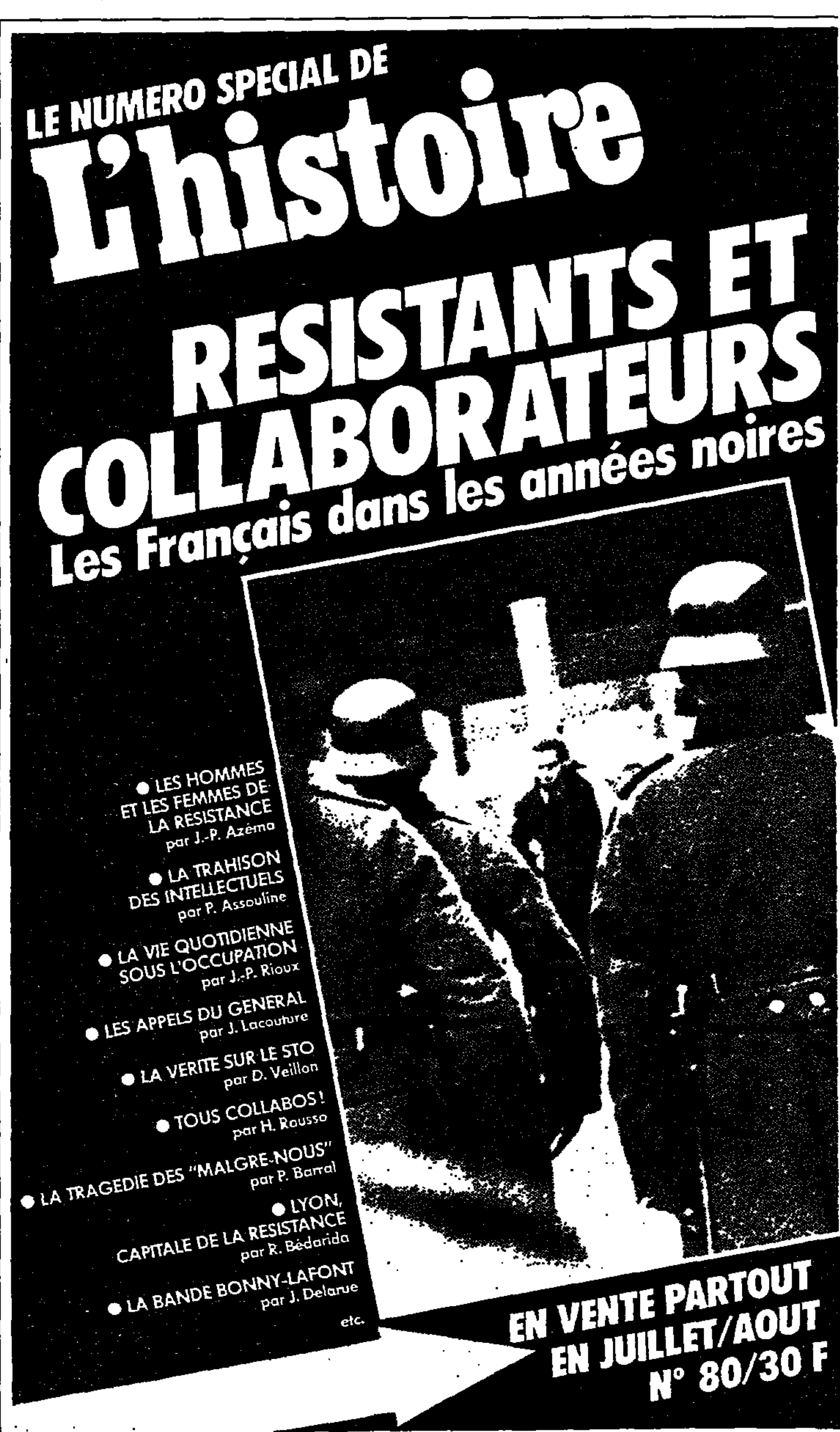
S'il *semble que les Etats-Unis* pensent à « *fermer* » l'aéroport de *Beyrouth en organisant un* boycottage international de Middle East Airlines (MEA), la compagnie nationale libanaise et la seule qui continue à le desservir régulièrement, on voit mal, en revanche, comment le « blocus » du Liban pourrait être organisé alors que la flotte américaine aura du mal à contrôler ses côtes et rigoureusement aucun moyen de contrôler la *frontière avec la Syrie.*

Pressés de questions dubitatives, les porte-parole officiels ont évoqué l'existence d'autres options présentées, elles aussi, à M. Reagan lundi après-midi, mais sans en préciser la nature. Ils n'ont nullement su expliquer surtout en quoi la fermeture de l'aéroport de Beyrouth et un blocus des côtes libanaises gêneraient particulièrement les deux *mouvements chiites impliqués* dans la détention des otages, alors que le seul effet concret de ces mesures serait de faire de la Syrie le seul poumon du Liban.

Tout ce flou laisse penser qu'un nouveau retournement de M. Reagan *est possible,* mais le fait est qu'il vient là de largement se contraindre à l'action car, s'il se dédisait demain sans raison réelle, sa crédibilité serait alors sérieusement en jeu.

C'est sans doute cette montée de la tension qui a poussé *M. Berri* à annoncer mardi, dans une interview accordée à la chaîne de télévision CBS, qu'il présenterait ce mercredi de nouvelles solutions susceptibles, a-t-il dit, de résoudre la crise (voir ci-contre). En attendant, *la Maison Blanche a déploré* de n'avoir « *encore rien vu* » venir de la Syrie, avec laquelle les « *communications se poursuivent* » néanmoins. Quelques heures plus tôt, le département d'Etat avait regretté que l'Union soviétique n'eût *pas condamné la* prise d'otages. *On* considère généralement à Washington que ni Moscou ni Damas ne souhaitent que les plus extrémistes des chiites libanais ne développent leur influence à la faveur de cette crise, les deux capitales n'ayant nul intérêt à un renforcement du fondamentalisme religieux dans la région.

BERNARD GUETTA.



A TRAVERS LE MONDE

Argentine

• M. GISCARD D'ESTAING NE TÉMOIGNERA PAS AU PROCÈS DES MILITAIRES ARGENTINS. – Le procureur, M. Julio Strassera, a fait savoir mardi 25 juin au tribunal de Buenos-Aires, qui juge les anciens commandants en chef des juntes militaires au pouvoir de 1976 à 1982, qu'il ne solliciterait pas le témoignage de M. Giscard d'Estaing. La chambre d'appel *de Buenos-Aires avait décidé,* le 25 avril, d'appeler à témoigner l'ancien président, après qu'un juriste français, M. Louis Joinet, eut évoqué devant le tribunal une rencontre survenue à Paris en 1978 entre l'un des inculpés, l'amiral argentin Emilio Massera, alors membre de la junte, et M. Giscard d'Estaing. Le procureur Strassera a également réclamé l'*annulation* de *trente* autres citations à comparaître. – *(AFP.)*

El Salvador

• LES INSURGÉS DU FMLN MENACENT DIRECTEMENT LE PRÉSIDENT DUARTE. – Le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) a annoncé, mardi 25 juin, son intention d'« *intensifier ses actions* » et a désigné le président salvadorien et tous les chefs de l'armée « *comme des objectifs militaires* ». Dans un communiqué, le Front affirme vouloir continuer la guérilla « *le temps qu'il faudra pour aboutir à une paix juste et durable* ». Les pourparler engagés en octobre 1984 entre les insurgés et le gouvernement de M. Duarte sont actuellement dans une impasse totale. – *(AFP.)*

Espagne

• LE ROI JUAN CARLOS EN VISITE OFFICIELLE EN GRANDE-BRETAGNE AU PRINTEMPS 1986. – Un porte-parole du ministère espagnol des affaires étrangères a annoncé, le mardi 25 juin, que le roi Juan Carlos et la reine Sophie se rendraient en visite officielle en *Grande-Bretagne,* au *printemps* 1986, à l'invitation de la reine Elisabeth. Ce sera la première visite officielle d'un souverain espagnol en Grande-Bretagne depuis 1905. – *(UPI.)*

Maroc

• VISITE DU GÉNÉRAL LACAZE. Le chef d'état-major des armées françaises, le général Jeannou Lacaze, est arrivé, mardi 25 juin à Rabat, pour une visite officielle de quatre jours. Il a été reçu, dès son arrivée, par le premier ministre marocain, M. Karim Lamrani, avec lequel il a fait le point de la coopération militaire entre les deux pays, a annoncé l'agence marocaine de presse MAP. – *(AFP, Reuter, AP.)*

• RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS AVEC L'ANGOLA. – Les deux pays ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques rompues, il y a neuf ans, quand Luanda avait reconnu la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le gouvernement marocain a précisé, mardi 25 juin, que cette décision a été prise afin de « *promouvoir les relations bilatérales, sur la base des principes de la législation internationale de non-ingérence dans les affaires intérieures, du respect mutuel et des avantages réciproques* ». *(AFP, Reuter.)*

Mozambique

• DISPARITION DE DEUX *PRÊTRES PORTUGAIS.* – Le Père Domingos Da Silva et le Frère Adelino Rodrigues ont disparu, jeudi 20 juin, à Domue, *dans la province de Tete* (nord-ouest du pays), non loin de l'endroit où cinq religieuses ont été enlevées il y a trois semaines par la RNM (Résistance nationale du Mozambique), a-t-on appris, mardi 25 juin, à Maputo. D'autre part, le dixième anniversaire de l'indépendance du Mozambique a été fêté mardi, dans la capitale, par un gigantesque défilé militaire et civil, auquel plus de cent mille personnes ont participé. Le chef de l'Etat, le président Samora Machel, était entouré de plusieurs chefs d'Etat africains, MM. Julius Nyerere (Tanzanie), Kenneth Kaunda (Zambie), Dos Santos (Angola), Quett Masire (Botswana), Aristides Pereira (Cap-Vert), ainsi que du premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe. – *(AFP, Reuter.)*

Pologne

• *CONDAMNATION* D'UN FONDATEUR DE COMITÉ DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME. – M. Jan Kostecki, cinquante-neuf ans, un des principaux animateurs du Comité de défense des droits de l'homme (KOP) de Szczecin (nord-ouest de la Pologne), a été condamné mardi à deux ans de prison par le tribunal régional de la cité. *M. Kostecki, retraité, a été laissé* en liberté, le verdict étant susceptible d'appel. Le procureur avait demandé trois ans de prison. Le cas de M. Edmund Baluka, syndicaliste de la première heure, emprisonné pendant plusieurs années, qui était accusé au même titre que M. Kostecki, a été reporté *sine die.* L'accusé ne s'étant pas présenté à l'audience, le tribunal a ordonné le versement au Trésor public de la caution de 100 000 zlotys (6 500 F) qu'il avait versée avant de se rendre en *France, où il séjourne depuis son* départ de Pologne, fin avril (M. Baluka est marié à une Française). – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Les jeunes semblent de plus en plus attirés par les idées extrémistes du rabbin Kahane

Jérusalem. – Tristement célèbre en Israël pour ses propos racistes et fascisants, le rabbin et député Meir Kahane semble étendre son audience, particulièrement auprès des adolescents. Une enquête et un sondage publiés séparément le lundi 24 juin attirent l'attention sur la montée du « kahanisme », du moins dans les esprits.

Conduite par l'Institut Van Leer de Jérusalem, réputé pour son sérieux, l'enquête est axée sur les opinions politiques des lycéens âgés de quinze à dix-huit ans. On leur a posé deux questions : *« Etes-vous d'accord avec les vues de Kahane et de son mouvement* (Kach) *? »* ; *« Si les élections avaient lieu aujourd'hui, voteriez-vous pour le Kach ? »*. A la première question, 42 %, des jeunes interrogés ont répondu oui ; la proportion des « oui » étant de 11,3 % pour la deuxième.

Selon cette étude, quatre jeunes Israéliens sur dix partagent donc, à des degrés divers, l'idéologie du rabbin Kahane, et plus d'un sur dix – le noyau dur – s'identifie avec son mouvement au point de vouloir voter pour ses candidats. Ces pourcentages sont encore plus forts chez certaines catégories d'adolescents :

De notre correspondant

59 % des jeunes religieux et 50 % des jeunes sépharades (d'origine orientale) affirment soutenir les idées du rabbin raciste.

De tels chiffres doivent être, bien sûr, *maniés avec prudence*. Toute extrapolation à partir des résultats d'une enquête, si honnête soit-elle, demeure hasardeuse. Il n'empêche : l'attirance croissante des jeunes pour les idées extrêmes et simplistes de Meir Kahane est un phénomène indéniable. C'est d'ailleurs parce qu'elle avait frappé certains groupes d'enseignants désireux d'en avoir le cœur net que l'Institut Van Leer entreprit son enquête.

L'attrait que l'extrême droite exerce sur les jeunes ne veut pas dire que ceux-ci ont envie de vivre dans une société semblable à celle dont rêve le rabbin Kahane autoritaire et régie dans le moindre détail par les lois religieuses juives. *« Ce qui les séduit chez Kahane,* nous dit M. Alouph Hareven, l'un des directeurs de l'Institut Van Leer, *c'est surtout son intransigeance politique envers les Arabes. »*

Sur ce chapitre, le rabbin a déposé à la Knesset plusieurs projets de loi, restés bien sûr sans suite, qui résument son « idéologie » : déportation de force de tous les non-juifs qui auront refusé le statut de « résident étranger » (de seconde classe), interdiction aux non-juifs de vivre dans la région de Jérusalem ; condamnation à cinquante ans de prison pour tout non-juif ayant des relations sexuelles avec une juive ; instauration de « plages séparées » pour juifs et non juifs. En décembre dernier, la Knesset décida de restreindre la liberté de mouvement du rabbin pour limiter les risques d'incidents *(le Monde* du 27 décembre 1984).

L'effet modérateur de l'armée

L'étude de l'Institut Van Leer recoupe les résultats d'enquêtes précédentes. Exemple : selon un sondage réalisé en septembre 1984, 42 % des jeunes souhaitent voir réduire les droits des Israéliens non juifs, tandis que 47 % d'entre eux désirent priver les musulmans et les chrétiens d'Israël de l'accès aux échelons supérieurs de la fonction publique. L'enquête publiée lundi fut réalisée plusieurs semaines avant l'échange de prisonniers, si controversé, entre Jérusalem et le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général d'Ahmad Djibril. Ses résultats ne peuvent donc être attribués à un simple mouvement d'humeur lié à cette opération, dont la dénonciation est un des chevaux de bataille du mouvement Kach.

Le rabbin Kahane, qui tient à bon droit l'adolescence pour le meilleur terreau de son idéologie, intensifie sa propagande en milieu lycéen et envisage de lancer une organisation de jeunesse. *Toutes les études montrent* d'ailleurs un « recentrage » des opinions des jeunes Israéliens après leur service militaire et leur entrée dans la vie active. Les trois ans passés dans l'armée ont un effet « modérateur » qui participe sans doute de la socialisation politique des jeunes.

La tentation de l'extrême droite, symptôme d'une radicalisation de la vie politique, ne se limite pas à la jeunesse. Selon un sondage du quotidien *Haaretz*, les deux partis qui se réclament de ce courant de pensée (Kach et Tehiya) recueillent maintenant 10 % des intentions de vote (contre 5,2 % des suffrages aux élections de juillet 1984). Ils progressent pour l'essentiel au détriment du Likoud, lequel perd 6 points (26 % contre 32 %). La volonté de protester contre les circonstances de l'échange de prisonniers n'est, cette fois, sans doute pas étrangère au bon score de l'extrême droite.

Quoi qu'il en soit, le Likoud s'inquiète de cette évolution qui joue à ses dépens. Il devrait donc, en bonne logique, favoriser l'adoption d'une réforme électorale, toujours remise aux calendes, et dont le principal effet serait de relever le seuil éliminatoire que tout parti doit franchir pour pouvoir entrer à la Knesset. Ce seuil, jugé trop faible par les *grandes formations*, est fixé à 1 % des suffrages. Les travaillistes proposent de le porter à 2,5 %. Il serait cependant illusoire de croire que de tels artifices de procédure suffiront à combattre efficacement le « kahanisme ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Egypte

M. MOUBARAK ATTAQUE VIVEMENT LES ISLAMISTES

(Correspondance.)

Le Caire. – Le président Moubarak a menacé, mardi 25 juin, de prendre des mesures à l'égard des islamistes s'ils poursuivent leurs activités.

Dans une sévère mise en garde – la première depuis son accession au pouvoir, – il les a accusés de *« tenir des propos qui instillent le venin sous des apparences de morale »* et de *« porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays »*.

Le chef de l'Etat égyptien s'adressait notamment à *« ceux qui, guidés par leur ignorance et leur vanité, s'imaginent pouvoir imposer leurs idéologies ou leurs ambitions au peuple »*. Il a, à plusieurs reprises, rappelé sa responsabilité dans la sauvegarde de la sécurité nationale et son droit à *« fermement contrer toute tentative de nuire aux intérêts du pays, qui passent avant tout ». « Il n'existe point de lois qui accordent des privilèges à une communauté ou à une autre, et nous n'accepterons jamais que l'on puisse ébranler la confiance en l'autorité »*, a-t-il ajouté.

Le président a laissé entendre que les islamistes reçoivent un appui financier de l'étranger et a assuré que *« certaines forces extérieures »* les utilisent pour déstabiliser le pays.

L'avertissement du raïs intervient un mois après l'appel lancé par les intégristes musulmans qui veulent organiser une « marche verte » sur le palais présidentiel, afin d'amener les autorités à appliquer la charia (législation islamique). Cette marche, prévue pour *le* 14 juin, avait été annulée à la suite de l'interdiction par le ministère de l'intérieur de toute manifestation, conformément à la loi sur l'état d'urgence en vigueur en Egypte depuis l'assassinat du président Sadate, en 1981, par un commando d'islamistes. – *(Intérim.)*

AMÉRIQUES

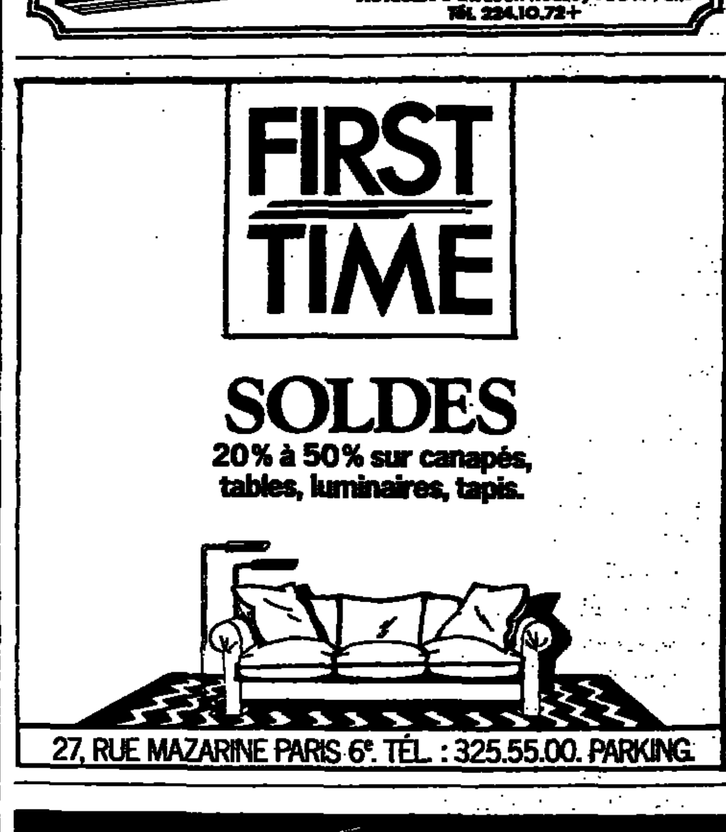
Brésil

LES ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE AURONT LIEU LE 15 NOVEMBRE 1986

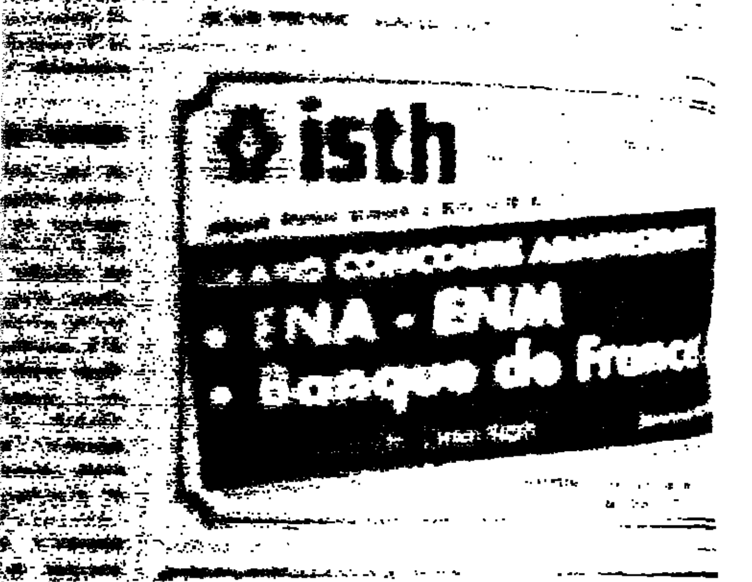
Brasilia *(AFP)*. – Le président de la République brésilienne, M. José Sarney, doit adresser, vendredi 28 juin, au Congrès son projet d'amendement convoquant pour le 15 novembre 1986 des élections à l'Assemblée nationale constituante, qui devra commencer ses travaux le 1er février 1987 (*le Monde* du 11 mai).

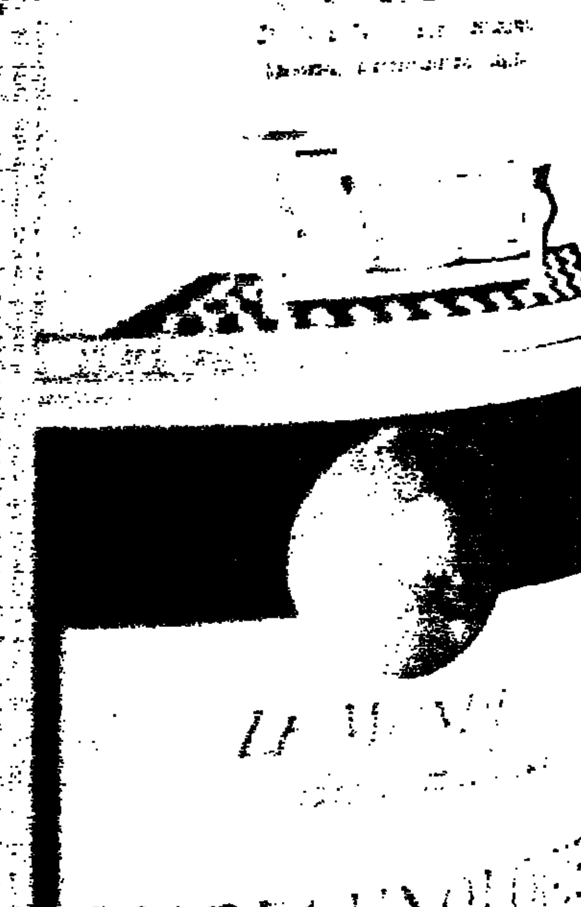
Aux termes de l'amendement présidentiel, les parlementaires membres de l'Assemblée auront tous les pouvoirs, y compris celui de modifier le statut de la Fédération du Brésil, s'ils le souhaitent. L'amendement Sarney ne pourra être voté qu'à partir du mois d'août, le Congrès étant en vacances pendant le mois de juillet. Tous les articles de la future Constitution devront être votés en deux tours à la majorité absolue des membres de l'Assemblée.

D'autre part, les « années noires » de 1968 à 1973, marquées par une sévère répression contre l'extrême gauche, sont de nouveau évoquées. Des militaires mettent en cause publiquement les hauts responsables de l'armée au pouvoir, durant vingt et un ans, dans des opérations criminelles ou de répression. Aucune inculpation n'a été prononcée jusqu'à présent dans les enquêtes en cours, *ou à la suite de dénonciations, mais* chaque jour de nouveaux noms d'officiers supposés avoir été impliqués dans ces affaires sont cités dans la presse.









Timor-Oriental

SELON AMNESTY INTERNATIONAL

Les forces indonésiennes continuent de se livrer «à la torture systématique et à des assassinats»

Près de dix ans après l'invasion militaire, par Djakarta, de l'ancien territoire portugais de Timor-Oriental, Amnesty international accuse, de nouveau, les forces indonésiennes de s'y livrer *« à la torture systématique et à des assassinats »*. Dans un rapport diffusé ce mardi 25 juin, l'organisation humanitaire affirme que, depuis la *« dernière vague de répression »* connue – l'opération *« coup de balai »* menée, en 1983, contre les indépendantistes du Fretilin (Front pour l'indépendance du Timor-Oriental) et qui *« a abouti à des centaines de « disparitions » et de morts en détention »*, – *« les violences n'ont jamais cessé »*.

Le rapport affirme : *« Des prisonniers qui s'étaient rendus à la suite d'une promesse d'amnistie ont été mis à mort; des personnes simplement soupçonnées de n'être pas loyales envers l'administration indonésienne ont été emprisonnées et torturées. Des personnes de toutes conditions – petits paysans, étudiants, enseignants, ouvriers, fonctionnaires – seraient victimes de sévices tels que coups, décharges électriques, brûlure de cigarettes et agressions sexuelles. »* Le rapport fait également état de *« conditions inhumaines de détention, sans jugement, que connaissaient les prisonniers il y a quelques années »*. *« Depuis deux ans*, précise-t-il, *les autorités ont commencé à traduire en justice des prisonniers politiques, mais n'ont pas autorisé des observateurs étrangers à assister aux procès. »*

Timor, une île située à l'extrémité orientale de l'archipel de la Sonde, est divisée en deux. La moitié occidentale de l'île est indonésienne depuis 1949. L'autre moitié, Timor-Oriental, a été occupée de 1702 à août 1975 par les Portugais, qui s'en sont retirés à la suite de troubles consécutifs à la « révolution des œillets », les successeurs de Caetano s'étant engagés à laisser leurs colonies exercer leur droit à l'autodétermination. Timor-Oriental, dont la population serait d'un peu plus d'un demi-million d'habitants, a été envahie par l'armée indonésienne en décembre 1975 et « intégrée » au sein de la République indonésienne l'année suivante. Le Fretilin y a organisé une résistance armée qui a été combattue – et continue apparemment de l'être – avec brutalité par Djakarta.

Les dénonciations des exactions indonésiennes ne sont pas nouvelles. En dépit du black-out quasi permanent imposé par Djakarta, de nombreux témoignages ont pu néanmoins filtrer. Le dernier rapport d'Amnesty international, qui n'a jamais obtenu l'autorisation d'enquêter sur le terrain, rappelle qu'*« après l'invasion de 1975, des témoins oculaires ont rapporté des exécutions massives et l'usage systématique de la torture »*; que *« fin 1978 et début 1979, on a signalé des centaines d'exécutions et de « disparitions » lors de l'« opération nettoyage »*; qu'*« en 1980, de nombreuses personnes ont « disparu » ou ont été tuées, et certaines d'entre elles battues à mort en représailles à une attaque du Fretilin »*; et qu'en 1981, *« au cours d'une opération militaire, les troupes indonésiennes ont utilisé dans leur avance une « barrière humaine » composée de milliers de civils »* et que *« ceux qui refusaient de s'y prêter auraient été arrêtés et torturés »*.

La répression aurait fait, selon certaines sources, pas moins de deux cent mille victimes, un chiffre invérifiable. Dès 1983, Amnesty international a fait état de manuels militaires indonésiens autorisant la pratique de la torture à Timor-Oriental (*le Monde* du 21 juillet 1983). *« Bien que les autorités indonésiennes*, affirme aujourd'hui l'organisation humanitaire, *aient à plusieurs reprises tenté de jeter le doute sur l'authenticité de ces documents, ni elles ni personne d'autre n'a jamais apporté la preuve qu'il pût s'agir de faux. »*

Les opérations

Sur le terrain, après cinq mois de cessez-le-feu en 1983, les opérations ont repris de plus belle, sept mille soldats indonésiens, selon Djarkarta, faisant la chasse à quelques centaines de partisans du Fretilin qui se sont apparemment réorganisés après avoir été réduits à l'état de bandes errantes en 1978-1979. Le général Murdani, commandant en chef des forces armées indonésiennes a toutefois affirmé la semaine dernière, à l'occasion d'une inspection sur place, que l'armée avait réduit ses opérations car les actions de guérilla avaient virtuellement cessé.

Sur le plan international, l'Assemblée générale de l'ONU a dénoncé *« la loi d'intégration »* indonésienne de 1976. Mais l'opposition à l'occupation indonésienne de Timor-Oriental a faibli ces dernières années. En novembre 1982, le vote la dénonçant n'a été acquis que par 48 voix contre 42 et 54 abstentions, dont la France. La même année, l'Assemblée générale a demandé au secrétaire général des Nations unies d'*« engager des consultations avec toutes les parties directement concernées dans le but d'aboutir à une solution globale »*. Depuis, Djarkarta a obtenu l'ajournement des discussions sur Timor-Oriental.

● *Offensive contre la guérilla aux Philippines.* – Trente-huit guérilleros de la Nouvelle Armée du peuple (NPA, branche armée du Parti communiste interdit) et quatre soldats ont été tués lors d'affrontements, près de Villanueva, dans l'île de Mindanao (sud des Philippines), a indiqué, dimanche 23 juin, le lieutenant-colonel Bailon Platon, qui commande un bataillon chargé de déloger quelque deux cents guérilleros des villages situés autour de la ville de Claveria, près de Villanueva. Les quarante-deux personnes ont été tuées au cours d'une offensive militaire de grande envergure, a précisé l'officier, ajoutant que l'on pouvait s'attendre à une augmentation du nombre des victimes en raison de la poursuite des affrontements. – (AFP.)

SELON CERTAINES HYPOTHÈSES DES ENQUÊTEURS CANADIENS

Un autre avion d'Air India aurait pu exploser en vol

La compagnie Air India a décidé de suspendre ses vols à destination du Canada, après l'explosion en vol au large de l'Irlande d'un de ses Boeing-747, *le dimanche 23 juin*, et la mort de ses 329 passagers et membres d'équipage. Selon une première explication, cette décision *s'expliquerait par l'impossibilité matérielle* où se trouverait la compagnie de transférer sur les liaisons avec le Canada ses autres appareils *affectés à la desserte de l'Asie*, de l'Afrique et des Etats-Unis. Selon une autre version, les responsables d'Air India auraient déclaré qu'ils ne reprendraient pas leurs vols tant que la sécurité laisserait à désirer au départ des aéroports canadiens.

Selon les experts, les débris du Boeing recueillis en mer tendent à prouver que l'avion s'est désintégré en vol, car les fauteuils et les morceaux de carlingue examinés sont pratiquement intacts alors qu'ils seraient très déformés si le Boeing avait percuté la mer de plein fouet. L'*autopsie des corps retrouvés* se poursuit à l'hôpital général de Cork (Irlande) où sept équipes médicales se relaient pour examiner les 31 victimes qui y ont été apportées.

D'autre part, le *Gardline Locater*, navire britannique équipé d'un sonar sophistiqué, se rend sur les lieux de la catastrophe pour localiser la « boîte noire » du Boeing, qui n'a pas été reprérée, contrairement aux premières déclarations officielles. La balise radio de la « boîte noire », qui enregistre les mouvements d'un avion et les conversations de l'équipage, peut émettre pendant une trentaine de jours.

La Fédération indienne des étudiants sikhs a nié avoir la moindre part de responsabilité dans la catastrophe. Un correspondant avait, le 23 juin, revendiqué cet acte de terrorisme *en se réclamant d'un « dixième régiment de la fédération des étudiants sikhs »*. La police canadienne continue à rechercher MM. Lal Singh et Ammand Singh, déjà soupçonnés par le FBI d'avoir tenté d'assassiner le premier ministre indien lors de son récent voyage aux Etats-Unis. Selon certaines explications avancées par les officiels canadiens, ces deux sikhs auraient *effectué plusieurs allées et venues* entre Vancouver et Toronto, et l'un d'eux aurait même reçu en Alabama un entraînement au maniement des *explosifs*.

Le scénario aurait été le suivant : M. Ammand Singh aurait enregistré ses bagages sur le vol Toronto-*Bombay, via Londres, qui a explosé*, mais ne serait pas monté à bord. M. Lal Singh aurait effectué les mêmes opérations au départ de Van*couver sur le vol Canadian Pacific* à destination de Tokyo. La valise, descendue de ce vol, qui a explosé, le 23 juin dans l'aérogare de Narita, *faisant deux morts parmi les bagagistes*, aurait dû prendre place dans la soute d'un avion d'Air India Tokyo-Bombay et sauter en vol à peu près à la même heure que celle contenue dans les soutes du Boeing en provenance de Toronto.

Les alertes à la bombe se sont multipliées, le 25 juin, sur l'aéroport de Toronto, *où quatre avions en partance ont dû être passés au peigne fin à la suite d'appels téléphoniques.* Les mesures de sécurité se renfor*cent dans les aéroports du monde entier*, notamment en Inde, où les autorités ont décidé de retarder systématiquement de vingt-quatre heures le *chargement du fret* à bord des avions et de contrôler deux fois les conteneurs des plateaux-repas destinés aux passagers.

Après l'Association du transport aérien international (IATA), c'est au tour de l'Organisation de l'avia*tion civile internationale (OACI)* de réunir à Montréal, le 27 juin, un conseil extraordinaire consacré à la sécurité du transport aérien sérieusement mise en cause, ces derniers jours, par les détournements d'avions et l'usage d'explosifs par des groupements politiques et des individus difficilement contrôlables.

Les Occidentaux s'efforcent de mieux coordonner la lutte contre le terrorisme

M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, qui était à Bonn mardi 25 juin à l'occasion de sa tour*née européenne (le Monde* du 26 juin), a eu, avant de gagner La Haye, un long entretien avec le chancelier Kohl à propos du terrorisme. *« Les nations occidentales doivent opposer un front commun au défi que représente le terrorisme international pour les sociétés libres et démocratiques »*, a-t-il notamment déclaré. M. Bush a remis à son hôte une lettre de M. Reagan contenant *« des réflexions détaillées »* sur ce sujet, et Washington va s'efforcer de mieux coordonner la lutte contre le terrorisme avec la Républi*que fédérale*.

Le porte-parole adjoint du gouvernement ouest-allemand a par ailleurs *annoncé mardi soir* que des experts américains, français, italiens, anglais, canadiens et japonais se réuniraient en juillet prochain à Bonn, avec leurs collègues de RFA. Cette rencontre s'inscrit dans une série de contacts dont le principe avait été arrêté lors du sommet des pays industrialisés de 1978. Mais elle revêt cette fois-ci une importance particu*lière, après la prise en otages des* passagers du Boeing de la TWA et l'explosion de l'avion d'Air India.

A *San Francisco, où les cérémo*nies célébrant le quarantième anniversaire de la signature de la charte des Nations unies réunissent actuellement la plupart des délégués des Etats membres de l'ONU, le problème du terrorisme, bien qu'il ne figure pas au programme officiel des débats organisés à cette occasion, a également été évoqué avec insistance. Plusieurs ambassadeurs, dont celui du Canada, M. Stephen Lewis, ont suggéré que la prochaine session de l'assemblée générale (qui, en raison de cet anniversaire, rassemblera des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement en septembre à New-York) soit l'occasion de charger les *Nations unies d'un nouveau mandat* : celui de lutter contre le terrorisme international. – (AFP. AP.)

EUROPE

URSS

M. GORBATCHEV EN UKRAINE

Une « spontanéité » bien réglée

De notre correspondant

Moscou. – *M. Gorbatchev est* depuis le mardi 25 juin à Kiev pour dialoguer, comme il l'avait fait à la mi-mai à Leningrad, *« avec la population et les travailleurs »*. Le style des déplacements en province du secrétaire *général est désormais* bien *rodé*. Accompagné de son épouse Raïssa, qu'on a vue à plusieurs reprises mardi soir à la télévision dans une élégante robe d'été, M. Gorbatchev visite des usines, écoute des explications techniques, donne des conseils et surtout « improvise » des rencontres à bâtons rompus avec des habitants, *« dans les rues et sur les places de la ville »*. La quantité de décorations portées par certains de ses interlocuteurs et leur allure génrale révèlent cependant qu'il ne s'agit pas des premiers venus.

« Quelle belle ville ! vivre ici, c'est comme être en vacances. Mais, bien sûr, il faut travailler ! », s'est ainsi exclamé M. Gorbatchev devant un petit groupe de Kiéviens. Dans l'assistance, une femme lui a demandé : *« Et la guerre des étoiles ? »* Le secrétaire général lui a répondu en souriant : *« Ne vous inquiétez pas. nous ne nous laisserons pas tromper par les Américains. »*

L'absence de pompe, qui contraste avec celle dont s'entourait Leonid Brejnev en pareille circonstance, et le caractère bon enfant de propos plus ou moins *improvisés retiennent l'attention.* Mais la curiosité des Soviétiques s'émousse vite. Le voyage à Leningrad, premier du genre, avait créé un effet de surprise. L'intérêt n'est plus aussi vif et ces tournées en province tendent *déjà à se banaliser.*

M. Gorbatchev a visité à Kiev l'Institut Paton, une entreprise de soudure électrique, et une usine d'aviation qui construit notamment l'Antanov 124, *« l'appareil le plus grand et le plus économique du monde »,* récemment exposé au Salon du Bourget. Partout, le secrétaire général a insisté sur la *grande idée qu'il* avait déjà développée le 11 juin dernier devant les principaux responsables économiques du pays : il faut supprimer les goulots d'étranglement dans la mise en application pratique des progrès *scientifiques et techniques,* assurer une plus grande coordination entre la recherche et la production. La *Pravda* de ce mercredi indique que *« c'est précisément à Kiev, à l'académie des sciences d'Ukraine* [donc l'Institut Paton] *qu'est apparue et s'est développée une meilleure forme de relations entre les differentes branches scientifiques et la production »*.

Ventriloquie

Conformément à la tradition soviétique, c'est dans la bouche des ouvriers eux-mêmes qu'ont été mis les propos illustrant la ligne actuelle. Les travailleurs de Kiev ont donc fait part à M. Gorbatchev de la nécessité *« d'une appréciation autocritique de ce qui a été réalisé, d'une plus grande discipline, du développement de l'esprit d'initiative »*. ils ont, en outre, en pleine conformité avec ce qui a déjà été dit à satiété au plus haut niveau, affirmé leur volonté *« de lutter contre ceux qui ne veulent rien changer, les tire-au-flanc, les responsables de malfaçons et les ivrognes »*. Ces exercices de ventriloquie sont une nécessité au système puisque les initiatives sont censées émaner de la base.

M. Gorbatchev, qui était accompagné de M. Chtcherbitsky, premier secrétaire du parti pour l'Ukraine, n'a pas fait directement allusion à la réunion du COMECON qui se tient actuellement à Varsovie. Mais il s'est intéressé à l'Antonov 28, un *« avion léger »* à usage régional qui est construit à Kiev en copro*duction avec la Pologne et pre*senté comme un exemple de l'intégration économique avec les « pays frères ».

Le secrétaire général a enfin annoncé son intention de se rendre à Dniepropetrovsk, un grand centre industriel ukrainien qui vit les débuts de la carrière de Leonid Brejnev avant-guerre *et où ce dernier recruta un grand* nombre de ses collaborateurs. Les tournées de M. Gorbatchev en province ne sont donc pas entièrement dépourvues d'arrière-pensées politiques. De même qu'à Leningrad il avait oublié de prononcer le nom de son principal rival pour la course au pouvoir, M. Romanov, longtemps *premier secrétaire de cette ville* et qui n'a plus été vu en public depuis le 10 mai, de même a Dniepropetrovsk, enterrera-t-il un plus Leonid Brejnev, qu'il tient pour responsable des *« difficultés »* économiques apparues selon lui, depuis 1970.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Deux députés français ont rendu visite aux familles de dissidents emprisonnés

De notre correspondant

Moscou. – Deux députés français sont venus à Moscou avec de simples visas de touristes poster des lettres *destinées à des dissidents* emprisonnés et rendu visite aux familles de certains d'entre eux. MM. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron, et Alain Madelin, député UDF d'Ile-et-Vilaine, étaient porteurs de soixante-dix lettres rédigées en russe et signées chacune par un parlementaire français qui a décidé de « parrainer » un dissident. Ces *missives, à en-tête de l'Assemblée* nationale, assurent leurs destinataires que leur *« lutte pour la conquête de leurs libertés et la protection des nôtres »* n'est pas ignorée et que, *« malgré les centaines de kilomètres et plusieurs frontières »*, leur destin *« ne laisse pas indifférents »* les Français.

Les signataires appartiennent tous à l'opposition, mais l'Association pour la Russie libre, créée en 1979 et qui a organisé cette opération, est ouverte aux personnalités de la majorité. Arrivés dimanche 23 juin à Moscou, MM. Godfrain et Madelin *ont regagné Paris mardi.* Au cours de leur séjour, ils ont rendu visite à une dizaine de familles de dissidents emprisonnés.

Ils sont allés, en outre, sans avoir pris rendez-vous, au ministère de la *justice et au Conseil* pour les affaires religieuses. Ils ont fait remettre au ministre de la justice une lettre *appelant au respect des accords* d'Helsinki en matière de droits de l'homme. Au Conseil pour les affaires religieuses, ils *se sont enquis* du sort de Gleb Yakounine, un prêtre orthodoxe arrêté en août 1980 et condamné à cinq ans de camp suivis de cinq ans d'assignation à résidence. Il devra normalement avoir purgé le mois prochain la première partie de sa peine, mais la pratique soviétique consiste souvent, pour ceux qui refusent de se « repentir », à prolonger arbitrairement la peine prononcée.

Un « attaché de presse » du Conseil pour les affaires religieuses leur a affirmé que le cas de M. Ya*kounine ne relevait pas du Conseil* puisque ce dernier n'avait pas été condamné pour ses activités religieuses, celles-ci étant, selon lui, *« entièrement libres »* en URSS, mais pour *« calomnies antisoviétiques »*.

Les deux parlementaires français ont constaté la situation matérielle *extrêmement précaire des familles* de dissidents détenus, dont les parents sont parfois chassés de leur travail. Depuis environ un an, d'autre part, les colis provenant de l'étranger sont soumis à des taxes très élevées que les familles ne peuvent acquitter. Auparavant, ces droits pouvaient être payés directement par l'expéditeur étranger.

D. Dh.

[Deux autres députés français de l'opposition, MM. François Léotard (PR) et Michel Noir (RPR), s'étaient rendus à Moscou dans des conditions similaires en mars 1984. Ils avaient notamment pu rencontrer brièvement l'épouse d'Andrei Sakharov, Mme Elena Bonner, qui à l'époque n'avait pas encore été assignée à résidence à Gorki.]

Irlande du Nord

L'IRA renforce son influence au sein du Mouvement républicain

De notre correspondant

Londres. – Les projets d'attentats *de l'IRA que la police britannique* vient de découvrir et de déjouer tendent à confirmer une évolution ou un malaise au sein de l'organisation clandestine, en tout cas un changement qui s'annonçait déjà, le mois dernier, à la veille des élections locales en Irlande du Nord *(le Monde* du 16 mai).

Le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA *provisoire, a remporté dans* ce scrutin un certain succès qui lui a permis, pour la première fois, d'installer des représentants dans les conseils de district, ce qui correspondait à la stratégie définie il y a cinq ans par le mouvement républicain : *« Le fusil dans une main, le bulletin de vote dans l'autre. »* Au cours des dernières années, il est devenu évident que les « politiques » ont progressivement pris le pas sur les « militaires » en cherchant à gagner un électorat catholique modéré. Les opérations de l'IRA ont été, dans l'ensemble, plus sélectives, essentiellement limitées à des attentats contre les forces de l'ordre, les « traîtres » ou les membres des organisations paramilitaires unionistes. Ainsi l'attentat commis en 1983 contre le magasin Harrod's à Londres avait-il été dénoncé comme une erreur.

Mais cela a causé quelques frustrations dans les rangs de l'IRA. La « vieille garde » a fait valoir que les résultats politiques du Sinn Fein, malgré des débuts encourageants, étaient insuffisants et que le parti *n'avait pas réussi à réaliser son am*bition : supplanter dans la communauté catholique le SDLP (Parti social-démocrate et travailliste), qui condamne tout recours à la violence et prône avec le gouvernement de Dublin une solution négociée.

En avril et en mai, des rumeurs persistantes ont indiqué que plusieurs des chefs « militaires » de l'IRA *étaient prêts à faire sécession.* Le projet d'une vague d'attentats à Londres et dans une douzaine de stations balnéaires d'Angleterre – c'est-à-dire visant des objectifs « civils » – *paraît montrer que cette* tendance « dure » a obtenu gain de cause au détriment des « politiques » et que ceux-ci ont fait des concessions pour éviter l'éclatement du mouvement.

A Londres, au cours d'un débat à la Chambre des communes, mardi 25 juin, Mme Thatcher et le leader de l'opposition travailliste, M. Neil *Kinnock, ont, pour une fois, exprimé* la même opinion en félicitant les services de police dont l'action a permis de *« sauver des dizaines de victimes innocentes »*. Les policiers, cependant, invitent la population à rester vigilante, en soulignant qu'une « revanche » spectaculaire de l'IRA est à craindre au cours des prochaines semaines.

FRANCIS CORNU.

Portugal

APRÈS LA DÉMISSION DE M. SOARÈS

Des élections législatives anticipées auraient lieu en octobre

De notre correspondant

Lisbonne. – Le président de la *République portugaise devait* s'adresser au pays ce mercredi 26 juin pour annoncer la dissolution de l'Assemblée et la convocation d'élections législatives anticipées. Cette décision, considérée comme inévitable après quinze jours de conversations avec les principaux partis politiques, fait suite à la démission du premier ministre, M. Soarès, formellement présentée le 25.

Dans les prochains mois, le Portugal aura ainsi trois rendez-vous électoraux : les législatives, probablement au début d'octobre, suivies d'élections locales à l'automne et de l'élection présidentielle, celle-ci *étant prévue en janvier 1986.*

Dès le début de la crise provoquée par la rupture de la coalition PS-PSD, deux positions *se sont affrontées.* Les sociaux-démocrates, les démocrates-chrétiens et les communistes *préconisaient* la dissolution immédiate de la Chambre; les socialistes insistaient, eux, sur la nécessité d'épuiser toutes les hypothèses constitutionnellement prévues avant la dissolution – solution qui, à leurs yeux, aurait, pour le pays, *« un coût excessivement élevé »*.

Dans un premier temps, le président Eanes a semblé appuyer cette dernière position. Ainsi, dans un message adressé le 13 juin au Parlement, le général Eanes avait-il demandé aux députés d'approuver la formation d'un *« gouvernement de compromis »* reposant sur un *« programme minimum »*. Puis, *il avait* réuni le Conseil d'Etat, où les quatre grands partis politiques portugais sont représentés, pour constater que, en dépit de son appel, les positions des uns et des autres n'avaient guère évolué. Face à l'insistance du PS, le général Eanes s'est donné un dernier délai avant de prendre sa décision. Il était entendu que, pendant ce temps, les socialistes chercheraient, par des contacts bilatéraux avec les autres partis, une solution dans le cadre parlementaire *actuel.* Mais ces contacts n'ont donné aucun résultat.

Un juriste de l'université de Coimbra, M. Figueiredo Dias, considéré comme très proche du président de la République, pourrait être appelé à diriger un *« cabinet de gestion »*, formé de personnalités indépendantes, chargé de préparer les élections.

JOSÉ REBELO.

RFA

Les « interdictions professionnelles » sont supprimées en Sarre

Le gouvernement régional de Sarre a annoncé, le mardi 25 juin, que le principe des « interdictions professionnelles » n'était plus en vigueur dans ce Land. Il s'agit d'un texte adopté en janvier 1972 par le chancelier Willy Brandt et les *ministres-présidents des Länder* pour interdire l'entrée du service public aux personnes *« ne faisant pas preuve de loyauté envers l'ordre démocratique défini par la Loi fondamentale »* (la Constitution de la République fédérale).

Ce texte, qui visait les extrémistes à une époque où le terrorisme se développait en RFA, avait suscité de multiples controverses dans ce pays et à l'étranger. Il avait donné lieu à des abus, au cours des années 70, surtout dans certains Länder dirigés par les chrétiens-démocrates, qui l'avaient utilisé à l'encontre de militants ou de sympathisants communistes.

M. Oskar Lafontaine, représentant de l'aile gauche du Parti social-démocrate, devenu ministre-président de Sarre en mars dernier, est le premier à abolir formellement les « interdictions professionnelles ». Son ministre de l'intérieur, M. Läpple, a souligné *« les dommages que cette pratique avait causés au prestige de la République fédérale à l'étranger »*.

● *M. Mitterrand à Berlin-Ouest cet automne.* – A l'invitation du bourgmestre de la ville, M. Diepgen, M. François Mitterrand fera une visite à Berlin-Ouest à l'automne prochain. La date précise de cette visite n'a pas encore été fixée. Le dernier voyage d'un chef de l'Etat français à Berlin-Ouest *remonte* à octobre 1979, date à laquelle M. Valéry Giscard d'Estaing s'y était rendu. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AU TERME DU VOYAGE DE M. FABIUS

La France et l'Algérie décident d'intensifier leur concertation politique

De notre envoyé spécial

Alger. – *« Ce type de voyage permet de faire le point sur bon nombre de dossiers, et j'avais dit, d'entrée de jeu, qu'il n'y aurait rien de spectaculaire »*, a reconnu M. Fabius, à l'issue d'un entretien de trois quarts d'heure avec le président algérien, M. Chadli Bendjedid, avant de regagner Paris le mardi 25 juin. Le souci de ne pas susciter d'espoirs excessifs transparaissait déjà dans le ton de la *presse algérienne,* étonnamment discrète sur le voyage du premier ministre français, alors qu'elle donnait une place importante à la visite de M. Olof Palme, arrivé mardi matin à Alger.

Dans un article publié en première page du *Moudjahid*, sous le titre « Convergences », le premier ministre suédois est présenté, avec *d'évidentes arrière-pensées,* comme le dirigeant d'*« un des rares pays européens dont l'humanisme ne relève pas d'une simple coquetterie de nantis qui s'avère, dans la politique, beaucoup plus difficile à assumer »*. La conclusion est tout aussi allusive : *« Comme on le constate, les axes des discussions algéro-suédoises, nombreux, n'épouseront pas ceux du désaccord. Loin de là ! »*

« Rappelez-moi donc quel est le contraire de convergence », demandait, avec humour, un diplomate français, peu avant la conférence de presse donnée par M. Fabius, qui devait ensuite déjeuner avec le premier ministre algérien, M. Abdelhamid Brahimi. Malgré les propos rassérénants de la délégation française, un certain *malaise a été perceptible,* tout au long de cette « visite de travail ». Dans l'avion du retour, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, s'en tenait à un prudent : *« Les entretiens d'aujourd'hui étaient plus détendus que ceux d'hier. »*

Divergences...

Au cours de ces deux journées, les Algériens n'ont pas manqué d'évoquer les divergences avec leurs hôtes, sinon de formuler ouvertement des reproches. Ils se plaignent des *quantités insuffisantes,* à leurs yeux, de pétrole enlevées par la CFP et, surtout, de la position de la France dans le conflit du *Sahara* occidental, considérée ici comme favorable au Maroc. M. Fabius a déclaré à ce sujet : *« Il n'y a pas d'infléchissement de la politique française, qui reste fondée sur le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur l'autodétermination et sur l'organisation d'un référendum sous contrôle international et incontestable. »*

Les problèmes de l'immigration algérienne en France ont rempli les colonnes de la presse algérienne ces derniers mois. Le premier ministre a affirmé les avoir abordés d'emblée. Il a assuré à ses interlocuteurs que *« le gouvernement français condamne avec une sévérité extrême tout ce qui peut s'apparenter à des actes de racisme »*.

En ce qui concerne la *« douloureuse question des enfants des couples mixtes »*, illustrée par l'occupation de l'ambassade de France, depuis le 17 juin, par cinq mères séparées de leurs enfants, les deux gouvernements sont convenus d'organiser une réunion, au début du mois de juillet. Elle permettrait d'accélérer le processus de *mise au* point d'une convention bilatérale, susceptible, selon M. Fabius, de *« vraiment résoudre le problème de fond »*.

En attendant la signature de cet accord, pour que les dossiers ne restent pas en souffrance, une commission va être créée. Elle aura pour maîtres-d'œuvre deux personnalités *des deux pays que M. Dumas* a qualifiées d'*« intouchables »* et devra régler au *« cas par cas »* les situations les plus dramatiques. Il s'agit, du côté français, de Me Paul Bouchet, conseiller technique au cabinet de Mme Georgina Dufoix, ministre de la solidarité nationale et porte-parole du gouvernement. Le nom de son partenaire algérien n'est pas encore connu.

M. Fabius a annoncé que l'Algérie et la France avaient décidé d'intensifier *leur* concertation politique, précisant que ces consultations se traduiraient par des rencontres bi*mestrielles des ministres des affaires* étrangères. Cette décision répond à l'une des priorités posées par l'Algérie, qui entend placer *ses relations* avec la France d'abord sur un plan politique et lui fait grief de mettre trop l'accent sur ses problèmes de balance commerciale.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

LA VISITE DU PRÉSIDENT DU BOPHUTHATSWANA A PARIS

« Nous ne sommes pas une créature de l'apartheid »

« Dites-moi, monsieur le « président » du « Bothatswana », préférez-vous que l'on vous appelle la boniche, le fétiche ou la potiche à la solde du gouvernement de Pretoria ? » La « question », décochée par M. Jean-Pierre Richard, président du mouvement anti-apartheid, *avec son jeu de mots* sur le nom du chef de l'Etat tuteur, demeurera sans réponse, déclenchant seulement un concert de protestations de l'« entourage »...

M. Lucas Mangope, président du bantoustan sud-africain du Bophuthatswana, qui donnait mardi 25 juin, dans les salons du Parlement européen, une conférence de presse, ne semble guère prendre ombrage de la façon dont on *l'interroge, et qui, selon* l'un de ses « parrains », M. André Bettencourt, est plus ou moins *« correcte »*. Il y a pourtant quelque chose d'un peu pitoyable dans le spectacle de *« ce président tout à fait responsable et de qualité »,* toujours selon M. Bettencourt, qui, en dépit de ses efforts, n'est reconnu par *personne.*

« Non, s'évertue à expliquer M. Mangope, *nous ne sommes par une créature de l'apartheid, c'est complètement erroné ! »* Las ! le Bophuthatswana, que Pretoria a créé de toutes pièces en 1977 sous la forme de sept « confettis » au cœur de son territoire, a bien du mal à faire la preuve de son « indépendance ». *« Nous ne comprenons pas pourquoi nous ne sommes pas reconnus internationalement ; nous sommes en train d'être punis pour l'Afrique du Sud et non pour nos méfaits propres »,* dit M. Mungape avec une apparente conviction.

Interrogé sur le récent raid sud-africain au Botswana, il fera pourtant preuve d'une « indépendance » d'esprit vis-à-vis de son tuteur : *« Je ne pense pas que ce soit une bonne chose d'effectuer des raids sur un pays quelconque ; je suppose que c'est contraire à la loi internationale... »* De même, il ne sait pas *« sur quelles bases ils* [les Sud-Africains] *ont décidé de placer un gouvernement intérimaire »* en Namibie, *mais* ajoute que, de toute façon, c'est *« leur décision à eux »*.

Etonnant spectacle...

Etonnant spectacle aussi que celui de ce « président » africain entouré de deux anciens minis*tres du général de Gaulle,* MM. André Bettencourt et Jacques Soustelle, qui se bousculent presque pour répondre à sa place, la justifier, le défendre, expliquer que leur protégé *dispose* d'*« un passeport bophuthatswanais »*, qui n'est en réalité reconnu par aucun Etat.

Venu en France en *« visite privée »* grâce à *« une autorisation d'entrée délivrée par le consulat de France à Johannesburg »*, il n'a rencontré *« aucun »* membre du gouvernement, n'a demandé d'audience à *« personne »*, mais a eu de très nombreux contacts avec des hommes d'affaires français. En effet, le Bophuthatswana, comme le souligne son président, est *« complètement engagé dans le système de la libre entreprise »*. Ne devons-nous pas l'aider ? *demande* M. Bettencourt. Ne devons-nous pas cesser de parler de *« cette vieille idée de l'apartheid »* ? Mais est-ce vraiment une si vieille lune ?

LAURENT ZECCHINI.

● *L'ANC n'épargnera plus les civils.* – M. Oliver Tambo, président du Congrès national africain (ANC, mouvement anti-apartheid), a annoncé, mardi 25 juin, à Lusaka, que dans la lutte armée que mène son mouvement contre le gouvernement de Prétoria, les civils innocents ne seront désormais plus épargnés. *« La distinction entre les personnes et les biens disparaîtra »*, a-t-il précisé. Cette décision a été prise au cours du congrès de neuf jours que l'ANC vient de tenir en Zambie. D'autre part, l'organisation anti-apartheid *a décidé de se transformer* intégralement en mouvement multiracial en admettant des représentants blancs, indiens et métis au sein de ses organes dirigeants, a ajouté M. Tambo. – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

Turquie

L'augmentation de 49 % du prix du papier journal est une censure indirecte *estiment les milieux de la presse*

De notre correspondant

Ankara. – *« Prime à l'ignorance »*, écrit le grand quotidien *Hurriyet*. *« Le gouvernement veut contrôler la presse »*, *« linceul pour l'édition »*, ajoutent les autres : la majoration de 49 % du prix du papier journal la semaine dernière a jeté la consternation dans les milieux de la presse et de l'édition, déjà en proie à de multiples difficultés.

Du côté de l'opposition, M. Calp, du Parti populiste, et M. Inonu, du Parti de la social-démocratie, estiment que le premier ministre, en donnant le feu vert à cette majoration spectaculaire, a démontré qu'il souhaite *« une société muette »*. Selon M. Kurtboke, président du Syndicat des journalistes de Turquie, il s'agit d'un coup *« asséné par le pouvoir au droit des citoyens de s'informer et de s'instruire »*. Il estime que cette hausse met la presse à la merci du pouvoir, tandis que M. Demirkent, président de l'Association des journalistes d'Istanbul, rappelle au premier ministre que *« la démocratie est un régime de tolérance dont la presse est une des pierres angulaires »*. De même, M. Alpaslan, président de l'Association des imprimeurs d'Istanbul, juge que cette majoration sonnera le glas de la profession. L'an dernier, après la précédente augmentation décrétée par l'entreprise d'Etat qui détient le monopole de la production du papier, la SEKA, cinquante-six imprimeries ont fermé leurs portes, et cinquante-cinq autres au cours du premier semestre de cette année.

Les journaux turcs, qui se vendent actuellement à des prix variant entre 30 et 70 livres turques (1 F = 50 livres environ), se verront donc bientôt obligés de majorer leur prix. L'inflation continue fait perdre des lecteurs à la plupart des journaux. Cependant, ces derniers mois, les principaux quotidiens avaient réussi à accroître leurs ventes grâce à différents jeux et loteries, ainsi qu'à la distribution de livres gratuits. Le tirage total de la presse turque avait atteint quelque 3,5 millions d'exemplaires contre 2,5 millions l'an dernier, chiffre encore très insuffisant pour cinquante millions d'habitants.

La vente des livres

Le premier ministre, M. Ozal, champion du libéralisme et de la privatisation progressive des entreprises publiques, est-il en train de démontrer que la SEKA doit être réorganisée ? Ou bien veut-il rappeler à la raison une presse à laquelle il reproche d'être *« uniquement à la recherche de grosses manchettes »* ? Le président de l'Association des journalistes d'Istanbul souligne en tout cas la coïncidence entre la majoration du prix du papier et les positions très critiques adoptées par la presse lors de l'adoption récente de la loi renforçant les pouvoirs de la police. Pour le quotidien *Cumhuriyet*, M. Ozal *« s'est vengé »*. De son côté, l'éditeur du quotidien *Gunes*, M. Civaoglu, fait remarquer que la hausse des prix en Turquie a été de l'ordre de 738 % ces cinq dernières années, tandis que le prix du papier journal a augmenté de 1 738 %.

Quant à la vente de livres, elle a diminué de 40 à 50 % l'an dernier. *Un ouvrage de 300 pages est en* effet vendu environ 1 500 livres, soit un dixième du salaire minimum mensuel. On estime ainsi généralement que le gouvernement, par cette nouvelle majoration du prix du papier, contribue, volontairement ou non, à une sorte de *« censure indirecte »*.

ARTUN UNSAL.

Grande-Bretagne

Robert Maxwell, l'homme qui fait perdre son sang-froid au « Times »

De notre correspondant

Londres. – Le vénérable *Times* de Londres se laisse rarement aller à des règlements de comptes *ou à des attaques personnelles*, mais quand il s'agit de M. Robert Maxwell, PDG du *Daily Mirror*, l'exception est de règle.

Selon le *Times*, M. Maxwell, au cours d'un récent voyage d'affaires à Varsovie, aurait déclaré devant des représentants du gouvernement polonais son admiration pour le général Jaruzelski – qu'il devait rencontrer *peu après – et ajouté que son* journal ne devrait désormais plus avoir de raison de mettre, comme par le passé – ou comme ses concurrents, – l'accent sur le mouvement Solidarité. Evidemment, une telle prise de position est pour le moins surprenante de la part du propriétaire du *Mirror*, seul journal à grand tirage de tendance travailliste de la presse britannique, qui *n'a cessé*, durant la grève des houillères, de fustiger le *« stalinisme »* de M. Arthur Scargill, le leader du syndicat des mineurs, *lui-même* auteur d'une fameuse condamnation de Solidarité pour *« anti-socialisme »*.

L'anecdote, en soi, ne méritait peut-être pas le traitement remarquable que lui a réservé le *Times*. Mais le quotidien bicentenaire *s'acharne sur M. Maxwell, qui*, depuis un an, est devenu l'une des stars de l'actualité britannique et l'un des personnages les plus controversés qui soient.

L'une des explications de cet acharnement tient sans doute au fait que le *Times* est devenu depuis 1981 le prestigieux fleuron de l'empire (d'origine australienne) de M. Rupert Murdoch. Dans un pays où la presse est clairement divisée entre journaux dits « de qualité » et journaux dits « populaires », *le Times, qui* appartient à la première catégorie, et le *Mirror*, à la seconde, ne *sont pas du tout rivaux. Mais* voilà : M. Maxwell veut rendre au *Mirror* (actuellement trois millions et demi d'exemplaires) la diffusion record qui était *la sienne dans les* années 60 (plus de quatre millions) et qui est maintenant celle du *Sun*, que possède aussi M. Murdoch...

Un encombrant touche-à-tout

Avec ses 100 kilos, M. Maxwell *dérange beaucoup. Ce fils de* paysans slovaques est arrivé en Angleterre à l'âge de dix-sept ans, au début de la deuxième guerre mondiale, après s'être engagé dans la clandestinité contre les nazis. Il n'a pas été éduqué à Eton, il n'a pas ramé pour Cambridge, il préfère être président du club de football d'Oxford. Ce parvenu qui a fait *fortune après des débuts douteux* en affaires n'a pas les manières de ses partenaires ou adversaires de la City.

Il parle haut et fort. Il ne cache pas ses opinions. Il prétend rester fidèle au Parti travailliste (il en a été député aux Communes) mais ne craint pas d'avouer parfois son admiration pour M[me] Thatcher et se sert des nouvelles lois *« scélérates »* du gouvernement pour ramener à la raison les irréductibles syndicats de la presse. A la buvette, *en marge du dernier* congrès de son parti, où seul M. Scargill pouvait lui disputer la vedette, il refait le monde travailliste en rêvant de le débarrasser de l'extrême gauche dont il est, bien sûr, la « bête noire », au risque *de gêner ses amis de l'aile* droite.

Ce poids lourd touche-à-tout est aussi un spécialiste de la reprise des sociétés en difficulté. *C'est ainsi qu'il détient un quasi*-monopole dans l'imprimerie qui lui a ouvert les portes du *Mirror* (avec une demi-douzaine de titres annexes) et l'a fait entrer dans le club de Fleet Street, le quartier de la presse. Après des tentatives spectaculaires et déroutantes pour s'emparer du conservateur *Daily Express* et du libéral *Observer*, le rachat du *Mirror*, en juillet 1984, a été pour lui la conquête d'une tribune. Il faisait déjà du bruit en coulisse, mais maintenant on compte les jours où le patron du *Mirror ne fait pas parler de lui*.

La semaine dernière, encore un coup d'éclat : M. Maxwell, par un habile montage de capitaux, « sauve » Sinclair, une autre figure légendaire de l'Angleterre. Sir Clive Sinclair a fait la fierté de son *pays pour l'invention de la calculatrice* de poche et la création plus récente d'une industrie nationale de l'ordinateur domestique. Mais ce marché s'est soudain effondré et l'inventeur, qui a vraisemblablement surestimé ses dons en matière de gestion, s'est fourvoyé dans la construction d'une curieuse voiture électrique qui est un fiasco. Heureusement, l'indispensable *M. Maxwell était là !*

M. Maxwell aime la publicité et accepte avec une relative bonhomie *qu'elle puisse être fréquemment* mauvaise, voire méchante. Même s'il est plus discret et secret, M. Murdoch possède une envergure autrement plus vaste – de Sydney à Los Angeles – que celle de son rival. Mais M. Maxwell a, lui aussi, l'ambition de devenir un géant des média, en tout genre. On n'a donc pas fini de parler de lui.

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

LE CONSEIL EUROPÉEN DE MILAN

Avant la réunion des Dix

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand compte mettre l'accent sur la nécessité, pour le Vieux Continent, de coordonner beaucoup mieux qu'il ne l'a fait jusqu'à présent la recherche théorique et appliquée. *Il doit notamment proposer* à ses partenaires la création d'une université de l'Europe et d'une académie européenne des sciences et de la technologie, cependant que l'harmonisation des enseignements et des diplômes pourrait être étendue. Il insistera sur le fait que le défi à relever, pour les Européens, par rapport aux Américains et aux Japonais, n'est pas seulement économique en la matière, mais intellectuel, voire spirituel.

Une telle entreprise peut-elle se développer avec quelque chance de succès si elle n'est pas, également, *politique* ? On ne le pense pas du côté français. C'est bien pourquoi la soudaine modestie des ambitions institutionnelles affichées juste avant le sommet de Milan ne doit pas être prise pour un abandon de l'analyse présidentielle, selon laquelle l'Union européenne reste plus nécessaire que jamais. Un mémorandum, qui vient d'être élaboré à l'Elysée dans la perspective du conseil européen, énumère d'ailleurs ainsi, en guise de têtes de chapitres, les quatre champs d'action des mois à venir : « *Une Europe de la technologie à bâtir, une Europe des citoyens à hâter, une Europe économique et sociale à parfaire, et l'union européenne à fonder, comme première esquisse d'une entité politique majeure.* »

C'est en fait la multiplication des réserves, grecques et danoises sans doute, mais avant tout britanniques, avant et depuis la conclusion du comité Dooge institué l'an dernier, qui a conduit Paris à considérer que le processus devant permettre d'y parvenir serait certainement plus long et plus délicat qu'on ne l'avait tout d'abord estimé à l'Elysée, comme à Rome ou à Bonn. L'attitude de Londres, telle que l'a exprimée avec beaucoup d'habileté Sir Geoffrey Howe durant ces derniers mois, est jugée paradoxalement préoccupante par les « européistes » les plus fervents. Paradoxalement : le secrétaire au Foreign Office va répétant que la Grande-Bretagne souhaite avant tout — comme M. Delors : peut-on rêver parrainage plus indubitablement communautaire ? — la complète réalisation du marché intérieur. Et qu'elle est toute prête, en prime, sur d'autres questions pendantes, comme la technologie ou la réforme des institutions, à participer à une commission, de préférence nombreuse, qui se donnerait tout le temps nécessaire pour travailler utilement.

On redoute, à Paris, qu'il ne s'agisse en fait de renvoyer à plusieurs années les réformes espérées, avec un excellent motif (car la France n'est nullement hostile, elle non plus, à l'achèvement du marché intérieur, bien au contraire) et avec le concours involontaire d'une de ces « *commissions-enterrement* » dont parlait déjà Clemenceau. Mais d'autres partenaires de la Grande-Bretagne peuvent être tentés de se dire qu'après tout prendre Mme Thatcher et son ministre au mot pourrait permettre d'obtenir plus rapidement un progrès communautaire qui, pour ne pas s'exprimer en termes institutionnels, n'en serait pas moins une avancée décisive des Dix devenue Douze... La « main » des Britanniques, en la circonstance, n'est donc pas dépourvue d'atouts.

C'est pour en tenir compte que les Français, à la réflexion, ne comptent pas « monter au créneau » en faveur de la tenue immédiate d'une conférence intergouvernementale sur le sujet, dotée d'un mandat précis, contrairement aux Italiens, et contrairement à ce qu'espérait M. Maurice Faure. Paris estime en effet que certains membres de la Communauté risquent de ne pas souhaiter y prendre part dans l'immédiat, ce qui augurerait mal de l'« union » recherchée. Oui à la conférence, dit-on en substance à l'Elysée, mais seulement lorsqu'un accord aura pu être obtenu sur les points principaux.

Les projets de Bonn

Pour y parvenir, on va mettre l'accent, à Milan et dans les semaines qui suivront, sur le « *bilatéral multiple* » (plutôt que sur le « multilatéral » suggéré par les Britanniques), selon une formule assez parlante qui a cours ces jours-ci au Quai d'Orsay. Les Allemands de l'Ouest s'apprêtent, eux, à soumettre à leurs partenaires une formule moins solennelle qu'une conférence intergouvernementale, mais qui permettrait de déblayer largement le terrain avant le conseil européen suivant, convoqué début décembre *1985* à Luxembourg. Il s'agirait de constituer, avant le 15 juillet, un comité composé d'un représentant personnel de chaque chef d'Etat ou de gouvernement des Dix, auxquels se joindraient, en observateurs, ceux des premiers ministres espagnol et portugais, pour examiner concrètement un certain nombre de progrès que la coopération européenne pourrait accomplir rapidement dans différents domaines : normes et standards, planification, coopération interentreprises, libération des services, formation professionnelle, etc. Un premier point de leurs travaux devrait être fait à la mi-août.

Cette proposition de Bonn, encore secrète, mais qui devrait être formulée à Milan, sauf difficultés de dernière minute, ne répond évidemment pas entièrement aux préoccupations de ceux pour qui aucun progrès substantiel, au stade actuel de développement de la Communauté, ne peut être espéré sans passage à l'union européenne ; à commencer par la majorité du Parlement européen et son président, M. Pierre Pflimlin, qui sera présent à Milan *(lire d'autre part l'appel qu'il lance aux Dix)*. Mais elle aurait le mérite d'éviter que leur déception ne fût trop forte, et devrait recevoir l'accord de la France.

Celle-ci met aujourd'hui l'accent sur la nécessité d'améliorer les mécanismes institutionnels existants, *en attendant mieux. Soit en modifiant* un peu le traité de Rome, soit au moins en faisant prendre un certain nombre de décisions au conseil européen, de préférence avec la bénédiction du Parlement de Strasbourg. En particulier, selon le mémorandum de l'Elysée, on pourrait « *s'efforcer de recourir plus souvent* » au vote à la majorité, et inciter les récalcitrants à s'abstenir plutôt que d'émettre un vote négatif. Les abstentionnistes pourraient être, dans certains cas, dispensés de certaines obligations (en perdant, *il est vrai*, certains droits). On souhaiterait également, à Paris, que le conseil prît le titre de « conseil de l'union européenne », avant même que celle-ci ne voie ses contours juridiques précisés, et qu'il fût assisté d'un secrétariat général qui assurerait la continuité.

Quant à l'« Europe des citoyens », elle doit aussi faire l'objet, à Milan, d'un examen prospectif, sur la base du rapport présenté aux ministres des affaires étrangères des Dix à Luxembourg le 19 juin dernier par l'autre comité institué l'an dernier à Fontainebleau. Ce rapport énumère un certain nombre de mesures possibles pour développer la conscience européenne chez les populations concernées et faire davantage entrer la Communauté dans leur vie quotidienne (*le Monde* du 25 juin). La France compte particulièrement mettre l'accent sur le problème des langues et des échanges de jeunes. Il n'est pas exclu qu'elle préconise la création d'un office européen de la jeunesse, qui organiserait les échanges un peu à la manière de l'Office franco-allemand ou de l'Office franco-québécois.

Le conseil européen de Milan est le premier depuis longtemps qui ne soit pas dominé par la recherche impérieuse de la solution d'un problème technique immédiat, comme jadis la question budgétaire ou le démantèlement des montants compensatoires monétaires, et naguère *l'élargissement. Ce n'est pas une* raison pour en attendre des merveilles, dit-on en substance un peu partout, et notamment à Paris. D'autant moins, même, que l'on va toucher cette fois-ci, si peu que ce soit, à l'essentiel, que masquaient souvent jusqu'alors les batailles de chiffres : la nature même de l'Europe que l'on veut faire. Mais, à défaut d'en revenir avec une promesse d'union, M. Mitterrand compte bien ne pas quitter Milan les mains vides. Le tableau de la préparation du sommet que M. Dumas a dressé ce mercredi matin à ses collègues du gouvernement, lors du conseil des ministres, peut, malgré la modération de ses conclusions, lui donner quelques raisons de l'espérer.

BERNARD BRIGOULEIX.

POINT DE VUE

Ambition pour un sommet

par PIERRE PFLIMLIN (*)

CE conseil de Milan représente, pour le Parlement européen, à la fois un point d'aboutissement et un espoir. *C'est, en effet, au* développement d'un processus engagé par le Parlement — qui a adopté, le 14 février 1984, un projet de traité instituant l'union européenne — que devraient aboutir les conclusions du conseil européen. Celui-ci, réuni à Fontainebleau sous la présidence de la France, en juin 1984, s'était fixé une année pour déterminer les objectifs et les modalités d'une importante relance de la construction européenne.

Depuis quelques semaines, la volonté de certains hommes d'Etat d'aller de l'avant paraît moins assurée. Des pronostics pessimistes circulent dans les milieux dits informés. Or l'espoir placé dans le succès de Milan ne peut être maintenant déçu sans que soient gravement mises en cause la crédibilité du Conseil européen, et, bien au-delà, l'image que se font les peuples de l'idéal communautaire. La renonciation aux objectifs d'une union capable d'adapter les Communautés européennes aux exigences du monde actuel, en particulier aux défis technologiques et commerciaux de nos grands partenaires industrialisés, serait ressentie comme l'échec de l'Europe dans ses chances de demeurer un continent libre, respecté et prospère.

Dans son état actuel, la Communauté européenne est incapable d'affronter les problèmes majeurs de notre temps. Elle est *paralysée par une* extension abusive du prétendu compromis de Luxembourg de janvier 1966, qui exige l'unanimité toutes les fois qu'un « intérêt vital » est invoqué par un Etat membre. On nous dit qu'au sein du conseil des ministres ce veto n'a été exercé que onze fois jusqu'à présent. Mais, en fait, l'effet paralysant du veto s'exerce dans la plupart des cas avant même qu'une proposition soit soumise au conseil des ministres. La menace du veto est brandie au cours des réunions préparatoires de fonctionnaires et de diplomates. Le résultat est que 80 % des propositions de la Commission, revêtues d'un avis favorable du Parlement européen, ne font l'objet d'aucune décision. Des centaines de propositions dorment dans l'antichambre du conseil des ministres.

Après tant d'années révélatrices du pouvoir destructeur d'un système et d'une pratique décisionnelle inadaptée, *on ne pourrait comprendre* qu'à Milan la problématique institutionnelle soit escamotée au profit de la discussion de « projets concrets », tant dans le secteur des nouvelles technologies que dans celui de l'achèvement du Marché commun. C'est précisément parce que le Parlement européen attache à ces domaines qui touchent la vie quotidienne des citoyens de la Communauté une importance centrale qu'il se préoccupe de donner aux organes communautaires les moyens de décider et d'agir. Faisant sienne la proposition, présentée par le comité Dooge, d'une conférence intergouvernementale disposant d'un mandat précis en vue de rédiger un nouveau traité, l'Assemblée de Strasbourg estime que, sans réforme institutionnelle significative, la concrétisation des nouvelles politiques communes sera illusoire.

Elle veut mettre en garde certains Etats membres devant la dangereuse tentation de recourir à des formules d'Europe « à la carte », qui, en se multipliant, ne tarderaient pas à conduire la Communauté à la dislocation.

Peut-on d'ailleurs raisonnablement *envisager qu'à Milan* puisse naître une communauté technologique, qu'elle porte le nom d'Eurêka ou un autre, ou bien que des décisions *contraignantes concernant* l'achèvement du marché intérieur en 1992, comme le propose M. Delors, président de la Commission de Bruxelles, *soient prises sans que, dans le même* temps, le cadre institutionnel des Communautés fasse l'objet d'un processus de révision visant à le renforcer ?

Dotée d'institutions efficaces et légitimes, et de ressources propres suffisantes, l'union européenne est la seule chance des Européens dans l'immense effort qu'ils ont à fournir pour aborder le cap du vingt et unième siècle. Un rendez-vous manqué de Milan engagerait grandement la responsabilité de ceux qui auraient causé cet échec.

(*) Président du Parlement européen.

Les certitudes modestes d'Edward Teller

A soixante-dix-sept ans, Edward Teller s'est encore un peu plus tassé sur lui-même. Massif et bourru, le visage barré de sourcils broussailleux paraît assoupi quand le savant écoute, *aussi bien en français qu'en anglais* ou en allemand, les questions de ses interlocuteurs. Il prend son temps pour répondre, *mais, lorsqu'il est parti, on ne* peut plus l'arrêter. Bien abrité derrière les certitudes logiques et aussi la modestie apparente du physicien (*« je puis être complètement dans l'erreur, mais il se trouve que je crois que... »*), son esprit n'a rien perdu de sa verdeur ni de son mordant.

Soucieux de ne pas apparaître comme le « fauteur de guerre » qu'on a parfois décrit, il tient à rappeler qu'il a déconseillé l'emploi contre Hiroshima, en 1945, de la bombe à laquelle il avait travaillé (il souhaitait, au moins dans un premier temps, un tir de démonstration seulement) et que la bombe H dont il est le père, *tout comme l'initiative de défense stratégique*, dont il est aujourd'hui le plus ardent avocat, n'ont d'autre but que de maintenir la paix. Mais il reste féroce contre la presse américaine et, surtout, le *New York Times*, qu'il accuse d'avoir *« violé de manière flagrante les intérêts de sécurité des Etats-Unis »* (au Vietnam entre autres) ou encore d'avoir baptisé « guerre des étoiles » un projet qui ne vise à rien d'autre qu'à *« répondre »* au programme analogue poursuivi depuis longtemps par Moscou (d'où son désir de substituer au sigle anglais SDI celui de SDR pour *« réponse de défense stratégique »*).

Avocat de l'IDS

Invité à Paris par la Fondation du futur, que préside le député RPR Jacques Baumel, à l'occasion d'un colloque sur « l'IDS, l'Europe et la France », dont il a été la vedette, Edward Teller a présenté avec une grande conviction, mais aussi de manière parfois non orthodoxe, le *projet du président Reagan*. Selon lui, l'IDS doit se concentrer en priorité sur le développement de systèmes de défense basés à terre, de préférence aux systèmes spatiaux plus vulnérables et plus coûteux. Contrairement à certains autres avocats du programme, qui font valoir l'intérêt d'armements « propres » et non nucléaires, il estime que ces systèmes *de défense terminale peuvent* et doivent recourir à des explosions nucléaires de faible puissance pour détruire les engins ennemis.

C'est d'ailleurs l'un des domaines où, à son avis, la France pourrait se distinguer : dans la mesure où l'interception d'engins à moyenne ou courte portée lui paraît plus facile que celle des *missiles intercontinentaux*, l'Europe devrait se charger de cet aspect de sa défense, tout particulièrement la France qui a acquis une bonne maîtrise de la miniaturisation nucléaire.

C'est également à la France qu'il pense lorsqu'il affirme que l'Allemagne de l'Ouest, dont il est impensable politiquement qu'elle puisse disposer d'un droit d'emploi exclusif de l'arme atomique, devrait au moins avoir un droit de veto sur cet emploi (*« Personne ne peut s'insurger contre un droit allemand de ne pas tirer »*), ce qui permettrait d'associer davantage Bonn aux responsabilités par un sytème de double clef.

Edward Teller ne cache pas que l'IDS — et tout ce qu'elle implique — va se heurter à de formidables obstacles dus à l'hostilité soviétique, à la réserve des opinions publiques et des gouvernements européens, à la guérilla du Congrès et aussi aux perspectives d'alternance à la Maison Blanche. Mais c'est une raison de plus de mettre les bouchées doubles : *« Il faut faire le maximum en trois ans pour que l'idée s'impose au prochain président, même si celui-ci est moins bon que Reagan. »* C'est pour cela qu'il voudrait aussi mobiliser les alliés des Etats-Unis : contrairement à M. Weinberger, ministre américain de la défense, qui cherche surtout la coopération des firmes européennes, Edward Teller voudrait aussi celle des gouvernements. C'est évidemment une autre histoire...

MICHEL TATU.

Les quatre principaux groupes européens d'électronique favorables à Eurêka

Eurêka commence à intéresser très sérieusement les industriels. Après Matra et la firme norvégienne Norsk Data, qui ont noué en fin de semaine passée une coopération dans le domaine des ordinateurs vectoriels (*le Monde* du 22 juin), les quatre plus grands groupes européens de l'électronique viennent de publier une déclaration commune d'intention favorable à l'initiative lancée par M. Mitterrand il y a deux mois pour l'Europe des technologies.

Le néerlandais Philips, l'allemand Siemens, le français Thomson et le britannique General Electric (GEC) « *considèrent que le programme Eurêka doit mobiliser le potentiel de recherche européen sur un petit nombre de projets destinés à favoriser le développement d'équipements et de systèmes susceptibles de trouver des débouchés commerciaux et des applications à la fois civiles et militaires* ». Ils examineront les différents aspects de la coopération *envisagée et s'engageront « dans les six mois qui suivront une décision des gouvernements de lancer Eurêka »*.

Pour ces sociétés, les marchés de l'avenir dépendent de « *composants stratégiques* » où il faut faire porter l'effort et qui sont les microprocesseurs avancés (appelés Europrocesseurs), les circuits intégrés rapides et l'arséniure de gallium, les composants micro-ondes, les mémoires à haute densité, les écrans plats et les « *senseurs* » de toute nature.

A la veille du sommet de Milan, les *29* et *29* juin, le renfort apporté par ces « quatre grands » est de taille. Philips, Siemens, Thomson et GEC représentant dans l'électronique un chiffre d'affaires cumulé de près de 35 milliards de dollars, une part de 12 % du marché mondial de l'électronique militaire, de 9,6 % dans celui des composants et de plus de 14 % pour l'ensemble des biens de consommation (TV, hifi...).

Ces sociétés ne sont d'ailleurs *pas* les seules à s'intéresser à Eurêka. A Milan, M. Mitterrand devrait distribuer à ses collègues un Livre blanc sur le programme préparé à Paris par le CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancés), qui comprendra une liste des projets existant de collaboration interindustriels. Ce projets sont classés en une douzaine de thèmes qui vont des ordinateurs vectoriels aux semences, en passant par les pompes à insulines ou les lasers de puissance. Au total, ce sont des dizaines de sociétés européennes qui ont, d'ores et déjà, réagi et sont prêtes à participer.

Chiche ! Tel est en clair le message qu'elles délivrent aux gouvernements. Elles espèrent que ces derniers ne se contenteront pas d'intentions, mais sauront aller vite, tant l'Europe a pris du retard et tant les décisions sont urgentes. Chiche ! Mais à condition que les projets soient « *finalisés* » (débouchant sur des produits), que des financements soient disponibles (qu'il ne s'agisse pas de simple redéploiement de crédits déjà *affectés*) et *que* les structures d'organisation que devrait mettre en place la réunion de Milan, ne soient pas bureaucratiques.

Une *fois* les thèmes repérés, les industriels connus, la structure définie, reste l'argent. A Paris, on estime que « *pour démarrer rapidement* » il faudra s'appuyer sur des crédits publics. Bonn semble du même avis. Mais ensuite rien n'interdit aux banques de participer aux financements de ces projets, puisqu'ils doivent déboucher assez vite sur des rentrées commerciales. Les Britanniques et les Allemands sont, dit-on à Paris, très favorables à la participation des banques ou de tout autre argent privé, à l'Europe de la technologie.

Deux mois après son lancement par M. Mitterrand, Eurêka semble remporter un réel succès et, à vrai dire, inattendu. Comme si les industriels européens n'attendaient en leur for intérieur qu'une telle initiative, qu'un tel déclic. A Milan, il ne faudra pas les décevoir.

ÉRIC LE BOUCHER.

Accord des Dix sur l'aide aux pays méditerranéens

De notre correspondant

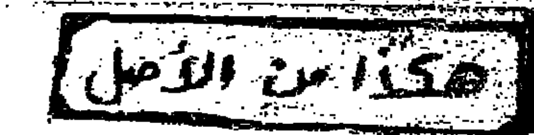
Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères de la CEE ont abouti, dans la nuit du 25 au 26 juin, à un accord définitif sur les aides communautaires à la Grèce et aux régions méditerranéennes de France et d'Italie pour faire face à l'impact de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

Le dernier conseil européen de Bruxelles (mars 1985) avait permis aux chefs d'Etat et de gouvernement de dégager, après des discussions laborieuses, un accord général sur les programmes intégrés méditerranéens (PIM). Le volume global des crédits avait été arrêté : 4,1 milliards d'ECU (28 milliards de francs) sous forme de subventions et *2,5 milliards d'ECU (17 milliards* de francs) de prêts au taux du marché pour les sept ans à venir, à quoi s'ajoutait la part de dons revenant à *la Grèce (2 milliards d'ECU, soit* 13,7 milliards de francs).

Mais d'autres difficultés subsistaient. La principale question concernait la répartition entre la France et l'Italie des subventions restantes (2,1 milliards d'ECU, soit 14,4 milliards de francs). Au terme d'un débat pénible, il a été convenu que la commission qui assurera la gestion des PIM « *visera une distribution équilibrée des ressources budgétaires* ». Interrogée sur la signification de cette formule, Mme Lalumière, secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, s'est refusée à évaluer la part qui reviendrait à la France.

L'aide communautaire, qui pourra couvrir pour une large gamme de secteurs (pêche, agriculture, agro-alimentaire, énergie, artisanat, industrie, travaux publics, services) jusqu'à 70 % du coût des projets, concernera cinq régions françaises : Languedoc-Roussillon, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et Midi-Pyrénées, à l'exception des agglomérations de Marseille, Bordeaux et Toulouse. Les départements de la Drôme et de l'Ardèche ont aussi été inscrits sur la *liste des bénéficiaires*.

MARCEL SCOTTO.



politique

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Mitterrand appelle les Français à se rassembler «autour de la modernisation du pays»

Le Parti communiste a voulu, à l'occasion du voyage du président de la République en Languedoc-Roussillon, faire apparaitre, dans cette vieille région de gauche, un rejet « populaire » dirigé contre M. Mitterrand lui-même. Cette politique de la provocation avait déjà été appliquée, au début du mois, à Ivry-sur-Seine. Elle a mobilisé les responsables du parti et de la CGT en Languedoc, pour tenter de montrer que la direction communiste n'est pas seule lorsqu'elle affirme, comme l'a fait M. Georges Marchais le mardi 25 juin, au cours de l'émission « Découvertes », sur Europe 1, que l'« *ennemi numéro un, c'est la politique actuellement mise en œuvre* » sous l'autorité du chef de l'Etat.

« *Si violences il y a, elles sont liées, d'une part, à la politique de crise et, d'autre part, au recours, par le gouvernement lui-même, à des mesures violentes à l'égard des travailleurs* », avait déclaré le secrétaire général du PCF, le même jour, au cours d'une conférence de presse, à propos de l'accueil fait à M. Mitterrand par les communistes, lundi, à Alès.

Le président de la République avait déjà esquissé sa réponse, mardi matin, à Sète, en dénonçant « *ceux qui, ayant été associés* » à la démarche de la gauche, « *se sont enfuis* », et en affirmant : « *C'est tromper les travailleurs, c'est les conduire, ainsi que leurs familles, au désespoir que de prétendre soutenir à perte des entreprises perdues. Il n'y a qu'un choix, celui que nous avons pris.* » (nos dernières éditions datées 26 juin). Les militants socialistes, qui s'étaient, eux aussi, mobilisés, ont applaudi à ce langage, notamment à Narbonne, où le maire, M. Hubert Mouly (opp.), irrité par la présence massive de ces militants dans sa ville, a fait un bras d'honneur à la foule avant l'arrivée du chef de l'Etat.

A Carcassonne, mardi après-midi, M. Mitterrand est allé au bout de son argumentation, en expliquant que la politique aujourd'hui dénoncée par le PCF est « *le fait des décisions prises en commun* » et que les communistes se sont dérobés lorsqu'il a fallu assumer ces choix devant « *le peuple de France* ».

Ainsi accusé de lâcheté, le PC a répondu, mardi, par la voix de M. Marchais, qui a déclaré que le chef de l'Etat « *perd son sang-froid* », et, mercredi, dans *l'Humanité*, dont le rédacteur en chef, M. Claude Cabanes, membre du comité central du PCF, affirme que « *non seulement le président de la République (...) a oublié le sens de l'Etat, mais il a menti* ».

Les communistes mettent en avant les critiques qu'ils avaient formulées, dès juin 1982, contre la politique gouvernementale, mais ils ne peuvent effacer le fait qu'ils n'ont quitté le gouvernement qu'en juillet 1984 et que, par conséquent, toutes les décisions prises jusqu'à cette date sont attribuables à l'ensemble des forces politiques qui étaient représentées au conseil des ministres (sans compter les votes des groupes à l'Assemblée nationale).

Le PC veut jouer le rôle d'une borne témoin du tournant pris par les socialistes depuis 1981. Il rend service, à ce titre, à l'opposition, et M. Valéry Giscard d'Estaing a pu, mercredi matin, sur Europe 1, réaffirmer que le discours actuel du président de la République signifie la reconnaissance par lui que « *le socialisme a échoué* ». « *C'est très important pour les Français de penser que celui qu'ils ont élu au nom du socialisme vient leur dire maintenant : je reconnais que le socialisme a échoué* », a déclaré M. Giscard d'Estaing. – P. J.

De notre envoyé spécial

Carcassonne. – Devant trois mille personnes rassemblées sur la place Carnot, M. Mitterrand a prononcé, le mardi 25 juin, en fin de journée, le dernier discours de sa visite officielle de deux jours dans la région Languedoc-Roussillon. Des militants de la CGT et du PC contenus au fond de la place, derrière les sympathisants socialistes, se sont efforcés de perturber cette réunion en couvrant les propos du chef de l'Etat à grand renfort de sifflets à roulette, de trompettes et de slogans tels que « *Cho-cho-cho, chômage ras-le-bol !* »

M. Mitterrand, qui avait dû forcer le ton, au risque de casser peu à peu sa voix, a choisi rapidement de répondre « *à ceux qui se sont associés au gouvernement d'union de la gauche et n'ont rien dit tout le temps où les décisions étaient prises* ». « *Ils n'ont pas rien dit*, a-t-il précisé aussitôt. *Ils ont parlé pour approuver.* »

Choisir le parti de l'Europe

Selon lui, « *la politique qui continue aujourd'hui est le fruit de décisions prises en commun. A cela près que les uns ont assumé leurs responsabilités jusqu'au bout et que les autres se sont enfuis dès qu'il s'est agi d'affronter le peuple de France pour dire nos raisons, notre vérité. Le parti du courage est finalement le service des travailleurs, ouvriers et paysans. On ne peut pas dire qu'on les sert lorsqu'on leur raconte tout et n'importe quoi plutôt que de s'attaquer à la modernisation de l'instrument qui seul sera en mesure de créer des entreprises et donc des emplois. On les trompe lorsque l'on dit que la lutte principale n'est pas celle qui doit nous conduire à vaincre l'inflation. C'est contre ce refus d'aborder avec courage l'avenir de la France que je me dresse et me dresserai partout, sans précaution* ».

Le chef de l'Etat a consacré la première partie de son discours à l'élargissement de la Communauté et à la construction de l'Europe. De l'élargissement, il revendique l'« *entière responsabilité* ». « *Je n'ai pas agi comme ceux qui, avant moi, ont dit que c'était nécessaire et qui ont reculé devant l'obstacle, car ils avaient peur de perdre quelques suffrages* », a-t-il dit.

M. Mitterrand a longuement développé les garanties et mesures transitoires obtenues pour l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. « *Nous avons créé les conditions de la loyauté avec l'Espagne et le Portugal* », a-t-il dit. « *Il y en a qui ont des doutes, qui ne croient pas en la France car ils ne croient pas en eux-mêmes*, a-t-il ajouté. *Il en est qui manquent à leur devoir élémentaire, s'acharnent à retarder l'heure du renouveau. Ceux-là, je ne demande pas qu'on les rejette. Je demande qu'on ne les écoute pas. Je demande que lorsque le peuple aura à s'affirmer par le suffrage universel, vous sachiez vous rassembler pour donner au pouvoir politique les moyens renouvelés de gagner la bataille de l'économie.* » Il a appelé les Français à « *se rassembler autour de la modernisation du pays, autour d'une politique de courage, autour de l'esprit d'invention et de création et de la défense de notre place au sein de l'Europe* ».

Son action est seule susceptible, selon lui, de donner à l'Europe, « *au-delà de son unité économique naissante, l'unité technologique que nous allons bâtir à Milan, l'unité politique indispensable qui grandira chacun de nos peuples et permettra à ce continent d'affronter la concurrence internationale, sur le plan du pouvoir politique, de la défence et de la sécurité, et sur le plan de nos intérêts les plus légitimes* ». Cette action, a-t-il dit, consiste à « *choisir le parti de l'Europe* ».

L'orgueil de ce qui a été accompli

Le président de la République a consacré la seconde partie de son discours à la manière dont il conçoit la période politique qui s'ouvre jusqu'aux élections législatives et au-delà. Il l'aborde « *avec la volonté de s'adresser aux Français, de les faire juges* ». « *Oui*, a-t-il dit, *j'ai l'orgueil de ce qui a été accompli depuis quatre ans. Je m'en réclame. Je ne mets rien derrière mon dos. Je ne cache rien. C'est à visage découvert que ceux qui croient dans les mêmes vérités doivent désormais porter l'explication. Ils communiqueront leurs convictions. Nous avons voulu servir le pays et son peuple. Et nous avons le sentiment d'avoir réalisé plus encore que ne l'avait fait la grande époque du Front populaire.* »

Après avoir évoqué la situation dans laquelle la gauche avait trouvé certaines grandes industries traditionnelles – sidérurgie et textile notamment, – le chef de l'Etat a affirmé : « *Ceux qui souffrent de la misère savent bien que ceux qui sont capables de les défendre sont les forces de progrès.* » Il a souligné que la richesse en France n'est « *pas assez justement répartie* ».

Il s'est efforcé de rassurer les Français sur la relation entre le progrès technique et le chômage : « *Regardez les pays les plus avancés* (Japon, Etats-Unis, Corée, Taïwan), *ce sont ceux qui sont à la tête du progrès et qui ont fait reculer le chômage, ou ne l'ont pas connu. La route nous est tracée. Il ne faut pas avoir peur. Tant que nous n'aurons pas réuni les moyens économiques – victoire sur l'inflation, commerce extérieur, instrument industriel rénové, agriculture conquérante, filles et garçons formés aux métiers qu'ils feront, – les souffrances n'auront pas cessé.* » Il a réaffirmé qu'un gouvernement « *qui représente les forces populaires* » doit « *compenser le manque à gagner par la solidarité nationale* ».

Ne rejeter personne

M. Mitterrand s'est ensuite adressé à ceux qui ne le « *suivent pas* », à ceux qui le « *combattent* ». « *Ils se tromperaient beaucoup*, a-t-il dit, *s'ils croyaient que nous sommes leurs ennemis. Moi je vois davantage ce qui nous oppose politiquement comme ce qui oppose de belles équipes sportives. Ça y va avec énergie (...). Quelquefois même on se demande comment ça va tourner. Et puis on se retrouve après. On se tape sur l'épaule. On se serre la main. On dit : « Mon vieux, excuse-moi, je t'ai peut-être fait un peu mal, mais je suis comme toi. » Soyons sport.*

» *Je voudrais, au plan politique, qu'il y ait davantage de cet esprit sportif et que lorsque le suffrage universel s'est exprimé on remise davantage les mauvaises humeurs, les rancunes, que l'on cesse de se réfugier dans le refus de la légitimité du suffrage universel dont je suis porteur, que j'incarne, dont je suis le garant, pour que les institutions soient strictement respectées quelle que soit la décision des citoyens. A ceux-là qui se croient nos ennemis parce qu'ils nous croient leurs ennemis je dis : Comme vous vous trompez ! Il ne faut rejeter personne. Il faut savoir dominer le combat de la démocratie. Le président de la République est là pour servir les Français – l'opposition comme la majorité. A tous je dis que je ne refuse à personne la main que je leur tends.* »

M. Mitterrand a souligné qu'il reste « *fidèle* » à ses convictions. « *Je n'ai pas seulement rêvé d'une société plus juste, plus généreuse, plus fraternelle (...). Je n'ai pas simplement imaginé un irréel avenir. J'ai adhéré profondément à l'explication de la société qui permettrait à tous de vivre mieux dans l'égalité des chances et des moyens (...). C'est ça la République. Je ne l'ai pas simplement rêvée cette société. J'ai mis toutes mes forces dans l'action (...). Chaque jour j'entends des critiques insensées. Cela ne me fera pas changer de route.* »

« Je crois en vous ! »

« *J'ai défendu naguère une conception de la société, le socialisme démocratique*, a-t-il ajouté. *J'y reste fidèle. Mais mon devoir est désormais de prendre en compte les autres, toutes les nuances des foires populaires, tous les groupes socio-économiques, professionnels de l'opposition d'aujourd'hui.*

» *Je sens la charge de l'histoire, d'une grande histoire* », a-t-il dit avant d'évoquer un souvenir personnel, celui des feux de la Saint-Jean, auxquels il participait chaque 24 juin dans sa jeunesse. « *Ce soir-là on avait le cœur épanoui. On ne demandait pas aux autres ce qu'ils pensaient, comment ils avaient voté. On se sentait à l'aise entre nous. Rien ne me fera changer de cette voie. Jusqu'à mon dernier souffle, je dirai que la France, pour moi, c'est cela. Si je suis décidé à mener le combat dont j'ai été chargé pour la France mais aussi pour un certain nombre de conquêtes de libertés et de justice, je n'en appelle pas moins toutes et tous à s'associer à l'entreprise.* » M. Mitterrand a terminé son discours en lançant à son auditoire : « *Je crois en vous !* »

J.-Y. L.

ET TES PROMESSES D'UNION MARCHAIS !

PLANTU

L'arbitre équilibriste

On ne juge pas une partie à la mi-temps : M. Mitterrand l'a dit souvent, naguère. Maintenant que la saison du championnat législatif s'achève, le chef de l'État recommande qu'à l'heure du verdict on soit « sport ». Sage précaution qui, généralement, hante les esprits de l'arbitre et de ceux qui se savent perdants. Tout à la victoire qu'ils supputent, les gagnants supposés, malheureusement, n'en ont cure.

C'est là toute la difficulté qu'affronte celui qui, « premier responsable » de la politique qui sera jugée par les Français aux élections législatives de 1986, défend une qualité de jeu, un bilan qu'il juge meilleur – pour parler comme M. Georges Marchais avant l'été 1984 – que celui du Front populaire. M. Mitterrand, président de la République, souhaite que les vainqueurs – si la droite l'emporte comme on s'y attend – respectent les règles du jeu institutionnel et lui permettent d'arbitrer les prolongations.

Il prépare ainsi l'opinion à l'idée de la « cohabitation » après 1986. Bien que le chef de l'État, tout au long de son voyage dans le Languedoc-Roussillon – et singulièrement à Carcassonne, dernière étape de sa visite – n'ait jamais prononcé ce terme maudit, son propos paraît indiquer qu'il s'est installé dans cette perspective. « *Je voudrais*, a-t-il dit, *que, lorsque le suffrage universel s'est exprimé, on remise davantage les mauvaises humeurs, les rancunes, que l'on cesse de se réfugier dans le refus de la légitimité du suffrage universel dont je suis porteur (...), dont je suis garant, pour que les institutions soient strictement respectées quelle que soit la décision des citoyens.* »

D'allocutions en discours publics, M. Mitterrand a été beaucoup plus sévère envers la direction du Parti communiste – de ceux qui « *se sont enfuis* » à l'été 1984 – qu'envers une opposition qui lui a réservé, globalement, un accueil courtois et modéré pendant que la CGT donnait de la voix – « *Mitterrand, trahison* », – et parfois, du poing. « *Comme vous vous trompez !* », a-t-il lancé à ceux qui le combattent, « *qui se croient nos ennemis parce qu'ils nous croient leurs ennemis* ».

Une action commune

S'il leur « *tend la main* », c'est que la France est, au fond, plus unie qu'il n'y paraît. Du moins le pense-t-il. Dès lors, si on l'en croit, il y aurait moyen de se mettre d'accord sur les objectifs d'une action commune : modernisation de l'appareil productif français, solidarité envers ceux qui sont frappés par la crise, construction d'une Europe forte aux plans économique, technologique, politique et de la défense.

A ce programme ambitieux mais libre de toute idéologie, une large partie des Français pourrait, selon lui, adhérer. M. Mitterrand a « *besoin de tout le monde* ».

C'est pourquoi il explique obstinément aux militants socialistes mobilisés sur son passage qu'il reste « *fidèle* » à ce « *socialisme démocratique* » qu'il a « *défendu naguère* » en tant que « *citoyen* ». Mais il est de son devoir « *de prendre en compte les autres, toutes les nuances des forces populaires, tous les groupes sociaux, économiques, professionnels, de l'opposition d'aujourd'hui* ».

Peut-être les militants socialistes y trouvent-ils leur compte. Les communistes et la CGT, en tout cas, ne paraissent pas comblés : à Carcassonne, après avoir clamé plus fort que les haut-parleurs, un « *ras le bol* » déjà ancien du chômage, ils ont quitté la place, au beau milieu des appels présidentiels au rassemblement, comme s'ils avaient un train à prendre d'urgence. « *Les autres* », ceux qui se croient « *ennemis* » et ne le sont pas, n'étaient pas là. M. Mitterrand devra encore les convaincre que « *l'explication de la société qui permettrait à tous de vivre mieux dans l'égalité des chances et des moyens* » – explication à la quelle il a « *profondément adhéré* » – ce n'est, au bout du compte, que « *la République* ».

M. Mitterrand tient ainsi les deux bouts de la campagne des élections législatives que MM. Lionel Jospin et Laurent Fabius ne parviennent pas à nouer. Il en appelle aux « *forces populaires* » et, dans le même temps, au rassemblement républicain. Il tente de ramener à lui une gauche défaillante, et de convaincre au-delà de cette gauche : difficile exercice d'équilibriste. Il mène de front ses deux missions historiques : l'ancrage en France d'une force socialiste, et la démonstration que cette force est apte à gouverner. Mais on aperçoit vite la contradiction. Les uns diront : quel dommage que sa fonction lui interdise de mener, avec la vigueur qu'il faudrait, la bataille électorale. Les autres diront : quel dommage qu'il soit socialiste.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Marchais : le chef de l'État perd son sang-froid

M. Georges Marchais, invité du journal d'Europe 1, le mardi 25 juin en début de soirée, a répondu aux déclarations de M. François Mitterrand à Carcassonne. « *Je crois que le président de la République perd son sang-froid, y compris dans l'argumentation*, a dit le secrétaire général du PCF. *Puisque le président prétend que les communistes ont approuvé sa politique industrielle et l'ensemble de sa politique, je demande que l'on publie les documents du conseil des ministres sur ces questions, et, si le président de la République ne le fait pas, je demande à mes camarades de parti qu'ils montrent partout ce que nous avons écrit dans* l'Humanité *depuis le mois de juin 1982.* »

M. Marchais a ajouté : « *Quand Pierre Mauroy s'est engagé dans la politique de rigueur, nous l'avons caractérisée comme une politique d'austérité, qui ne pourrait que conduire le pays dans la crise, dans l'approfondissement de la crise. Par conséquent, nous n'avons pas approuvé cette politique-là, nous l'avons toujours critiquée. Nous avons approuvé la première année, où une série de mesures sociales avaient été prises. Nous avions approuvé les nationalisations, mais maintenant on dénationalise !*

» *Nous avions approuvé les droits nouveaux pour les travailleurs. Maintenant, on envoie les CRS contre les travailleurs qui luttent pour défendre leur emploi. Nous avions approuvé la décentralisation, mais elle ne peut être mise en œuvre parce que les communes, les collectivités, n'ont pas les moyens financiers de le faire. A partir du moment où le gouvernement s'est engagé dans une autre voie, le PCF, avec l'honnêteté qui le caractérise, a dit ce qu'il pensait. Il a exprimé son désaccord et il a dit qu'il fallait faire autre chose.* »

Le secrétaire général a encore déclaré que le Parti communiste « *n'a pas l'habitude de s'enfuir* » et que, « *de ce point de vue, on pourrait examiner l'histoire du Parti socialiste et l'histoire du Parti communiste* ».

PRÉCISION. – Le coût du projet de Centre national d'art contemporain, évoqué dans l'article de Patrick Jarreau, « Nîmes, un laboratoire du libéralisme » (*le Monde* daté 25 juin), est de 200 millions de francs (20 milliards d'*anciens* francs).

● *Les présidents de conseils généraux RPR : la décentralisation est au milieu du gué.* – Les vingt-quatre présidents de conseils généraux RPR réunis sous la présidence de M. Barnier (Savoie) estiment que « *la décentralisation est au milieu du gué. Bien qu'irréversible, elle n'a pas encore produit d'effets décisifs faute d'avoir été conduite dans la clarté et la continuité* ». Ils protestent contre le refus du gouvernement d'accorder aux régions les moyens financiers et en personnel nécessaires.

● *M. Chirac et la décentralisation des DOM.* – M. Jacques Chirac, inaugurant la Maison des Antilles-Guyane-Réunion de Paris, a déclaré qu'il fallait « *combattre avec la plus grande vigueur toutes les manifestations du racisme, qu'elles proviennent soit des conséquences de la crise économique, soit d'idéologies perverses* ». Le président du RPR a affirmé qu'en cas de changement de majorité « *les départements et territoires d'outre-mer seront maintenus dans la France sans aucune espèce d'ambiguïté, de détours intellectuels ou de faux-semblants mais avec une réelle et large décentralisation* ».

Selon la SOFRES

LE GOUVERNEMENT PLUS SÉVÈREMENT JUGÉ QUE LES MINISTRES

Le gouvernement n'explique pas bien sa politique selon 65 % des Français, dans un sondage de la SOFRES réalisé du 7 au 11 juin auprès d'un échantillon de mille personnes publié par un groupe de journaux de province. Pour 61 % des personnes interrogées le gouvernement agit au jour le jour, pour 53 % il n'est « pas très compétent ». Selon 42 % des réponses le gouvernement représente un peu plus du tiers du pays et 58 % estiment qu'il incarne une minorité : 33 % pensent que le gouvernement Fabius représente « à peu près la moitié des Français ».

En revanche, les personnes interrogées ont plutôt une image positive des ministres pris individuellement notamment par M. Jack Lang (58 %), Chevènement (50 %), Mme Roudy (47 %), M. Hernu (46 %), Mme Dufoy (43 %). Mais leur opinion est plutôt négative pour MM. Defferre (53 %), Badinter et Delebarre (44 %), Bérégovoy (39 %), Mme Cresson (36 %) et Pierre Joxe (31 %). Ceux pour lesquels les « sans opinion » sont les plus nombreux sont MM. Curien (63 %) et Nallet (62 %).

La démocratie déréglée

par OLIVIER DUHAMEL (*)

Depuis vingt ans, à l'approche de chaque élection législative, nous nous interrogeons sur les bonnes règles de l'alternance. Si l'opposition gagne, le président devra-t-il se soumettre ou se démettre ? S'il reste, qui devra-t-il appeler à Matignon. Un dirigeant de la nouvelle majorité devrait-il accepter ou refuser de devenir premier ministre ? Comment composer le gouvernement ? Quel pouvoir laisser au président ? Comment se passeront les conseils des ministres ? Qui représentera la France dans les sommets européens ou internationaux ? Et combien de temps tout cela peut-il durer ? Autant de questions qui ne manquent pas d'intérêt, mais tendent cependant à transformer la réflexion sur les choix politiques fondamentaux en jeu de l'oie constitutionnel. La Ve République approche de la trentaine, presque tous se félicitent que la France soit enfin pourvue d'une démocratie stable, légitime, incontestée, mais nous ne sommes toujours pas d'accord sur l'attribution du pouvoir...

Comment, sans une révision constitutionnelle, quel délai sépare deux élections nationales ?

Le temps haché

Personne ne répondra, parce que la réponse est trop compliquée. Le rythme électoral théorique varie, dans la Ve République, de un à cinq ans, suivant un cycle de trente-cinq ans (1). C'est-à-dire que si chaque pouvoir accomplit son mandat jusqu'à son terme, le pouvoir est conféré pour cinq ans, puis pour deux ans, puis trois, puis quatre, puis un ; puis cinq ans à nouveau, mais cette fois-ci suivis d'un an, puis quatre, puis trois, puis deux, puis cinq, avant que le cycle ne recommence pour trente-cinq ans : 5,2,3,4,1,5,1,4,3,2,5. Illustrons ces rythmes avec un tableau (ci-dessous), construit à partir de la situation actuelle, puisque l'alternance totale de 1981 a remis les pendules à zéro.

proclamer par deux fois et à deux niveaux leur désir de changement. Pour les gouvernants, qu'elle place dans une insécurité qui n'encourage pas forcément l'audace ni la constance politiques. Pour la clarté démocratique, qu'elle altère avec ces rythmes biscornus et les querelles institutionnelles qui en découlent.

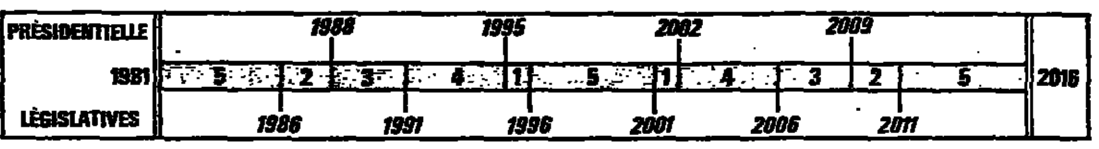
La Ve République s'est ainsi arrêtée en route sur le chemin de la modernité constitutionnelle. Comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la République fédérale d'Allemagne, elle nous offre une démocratie majoritaire, complétée par un Etat de droit sophistiqué. Mais, comme dans le parlementarisme italien ou le semi-présidentialisme portugais, elle attribue le pouvoir pour des périodes incertaines à des autorités variables. C'est en s'attaquant à ce problème, et non à ses effets secondaires, que l'on parachèvera la modernisation institutionnelle de la France.

dats serait rompue. Certains songent alors à l'instauration d'un vrai régime présidentiel : suppression de la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée, du droit de dissolution, de la fonction de premier ministre. La révision constitutionnelle devient considérable, et augmente le nombre des objections, d'autant qu'il faudrait y ajouter la création d'une vice-présidence pour l'hypothèse d'un décès présidentiel. Un alignement aussi total sur le régime américain ne serait pas sans inconvénients dans un pays centralisé et divisé comme la France.

On peut lui préférer notre dyarchie qui, si inégalitaire soit-elle, répartit le pouvoir suprême entre président et premier ministre, limitant d'autant le pouvoir du monarque. Rien n'interdit de maintenir la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée et le droit de dissolution, utiles en France. Et pour assurer la permanence de la démocratie quinquennale, il suffirait de coupler dissolution et démission présidentielle. Les deux pouvoirs, élus en même temps et pour la même durée, seraient encore plus incités à agir de concert puisque le renvoi de l'un impliquerait le renvoi de l'autre. Quant au cas où le président décéderait en cours de mandat, l'Assemblée s'en trouverait ipso facto dissoute pour maintenir la simultanéité des élections. Bref, le plus souvent, les pouvoirs, présidentiel et législatif, seraient renouvelés tous les cinq ans ; en cas d'accident, tout le monde retournerait devant les électeurs.

Avec les quinquennats simultanés et le couplage dissolution-démission, la Ve République conserverait l'originalité de son régime, mi-parlementaire et mi-présidentiel. Mais elle se déferait de ses inconvénients actuels, qui tendent à ne laisser aux citoyens que le triste choix entre le renouvellement permanent du parti au pouvoir et la crise institutionnelle. Elire ensemble députés et président, ce serait désigner une seule majorité, parlementaire et présidentielle. Notre démocratie bénéficierait enfin d'un rythme régulier et accepté, obligeant les prétendants au pouvoir à se disputer un peu moins sur les modalités de sa conquête pour débattre un peu plus sur l'usage qu'ils nous proposent d'en faire.

LE CYCLE THÉORIQUE DES ÉLECTIONS DANS LA Ve RÉPUBLIQUE



Cette fragilité du système français a une cause, elle-même fruit d'un curieux hasard. La difficulté vient de ce que le contrôle du gouvernement de la France repose sur deux élections, présidentielle et législative, là ou les grandes démocraties occidentales n'en connaissent qu'une, et que, de surcroît, ces deux élections sont dissociées.

De cette dissociation entre mandat présidentiel et législature découle l'instabilié électorale de la France. Si vous demandez à un Américain pour combien de temps les gouvernés attribuent le pouvoir aux États-Unis, il n'aura pas de mal à répondre « quatre ans ». Le Britannique ou l'Allemand n'hésiteront guère pour dire « cinq ans », les spécialistes ajoutant que la dissolution réduit parfois le délai. Mais posez la question à un Français, même expert en matière politique : quelle durée la Constitution française prévoit-elle entre deux élections générales ? Précisez bien l'interrogation : quel est le rythme électoral théorique en France ? Autrement dit, à supposer qu'il n'y ait ni démission ou décès du président, ni dissolution de l'Assemblée, quel délai sépare deux élections nationales ?

On le voit, il faudra, sauf accident, attendre 1996 pour que le pouvoir bénéficie à nouveau de cinq années pour agir, et 2016 avant de retrouver la simultanéité des élections, et le début d'un nouveau cycle. Entre-temps, le pouvoir aura été accordé pour des durées variables, et à quatre reprises pour seulement un ou deux ans.

Les défenseurs du statu quo objecteront qu'il s'agit là de délais théoriques. Mais la dissolution ou la démission présidentielle ne font que raccourcir le temps donné pour gouverner, le hachant tout autant, et le rendant un peu plus imprévisible. De 1958 à 1981, des élections générales ont eu lieu, en moyenne, tous les deux ans et demi. Si le système a fonctionné, c'est principalement parce qu'il ne connaissait pas l'alternance. Mais si l'on pense qu'il est souhaitable de changer relativement régulièrement la coalition au pouvoir, ou tout simplement si les électeurs français manifestaient un goût prononcé pour l'alternance, on admettra que la Constitution complique singulièrement les choses. Pour les gouvernés, qu'elle oblige à

Une telle réforme n'est cependant pas facile à mettre en œuvre. Certes, une large majorité des Français est favorable au raccourcissement du mandat présidentiel à cinq ans, et il existe même une majorité potentielle en ce sens dans la classe politique. Mais les esprits sont moins convaincus de la nécessité d'élire en même temps le président et les députés. Les gaullistes intégristes y voient une atteinte à l'esprit gaullien des institutions, selon lequel le chef de l'Etat est censé s'élever bien au-dessus de la mêlée majoritaire. Les communistes y sont farouchement hostiles, la simultanéité des élections accroissant leur marginalisation.

Concordance

Et, au-delà de ces difficultés politiques, la réforme en exige d'autres, faute de quoi la démocratie quinquennale ne durerait guère : à la première dissolution de l'Assemblée, ou à la première disparition d'un président, la concomitance des man-

(*) Professeur à l'université Paris-X-Nanterre, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) La découverte de cette « règle non écrite de la Ve République » revient à Jean-Luc Parodi (*Revue politique et parlementaire*, mai 1981).

M. Jean-Charles Lignel quitte le Parti radical

Huit mois après avoir adhéré à la fédération du Rhône du Parti radical et en avoir, dans la foulée, pris la présidence, M. Jean-Charles Lignel a décidé de quitter ce parti. Le PDG du *Progrès de Lyon* a annoncé sa décision, mardi 25 juin dans un éditorial publié à la une de son journal sous le titre « le Parti radical est-il encore républicain ? ». La démission de M. Lignel, dont l'ambition affichée est de devenir maire de Lyon, est intervenue le matin même de l'assemblée générale de la fédération du Rhône, qui, selon toute vraisemblable, l'aurait mis en minorité. M. Jean Pesson, quarante-huit ans, responsable d'une importante agence de publicité lyonnaise, a été élu, à l'unanimité moins une abstention à la présidence de la fédération, qui a d'autre part transmis « à l'unanimité » le nom de M. Robert Batailly, maire du huitième arrondissement de Lyon, aux instances nationales pour l'investiture sur une liste UDF aux prochaines élections législatives.

EN BREF

● *M. Labbé (RPR) : M. Mitterrand trompe tout le monde.* – M. Claude Labbé, président du groupe RPR, estime qu'avec « *la querelle entre M. Fabius et M. Jospin* », « *le Parti socialiste vient de démontrer qu'il ne respecte en rien les principes institutionnels qu'il invoque pourtant quand ils servent à maintenir au pouvoir une majorité largement désavouée et un président déstabilisé. Le PS entend, ainsi qu'il l'a montré à diverses occasions, subordonner les décisions d'Etat aux décisions du Parti. M. Jospin se trompe de République, M. Fabius se trompe de parti, M. Mitterrand trompe tout le monde.* »

● *M. Jean-Claude Gaudin : la querelle Jospin-Fabius est une opération publicitaire.* – « *Il ne faut pas se laisser abuser par un véritable numéro de fausse querelle qui cache une vraie manœuvre, un petit peu de chicane et une grosse part de comédie* », a déclaré mardi 25 juin M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, à propos du débat entre le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste. Pour M. Gaudin, la part de la « *chicane* » tient aux difficultés dans la constitution des listes électorales, « *mais nous avons tous les mêmes* », a-t-il reconnu ; pour lui, il y a « *comédie* », car il pense qu'il y a « *un accord complet entre MM. Fabius et Jospin sur la stratégie ; ils se sont partagé les rôles afin de ratisser plus large* ».

● *M. Noir (RPR) demande un débat sur les transferts d'entreprises au secteur privé.* – M. Michel Noir, député RPR du Rhône, demande dans une lettre au premier ministre, « *d'engager dès le mois de juillet le débat parlementaire sur le projet de loi relatif aux transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé, projet déposé depuis octobre 1982* ». M. Noir estime que faute d'adoption de ce projet dit de « *respiration* » du secteur public, il ne restera d'autre issue que d'attaquer pour illégalité devant le Conseil d'Etat toutes les décisions des groupes nationalisés de céder le contrôle d'une filiale ou d'un département ou encore d'émettre des titres participatifs. Le député du Rhône estime dans sa lettre : « *Sans contester le besoin qu'ont ces groupes de respirer ou de collecter des capitaux permanents, je suis bien obligé de constater que ces opérations, soit sont faites dans l'illégalité, soit conduisent à renier le principe de la nationalisation de 100 % du capital. Vous ne pouvez pas laisser aliéner le patrimoine public par des décisions prises dans le secret des bureaux.* »

● *M. Le Pen, l'impôt sur le revenu, les dénationalisations.* – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'est prononcé, mardi 25 juin à Paris, lors d'un dîner-débat, pour « *une suppression en cinq ans de l'impôt sur le revenu et une dénationalisation, d'un seul coup, du secteur public* ». M. Le Pen, qui souhaite l'instauration d'un « *capitalisme populaire* », préconise également « *la suppression du contrôle des changes et des prix, la concurrence et la libération de la radio et de la télévision* ». Selon M. Le Pen, « *il faut (...) autoriser les licenciements de façon à adapter les effectifs à la situation des entreprises et à permettre des capacités d'embauche au moment où la grande espérance nouvelle arrivera* ».

AU SÉNAT

L'opposition a voulu « prendre date » sur la réforme électorale

La demande visant à soumettre à référendum le projet de loi instituant la proportionnelle pour l'élection des députés, formulée par l'opposition, majoritaire au Sénat (*le Monde* du 21 juin), a été repoussée par l'Assemblée nationale le 20 juin. Le Sénat a examiné une ultime fois, mardi 25 juin, le projet de loi simple définissant le nouveau système électoral et le projet de loi organique augmentant le nombre des députés. Comme en première lecture (*le Monde* du 1er juin), elle a adopté la question préalable par 208 voix contre 93, rejetant ainsi les textes, sans en examiner les articles.

Pour M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, dont il était le rapporteur pour le projet de loi simple, la majorité sénatoriale n'a fait, sur les textes gouvernementaux de réforme électorale, qu'user de son « *droit* » et de son « *devoir* » d'opposition. Distinguant les lois « *techniques* » pour lesquelles le droit d'amendement du Sénat a pu s'exercer, de celles posant une question de principe sur lesquelles le compromis n'était « *ni possible ni souhaitable* », il a expliqué que la majorité du Sénat a entendu « *prendre date* » en refusant ce qui lui était proposé et en indiquant ce qui lui paraissait souhaitable.

D'autre part, le Sénat a examiné, mardi 25 juin, les textes suivants :

● ÉCONOMIE SOCIALE

Le projet de loi relatif à certaines activités d'économie sociale (*le Monde* du 6 juin), dont l'examen avait commencé la veille, a été adopté, après avoir été modifié, par la majorité sénatoriale et le groupe communiste, les socialistes s'abstenant. Sur proposition de M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des lois, saisie pour avis, et de Mme Monique Midy (PC, Hauts-de-Seine), à laquelle ne s'est pas opposé le rapporteur de la commission des affaires économiques, saisie au fond, M. Paul Masson (RPR, Loiret), le Sénat a supprimé les dispositions introduites à l'Assemblée nationale d'autoriser les associés non employés à détenir plus de 50 % du capital dans une SCOP (société coopérative ouvrière de production) et à leur reconnaître un nombre de voix proportionnel au capital qu'ils détiennent dans la limite de 50 % du nombre total des voix. Il a préféré s'en tenir à la législation actuelle plutôt que de risquer un afflux de capitaux privés dans les SCOP et de remettre en cause le principe du mouvement coopératif : « *Un homme égale une voix.* »

● MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIC

Le Sénat, qui en première lecture avait refusé totalement la maîtrise d'ouvrage, s'est contenté en seconde lecture de la limiter, bien que le groupe RPR y soit resté hostile. Après avoir rétabli l'essentiel des dispositions votées lors du premier examen (*le Monde* du 23 mai), le Sénat a rejeté celles introduites à l'Assemblée nationale à la demande de M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et qui modifient la loi de 1977 sur l'exercice de la profession d'architecte et portent sur l'enseignement de l'architecture (*le Monde* du 13 juin).

Ainsi modifié, l'ensemble du texte a été voté par une partie de la majorité sénatoriale, le RPR et le PC s'abstenant et les socialistes votant contre.

● EURL et EARL

La « *panoplie juridique* » offerte aux exploitants agricoles, selon la formule de M. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne), rapporteur de la commission des lois, s'est enrichie d'une nouvelle forme de société civile à responsabilité limitée : l'EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée). L'initiative prise par le Sénat de l'instituer (*le Monde* du 25 mai) avait été approuvée par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 20 juin). En seconde lecture, le Sénat n'a pas remis en cause le dispositif juridique décidé par les députés. Toutefois il a supprimé la limitation de l'EARL aux seules personnes physiques.

Pour l'EURL (entreprise unipersonnelle à respnsabilité limitée), le Sénat a rétabli la possibilité faite à une personne physique d'être associé unique de plus d'une seule société unipersonnelle.

A. Ch.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le groupe socialiste manifeste son mécontentement devant les méthodes du gouvernement

Les relations commencent à se détériorer entre le gouvernement et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Depuis l'arrivée de M. Laurent Fabius à l'hôtel Matignon, les rapports entre l'exécutif et ses amis du législatif étaient bons et n'avaient pas connu la tension qui régnait parfois entre M. Pierre Mauroy et M. Pierre Joxe, alors président du groupe des députés du PS.

Le conflit entre le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste n'est pour rien dans cette nouvelle situation. C'est la stratégie choisie par M. Fabius pour la présente session parlementaire qui est à l'origine des difficultés. Avoir privilégié, au début de la session, le vote de la réforme électorale et du statut provisoire de la Nouvelle-Calédonie entraîne, maintenant, une certaine bousculade. Le groupe a fait savoir qu'il souhaite que la session extraordinaire, nécessaire puisque le Sénat n'a pas encore examiné le dossier calédonien, n'ait à son ordre du jour que ce sujet ou des projets « *extrêmement importants et urgents* », a expliqué son porte-parole, Mme Véronique Neiertz. Seule devrait être débattue, en juillet, outre la Nouvelle-Calédonie, la loi-programme pour la police ; celle-ci ne sera même discutée qu'une seule fois par l'Assemblée nationale, probablement vers le 10 juillet ou, au plus tard, vers le 17.

Seulement, les ministres ont tous, dans leurs tiroirs, des projets qu'ils aimeraient voir débattus dès maintenant, sachant que la session d'automne sera chargée. Et comme sont discutés, actuellement, des projets portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ou d'ordre social, plusieurs ministres souhaitent y « accrocher » des dispositions auxquelles ils tiennent particulièrement ; d'où, parfois, des amendements déposés par le gouvernement tardivement et que les commissions compétentes et le groupe socialiste n'ont pas le temps d'examiner.

Les ordres professionnels

Le dispositif pour aider la production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles a provoqué la mauvaise humeur des députés lors de la réunion du groupe socialiste, le mardi 25 juin. Mme Paulette Nevoux (Val-de-Marne) s'est vivement étonnée qu'un tel amendement ait pu être adopté la veille par les représentants du groupe en séance sans que celui-ci en ait débattu précédemment. Elle s'est montrée scandalisée, surtout, par l'absence d'un plafond aux possibilités de réduction du revenu imposable. De nombreux autres députés, notamment MM. Alain Richard (Val-d'Oise) et Christian Pierret, rapporteur général du budget, ont, eux aussi, contesté l'absence de plafond.

Comme il est techniquement difficile de revenir sur ces dispositions pour 1985, il a été décidé, a indiqué Mme Neiertz, que cette question serait revue lors de la discussion du projet de loi de finances pour 1986. Dès maintenant, des contacts seront pris avec le gouvernement pour voir comment il serait possible de réviser les parties contestées du dispositif, « *dans le respect du cadre général défini par le premier ministre* » lorsqu'il avait annoncé cette mesure à la télévision, a précisé M. André Billardon, le président du groupe.

M. Lionel Jospin, qui participait à cette réunion, a lui-même fait état de sa surprise, car cette affaire n'a pas été abordée lors des rencontres hebdomadaires qu'ont la direction la direction du parti et celle du groupe avec le premier ministre. Il a annoncé son intention de s'en entretenir avec M. Fabius.

Profitant de ce débat, plusieurs députés ont sévèrement critiqué la pratique des amendements de dernière minute. M. Claude Evin, président de la commission des affaires sociales, a exprimé l'inquiétude que la même méthode ne soit employée pour le texte portant diverses dispositions d'ordre social. Aussi, a expliqué Mme Neiertz, M. Billardon a-t-il demandé qu'il soit mis fin à cette façon de travailler, et a annoncé que les députés socialistes n'accepteront plus d'amendements « *à la sauvette* ».

Néanmoins, s'agissant du texte social, quelques exception devront être consenties, ne serait-ce que pour certains contrats de formation-recherche d'emploi (CFR), pour la sidérurgie par exemple, même si les députés n'entendent pas que soit réglé par voie législative un dossier sur lequel n'ont pu se mettre d'accord les partenaires sociaux.

Les élus socialistes, ont décidé de faire, à l'occasion de ce texte un pas vers le règlement du dossier de l'adhésion obligatoire aux ordres professionnels. Faute de pouvoir aller jusqu'à la suppression ou jusqu'à supprimer l'obligation d'adhésion à ces ordres, les députés du PS veulent interdire toute commission disciplinaire ou professionnelle pour non-paiement de cotisations, et lever les sanctions qui ont pu être prises, dans le passé, pour ce motif. Ainsi les ordres médicaux, en cas de non-paiement des cotisations, ne pourront plus interdire l'exercice de la profession, mais seulement saisir la justice pour obtenir le paiement de ce qui leur sera dû.

La bousculade de fin de session ne permet pas toujours aux députés d'étudier autant qu'ils le souhaiteraient les textes que leur soumet le gouvernement. Ainsi, M. Louis Besson (Savoie), rapporteur du projet sur la réforme du calcul de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales, s'est plaint de n'avoir pas encore obtenu toutes les simulations qu'il avait demandées au ministère de l'intérieur. Aussi n'est-il pas sûr que ce texte vienne en discussion le 28 juin, comme prévu.

De même, les députés socialistes *n'ont pas accepté que le projet sur* les règles de la concurrence soit débattu le 29 juin, dans des conditions qui ne permettraient pas de donner à la discussion tout le relief souhaité. Au cours de leur réunion, ils ont demandé au gouvernement et obtenu que ce débat soit renvoyé à l'automne. Cela peut, en fait, arranger M. Pierre Bérégovoy, car le rapporteur du projet, M. Robert Malgras (Moselle), compte profiter de l'été pour étudier la possibilité d'autoriser la publicité comparative, à laquelle le ministre de l'économie est favorable, mais dont n'avait pas voulu le conseil des ministres.

THIERRY BRÉHIER.

Le travail d'intérêt général pour la petite délinquance est bien accueilli par les députés

Par 330 voix pour (PS, PC) et 154 voix contre (RPR, UDF), l'Assemblée nationale a adopté, mardi 25 juin en première lecture, un projet de loi défendu par le garde des sceaux, M. Robert Badinter, qui vise essentiellement à simplifier les procédures pénales et à réduire le nombre des détenus dans les prisons françaises surpeuplées (*le Monde* des 23 et 24 mai).

« *Rendre la justice pénale meilleure, plus rapide, plus efficace, plus humaine* », tels sont les objectifs poursuivis par M. Badinter à travers ce texte. Il s'agit aussi, a ajouté le ministre de la justice, de répondre aux vœux des députés et de « *réduire les détentions provisoires et d'éviter les effets néfastes des courtes peines privatives de liberté* ». Ce projet, a-t-il souligné, « *est le fruit d'un long travail et d'une large concertation. Il ne s'agit pas, comme certains l'ont prétendu avec une évidente mauvaise foi, d'instituer une* « *amnistie rampante* » *et immédiate en faveur d'une dizaine de milliers de détenus* ».

Si l'intervention du garde des sceaux fut, à l'image du texte, très technique, la politique n'était pas absente de ses propos. Une semaine après l'adoption du projet en conseil des ministres, M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) ne s'était-il pas fait l'écho d'une certaine presse en accusant violemment, le 29 mai dernier à l'Assemblée nationale, M. Badinter de vouloir ainsi libérer « *8 000 à 10 000 petits délinquants et prisonniers ?* »

Lors du débat de ce mardi 25 juin, M. Godfrain n'était pas dans l'hémicycle. Le RPR était présenté par M. Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes), plus modéré sur les questions de justice et de sécurité. Certes, le député des Alpes-Maritimes n'a pas été tendre pour le projet. Il en a dénoncé le caractère « *pernicieux* », notamment la « *limitation du recours aux peines d'emprisonnement* ». M. Aubert n'a cependant pas rejeté le texte en bloc, même s'il a voté contre. Ainsi, la possibilité de recours au travail d'intérêt général, (TIG) plutôt qu'à l'emprisonnement pour les petits délinquants lui a paru intéressante.

L'opposition, une fois n'est pas coutume, n'a pas enfourché le cheval de l'idéologie sécuritaire. Pour sa part, M. Pascal Clément (Loire), porte-parole de l'UDF, s'est lui aussi déclaré favorable au TIG « *à condition qu'on n'y recoure pas systématiquement et qu'on n'y voie pas la seule solution à la surpopulation carcérale* ». Tout en comprenant les nécessités de la rigueur budgétaire, M. Clément a cependant souhaité une politique vigoureuse de construction de prisons. « *200 places* » étaient construites annuellement avant 1981, « *500 entre 1981 et 1984* », *a répondu M. Badinter.*

La grande peur de l'extrême droite

Si le débat fut calme et courtois, cela n'a pas empêché M. Clément de se faire l'écho d'une « *chose* » qu'il a « *entendue* » à propos de ce texte. « *On prétend*, a-t-il dit, *que le gouvernement ne pourrait s'en sortir aux législatives (de 1986) qu'en exaspérant les électeurs et en les poussant vers les extrémistes. Le meilleur moyen serait alors de lâcher quelques milliers de délinquants, ce qui ferait porter des voix vers qui vous savez, empêchant ainsi le RPR et l'UDF d'avoir la majorité.* »

Après avoir précisé que le projet en discussion avait été annoncé en 1983, mis au point l'année suivante et soumis au Conseil d'Etat cette année, le ministre de la justice a répondu : « *Par un machiavélisme formidable, vous dites que nous préparerions un délestage massif des prisons, pour des raisons évidemment politiques, en vue de faire renaître la grande peur de l'extrême droite sécuritaire, pour enlever des voix à la droite simplement sécuritaire par moments. Non (...) A la fin de 1983 (...), il n'y avait rien de tel dans mon propos. Je ne crois pas, par expérience*, a-t-il ajouté, *que l'ouverture des prisons soit le plus sûr moyen pour un parti au pouvoir de gagner les élections.* »

La semi-liberté

M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), rapporteur de la commission des lois, soutenu par les députés socialistes et communistes, a approuvé l'esprit du texte en y apportant quelques aménagements techniques.

Malgré les réserves du gouvernement, les députés socialistes – ceux de l'opposition aussi – ont cependant adopté un amendement important : seuls les détenus purgeant des peines de moins de six mois de prison pourront bénéficier d'un régime de semi-liberté. Le texte initial étendait cette mesure aux personnes condamnées à moins d'un an de prison.

Parmi les dispositions diverses, le gouvernement a fait voter un amendement permettant l'indemnisation des victimes de viol, même si elles ne souffrent pas d'incapacité. Le trouble psychique est ainsi reconnu, et la législation française sera conforme à une convention du Conseil de l'Europe, qui doit être prochainement ratifiée par le Parlement.

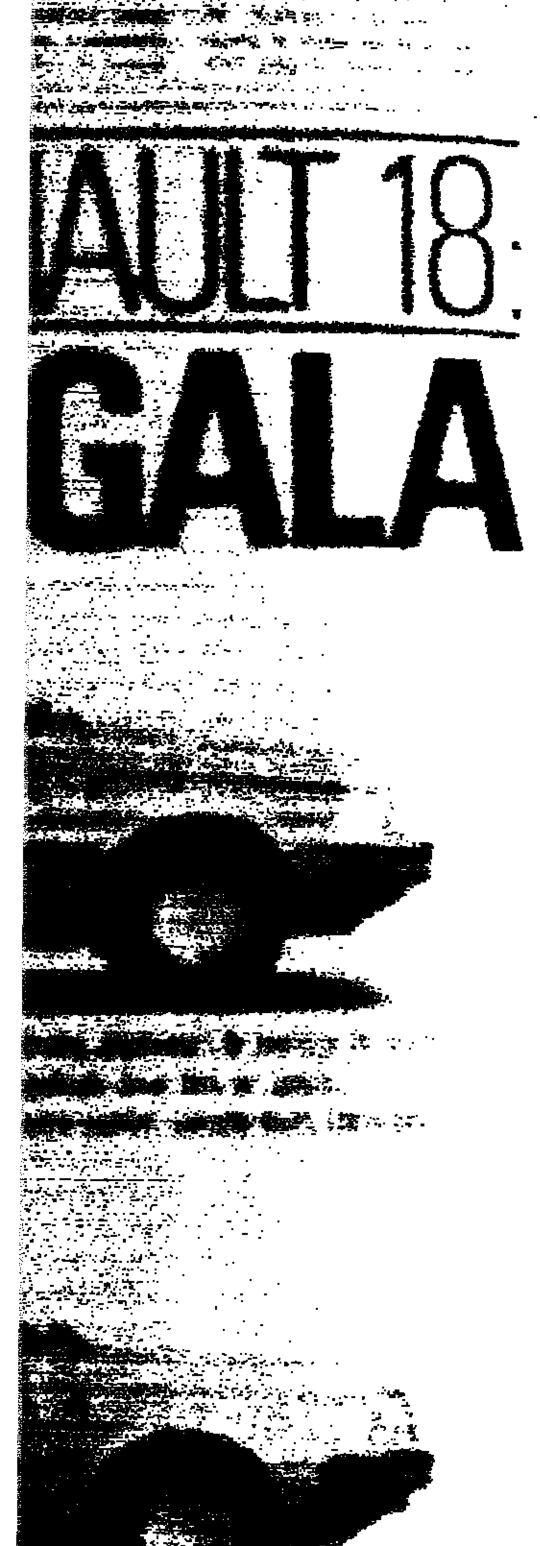
Enfin, à l'initiative de M. Michel, les députés ont supprimé une disposition de la loi du 30 juin 1923 qui revenait à interdire l'entrée des femmes dans les cercles de jeux.

R. Sa.

● *L'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation.* – L'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, en troisième lecture, le mardi 25 juin, le projet de loi qui permet, sous certaines conditions, aux piétons, cyclistes et passagers d'automobile, victimes d'accidents de la circulation, d'être indemnisés sans qu'on puisse leur opposer la force majeure, le fait d'un tiers ou leur propre faute (*le Monde* du 19 décembre 1984, daté 14-15 avril et du 24 mai 1985). Au cours de la réunion de la commission mixte paritaire, les députés et les sénateurs s'étaient mis d'accord sur les pénalités imposées aux assureurs qui tarderaient à verser ce qu'ils doivent.

● *Publicité pour armes à feu.* – L'Assemblée nationale a adopté le mardi 25 juin, en troisième lecture, le projet de loi limitant la publicité en faveur des armes à feu et de leurs munitions. Lors de la réunion de la commission mixte paritaire, les députés et les sénateurs n'avaient pu réduire leurs divergences (*le Monde* des 11 avril, 4 mai, 6 juin et 21 juin). Les députés ont donc rétabli le texte qu'ils avaient voté en première lecture, notamment en réintégrant les armes de chasse à canon lisse dans le champ d'application de la loi.

هكذا من الأصل



société

LE PROJET DE LOI SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Des crédits pour l'industrie

Fin juin 1982, le Parlement adoptait une loi de programmation et d'orientation pour la recherche et le développement technologique de la France. Cette loi étant établie pour trois ans, M. Laurent Fabius présente, jeudi 27 juin, devant l'Assemblée nationale, un nouveau texte préparé par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie. Le nouveau projet est moins ambitieux et moins vaste que la loi de 1982, dont le volet « orientation » prévoyait un ensemble de réformes structurelles qui ont, pour la plupart, été réalisées. En revanche, l'effort financier en faveur de la recherche doit être prolongé – et c'est un des desseins du nouveau texte, qui est un plan triennal couvrant les années 1986-1988. Ce plan vise, d'autre part, à dynamiser la recherche industrielle et à réguler à long terme l'emploi scientifique.

Le plan triennal se donne deux objectifs financiers. Les dépenses publiques et privées de recherche-développement devront atteindre en 1990 3 % du produit intérieur brut (PIB). Ce ratio est actuellement évalué à 2,25 % – alors que la loi de 1982 prévoyait 2,5 %. D'autre part, en 1988, la part de la recherche financée par les entreprises devra représenter 1,2 % du PIB. Ces chiffres permettront à la recherche française d'avoir un poids comparable à ce qu'il est chez nos principaux partenaires européens.

Il n'est pas du ressort d'une loi de fixer le niveau des dépenses privées. L'engagement financier précis est donc de faire progresser le budget civil de recherche – 40 milliards de francs en 1985 – *« à un rythme moyen annuel de 4 % en volume »*. On est loin du taux de 17,8 % que fixait la loi de 1982, mais ce chiffre, annoncé pendant l'état de grâce, était déjà irréaliste à l'époque du vote de la loi et le serait probablement resté même si la croissance économique avait été ce que le gouvernement espérait à l'époque. En fait, le budget civil de recherche n'a crû en trois ans que de 7 % une fois l'inflation déduite. Mais ce précédent – outre les perpectives des changements politiques qui pourraient se produire d'ici à 1988 – rend hypothétique l'engagement qui figure dans le nouveau texte. D'autant plus que le ministère des finances a montré dans le passé qu'il ne se sentait guère lié par le vote des parlementaires.

Le taux de croissance indiqué passe de 4 % à 4,5 % si l'on y inclut l'effet attendu d'un autre article du projet de loi : le doublement, dès 1986, du crédit d'impôt-recherche, qui passe de 25 % à 50 %. Les entreprises pourront ainsi déduire de leurs impôts la moitié de leurs dépenses de recherches, avec une limite qui passe de 3 à 5 millions de francs. Cette mesure devrait équivaloir à *quelque 700 millions de francs* d'aides publiques supplémentaires.

Assainir la pyramide des âges

En ce qui concerne l'emploi, le projet de loi entend assainir la pyramide des âges, et contient dans ses annexes un tableau donnant sur quinze ans les créations de postes souhaitables. Pour la période de trois ans *qu'il couvre, il fixe la création* annuelle de 1 400 emplois (725 chercheurs et ingénieurs, 675 techniciens et administratifs). En effet, quand on trace une pyramide des âges du personnel de recherche du secteur public, on y constate aisément les à-coups des recrutements des vingt dernières années, conséquence de l'absence d'une politique cohérente.

Ces crédits et ces emplois iront principalement à la recherche fondamentale, à l'équipement « moyen et mi-lourd » des laboratoires, au développement de la recherche technologique dans les universités, au soutien de la recherche industrielle.

Sur ce dernier point, la mesure principale est le doublement du crédit d'impôt recherche – forme d'aide qui a été bien accueillie et qui a conduit à faire de la recherche quelque 900 PMI qui n'en faisaient pas. Le projet prévoit également, en direction des personnels du privé, la transformation du congé d'enseignement, inscrit dans le code du travail, en congé d'enseignement et de recherche. Ces personnels pourront aussi, par dérogation au statut de la fonction publique, être détachés à temps partiel ou complet, pour une durée déterminée, dans des laboratoires publics. Cette mesure améliorera la formation par la recherche *des acteurs du secteur productif*, et, par une interpénétration de deux mondes qui se connaissent encore mal, elle peut augmenter la mobilité des chercheurs. Enfin, les contrats de plan signé entre État et entreprises devront comporter un volet « recherche ».

Ces mesures suffiront-elles à relancer une recherche industrielle insuffisante en France (43 milliards de francs par an). M. Yves Farge, directeur scientifique de Pechiney et ancien chef de la mission scientifique et technique au ministère de la recherche et de la technologie, a estimé, lors du débat en commission, qu'il s'en faut de 18 milliards de francs pour que l'industrie française soit à parité avec celles de ses principaux partenaires. Mais il a aussi fait *remarquer qu'il est difficile pour les* entreprises de, *« simultanément, se désendetter, investir et accroître leur effort de recherche »*.

MAURICE ARVONNY.

Septième ciel

Pour l'heure, la question ne se pose pas. Mais n'en sera-t-il pas *tout autrement lorsque, à partir* de 1992, les astronautes devront séjourner plusieurs mois dans la station permanente américaine ? Une équipe de recherche de la NASA s'est très sérieusement préoccupée de leur activité sexuelle qui, estime-t-elle, doit être facilitée. *« Il paraît évident qu'un groupe de professionnels normaux et en pleine santé possède un appétit sexuel normal et sain »*, explique Mme Yvonne *Clearwater, une psychologue qui* dirige, à l'Agence spatiale américaine, une équipe chargée de rendre *la station spatiale aussi* confortable que possible. Ces propos peuvent en choquer certains. Mme Clearwater le sait, *mais, dit-elle, ce n'est pas à la* NASA de *« s'ériger en juge moral »*.

Plusieurs solutions sont à l'étude. On envisage par exemple de construire dans la station des compartiments insonores, d'aménager des « chambres » pour les *couples mariés, ou de prévoir des* parois amovibles, car l'équipage ne comptera pas toujours la *même proportion d'hommes et de* femmes.

Les missions de longues durées dans l'espace soulèvent *d'autres questions psychologi*ques et comportementales. Si des voyages vers Mars – qui pourraient durer jusqu'a deux ans – étaient entrepris, la NASA estime que les équipages devraient être composés d'au moins trente personnes – femmes et hommes – afin d'éviter les affrontements *entre astronautes.*

DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

Règlement de comptes au commissariat

Trois gardiens de la paix ont été condamnés, le mardi 25 juin, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à des peines de quatre à six mois de prison avec sursis pour avoir préféré la loi du talion aux règles du code de procédure pénale.

Le 19 novembre 1980, à proximité des Champs-Elysées, Daniel Bertolino, trente et un ans, et son frère Yves, vingt-cinq ans, employés d'un night-club, témoins d'un accident de la circulation, interviennent immédiatemment pour secourir les *blessés. Un gardien de la paix* s'interpose alors pour leur interdire de toucher aux victimes et aux véhicules. *« Vous ne faites rien ! »*, proteste Daniel. *« Je n'ai d'ordre à recevoir de personne »*, rétorque le policier. Des insultes sont prononcées et le gardien de la paix reçoit un coup de poing. *Un car de Police-Secours arrive* sur les lieux de l'accident et trois policiers parviennent à emmener les deux frères, non sans avoir *essuyé plusieurs* coups et de nombreuses injures.

Au commissariat, les gardiens de la paix auraient pu s'asseoir *devant une machine à écrire pour* établir une procédure de rébellion et de coups et blessures. Mais un policier, en déclarant qu'il avait « un compte à régler », a frappé Daniel Bertolino et, au terme d'une bagarre générale, les deux frères étaient sérieusement blessés. L'affaire aurait pu en rester là, car il me semble que les adversaires soient, un instant, tombés d'accord pour ne pas donner de suites judiciaires à ces *incidents. Mais les blessures* étaient sérieuses : contusions multiples et fracture du nez pour Daniel Bertolino avec vingt-cinq jours d'incapacité temporaire de travail, contusions sévères pour son frère Yves, auquel les experts ont accordé une incapacité temporaire de travail d'un mois et seize jours.

Les frères Bertolino ont donc déposé une plainte pour coups et blessures volontaires par agents de la force publique à laquelle les policiers ont répondu par une procédure pour outrages à agents, rébellion, violences et voies de fait. Aussi, après une laborieuse instruction menée pendant près de cinq ans, l'audience venait le 4 juin devant la dix-septième chambre correction*nelle, où chacun était à la fois* victime et prévenu, le parquet ayant poursuivi les uns et les autres.

Pas de punition collective

Le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, a sanc*tionné en résistant à la tentation* de la punition collective : Yves Bertolino a été condamné à deux mois de prison avec sursis et son frère Daniel à quatre mois de la même peine. Ils devront en outre verser un total de 9 000 francs de dommages et intérêts aux policiers.

Pour les gardiens de la paix, les magistrats ont estimé que *« la riposte des policiers ne peut être considérée comme proportionnelle à l'attaque dont ils affirment avoir été l'objet »* : Jean-Jacques Diaz a été condamné à six mois de prison avec sursis et ses collègues Daniel Laurent et Dominique Camugliano ont été condamnés à quatre mois de prison avec sursis.

M.P.

POLICE

Le conseil des ministres adopte le projet de loi de modernisation de la police (1986 à 1990)

Cinq courts articles, mais soixante-treize pages de rapport annexé : ainsi se présente le « *projet de loi portant plan de modernisation et d'équipement de la police nationale pour les années 1986-1990* » adopté par le conseil des ministres mercredi 26 juin.

L'article 2 du projet de loi, qui précise l'échelonnement des crédits prévus de 1986 à 1990, fut l'enjeu d'un laborieux arbitrage ces dernières semaines, finalement favorable aux exigences du ministre de l'intérieur qui avait fixé le chiffrage optimum pour l'année 1986 à 994 millions de francs. L'article 3 prescrit que le Parlement sera saisi « *avant le 31 octobre 1987 d'un rapport réévaluant pour la période de 1988 à 1990 les besoins de la police nationale et les crédits correspondants* ». L'article 4 ajoute que le gouvernement soumettra, chaque année, aux députés et aux sénateurs un compte rendu de l'exécution de la loi.

Sur le fond, le projet de loi renvoie au rapport annexé qui détaille les objectifs de la modernisation, à l'exception, toutefois, d'un engagement non sans signification politique : l'article 5 assure que « *le gouvernement édictera un code de déontologie de la police nationale* ».

Efficacité, rentabilité, confiance

« Rendre la police plus opérationnelle face à la petite et à la moyenne délinquance ; accroître l'efficacité des investigations ; améliorer la protection du territoire et des institutions ; faire progresser les conditions de travail de la police dans la région parisienne » : tels sont les quatre *« grands objectifs »* du plan de modernisation. Le rapport qui les détaille part d'un double constat : *« Il n'y a pas de fatalité à l'accroissement de la délinquance ; la police nationale peut et doit être un modèle pour le service public. »*

« La France a bâti ses villes et ses banlieues sans se soucier de leur sécurité », écrit le ministère de l'intérieur qui en déduit donc qu'en ce domaine *« la police n'est pas seule en cause »*. Elle l'est cependant, au regard d'une ambition — *« l'efficacité »* — qu'elle est aujourd'hui loin d'atteindre : *« De même que les théoriciens de la gestion dans le secteur privé ont construit le concept d'« entreprise fantôme », facteur de mauvaise qualité et d'improductivité, il ne faut plus cacher l'existence d'une « administration fantôme », source d'inefficacité. Non pas qu'individuellement tel ou tel soit en cause, mais parce que les structures ont vieilli et que certains modes d'organisation ont vécu. »*

En conséquence, la démarche adoptée pour l'élaboration du plan relève d'une sorte de pédagogie financière. Il s'agit d'*« éviter le non-choix »*, cette augmentation uniforme de tous les moyens de la police, sans réfléchir aux priorités et à la finalité. Aussi accorde-t-on la prédominance aux dépenses de formation et d'équipement plutôt qu'aux dépenses de personnel. En effet, la part traditionnellement réservée aux matériels d'équipement dans le budget de la police ne dépasse pas 5 % : *« Cette situation n'est pas digne d'une police moderne, toujours confrontée à une technicité plus grande. Un rééquilibrage était indispensable. »* Dans le même souci de rentabilité, le plan veut diminuer *« les tâches qui limitent la présence opérationnelle sur la voie publique ou en enquête »*.

Au total, selon le ministère, cette programmation pluriannuelle *« marque une rupture : elle signifie, en effet, le passage d'une croissance extensive des services de police à une croissance intensive : l'augmentation des effectifs cède la place à des gains de productivité internes à l'institution. Nul doute que sa mise en œuvre dérangera des habitudes et des idées reçues »*. Un pronostic que confirme, après ce préambule, la lecture de la première partie du rapport qui constitue un véritable réquisitoire sur l'état actuel de la police française.

Un réquisitoire

La sécurité *« constitue un devoir pour l'Etat ; depuis une vingtaine d'années, ce devoir est inégalement rempli »*. Le ton est donné et la litote n'enlève rien à la sévérité du constat : la délinquance de tous les jours ne reçoit pas de *« réponse adéquate »* ; d'*« d'importants retards »* ont été accumulés qui se comptent en *« dizaines d'années »* ; des retards *« tels qu'ils affectent l'efficacité de la police et nuisent au moral des policiers »*. Le rapport s'attache donc à *« reformuler les priorités »* après avoir fait le tri des missions *« bien assumées »* et des autres.

Ainsi les domaines où la police a, estime-t-il, *« la confiance des citoyens »* sont au nombre de cinq. Police-Secours, bien sûr, qui avec 1 377 000 sorties en 1984, fait de la police un des rares services publics ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Puis les atteintes criminelles contre les personnes — homicides, coups et blessures volontaires, enlèvements — qui, depuis 1972, progressent deux fois moins vite que l'ensemble de la délinquance.

Ensuite, la lutte contre le grand banditisme et le maintien de l'ordre : deux domaines où la police s'en tire actuellement correctement. Enfin, la sécurité routière dont le bilan est toutefois plus ambigu — les routes françaises sont parmi les plus meurtrières du monde — mais où des résultats ont été obtenus, avec un recul de 2,2 % du nombre de victimes en 1984.

A l'inverse, la crise de confiance l'emporte sur la capacité de la police à maîtriser la délinquance quotidienne. Le rapport souligne cette *« classique « crise des ciseaux » entre deux courbes antagonistes »* : la courbe ascendante des petits délits (les agressions contre les femmes et les personnes âgées ont sextuplé en dix ans, les vols à la roulotte et les dégradations de biens privés ont quintuplé) et la courbe *« stagnante sinon descendante de la capacité opérationnelle et du taux d'élucidation des affaires »* (ce taux est tombé de 50 % au début des années 70 à moins de 40 % depuis 1975, et si l'on écarte les chèques sans provision il plafonne à 29 %). Ce cercle vicieux, où l'effet de dissuasion est en retrait et accroît l'impunité des auteurs de délits, cause un fort préjudice économique : les quelque cinquante mille véhicules volés et non retrouvés représentent un préjudice de 3 milliards de francs, soit 1/6 du budget de la police nationale.

Des retards alarmants

Pour le ministère, la cause est entendue : les retards dans la modernisation expliquent cette régression de l'efficacité policière. Dans deux domaines, ils sont en voie de comblement depuis *1981 : les effectifs* — neuf mille cinq cents recrutements nouveaux en trois ans, sur des critères plus sélectifs — et la formation — la direction de la formation, créée en janvier 1982, a allongé la scolarité (de cinq à sept mois pour les gardiens), mis sur-pied corps de formateurs (mille cinq cents personnes) et développé la formation permanente (un policier sur six a suivi un stage en 1984). Restent les autres retards jugés *« préoccupants »* ou même *« alarmants »*.

Les armements, les moyens de *transport et les transmissions entrent* dans la première catégorie. Le rapport chiffre ainsi à 25 % la *« perte de mobilité »* de la police en raison de la vétusté de son parc automobile. Le réseau des transmissions n'est pas à l'abri des écoutes indiscrètes et reste excessivement cloisonné selon les services. Dans trois domaines, les retards sont *« alarmants »* : l'immobilier — la moitié du parc a plus de vingt ans d'âge ; l'informatique — le répertoire des faits constatés et élucidés ainsi que le fichier des empreintes digitales sont encore manuels et mécanographiques ; la police technique et scientifique — une soixantaine de spécialistes contre près de mille en RFA, des matériels restés en panne durant des années faute de crédits, une recherhce *« quasi inexistante »*.

Après avoir retenu trois urgences — la lutte contre l'usage des stupéfiants, la maîtrise de la *« violence au quotidien »* et l'action antiterroriste — le rapport décrit cette *« police de demain »* que le plan entend préparer. Le policier y sera *« à la fois généraliste et professionnel »*, ce qui signifie une formation encore accrue appuyée sur *« un profil de qualification »* pour ce métier, une régionalisation des recrutements, des sessions de recyclage pour tous les franchissements de grade, un centre d'instruction technique, des qualifications judiciaires étendues, un code de déontologie, etc. La *« technicité »* devra l'emporter sur l'improvisation, et l'on retrouve ici les « grands chantiers » chers à M. Joxe : informatique, transmissions, parc automobile, police scientifique et technique.

La région parisienne

Enfin cette nouvelle police sera *« plus motivée et plus présente aux yeux des citoyens »* : *« Le travail policier s'avère parfois routinier et répétitif ; il faut en finir avec cet aspect ; les personnels sont coupés de la société ; il s'agit de mieux les y insérer ; les structures administratives sont rigides et cloisonnées ; elles doivent évoluer. »* Le rapport insiste ainsi sur l'îlotage, l'information et l'accueil du public, la définition de *« politiques locales de sécurité »* avec tous les partenaires (élus, associations, conseils de prévention...), la révision des limites géographiques des SGAP (secrétariats généraux pour l'administration de la police) qui ne se décalqueront plus sur les zones de défense, le décloisonnement des corps et l'harmonisation des déroulements de carrière, et aussi une politique systématique d'évaluation de l'activité policière.

Une mention particulière est réservée à la région parisienne où les missions de police sont *« plus importantes mais aussi plus difficiles »*. Il s'agit notamment de remédier à la rotation trop rapide des personnels et d'accroître leur présence sur ladite voie. En effet, de 1980 à 1984, 40 % des gardiens de la paix de Paris ont été remplacés, les demandes *de mutation vers la pro*vince ayant doublé. Quant aux horaires, des *« réductions camouflées »* opérées en 1980 en région parisienne auraient conduit à une durée hebdomadaire réelle du travail de 31 h 42 dans les arrondissements.

Enfin, la préfecture de police ne dispose que de 250 logements pour ses policiers à Paris intra-muros ! Le rapport propose donc inciter financièrement les personnels à travailler et à rester plus longtemps à Paris par un système de compensations, *un recrutement fait pour moitié* parmi la population parisienne et une augmentation de 500 logements par an du parc locatif.

Cette charte de la modernité policière se concrétise par des objectifs chiffrés dans tous les domaines.

Paradoxes

La police française n'est pas rentable. A quelques exceptions prestigieuses près, son efficacité, sa productivité et sa technicité sont discutables. Tel est, en forme de verdict, le propos sous-jacent au projet de loi de modernisation adopté par le conseil des ministres.

C'est le premier paradoxe. Qu'elle soit glorifiée ou détestée, la police est, dans l'opinion commune, placée sur un piédestal. Bonne ou mauvaise, la réputation a ses raisons : ce halo de mystère qui entoure certaines des activités policières, le danger que peut constituer une utilisation dévoyée de ses pouvoirs, ou ces secrets dont elle est souvent détentrice sur les misères honteuses de notre société, ses laissés-pour-compte et ses hypocrisies.

Or le mythe est ici bien loin du réel. Etat des locaux, équipement, formation, transmissions, véhicules, méthodes scientifiques : à tout point de vue, la police paraît un service public sous-développé, et le ministère de l'intérieur n'hésite pas à parler d'une *« administration fantôme »* pour résumer ces pesanteurs sources d'improductivité. Un sous-développement qui traverse aussi les mentalités, tant les fonctionnaires y paraissent encore prisonniers d'habitudes qui excluent l'évaluation systématique du travail et l'introduction de critères de rentabilité. A l'image de ces événements qui sans cesse font et défont son activité, la police semble fréquemment vivre *au jour le jour, inapte* à la planifier et à la prévoir, fonctionnant comme une immense administration artisanale plutôt que comme un service public moderne.

A qui la faute ? Aux politiques sans nul doute, qui ont souvent préféré la manipulation à court terme à la planification à long terme, utilisant la police pour maintenir un ordre immédiat et aléatoire, sans réfléchir aux conditions durables d'une *« sûreté publique »* au sens où l'entendaient les premiers républicains. C'est le deuxième paradoxe : si la volonté politique de M. Pierre Joxe est indiscutable, cette modernisation promue par le ministre de l'intérieur est en premier lieu le fruit d'une réflexion de l'administration policière *sur elle-même*. Les politiques rencontrent ici les techniciens.

Un laboratoire : la direction de la formation, avec, à sa tête, M. Jean-Marc Erbès, créée en janvier 1982. Un coordonnateur : M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale depuis juin 1983, dont le regard critique sur l'état de cette administration fut formé à de hauts postes au ministère de l'intérieur avant mai 1981. Des dizaines de rapports, d'enquêtes, de recherches, d'inspections dans la foulée de l'étude de M. Jean-Michel Bélorgey, député socialiste, en 1982. Jamais sans doute la police n'aura autant réfléchi sur elle-même.

Cette quête de modernité préexiste donc à l'arrivée de M. Joxe au ministère, en juillet 1984. Mais le successeur de M. Gaston Defferre y ajoute son engagement personnel. L'homme a un sens élevé de l'Etat, et sa tradition familiale n'y est sans doute pas indifférente. Arrivé place Beauvau, l'énarque qu'il fut se voit à nouveau « entré en administration ». Et son intérêt pour la police est ancien. En témoigne un article publié en décembre 1969 dans une revue socialisante, *Dire*, au titre symbolique : « La police, service public ». Son fil conducteur : dissocier police et politique. *« La police « politique » n'est pas un service public,* écrivait-il, *elle n'est pas au service du public ; elle sert les gouvernants. La différence est importante : c'est celle qui existe entre un Etat « policé » et un Etat « policier. »*

Unanimité des personnels

La gauche gouvernante ne cachait pas, à l'origine, sa méfiance pour la police au point de multiplier les dérapages, du favoritisme élyséen pour certains gendarmes à la démagogie d'un éphémère secrétaire d'État à la sécurité publique. Voici qu'à la veille d'échéances électorales difficiles elle couronne son action policière d'un plan qui fait l'unanimité des personnels. C'est le troisième paradoxe. Au bout du compte, la police sera peut-être l'institution qu'elle aura le plus transformée, modernisée et développée.

Un homme l'y a sans doute *forcée : M. Gilbert Bonnemaison*, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, rassemblant des élus de toutes les tendances, qui obligea ses amis socialistes à affronter le débat sur l'insécurité, à ne pas rester sur la défensive dans un domaine devenu argument électoral et à ne pas pour autant céder par opportunisme devant l'exploitation des peurs. Le plan de M. Joxe lui est donc également redevable, ses premières et successives versions lui furent soumises et il est pour quelque chose dans son insistance sur la déontologie policière.

Car cette police nouvelle que l'on nous promet et qui se manifestera symboliquement en *septembre par de nouveaux uniformes* — fini le képi et la vareuse, vive la casquette et le blouson — devrait aussi avoir une âme : savoir que l'ordre public qu'elle garantit doit rester celui d'une société de liberté et *de responsabilité, individuelle* et collective.

EDWY PLENEL.

RELIGION

Vatican II entre ses pères et ses fils

(Suite de la première page)

L'*aggiornamento* n'est pas resté du seul domaine des mots. Une Eglise plus fraternelle a vu le jour, à tous les niveaux. La collégialité épiscopale s'est traduite par de fréquentes rencontres et de nouvelles structures. La participation des fidèles a été facilitée par une liturgie plus simple, plus accessible, avec l'abandon du latin. On a dépoussiéré les ordres religieux et formé les missionnaires dans un nouvel esprit, celui d'une Eglise au service du monde... La Contre-Réforme du concile de Trente (1545-1563) était en pièces.

Vatican II n'est pas né par hasard, dans la tête de Jean XXIII. *C'était* l'*aboutissement* d'une série de recherches menées ici ou là, avec l'appui de la hiérarchie ou en dehors d'elle. Un point d'arrivée, en somme. Mais aussi un point de départ, et ce fut toute l'ambiguïté des années d'après-concile : fallait-il s'en tenir à ces textes « Tout Vatican II, rien que Vatican II », ou s'en inspirer pour aller plus loin ? Une certaine dynamique était en cours. Vatican II a donné naissance à plusieurs rencontres régionales (Medellin pour l'Amérique latine, Kampala pour l'Afrique, Manille pour l'Asie), qui, chacune, devait imprimer de nouvelles impulsions, donc accentuer le mouvement. Quand Rome a voulu freiner ensuite, il était un peu tard.

Car de nouvelles questions avaient surgi dans l'intervalle. Le statut de prêtre, *par exemple*, avec le débat sur le célibat. Ou celui des femmes, de plus en plus égales aux hommes dans la société civile, mais toujours reléguées au deuxième rang dans cette Eglise si masculine... Le concile n'avait pas prévu le formidable changement de mentalités qui allait affecter l'Occident. On s'en aperçut en 1968 lorsque l'encyclique *Humanae Vitae* condamna les moyens « artificiels » de contraception : une majorité de catholiques se rebellèrent sans avoir le sentiment de commettre un péché. Le péché lui-même n'avait plus le même sens qu'auparavant.

« Dans une douce panade »

L'après-concile a été marqué par un double éclatement du catholicisme. Eclatement au niveau individuel, d'abord : depuis que certains verrous sont sauté, chaque croyant est tenté d'aménager sa propre religion. Il en prend et il en laisse dans l'enseignement officiel de l'Eglise, que ce soit pour la morale — privée ou sociale — les rites ou la doctrine. Et c'est vrai « à droite » comme « à gauche ».

Eclatement culturel, d'autre part : cette Eglise qui a pris conscience de son universalité — avec le concile, la collégialité et les voyages du pape — vit sur plusieurs registres à la fois. Si les catholiques d'Europe de l'Est se distinguent par leur dévotion et serrent les rangs autour de leurs évêques, ceux de l'Ouest affrontent l'indifférence religieuse et la sécularisation de la *société. L'Eglise d'Amérique* latine est préoccupée par l'engagement politique, celle d'Afrique par son enracinement culturel et celle d'Asie par sa coexistence avec d'autres religions.

Autant dire qu'un bilan du concile n'est pas facile à établir et devrait presque se faire pays par pays. En France, par exemple, le catholicisme s'est beaucoup rétréci, avec un nombre de prêtres passé de 40 000 en 1965 à 28 000 aujourd'hui et une pratique dominicale qui n'excède plus guère 12 %. Baisse quantitative, perte d'identité chrétienne, mais plus grande authenticité... Et comment évaluer la *réforme liturgique* qui s'est traduite par une baisse de qualité, mais une participation plus active et bien plus réfléchie des fidèles ?

Pour Mgr Vilnet, *« les fruits du concile sont majoritairement positifs »*. Le cardinal Ratzinger, lui, est surtout sensible aux dérives et aux excès des vingt ans écoulés. Rien n'interdit de penser que Jean-Paul II partage son point de vue. Mais de là à le soupçonner de vouloir « enterrer » le concile...

Les défenseurs du pape font valoir que si Jean XXIII et Paul VI avaient été *« les pères »* de Vatican II, il en est, lui, *« le fils »*. Ses nombreuses interventions au concile, ses fréquentes références aux documents adoptés, soulignent-ils, sont la meilleure preuve de son attachement. Et en organisant un synode — plutôt que de laisser chaque congrégation romaine faire son propre bilan — il empêcherait les conservateurs de la Curie, très sensibles aux arguments des intégristes, de prendre l'affaire en main.

Jean-Paul II avait-il besoin d'un synode pour opérer la *« légère correction de trajectoire »* dont parle pudiquement Mgr Vilnet ? Ce « recentrage » de l'Eglise est en cours depuis le début de son pontificat. Et rien ne l'empêche de puiser ses justifications dans des textes conciliaires qui, par certains aspects, sont assez contradictoires. *Lumen Gentium* par exemple, qualifie l'Eglise de *« peuple de Dieu »*, mais aussi de *« communion hiérarchique »*. Après avoir mis en valeur le premier terme, aujourd'hui Rome insiste sur le second. Jean-Paul II et le cardinal Ratzinger préféreraient avoir les évêques en ligne directe plutôt que de traiter avec des conférences épiscopales très structurées. L'ancien modèle — une autorité centrale forte et chaque évêque maître dans son diocèse — leur convient sans doute mieux.

Le synode de novembre prochain n'a aucune possibilité *« d'enterrer Vatican II »*. Ce n'est pas en quinze jours, après quelques mois de préparation hâtive, qu'on défait une œuvre aussi monumentale. Œuvre irréversible, au demeurant, même si l'œcuménisme, par exemple, est en perte de vitesse depuis quelque temps. Seuls quelques nostalgiques, coupés des réalités, peuvent imaginer une réédition de l'Eglise des années 40.

« S'il n'y avait pas eu le concile, nous serions aujourd'hui dans une douce panade », souligne un évêque français. On oublie trop souvent, en effet, que les difficultés du catholicisme — comme la baisse des vocations — avaient commencé bien avant Vatican II. Et que les difficultés actuelles sont moins dues aux changements — ou aux non — changements — intervenus dans l'Eglise qu'à la profonde transformation de la société. Le théologien Claude Geffré notait récemment dans *La Croix* : *« Il est impossible que les nouvelles représentations que l'homme a du monde et de lui-même (et en particulier de sa sexualité, de sa culpabilité et de sa mort) n'entraînent pas un changement de nos représentations de Dieu »*. Ces changements-là ne s'annulent pas par décret.

ROBERT SOLÉ

EN BREF

● *Un restaurateur tué par deux inconnus à Bastia.* — Un restaurateur de Bastia (Haute-Corse), M. Etienne Filippi, trente-cinq ans, a été tué à coups de feu par deux inconnus dans son établissement pendant la nuit du lundi 24 au mardi 25 juin. Les deux meurtriers, le visage dissimulé par des casques et armés de revolvers de gros calibre, ont fait irruption dans le restaurant, se sont immédiatement dirigés vers M. Filippi et ont tiré sur lui à bout touchant avant de l'achever. L'hypothèse d'un règlement de compte, sans caractère politique est retenue pour l'instant par les enquêteurs.

● *Cambriolage d'Aix-les-Milles : 10 millions de francs ou rien ?* — La direction de la société Protecval a affirmé, mardi 25 juin, dans un communiqué, qu'*« aucune somme d'argent n'a été dérobée »* lors du casse commis le week-end dernier à son siège d'Aix-les-Milles et au cours duquel, selon les premières déclarations des enquêteurs, plusieurs dizaines de millions de francs avaient disparu, la direction estime dans son communiqué que les bandits *« n'ont pu dérober aucune somme d'argent »*. Cette indication est fondée sur *« le temps qu'il a fallu aux malfaiteurs pour percer le mur de la chambre forte et sur l'incendie qu'ils ont provoqué »*.

● *Suicide d'un détenu à Montpellier.* — Un détenu, Claude Oniente, vingt-deux ans, s'est pendu dans sa cellule à la maison d'arrêt de Montpellier pendant la nuit du lundi 24 au mardi 25 juin. Le corps de Claude Oniente, incarcéré depuis le 23 mars dernier, après avoir été inculpé de plusieurs viols, a été découvert à 1 h 15, mardi, par son compagnon de cellule. Le prévenu s'était fabriqué une ceinture avec de la toile et s'était pendu aux barreaux d'un des deux lits superposés.

● *L'« échec » du garde des sceaux dans les prisons.* — *« La politique pénale instituée par M. Badinter se révèle être un échec »*, déclare dans un communiqué la Fédération nationale des personnels pénitentiaires du ministère de la justice, dont le président est M. Aimé Pastre.

La Fédération met en cause *« le record absolu de la population pénale actuellement détenue, l'indiscipline pratiquement érigée en système »* et *« un équipement pénitentiaire notoirement insuffisant »*. *« Compte tenu des dernières mutineries et des mesures nouvelles prêtées au garde des sceaux, la Fédération considère comme décisives les prochaines semaines qui aboutiront aux grâces présidentielles du 14 juillet »*.

● TENNIS : *Wimbledon sous la pluie.* — Pour la deuxième journée consécutive, les Championnats internationaux de tennis de Grande-Bretagne ont été perturbés par la pluie, mardi 25 juin à Wimbledon. Après quelques balles échangées en début d'après-midi, les joueurs ont dû attendre cinq heures avant de revenir sur les courts. Quatre matches du simple messieurs et trois de simple dames ont pu se terminer avant la nuit. Tarik Benhabilès, l'un des cinq Français engagés dans le tableau masculin, a été éliminé d'entrée par le Chilien Ricardo Acuna (151e au classement de l'ATP), qui avait dû passer par les qualifications.

RÉSULTATS DU 25 JUIN

SIMPLES HOMMES

McEnroe (EU, 1) b. McNamara (Austr., 636), 6-4, 6-3, 6-4 ; Hooper (EU, 96) b. Taroczy (Hong., 52), 7-5, 7-6, 6-3 ; Acuna (Chili, 151), b. Benhabilès (Fr., 62), 6-3, 4-6, 6-1, 6-2 ; Sadri (EU, 37) b. Motta (Brésil, 119), 6-3, 6-2, 6-3.

SIMPLES DAMES

V. Ruzici (Roum., 28) b. A. Holton (EU, 104), 4-6, 6-4, 7-5 ; G. Sabatini (Arg., 15) b. A. Brown (GB, 99), 3-6, 6-3, 6-3 ; M. Navratilova (EU, 1) b. L. Bonder (EU, 23), 6-0, 6-2.

Entre parenthèses figurent les classements ATP des joueurs ou WTA des joueuses.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

A PARTIR DE 1986

Une heure hebdomadaire d'éducation civique dans les collèges

Deux arrêtés publiés au *Journal officiel* du 25 juin modifient les horaires des collèges de façon à y introduire le nouvel enseignement d'éducation civique. De la sixième à la troisième, les élèves bénéficieront *d'une heure hebdomadaire* dans cette discipline, jusqu'alors confondue avec l'enseignement d'histoire, géographie et économie, dont l'horaire global (trois heures par semaine) sera en conséquence diminué d'une demi-heure. L'autre demi-heure consacrée à l'éducation civique sera récupérée sur le français, *qui passe de cinq heures à quatre* heures trente par semaine. Ces nouveaux horaires s'appliquent à la rentrée 1986 en sixième, en 1987 en cinquième, en 1988 en quatrième et en 1989 en troisième.

Ces textes, ainsi qu'un décret les accompagnant, fixent d'autre part un nouveau mode de calcul pour l'attribution des moyens à chaque collège, déjà décrit par les circulaires de rentrée (*le Monde* du 15 janvier). Désormais le nombre d'heures d'enseignement (et donc de professeurs) attribuées à chaque collège sera « *calculé sur la base de l'effectif total de l'établissement et de l'horaire annuel réservé à chaque discipline* ». C'est la fin du seuil retenu par la réforme Haby concernant les effectifs par classe. Au-delà de vingt-quatre élèves par classe, et *jusqu'à trente maximum*, le collège bénéficiait d'une heure supplémentaire d'enseignement par élève supplémentaire.

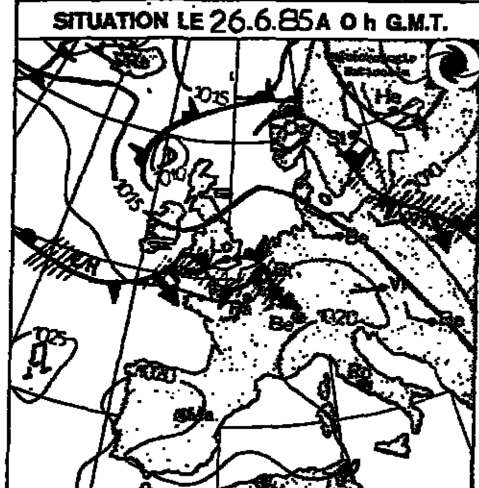
Dès la rentrée prochaine, les moyens seront attribués globalement, et c'est au chef d'établissement qu'il appartiendra de les affecter et de déterminer les effectifs de chaque classe. Il en sera de même pour les trois heures hebdomadaires jusqu'alors consacrées au soutien des élèves en difficulté, qui ne sont pas supprimées mais incluses dans l'horaire global. Pour ces élèves, précisent les textes, « *les collèges organisent des actions de pédagogie différenciée* », dont les groupes de niveau par matière ne sont, de l'avis du ministère, qu'un exemple parmi d'autres.

● *Publication des nouveaux programmes de l'école élémentaire.* – Les nouveaux programmes et instructions pour l'école élémentaire viennent d'être publiés en édition de poche par le Centre national de documentation pédagogique et le *Livre de poche. Un exemplaire* de ces nouveaux programmes et objectifs – qui s'appliquent à partir de la rentrée 1985 – a été envoyé à chaque instituteur. Ce texte s'accompagne d'une lettre personnelle de M. Chevènement dans laquelle il rappelle que « *si les programmes et objectifs nationaux s'imposent à tous les partenaires de l'école, le choix des méthodes et démarches pédagogiques relève d'abord de l'initiative et de la responsabilité des maîtres* ».

Ces programmes sont disponibles à la librairie du CNDP (13, rue du Four, Paris-6ᵉ) dans les CRDP et CDDP, ainsi que dans toutes les librairies, au prix de 10,50 F.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 27-06 · DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie Nationale

Averse
Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 juin à 0 heure et le jeudi 27 juin 1985 à minuit.

Toujours un régime de nord-ouest qui maintient un temps faiblement perturbé sur les régions de la moitié nord.

Jeudi, après un passage nuageux au cours de la nuit sur les régions du Sud, lié à une perturbation sans activité pluvieuse, le beau temps ensoleillé régnera sur une grande moitié sud.

Les températures y seront sans grand changement. Toutefois, avec le régime de nord-ouest, les maximales baisseront légèrement de 1 à 2 degrés. Sur les autres régions, le ciel sera variable avec alternance de nuages et de belles éclaircies, celles-ci étant moins fréquentes sur les régions des côtes de la Manche au Nord-Est, où l'on verra se produire quelques averses. Là encore, les températures resteront du même ordre, avec cette fois une légère baisse des minimales.

Le vent de nord-ouest dominant sera faible à modéré.

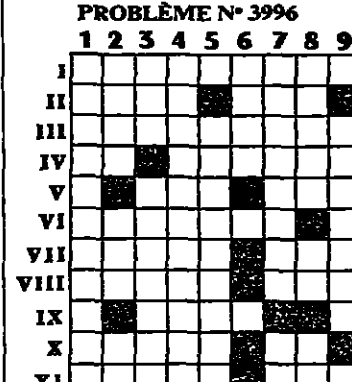
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 25 au 26 juin) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 25 et 11 ; Bourges, 20 et 10 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 9 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille-Marignane, 26 et 14 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 20 et 15 ; Nice Côte d'Azur, 22 et 16 ; Paris-Montsouris, 19 et 14 ; Paris-Orly, 18 et 13 ; Pau, 25 et 11 ; Perpignan, 28 et 15 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 18 et 12 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 18 et 11 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 35 et 22 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 16 et 11 ; Dakar, 28 et 22 ; Djerba, 34 et 21 ; Genève, 22 et 9 ; Istanbul, 23 et 19 ; Jérusalem, 27 et 14 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 16 et 10 ; Luxembourg, 15 et 10 ; Madrid, 34 et 17 ; Montréal, 14 et 8 ; Moscou, 24 et 14 ; Nairobi, 24 et 11 ; New-York, 25 et 16 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 20 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 27 et 13 ; Tozeur, 35 et 25 ; Tunis, 31 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3996



HORIZONTALEMENT

I. Purge avant d'envoyer au « pot ». – II. Second, est toujours un peu triste. Belle-mère mais pas bonne mère. – III. Livre de collections. – IV. Mesure. Font des pointes douces. – V. Producteur de pommes. Se tire de la nappe pour se mettre sur la table. – VI. Font prendre des rêves pour des réalités. – VII. Champ de courses. Pronom. – VIII. Bonne bête ou bon élève. Enfant de Tonnerre. – IX. Un peu de monde avec beaucoup de gens. – X. Passée à l'ombre. Préfixe. – XI. Promesses de grains. A toujours foi en son étoile.

VERTICALEMENT

1. Prétention qui s'accorde mal avec la « vanité ». – 2. Retarde une chute. Manière d'aller. Symbole chimique. – 3. Vécut de concert avec Beethoven et Schumann. Etudie donc ou instruit. – 4. Évoque donc une botte. – 5. On y passe et on y repasse. – 6. Ancien animateur de jeux. – 7. Fait faire une drôle de figure. Château d'eau. – 8. Période durant laquelle la « pêche » est autorisée. Lac. Symbole. – 9. A la base d'une liqueur de prunelle.

Solution du problème n° 3995

Horizontalement

I. Baignoire. – II. Nuance. – III. Note. Dime. – IV. Luette. Et. – V. Néréide. – VI. Est. Isle. – VII. Utile. – VIII. Seoir. TVA. – IX. Anne. Oter. – X. Roselière. – XI. Sieste.

Verticalement

1. Banlieusard. – 2. Ou. Sténo. – 3. Intentions. – 4. Guète. (cf. « Guette »). Liées. – 5. Na! Trier. Lid. – 6. Ondées. Oie. – 7. Ici! Ilettes. – 8. Remède. Vert. – 9. Eté. Tarée.

GUY BROUTY.

MODE

Le pré-plage

Pour profiter au maximum des vacances au soleil, il existe désormais un parcours pré-plage. En effet, l'épilation est indispensable tant les maillots sont échancrés aux cuisses. La mélanogenèse, *à la fois protectrice et* bronzante, se déclenchera d'autant mieux qu'on aura pris soin de poncer, masser et débarrasser *la peau de ses cellules mortes.*

Clarins, Estee Lauder, docteur Payot, Biotherm, Elancyl et *Helena Rubinstein* ont de nouvelles *gammes désincrustantes*, voire amincissantes... avec régime. Les crèmes solaires de la troisième génération sont à appliquer quelques jours avant le départ puis régulièrement avant et après la baignade. Attention aux parfums et eaux de toilette qui peuvent provoquer des taches indélébiles.

En une ou deux-pièces, les maillots braquent le projecteur sur le haut de la cuisse. Heureusement que les amusants caleçons de coton imprimé sont là pour les cacher pendant le transit. Les soutiens-gorge s'élaborent du bandeau au modèle drapé, les bustiers se marient à toutes espèces de slips, et, le soir, à une jupe longue ou à un pantalon. Les slips *à la brésilienne* se roulent, plus ou moins bas, sur les hanches. Les marques citées ici sont en vente, *sauf exception, dans les grands* magasins et chez les spécialistes.

Rasurel, un des principaux *producteurs européens, allie* l'imagination à la technique dans une collection à découpes hardies en lycras unis, cotelées ou *satinées, qui allonge* la silhouette, voire en plissés Fortuny drapés. La palette de coloris joyeux s'éclate sur fonds noirs ou blancs avec des dessins hawaïens, africains, des fleurs arts-déco, des cretonnes d'ameublement. Un thème jungle fait sortir le tigre de la savane. Les prix oscillent entre 270 F et 450 F, les maillots s'accompagnent de paréos, draps de bain, robes, jupes, peignoirs et caleçons.

Olympic s'adresse à une clientèle jeune et sportive, sans esprit de compétition. Ainsi, un *nageur* de lycra noir se pare d'un décolleté à grosse glissière jaune, inspiré des combinaisons de planches à voile, dont les coloris se refléteront sur toutes les *plages. Les imprimés plongent* dans les motifs cubistes multicolores, les fruits exotiques et les fleurs stylisées de Dufy, sur fonds brillants de lycra, mats, en coton.

Ci-dessous, créateur de *Huit*, offre aux juniors de nombreux maillots de coton, de 180 F à 250 F, côtelés ou tricotés en relief, en tons vifs ou poudrés, largement diffusés.

Erès (2, rue Tronchet, 75008 Paris) réussit à faire entrer le maillot de bain dans la mode au moment où les Fran*çaises ont tendance à n'en ache*ter qu'un tous les deux ans et demi, d'après une récente étude réalisée pour *Dupont de Nemours, producteur exclusif, entre* autres fils, de lycra. Aussi trouve-t-on ici, en plus des drapés hardis, des deux-pièces et des nageurs classiques à grand décolleté, des jupettes que de gros boutons transforment en mini-robes, des ceintures larges sur du vichy noir et blanc. Des modèles en « peau d'ange » à grosses roses sur fond blanc jouent le rôle de débardeur sous une grande chemise et jupe de lin blanc.

Le maillot « Esther Williams » de *Mayoclub* en lycra et coton bouillonné reprend le bustier et la jupette rappelle les années 50. *Christian Dior*, dans le même esprit, travaille de fines rayures noires et marrons sur une matière brillante et satinée. *Pascal* resserre d'un coulissage latéral le maillot une-pièce ouvert à tous les vents. Parmi les drapés, *Nicole Olivier* joue aussi les années 50 en échancrage exagéré tandis que *Vitos* marie le mat au brillant dans un modèle à balconnet blanc à pois noirs.

A la fois sportifs et séduisants, les cotons lycra prennent des allures de T-shirts chez *Valisère* ou *Arabel, Papillon, Dorotennis* et *Joëlle Discours* accrochant au corps, par de fines bretelles, des modèles qui découvrent la chute des reins.

Arena, spécialiste des maillots de compétition, dispose ses bretelles en forme d'araignée dans le dos.

Dans les grandes surfaces, *Euromarché* offre des coordonnés dans cinquante-sept points de vente avec des panoplies pour toute la famille, selon un seul concept. Ainsi, les maillots de danse en coton uni et lycra, trois tailles de rose, ciel, jaune, fuchsia et noir – 68 F – s'asssortissent aux shorts de coton imprimé – 55 F.

Quelque dix mille opérées du *sein par an à travers la France* ont parfois du mal à trouver les prothèses adéquates et des maillots seyants. *Cadolle* (14, rue Cambon, 260-94-94) importe les meilleures formes américaines et propose des une-pièce à poche incorporée en unis et imprimés, du 38 au 48, à accompagner de robes à manches pour cacher les cicatrices – de 750 F à 950 F en prêt-à-porter, à partir de 1 100 F en demi-mesure.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 JUIN

« L'hôtel de Lauzun : de la Grande Mademoiselle à Baudelaire », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Le parc Monceau », 14 h 30, métro Monceau (Mˡˡᵉ Leblanc).

« De saint Merry à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau.

« Jouets traditionnels en Chine et au Japon », 14 heures, 41, rue des Francs-Bourgeois.

« Chez M. de Balzac dans sa villa de Passy », 15 heures, 47, rue Raynouard.

« Une chapelle des Anges et quelques inconnues », 15 heures, angle rue Jean-Ferrandi et rue de Vaugirard.

« La maison de santé du docteur Belhomme », 15 heures, métro Ledru-Rollin, devant Monoprix (C.-A. Messer).

« Le quartier du Temple et les templiers », *15 heures, métro Temple.*

« Le Marais : de l'hôtel de Sens à l'hôtel de Marie-Touchet, jardins et jeux de lumière », 15 heures, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Le Marais (sud) la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », métro Pont-Marie, 14 h 30.

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 15 heures, devant l'entrée.

« Promenade dans l'île Saint-Louis, 15 h 30, métro Pont-Marie.

CONFÉRENCES

6, place des Vosges, 16 heures : « Maison de Victor-Hugo » (M. Brumfeld).

26, rue Bergère, 20 heures : « Comment retrouver un équilibre nerveux par une gymnastique visuelle ».

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Faut-il croire à la réincarnation ? ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 24 juin :

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 28 juin 1984 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

● Portant agrément de l'accord du 30 avril 1985 modifiant l'accord national interprofessionnel du 21 février 1968 sur l'indemnisation du chômage partiel.

UN DÉCRET

● Portant modification du décret du 28 décembre 1976 relatif à l'*organisation de la formation* et de l'orientation dans les collèges.

∴

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 26 juin :

DES DÉCRETS

● Erigeant le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) en établissement public national à caractère administratif.

● Relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles nationales de la marine marchande.

BREF

AFGHANISTAN

VENTE ET EXPOSITION. – Dans le dessein de secourir les populations civiles d'Afghanistan, l'AFRANE organise jusqu'au 30 juin inclus, tous les jours de 10 heures à 20 heures, 8, rue Christine, une vente de tapis et objets artisanaux.

ARCHITECTURE

PORTES OUVERTES. – A l'occasion du cent vingtième anniversaire de sa création, l'École spé*ciale d'architecture, 254, bd* Raspail, à Paris, ouvre ses portes pendant deux jours, mercredi 26 et jeudi 27 juin, de 10 heures à 18 heures. Les meilleurs projets de l'école et des projets étrangers venus de New-York et de Tokyo sont exposés.

COLLOQUES

LES FINANCES COMMUNALES A L'HEURE DE LA DÉCENTRALISATION. – Ce colloque est organisé par la *Revue française des finances publiques* et la Caisse des dépôts et consignations les jeudi 26 et 27 septembre à Paris au Palais du Luxembourg. Les débats qui seront ouverts par M. Georges Vedel porteront notamment sur l'autonomie de gestion des communes et ses limites, la fiscalité, les transferts et les emprunts, le contrôle des finances communales. Ils mettront en présence des élus de grandes, moyennes et petites communes, des hauts fonctionnaires, des universitaires francais et étrangers, des dirigeants de banques et d'entreprises. M. Pierre Joxe, ministre de *l'intérieur et de la décentralisation* interviendra au cours des débats.

★ **Renseignements et inscriptions avant le 15 juillet : *Revue française des Finances publiques*, 20, rue Soufflot, 75005 Paris. Tél. : (1) 354-07-19.**

PUBLICATIONS

DÉCENTRALISATION. – *Correspondance municipale*, revue de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS), *consacre son numéro de* juin à la décentralisation en Europe. Trois thèmes : le changement des institutions territoriales en Europe, urbanisme et concertation, le développement local. Est étudiée aussi la situation des élus minoritaires dans les communes. Le numéro de 58 pages : 27 F.

★ **ADELS, 27, rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris. Tél. : (1) 347-21-10.**



Où que vous soyez dans le monde, THORN EMI Computer Software vous fournira des produits de haute qualité entièrement compatibles avec les normes internationales, ainsi qu'un service et un support local du plus haut niveau.
Ce sont là les objectifs stratégiques clés retenus lorsque la société fit son entrée sur le marché en 1983.
Aujourd'hui, selon les organismes d'étude spécialisés, THORN EMI Computer Software est le premier fournisseur indépendant de logiciels hors Etats Unis et l'un des quinze plus importants dans le monde. Nous sommes un des principaux exportateurs de logiciels européens: 50% de notre chiffre d'affaires est réalisé hors Europe. Nous couvrons les cinq continents par l'intermédiaire de quarante bureaux dans le monde entier. La croissance exceptionnelle de nos ventes internationales est due en grande partie à la très haute qualité et à la grande variété de notre gamme de produits.
Ce n'est là qu'une des raisons de notre succès; nous devons y ajouter la qualité de notre personnel, la variété de ses compétences, et notre attitude sans compromis dans le domaine vital du support et du service au client.
D'autre part, grâce à l'appui financier de l'une des plus grosses entreprises Européennes dans le domaine des technologies de pointe, nous sommes idéalement placés pour continuer notre expansion dans tous les secteurs du marché des logiciels. Quels que soient vos besoins, du jeu original pour enfants au progiciel professionnel complexe, THORN EMI *Computer Software vous fournira non seulement une solution sûre, mais également toute* l'innovation que vous êtes en droit d'attendre du numéro un en Europe.

THORN EMI Computer Software

Altergo Products
Altergo Products développe et distribue une gamme de logiciels de réputation internationale. Altergo est devenu l'un des principaux exportateurs de logiciels européens de haute qualité pour gros ordinateurs IBM et compatibles. Cette division couvre les principaux marchés mondiaux, y compris l'Amérique du Nord.
La gamme de produits comprend des logiciels systèmes, des logiciels de développement, des outils infocentres, et des logiciels de bureautique. Le moniteur de télétraitement Shadow II d'Altergo est aujourd'hui installé sur plus de 1000 ordinateurs dans le monde, tandis que de nouveaux produits tels que FQS (Friendly Query System ou système convivial d'interrogation) ont déjà des centaines d'utilisateurs dans de nombreux pays.

EPS Consultants
EPS est l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de logiciels d'aide à la décision. Six des sept plus grandes entreprises industrielles mondiales utilisent le système FCS-EPS pour faciliter leur planification. Ce système est installé sur plus de 1500 sites dans le monde. Il existe sous plus de cinquante versions couvrant les matériels et les systèmes d'exploitation de tous les principaux constructeurs de gros et mini-ordinateurs. Les capacités d'EPS dans le domaine du traitement réparti sont démontrées par ses nombreuses versions micros installées. La version micro est capable non seulement d'opérer indépendamment, mais également de communiquer et d'échanger des informations avec des gros systèmes ou des minis grâce à un langage commun entièrement compatible.

THORN EMI Computer Software Publishers
Cette division d'édition est responsable de la mise au point, de la commercialisation et du support d'une gamme complète de logiciels pour ordinateurs individuels. Fondée en 1983, elle opère dans tous les pays à l'exception de l'Amérique du Nord. L'accent a été mis au départ sur le marché européen, où la division a enregistré une croissance importante liée à une forte demande de versions en langage local de logiciels pour micro-ordinateurs. Ces produits, destinés aux marchés nationaux spécifiques, comprennent des logiciels commerciaux, éducatifs, de productivité personnelle et des jeux.

THORN EMI Computer Software Distributors
Formée en 1984, cette division sélectionne et distribue dans le monde entier une gamme de logiciels commerciaux, éducatifs et domestiques, provenant des principaux concepteurs européens et américains.
La division assure également un service de merchandising pour les chaînes de magasins à succursales multiples.
Grâce à un réseau couvrant toute la Grande-Bretagne, cette division est aujourd'hui le second distributeur de ce pays. La division opère également en Scandinavie et Allemagne.
L'ouverture d'autres bureaux européens est prévue durant 1985. Seuls les produits ayant réussi une évaluation et des tests rigoureux trouvent place dans le catalogue de cette division, qui comprend des marques commerciales bien connues telles que Perfect, Expert Ease, Samna et Ashton Tate.

THORN EMI Computer Software Inc.
Cette division basée en Californie et formée en 1983 est idéalement placée pour attaquer le plus important marché micros des États-Unis. Elle met au point et accorde des licences pour différents produits micros, aussi bien commerciaux qu'éducatifs, sans oublier les jeux. Plusieurs nouveaux produits ont récemment été lancés, dotés de caractéristiques interactives de pointe, telles que fenêtres, graphiques évolués et apprentissage naturel. Commodore, par exemple, a annoncé la distribution de la version CPM des progiciels de productivité intégrés Perfect Software de la division avec son nouvel ordinateur de gestion 128.

THORN EMI Computer Software (North America)
Basée à Boston (Massachusetts), cette division Amérique du Nord représente à la fois Altergo Products et EPS Consultants sur le plus vaste marché de logiciels du monde. Elle assure sur ce marché le marketing et le support local de ces logiciels développés en Europe. À partir de ses vingt bureaux régionaux, elle couvre les USA et le Canada, et a également des agents en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. Grâce au succès des produits qu'elle distribue sur ce continent, cette filiale a permis à THORN EMI Computer Software d'asseoir solidement sa position de principal exportateur européen de logiciels évolués.

THORN EMI Computer Software – Quartier Général
Celui-ci est situé à Farnborough en Angleterre, lieu idéal par sa proximité de l'aéroport international de Londres-Heathrow. Ce centre nerveux de nos opérations planifie et contrôle l'expansion continue de notre groupe, et à ce titre agit comme centre de décision international pour les aspects de financement, de planification, d'acquisition, d'évaluation, d'administration et de gestion des ressources humaines des différentes divisions opérationnelles.
Pour de plus amples renseignements sur notre groupe et ses nombreux produits, veuillez contacter le directeur du groupe marketing, THORN EMI Computer Software, Thomson House, 296 Farnborough Road, Farnborough, Hampshire, GU14 7NF (Angleterre).

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le XXXIXe Festival d'Avignon

ALAIN CROMBECQUE PROVOQUE L'AVENIR

LE XXXIXe Festival d'Avignon est le premier sous la direction d'Alain Crombecque. *La nomination puis la démission de son prédécesseur*, Bernard Faivre d'Arcier, avaient provoqué des remous, l'arrivée d'Alain Crombecque s'est passée dans le calme. Et dans le silence voulu par cet homme taciturne, qui n'a pas besoin de se répandre en paroles. Gens de pouvoir, de presse et de théâtre, tous le connaissent, connaissent son efficacité tranquille. Elle lui vient de son expérience unique qui englobe la marginalité, l'institution et même le privé.

Après avoir milité à l'UNEF, travaillé à *Jeune Afrique*, Alain Crombecque a gravité dans le *mouvement Panique d'Arrabal-*Topor-Jodorowski, a « administré » Victor Garcia, Jérôme Savary aux premiers temps du Magic Circus, a été relation publique de Georges Wilson à Chaillot, responsable du théâtre puis directeur du Festival d'automne, avant de refuser celui de Nancy, d'accepter de travailler avec Patrice Chéreau à Nanterre.

Sa conception du Festival d'Avignon est claire : la création. *« Plutôt que de sillonner la France à la recherche d'un programme,* dit-il, *je préfère être à l'origine d'un certain nombre de projets. Je ne peux pas produire des spectacles qui auront juste un épisode avignonnais, mais ils partiront de là. Les acteurs viendront travailler là. Ils seront là, avant et pendant, comme à la grande époque. Mais je n'ai pas de théorie. J'ai seulement des idées fixes et des coups de cœur ».*

Les *coups de cœur* d'Alain Crombecque alimentent ses idées fixes. Il est fidèle à une famille qui s'agrandit : Casarès-Copi-Lavelli depuis longtemps, Michèle Guigon depuis l'an dernier. Il s'est battu pour trouver les moyens de faire venir Tadeusz Kantor avec son dernier spectacle. Le programme musical est dû à l'année de l'Inde et à son goût pour les cultures extra-européennes. *« En plus,* dit-il, *j'ai la chance d'avoir le* Mahabharata *de Peter Brook. »*

Alain Crombecque accueille les gens qu'il *estime, Jean-Pierre Vincent, Antoine Vitez,* Jacques Lassalle, plus que les institutions qu'ils représentent. De la même façon, il invite Philippe Adrien, le Groupe Alertes de Grenoble, le Théâtre du Point aveugle de Marseille, Alain Cuny... Merce Cunningham, Karole Armitage, et aussi Daniel Larrieu, Karine Saporta, Odile Duboc. Il déplace les débats dans la cour de l'Oratoire pour laisser le Verger à Francis Ponge, sous la res*ponsabilité de* Christian Rist et Jean-Marie Villégier. Il renoue avec le Théâtre Ouvert de Lucien Attoun et toute une bande de comédiens qui prennent en charge leurs propres spectacles. Avec Jacques Robert, qui rassemble les films rares de la naissance du cinéma.

Alain Crombecque souhaite intégrer les arts plastiques au Festival. Il y a cette année *les dessins de Kantor et ceux de Roger Blin*, la grande exposition de la Fondation Maeght. L'an prochain, en collaboration avec un musée de Francfort, seront réunies des œuvres sur le thème Théâtre et peinture.

Pas de précision sur les autres projets. On peut prévoir l'ouverture sur l'Afrique, des participations évidentes... *« Je suis arrivé,* dit Alain Crombecque, *dans une entreprise indépendante grâce aux aménagements de Bernard Faivre d'Arcier, et qui marche bien. Je bénéficie d'une paix royale. Les subventions ne pourront pas augmenter. Nous cherchons à organiser le mécénat. Les programmes, je les établis tout seul, mais je me mets à l'écoute, j'interroge, je voyage... Le reste est affaire de temps et de moyens, de disponibilités. »*

C. G.

Le "Mahabharata"

Depuis dix ans, Peter Brook et Jean-Claude Carrière préparent leur spectacle événement, le Mahabharata *légende très ancienne qui raconte la longue histoire de l'homme, et qui sera créé dans un lieu nouveau, la Carrière Callet à Boulbon.*

TOUT EST ILLUSION, HORMIS LA PENSÉE

CELA fait dix ans que Peter Brook, le magicien sans abracadabras, et son complice Jean-Claude Carrière, le *transposeur, le transcripteur, sont* entrés dans le *Mahabharata*. Dix années qu'ils y songent, et y travaillent. Ça leur était devenu comme une présence continuelle, tantôt légère, tantôt lancinante, affaire énorme jamais encore osée au théâtre.



Il envoya chercher son fils Kartikeya et Indra le roi des Devas : « Menez vos Ganas et vos Devas au combat, et écrasez l'impudent parvenu »

Tout remonte à un dîner chez Philippe Lavastine, en 1975, Brook et Carrière allaient quitter ce conteur magnifique, ils étaient dans l'escalier, ravis sûrement ; leur hôte – authentique esprit libre – avait parlé et parlé. Paroles d'or. Et voilà que, en guise d'au revoir, Lavastine leur fit encore le cadeau d'une histoire *inouie, sortie tout droit du Mahabharata*, cette légende pareille aux boîtes chinoises qui contiennent des boîtes, contenant elles mêmes des boîtes, qui renferment des boîtes... autant de digressions, de branches.

Carrière et Brook n'arrivaient plus à partir. Ils écoutaient. A l'époque ils travaillaient sur la tragédie des Iks, tribu de l'Ouganda massacrée par le progrès.

Ce soir-là le *Mahabharata* est devenu un projet.

Tout au long de ce qu'ils ont fait ensuite, ensemble ou séparément, le *Mahabharata* les a accompagnés. Lavastine tout du long, plus savant sur l'Inde que bien des universitaires férus, a répondu à leurs questions, apportant des idées singulières, suggérant des rapprochements inattendus (1).

Dix ans. Entre-temps, cinq ou six spectacles ont vu le jour aux Bouffes du Nord, dont *la Conférence des oiseaux*, légende persane à tiroirs – autre boîte gigogne – et bien entendu *Carmen*, l'opéra (de légende) où il est question de destin...

Aujourd'hui Peter Brook observe une continuité : « *Au cœur du* Mahabharata, dit-il, *il y a la destruction, tout comme avec les Iks on montrait l'anéantissement progressif d'une civilisation. Jusqu'au suicide de valeurs aussi fortes que l'instinct maternel. De même, je viens de le réaliser, il y a une certaine logique entre* Carmen, *le livre de Mérimée, et le* Mahabharata. *Carmen - Karma...* » Et le voila évoquant Don José, opposé du héros grec qui est, lui, en révolte contre les dieux : « *Don José tue Carmen à cet instant où chacun des deux se rend compte de ce qu'il est. Sa liberté à elle, femme, symbole de la liberté, est de mourir. Elle décide. Ils choisissent l'inévitable. Ainsi dans le* Mahabharata, *Yudishthira, qui est né roi, met cinquante ans à accepter ce fait, pour parvenir enfin à un règne heureux.*

« A son début le Mahabharata *ne traite apparemment que des dieux, donne l'impression d'un conte imaginaire, enchanteur, qui au fond ne nous regarderait pas. Puis s'opère une descente. Peu à peu les personnages mythiques s'enracinent dans la terre, entrent dans des conflits d'ambition, des situations de crise. Ça devient du théâtre, ça devient la guerre. Rien de mythique ni de romantique. On touche à la vérité de la violence, de la souffrance, la même guerre de toujours : le* Mahabharata *est de notre époque.*

« Je me suis longtemps demandé – spécialement l'année où j'avais monté à la fois ma pièce sur le Vietnam, Us, *et* l'Œdipe *de Sénèque – qu'est-ce qui est le plus juste et utile, montrer des images du monde contemporain ou ce qui vient de loin ? L'un des films les plus forts que j'aie vus récemment est* la Déchirure, *mais dans cinq ans, que m'en restera-t-il ? Bien peu, je le crains. Le fait divers, par exemple cette bataille autour d'un match de football à Bruxelles, a sur nous un impact immédiat, puis s'évanouit aussi sec.*

« Avec la tragédie grecque, ou le Mahabharata, *on efface l'épisode, l'anecdote. Il s'agit des problèmes de toujours, mais masqués par une surface qui rend impossible l'identification au premier degré. Passé le risque d'esthétisme, un vieux truc en vers va profond, s'imprime davantage dans le souvenir.*

« Si on me donnait l'or du monde pour faire Orange mécanique *que je refuserais. Je préfère ne pas participer des forces destructrices. »* Jean-Claude Carrière opine : « *On vient de passer cinquante ans à se vautrer dans l'incommunicabilité. A moins de savoir être Kafka, Beckett ou Antonioni...* » « *Tandis qu'ici,* reprend Brook, *ici l'on enseigne à un très jeune roi en train de massacrer tous les serpents du monde, ce que c'est de devenir un bon roi : roi de la terre autant que roi de soi-même. Descartes préconisait à peu près :* « Il vaut mieux changer mes désirs que l'ordre du monde ». *Un Indien jamais ne penserait en ces termes. Celui qui se retire du jeu ne peut connaitre son destin.* »

« Autrement dit, chacun doit trouver son « dharma », résume Carrière, c'est-à-dire : « *Etre bien dans sa peau.* » « *Cela n'exclut pas des luttes féroces, mais c'est plutôt affaire d'éducation.* »

Brook commente : « *Pour un Indien l'accord avec soi-même commence par l'accord avec l'univers. Dans le* Mahabharata *il y a la guerre, cette impulsion incompréhensible vers le massacre, mais aussi, continuellement, un appel profond à la compréhension de chacun. A tout moment les héros ont à se situer par rapport à un haut et un bas. A comprendre plus loin que le choc des évènements. Dans une absolue absence d'illusion, puisque tout est illusion.* »

Et Carrière en écho : « *Tout est illusion, sauf la pensée. Même les dieux sont destructibles. Donc pas d'utopie ni d'idéalisme* a priori. *Rien à voir toutefois avec l'attitude existentialiste, où l'on décrit les choses... l'enfer ici c'est l'égo et non les autres.* »

Et Brook encore. « *A la différence de toutes les œuvres optimistes, pessimistes ou analytiques. Le* Mahabharata *ne propose aucune solution. Le Destin collectif et individuel est à tout moment annoncé par Krisna, dieu-homme, qui s'emploie à empêcher la guerre, en affirmant constamment qu'elle aura lieu : un défi à la conscience, mais pas négatif à la façon du fatalisme. L'Occident chrétien a résolu ça avec le concept de grâce. On me dit que, je suis né pendant la Kaliouga (l'ère de Kali, de la destruction) : comment, alors, me conduire devant cela, quand bien même j'aurais préféré naître avant ? On me dit : le seul biais est d'aller au bout de soi-même. Et l'on me montre comment chaque Pandava, au terme de l'exil dans la forêt, choisit le déguisement de sa pensée la plus secrète... Arjuna, le guerrier pour échapper à une malédiction se transforme en travesti.* »

« *L'histoire,* ajoute Peter Brook, *contient aussi un enseignement spirituel tantôt didactique, à l'égal d'une doctrine pure et dure, tantôt pratique (conseils politiques, religion de tous les jours – comment se conduire avec les femmes, – respecter les divisions des catégories sociales). Certains passages sont très théoriques : Michaux l'a remarqué, l'Indien est volontiers professeur.* » « *Nous avons respecté la logique de l'œuvre, notre forme correspond au contenu.* »

Carrière précise : « *Le travail a été empirique, pas du tout analytique. Jusqu'à ce que la forme apparaisse, que des choix s'imposent. Si des scènes ont demandé des mois ou des années, d'autres, longues de vingt minutes, se sont mises en place d'elles-mêmes, en une semaine de répétitions. Certaines ont été changées de place, ou fondues avec d'autres. Nous en avons rajouté de nouvelles. On trouve aussi des morceaux du poème restés identiques, comme le jeu de dés par exemple. On a tamisé, et tamisé, sans* a priori. »

Puis Brook : « *Nous avons distingué seize personnages principaux, et nous nous sommes appuyés beaucoup sur la présence du conteur. Viasa, le conteur mythique, annonce qu'il est en train d'écrire et le raconte à un enfant : le récit, dans sa bouche, est ensuite dicté à un scribe. Quelqu'un raconte à quelqu'un. D'entrée, il y a un but, et, de façon inconsciemment brechtienne, plusieurs perspectives, différents points d'observation.* »

MATHILDE LA BARDONNIE

(Lire la suite page 18.)

(1) Lavastine a bien connu René Daumal, qui savait le sanscrit et voyait la poésie comme « *une parole animée par une saveur* », et le théâtre comme une « *poésie visible* ». Daumal, mort à trente-six ans, exécrait les bougeotteurs, les fabricateurs d'objets inutiles, les explicateurs.

« L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ »

« *VOUS raconteriez cette histoire à un vieux bâton, il reprendrait feuilles et racines* », a écrit Henri Michaux.

Car le *Mahabharata* est la grande histoire de l'humanité. « *Maha* » *en sanskrit veut dire* grand ; « Bharata » correspond à un nom de famille, mais signifie par extension Hindou ou plus généralement homme.

Douze mille pages, environ quinze fois la Bible, le *Mahabharata* est « *le plus grand livre du monde* » et l'un des plus anciens : il y a cinq mille ans que Shrila Viasadeva, dieu écrivain, fit halte sur terre pour consigner avec des mots la sagesse védique et sa légende.

On ne résume pas, on ne peut. On ne réduit pas non plus « *la furieuse querelle qui opposa deux groupes de cousins germains, les Pandaves et les Kauraves* » à un combat entre le bien et le mal.

Pourtant, vous prenant par la main à travers *ce labyrinthe*, Peter Brook et Jean-Claude Carrière ont supprimé, ou réduit, éla*gué quantité des mythes secondaires* qui émaillent chacune des dix-huit sections composant l'épopée.

Ce chiffre de dix-huit est sacré en Inde : ainsi verra-t-on onze armées d'un côté et sept de l'autre dans la guerre aux allures de cataclysme, de nuit noire des temps nucléaires, qui, au cœur du poème, dure dix-huit jours, entraînant la mort de six cent quarante millions d'hommes.

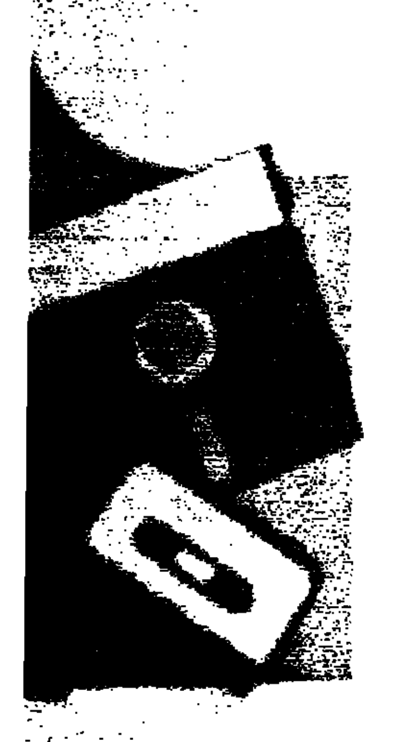
Les Indiens d'aujourd'hui publient, à grand succès, des bandes dessinées ayant pour héros et héroïnes les créatures mythiques du *Mahabharata*. Ils leur colorient le visage. Blanc pour les gentils, bleu pour les mauvais. Les « *devas* » *contre les* « *asuras* ». Il y a donc, d'un côté, les sympathiques – les cinq frères Pandava, dont Arjuna prince idéal – et, de l'autre, les mauvais avec au premier *chef Duryodhana*.

Fils du roi aveugle d'Hastinapura – la ville éléphantine. – Duryodhana n'a pas moins de quatre-vingt-dix-neuf freres démoniaques et cannibales, plus une âme damnée, en la personne de son oncle maternel.

N'essayons pas de tirer au clair la complexité des liens généalogiques qui unissent les protagonistes du *Mahabharata*.

« *On ne peut pas ramener le* Mahabharata *à nos habitudes de voir les choses. Il faut l'accepter tout entier, grand fleuve inépuisable, héroïque et sexuel, comique et profond, unissant les princesses aux brahmanes, mettant côte à côte les monstres de la nuit, les ascètes aux pouvoirs magiques, les tricheurs et le fils du Soleil, montrant l'auteur lui-même intervenant dans son poème et aussi des combats fantastiques, des vœux prodigieux, des malédictions des dieux étonnés par les hommes, et la Mort elle-même renonçant à exterminer* », écrit Jean-Claude Carrière.

M. L. B.





Gérard Desarthe dans *le Misanthrope.*

Acteurs et auteurs

OÙ EN EST LA CRISE DES METTEURS EN SCÈNE

Il y a eu le temps des monstres sacrés, divas de l'art dramatique. Il y a eu le règne des metteurs en scène, grands créateurs de l'image. Depuis toujours, il y a des auteurs qui cherchent leur public. Il y a des acteurs en quête d'une histoire à raconter.

APRÈS six ans d'absence, le Théâtre ouvert de Lucien Attoun reparaît au Festival d'Avignon, portant toujours la même idée : mettre en valeur les textes, découvrir des auteurs. Mais ses méthodes ont changé.

Entre 1971 et 1979, la responsabilité de la tâche était confiée aux metteurs en scène. Ils acceptaient de travailler jour après jour en public, avec leurs acteurs et un auteur : c'était la cellule de création à laquelle ont participé entre autres Daniel Mesguich, André Steiger, le Québécois Michel Garneau... Il y avait surtout les « mises en espace » de pièces inédites présentées après douze jours de répétitions. Une sorte de premier filage, suivi de discussions toujours âpres, souvent polémiques, avec les spectateurs. Jean-Pierre Vincent, Antoine Vitez, Jacques Rosner, Jean-Paul Wenzel, Jacques Lassalle, Robert Gironès, Georges Lavaudant... On ne compte plus ceux qui ont expérimenté cette forme de test.

Théâtre ouvert, c'était encore le « gueuloir », lectures par les auteurs ou bien par des acteurs. C'était moins prestigieux, moins original. Pourtant, à partir de cette base toute simple, s'est déterminé le Théâtre ouvert des années 80, installé à Paris au Jardin d'hiver.

A Paris, sans la concentration du public avignonnais « motivé » et qui vient pour se consacrer au théâtre, sans la disponibilité des professionnels, qui consacrent leur temps libre à préparer la prochaine saison, les mises en espace ne trouvent pas leur place. Elles perdent leur efficacité. La formule s'est usée, celle du « gueuloir » s'est affinée. L'équipe du Théâtre ouvert a voulu rénover ses méthodes de recherche, ne pas s'enfermer dans le cercle des poulains maison. Il y a eu des tâtonnements, des échecs, des réussites sans suite, et un pari. En 1982, neuf acteurs ont accepté de partir en quête d'auteurs.

« *Ils ont lu soixante-dix-sept manuscrits*, raconte Lucien Attoun. *Ils ont écrit des rapports très fouillés, ont discuté entre eux, ont rencontré les auteurs. De ce travail sont sorties six ébauches de spectacles. Mais l'essentiel, c'est le réseau de contacts qui s'est établi, les responsabilités nouvelles prises par les acteurs.* »

Le risque était qu'ils cherchent d'abord le beau rôle pour eux. Ce qui ne s'est pas produit, puisque, aussi bien, le but n'était pas de monter une production et de l'exploiter. C'était une expérience : il leur a été demandé de reconnaître le langage dans l'écriture – éternel problème, – de le reconnaître et de le parler.

« *Pendant la première période d'Avignon*, rappelle Lucien Attoun, *nous cherchions à résoudre la crise des auteurs. Ou plutôt, nous nous posions la question : existe-t-il des pièces ? Aujourd'hui, nous nous demandons où en est la crise des metteurs en scène.* »

C'est un fait : les Planchon, Chéreau, Régy, Bourdet et autres, ceux qui depuis vingt ans et plus font avancer le théâtre, n'ont pas de filiation directe. Les nouvelles générations tournent le dos aux années 70, comme eux ont tourné le dos aux années 50. On a tort d'attendre la continuité. Elle se discerne avec le recul du temps Dans l'immédiat, on voit en tout cas les créateurs les plus attachés au spectaculaire s'en détacher, bifurquer vers un approfondissement dépouillé de l'écriture dramatique. Après s'être développée, s'être enrichie du progrès de la lumière et du son, après s'être ouverte aux images et en avoir donné le goût au public, l'écriture scénique peut difficilement aller plus loin sans risquer – pour l'instant – de se perdre dans la dépendance technologique.

Les metteurs en scène, longtemps accusés de tyrannie, se mettent au service de l'acteur, de sa personnalité plus encore que du personnage qu'il interprète. Cent ans après Sarah Bernhardt et Mounet-Sully, c'est la version « fin-de-siècle » du monstre sacré. Mais il ne s'agit pas des stars, dont le nom magique assure le triomphe de n'importe quoi.

Quand Roger Planchon engage Jean Carmet pour être Ionesco, Michel Serrault pour être l'Avare, quand Jacques Lassalle demande à Gérard Depardieu et à François Périer de jouer *Tartuffe*, quand Patrice Chéreau (qui aime travailler avec les vedettes) affiche Michel Piccoli et Jane Birkin dans *la Fausse Suivante*, la notoriété n'entre pas en ligne de compte. Moins que le charisme, moins que les possibilités inemployées dans le métier de star.

Ce sont, quoi qu'il en soit, des exceptions. A côté, existent des acteurs plus ou moins connus, qui ne bénéficient pas d'une si importante « valeur ajoutée ». Mais leur présence assure le haut de gamme. Ils possèdent le talent, plus un quelque chose de personnel, reconnaissable et surprenant, qui imprègne leurs rôles, les colore, engage l'ensemble du spectacle. Ils appartiennent pour la plupart à la génération, née justement dans un théâtre soumis à la prétendue dictature des metteurs en scène. Preuve que l'exigence et l'égocentrisme des chefs peuvent donner des résultats inattendus. Et ces chefs, ces despotes, on doit reconnaître qu'ils ont besoin de rencontrer des individus capables de faire front, de stimuler leur imagination, de leur soutirer le maximum.

Acteurs et metteurs en scène ne forment pas de troupes. Ou rarement. Plutôt des familles. Ils travaillent ensemble, se quittent, vont voir ailleurs, se retrouvent, créent les occasions de ces retrouvailles.

Ainsi Patrice Chéreau a-t-il éprouvé le désir de reformer le couple Michelle Marquais-Roland Bertin – réuni déjà dans *le Prix de la révolte au marché noir*, en 1968, et dans *Toller* en 1972. Pour eux, il a choisi *Quartett*, la pièce de Heiner Müller, qu'il a adaptée à eux, à leur complicité.

Plus frappant encore est l'exemple du *Misanthrope*, mis en scène par André Engel à la Maison de la culture de Bobigny, avec Gérard Desarthe, leur troisième spectacle après *Baal* de Brecht en 1976 et *Ils allaient obscurs dans la nuit solitaire*, d'après Beckett. Sans Desarthe, André Engel, le casseur, le subversif, n'aurait jamais eu l'idée de travailler sur Molière. Il ne s'est pas contenté de rassembler une distribution cohérente autour de son interprète. Il a construit le spectacle à partir du rêve de Gérard Desarthe, de sa conception du personnage d'Alceste. Un spectacle que l'on peut, au sens noble du terme, qualifier de classique. Le seul décalage venait du décor de Rieti : la salle de Bobigny transformée en écurie.

Ces deux cas n'auront peut-être pas de suite. Ils racontent cependant une fonction possible du comédien, source d'inspiration et élément moteur. A Avignon, les acteurs prennent en charge entièrement une création. La crise des auteurs n'est pas prête pour autant de se résoudre. Les textes choisis n'ont pas été écrits pour le théâtre. Les spectacles sont construits à partir de Faulkner, Jean Vautrin ou les Mémoires d'un hermaphrodite découverts par Michel Foucault...

L'auteur est longtemps resté en arrière, en marge des révolutions de l'art, de la mise en scène. L'auteur a été intégré à la pratique théâtrale à travers les essais d'écriture collective ou dans des équipes dramatiques. Et finalement, l'habitude se répand d'aller chercher l'écriture parmi les romans, les livres d'histoire, les faits divers. Une autre habitude, forcément moins répandue – il faut en avoir les moyens, – est la commande. Elle a des côtés positifs, l'auteur est au moins assuré de ne pas voir son texte vieillir inutile dans un tiroir. Mais faut-il lui ôter l'initiative de sa création ? Son avenir est-il de se mettre au service d'un employeur, qu'il soit prince ou homme de théâtre ?

Partis en quête d'auteurs, les acteurs cherchent des histoires à raconter. Au-delà de la séduction des mots, de la magie des images, ils ont envie d'un tremplin à partir de quoi ils peuvent transmettre leurs incertitudes, leurs peurs, leur énergie. Pourquoi ne trouvent-ils pas de matériau dans des pièces ? Existe-t-il des pièces ? Existe-t-il des auteurs ? Les auteurs ont-ils envie d'écrire pour le théâtre ?

COLETTE GODARD.

Mahabharata

SEIZE CULTURES POUR L'INDE



Parvati eut un moment d'hésitation : « Après tout Shiva est mon mari. »

(Suite de la page 17.)

« *J'ai adapté*, poursuit Carrière, *en évitant surtout de rappeler la tragédie classique, ou le drame romantique. Toute versification aurait suggéré des souvenirs de poésie occidentale. De même, des mots comme* « noble » *ou* « glaive » *ont été bannis. Au point que j'ai dû garder quelques mots en indien, tel* ksatriya *qui aurait pu être traduit par* « *chevalier* » ; *ou encore* dharma. *Nous n'avons pas d'équivalent de cette notion de* « *loi* », *de* « *devoir intérieur* ». *J'ai laissé également* mantra *pour* « *pouvoir magique* ». *Pas grand-chose au total : il ne fallait pas tomber dans l'excès des Japonais qui conservent dans leurs traductions trop de mots étrangers, au point qu'on se perd en un maquis.* »

Brook reprend : « *Il y a dans la troupe des comédiens et des musiciens de seize nationalités différentes, cela permet, comme nous le faisons toujours depuis 1970, de refléter des thèmes libérés d'une culture particulière. Vous ne verrez qu'une seule actrice indienne, Mallika. Si nous avions cherché à faire un spectacle totalement indien, la barrière serait demeurée, ou si nous n'avions pris que des Africains, le côté universel ne se sentirait pas. Le réalisme du cinéma jamais ne permettrait qu'un acteur blanc ait une fille noire, qu'un Japonais soit le père d'un bébé de soixante-quinze ans. Le cinéaste Satyajit Ray a désiré un moment faire le* Mahabbharata, *il a renoncé, faute de trouver une troupe cohérente. Au cinéma, s'il est question d'éléphants, il faut des éléphants sur l'écran. Le théâtre peut montrer des éléphants dans une vallée, sans qu'il y en ait un seul.* »

Brook se contente de répéter « *éléphants* » et l'on en voit des troupeaux. Un ange passe...

MATHILDE LA BARDONNIE.

Le kathakali

L'HISTOIRE JOUÉE

Grimages fabuleux, riches costumes, gestes codés... Né en Inde au dix-septième siècle, le kathakali, c'est un opéra de légende.

L'AMATEUR d'art lyrique, depuis longtemps, ne s'en laisse plus conter ; il en a vu d'autres... Vu ou entendu parler, cela revient au même, et on ne lui fera plus croire que le théâtre d'ombres, le nô japonais ou le wayang wong de Java entretiennent des rapports bien étroits avec son objet favori de délectation. Le kathakali ? Même s'il ne sait pas exactement ce que c'est, il s'en méfie et il a raison : cela ressemble étrangement au théâtre musical...

Katha signifie « histoire », kali, « jeu ». Le kathakali est donc une « histoire jouée » à mi-chemin entre la danse et le mime, assez proche de ce qu'on appelle le ballet d'action ou la pantomime, à cela près que les gestes conventionnels des mains, qui racontent ce que la bouche ne dit pas tandis que les expressions du visage traduisent les divers états affectifs, sont d'une variété beaucoup plus grande et font l'objet d'un véritable code. On songe involontairement au langage manuel des sourds-muets tout en se disant que les Italiens, en dehors même de la commedia dell'arte, ont dû se passionner pour le kathakali dans une vie antérieure.

Fondée en 1930 pour perpétuer l'existence menacée de cette forme d'art spécifique du Kérala, province située au sud-ouest de l'Inde, l'école du Kalamandalam possède une troupe (composée de ses professeurs) qui compte parmi les plus remarquables, et c'est elle, précisément, qui se produira au cloître des Célestins du 9 au 13 juillet. Issu de formes théâtrales beaucoup plus anciennes, en partie religieuses, et continuant la tradition du théâtre sanskrit, où récitation, mime et danse sont indissociables, le kathakali, né au dix-septième siècle, est relativement récent ; contemporain de l'opéra occidental, il n'est pas si éloigné de ce que devait être l'opéra-ballet de Lully, et même l'opéra baroque, où chaque attitude des acteurs possédait une signification bien précise.

Les danseurs en longues robes richement décorées, le visage peint – il faut plus de trois heures pour poser le maquillage – et la tête surplombée d'une tiare somptueuse flanquée d'une auréole, s'expriment surtout avec le visage et les mains. Ils ne parlent pas ; lorsque la tension dramatique est trop forte, ils poussent un cri (grognement, rire, exclamation). De chaque côté de la scène, quelques musiciens debout : deux qui jouent des tambours avec les doigts ou avec une baguette courbe, deux autres qui frappent des percussions métalliques, deux chanteurs enfin qui, en alternance, retracent, en des dialogues développés comme à plaisir, l'histoire de la lutte des Pandavas et des Kauravas – les uns sont divins, les autres démoniaques, – une histoire naïve et sacrée, pleine de rebondissements, quoique sans surprise, sujet de l'épopée du *Mahabharata*, dont on ne représente jamais en France que des extraits.

L'essentiel est de ne pas perdre patience, car les moments d'émerveillement – qu'il s'agisse de la virtuosité des danseurs ou de la variété inépuisable des sonorités que les musiciens savent tirer d'un petit gong, d'une minuscule paire de cymbales et de deux tambours – dédommagent largement des périodes pendant lesquelles l'attention se relâche.



C. LÊ-ANH

Kichaka, personnage du Mahabharata.

Avec un peu d'habitude cependant, on se prend à regretter que la plupart des représentations n'excèdent pas deux heures (au Kérala elles durent toute la nuit) et que les scènes choisies soient, de préférence, les plus spectaculaires, mais c'est sans doute nécessaire pour ne pas décourager la curiosité d'un public de plus en plus nombreux. En effet, les combats, les grimaces des méchants, leurs cris de rage, leurs sauts, sont universellement compréhensibles. Pour aller plus loin, il faudrait pouvoir suivre ce que chantent alternativement les deux vocalistes et ce que miment les danseurs, soutenus par les tambours, mais, à moins d'apprendre le sanscrit (mâtiné de malayalam), on ne doit pas trop y compter et se contenter de connaître les épisodes du *Mahabharata* ou du *Ramayana*, d'où est tiré l'argument des spectacles.

En revanche, on devient vite sensible à l'extraordinaire synchronisation des gestes et de la musique, dont la perfection tient autant à la maîtrise consommée d'un art pratiqué depuis l'enfance qu'au fait que les joueurs de tambour ont toujours l'œil sur les gestes des danseurs, comme sur ceux d'un chef d'orchestre, afin qu'il n'y ait jamais le moindre décalage, les uns et les autres étant soumis de surcroît au rythme du petit gong, tenu par le chanteur le plus expérimenté.

On pourra objecter que la caractérisation presque caricaturale des personnages, une conception du comique plus proche de la pantomime des théâtres de foire que des formes plus élaborées auxquelles nous sommes habitués, ne sauraient provoquer d'émotion bien profonde. En réalité, ce qui caractérise le kathakali, c'est la synthèse d'un théâtre dont l'intérêt pourrait se limiter à un jeu érudit de conventions, avec tout le plaisir intellectuel qui s'y rattache, et d'un goût de la farce dans ce qu'elle a de plus débridé. Le mélange des genres ? Peut-être simplement le goût des extrêmes, et surtout une conception très large du plaisir artistique. Et cela permettrait d'affirmer, au sujet du kathakali, même si ses subtilités nous échappent, ce que les moralistes ont dit à tort pour d'autres arts : qu'il est grand parce qu'il rend meilleur. Meilleur spectateur, évidemment.

GÉRARD CONDÉ.

auteurs

Travailler en province

Des premiers temps de la décentralisation subsistent quelques habitudes. Mais on ne va plus « défricher les déserts culturels ». On s'installe dans les grandes villes et leur périphérie. Lyon, où sont nés Roger Planchon et Marcel Maréchal, reste un centre particulièrement actif. Et un exemple.

LES YEUX FIXÉS SUR L'EXEMPLE LYONNAIS

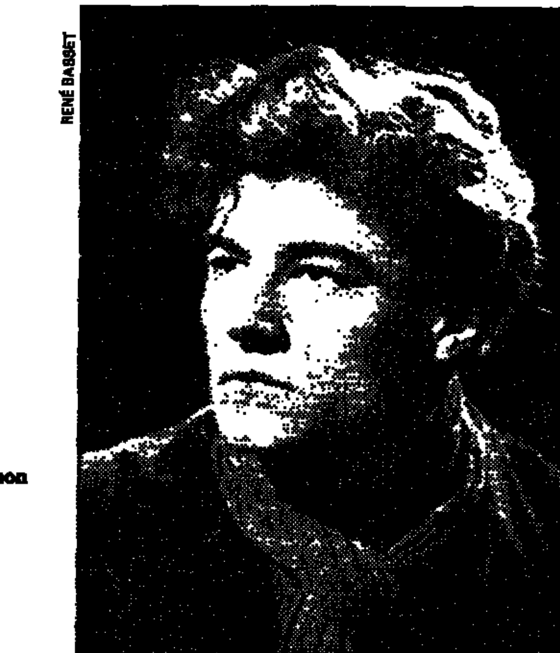
DANS la jungle des villes, les jeunes compagnies ont changé de manières. La cravate de l'administrateur a remplacé les états d'âme du dramaturge. Les relations publiques ont dissipé les miasmes du militantisme culturel. L'art du dossier requiert les énergies naguère dilapidées dans le vagabondage politico-philosophique. Et même si quelques passéistes, nostalgiques du maître à penser, préfèrent encore Walter Benjamin à François de Closets, les troupes ont cédé la place aux entreprises, les produits théâtraux laissant l'idéologie sinon le style pour le look, le maître-mot n'est plus « création » mais « professionnalisme ».

Il subsiste tout au plus quelques vestiges des mœurs anciennes. D'abord, le quotidien des jeunes compagnies demeure agrémenté de bruits de cour et de rumeurs de coulisses – on commente sans fin les découverts bancaires des *concurrents*, les rides des anciens et les humeurs des princes. Ensuite, elles continuent à *« faire » courageusement* les banlieues – sauf qu'on n'y campe plus au fond de MJC crasseuses, entre le studio de danse et la salle de banquet des anciens combattants : on y descend dans le luxe bétonneux et moquetté de salles toujours modernes, souvent polyvalentes, et quelquefois suréquipées.

Au-delà de ces clichés, les jeunes compagnies vivent, se multiplient, prospèrent médiocrement en apprenant de plus en plus vite à exploiter les filons institutionnels, à assimiler les astuces de gestion, à jongler avec les ASSEDIC et les *subventions* ; accessoirement à ruser pour triompher des paresses de la critique dont on *prévient* les dérobades au gré de délicates stratégies de séduction. Reste-t-il un peu de temps pour *penser au public* ?

A Lyon, l'évolution a été particulièrement sensible. Au début des années 70, l'étiquette « jeune compagnie » désignait trois ou quatre groupes qui n'envisageaient pas d'autre carrière que celle de leurs modèles, Planchon l'aîné, Maréchal le cadet. Le programme était simple : s'installer sans un sou dans un local minuscule, monter avec des moyens de fortune des auteurs d'avant-garde, relire quelques classiques avec les lunettes de l'université éclairée, savoir dispenser à part égale la réflexion et l'humour. C'était le succès assuré au bout de quelques années : le Théâtre de la Cité, futur TNP, pour Planchon ; un centre dramatique national au Théâtre du huitième pour Maréchal. C'est-à-dire un outil de travail, une grande salle, une administration et des finances assorties. La *multiplication des candidats* à la gloire (et à l'établissement) allait pourtant empêcher la reproduc*tion du processus. Il n'y a toujours* qu'un TNP, qu'un centre dramatique.

De ces jeunes gens de talent dont la presse locale, parfois na*tionale, saluait avec plus ou moins* de conviction les promesses, certains ont dévié du côté de l'anima*tion culturelle ou de la gestion* (Bauguil, Allombert). D'autres ont joué la carte ingrate de la « décentralisation » dans *les cités* laborieuses de la périphérie avant de se résoudre à chercher fortune ailleurs (Carlucci). Deux sont restés en compétition. Gilles Chavassieux a réalisé aux Ateliers – ancien théâtre Guignol rénové en partie grâce à des aides privées – un mini-centre dramatique où il mène de front une politique d'accueil modeste, quoique parfois ambitieuse, et des créations dans l'esprit des années 70 – réalisant en quelque sorte une version de poche du prototype des aînés.



Roger Planchon vers 1953

L'INCONFORT DU TRAPÉZISTE

Bruno Boeglin, moins pragmatique, un peu trop poète peut-être, n'a pas réussi cette sorte d'installation, bien qu'il ait un temps essayé de faire revivre le beau vieux théâtre de mélodrame qu'est l'Eldorado. Suspecté de « recherche » par deux municipalités successives, traité par l'Etat en adolescent *doué qu'on surveille du* coin de l'œil en attendant qu'il « fasse ses preuves », c'est-à-dire *remplisse les salles, secrètement* vénéré par une profession qui, non moins secrètement, s'apprête toujours à lui faire endosser le costume de l'échec, si seyant aux personnages un peu mythiques, Bruno Boeglin a du mal à continuer à faire, simplement, du théâtre, en oubliant qu'on le guette au tournant. Drôle d'inconfort pour un metteur en scène qui, par ailleurs, fait figure de « nanti » sur la place.

Car sa compagnie, le Novothéâtre, est la mieux dotée, au titre de la création, des quatre équipes lyonnaises actuellement « hors commission », autrement dit, estimées dignes d'un financement direct par l'Etat sans qu'il soit tenu compte de l'avis de la commission d'aide aux compagnies dramatiques. Son administrateur peut, de ce fait, établir un budget de petit chef d'entreprise avec l'apparence de respectabilité qui s'ensuit : une entreprise pourtant singulièrement précaire puisque son sort dépend du pouvoir du créateur d'étonner encore et encore un petit milieu qui lui a dé*volu le rôle périlleux du trapé*ziste.

RUBRIQUE « RECETTES PROPRES »

Les deux autres compagnies « hors commission », l'Attroupement 2 de Patrick Le Mauff et le Réfectoire de Jean-Louis Martinelli, s'efforcent de conjuguer création et réalisme « pro ». L'un et l'autre ont compris qu'une subvention ne suffisait pas à faire un budget, et que les compagnies en bonne santé sont celles qui multiplient les sources de financement. L'absence de lieu fixe a été pour eux, paradoxalement, un atout, en les forçant à courir les coproductions et les accueils extérieurs. Patrick Le Mauff s'est tourné, comme beaucoup de compagnies, vers ces équipements qui se sont *multipliés ces dernières années* dans les cités de la périphérie. Feyzin lui fournit pour l'instant *une base de travail et un peu d'ar*gent.

Le prétexte de telles implantations temporaires n'est plus l'action culturelle auprès du public local. On accepte l'idée, comme dans les théâtres de la périphérie parisienne, que le public vienne en partie de la grande ville, mais chacun y trouve son compte : la compagnie peut travailler et la municipalité d'accueil achète pour un prix raisonnable des spectacles de bonne qualité.

Martinelli, lui, a cherché au Havre ou ailleurs les infrastructures lui permettant de se profes*sionnaliser, comprenant que*, dans cette situation, un metteur en scène doit remplir les salles ou disparaître : s'il y parvient, son administrateur peut développer, dans le budget, la rubrique « recettes propres » ; le public venant, on peut se vendre. En 1983, la tournée de l'*Opéra de quat'sous* a permis à la compagnie de s'autofinancer à 75 %. Exploit difficile à renouveler, bien sûr, mais qui fait prendre conscience de l'importance du critère économique dans la réussite d'une troupe.

Au fait, faut-il parler de « troupe » ? Existe-t-il véritable*ment des troupes en cette époque* où les instances pourvoyeuses de subventions – l'Etat, la région *surtout – jugent en grande partie* de la crédibilité d'un créateur à sa capacité de produire des emplois salariés, au moins occasionnels...

Une troupe signifie la présence continue d'un groupe de gens travaillant ensemble. Or aucune compagnie régionale n'a les moyens de supporter des salaires à l'année. D'ordinaire, les seuls permanents – gestion oblige – sont un ou deux administratifs. Les acteurs ? Ils sont engagés le temps d'un spectacle, avec des salaires suffisamment gonflés pour permettre de faire face ensuite à quelques mois de chômage. Les *« payeurs » sont contents*, même si le travail artistique manque de suivi. Mercenaires obligés, les acteurs *y perdent peut-être cet ap*profondissement du travail saison après saison dans une même équipe. Et les productions se jouent chaque fois sur la qualité des nouveaux venus.

Pour limiter les risques, les metteurs en scène ont tendance, à tort ou à raison, à chercher loin de Lyon leurs collaborateurs occasionnels, Paris restant considéré comme le meilleur réservoir de talents. Les comédiens lyonnais ont beau se battre, ils ne sont pas pris au sérieux. Laissés-pour-compte ou engagés pour de petits rôles, ils n'ont guère l'occasion de progresser, et leur *image continue* de se dévaluer. Seuls deux ou trois acteurs « de base » assurent le *continu du travail des compa*gnies : Guillemette Grobon au Réfectoire, Elizabeth Macocco à l'*Attroupement... Martinelli* compense en construisant l'image de sa compagnie sur d'autres facteurs de permanence : *la collabo*ration avec des peintres, stylistes, musiciens ; ou le recours à la commande de textes à de jeunes auteurs : politique à hauts risques, mais tentative louable de constitution d'un « répertoire » personnel en un temps où les troupes semblent trop souvent choisir leurs textes au petit bonheur.

Ces compagnies qui « tournent » assez bien, dans tous les sens du terme, sont-elles satisfaites de leur sort ? Leur relative aisance cache quelques difficultés et frustrations. Bruno Boeglin serait sans doute plus heureux dans *une structure de création du type* « laboratoire », où on ne lui demanderait pas sans cesse de rendre des comptes. *Martinelli* voudrait une infrastructure plus solide pour pousser plus loin sa collaboration avec les auteurs et explorer le domaine de la création vidéo, qui l'attire. D'où sa candidature actuelle aux centres dramatiques. Le Mauff aime bien Feyzin, mais il rêve de la convivialité d'une salle comme les Bouffes du Nord... Toutefois, il a choisi de « faire avec » ce qui lui est donné : « *Nous recevons cette année 720 000 F de l'Etat et des collectivités territoriales. Ce n'est pas assez pour monter un spectacle mobilisant, comme le précédent, seize personnes pendant quatorze mois. Pourtant je préfère me démener pour trouver des coproductions plutôt que me plaindre et ne rien faire.* »

Ainsi vivent les « nantis » de cette « prestigieuse » catégorie hors commission. Et les autres ? Rien qu'à Lyon, on compte une bonne vingtaine de compagnies subventionnées par l'Etat et aidées par la région, le département ou la ville. L'objectif *(« des conditions de travail plus professionnelles »)* indispensable si elles veulent être reconnues et soutenues, semble parfois un peu dangereux. *La compagnie LZD* vient d'en faire l'expérience. Ce groupe de recherche, marginal dans son fonctionnement et ses programmations, a tenté cette saison de se doter d'un outil administratif et de monter un spectacle dans une vraie salle (à Vaulx-en-Velin), en payant tous les participants. Le résultat : un trou financier qui la paralyse momentanément.

Pour limiter les dégâts, les pouvoirs publics ont mis en place l'ARSEC, un *service original* qui dispense aux équipes démunies des conseils de gestion. Il existe *quand même quelques compa*gnies débrouillardes, portées souvent par un homme (ou une *femme*)-orchestre *entreprenant*. C'est le cas de la compagnie de Françoise Maimone, qui assume en même temps la création de spectacles ambitieux (un *Macbeth*, des montages de textes de Lautréamont, Artaud...) et une efficace gestion qu'on pourrait qualifier – sans antiféminisme – de « ménagère ».

JUSQU'OÙ GRANDIR

« Je fais moi-même mon budget en démarchant des tournées et des coproductions très longtemps à l'avance. Quand les factures arrivent, je les paie. Je salarie mes collaborateurs : le dernier spectacle a coûté 45 000 F de charges sociales... » Un budget net, des collaborations sans exploitation... *« Et c'est bien d'assumer ça. Les chiffres occupent la tête, c'est bon contre l'angoisse...* » Un seul problème : Françoise Maimone ne se paie pas elle-même, mais vit sur le salaire de son mari...

Certains ironisent et lui disent : *« Tu ne grandiras jamais en fonctionnant de cette façon...* » Le fait est que d'autres compagnies ont « grandi » *en visant* haut, et sont brutalement retombées. En développant tout ce qui sert l'image – un look de scène et des équipes de relations publiques pour le vendre – Rotatives a eu accès aux grands théâtres, aux festivals, aux tournées à l'étranger. Jusqu'à la catastrophe financière.

Parmi les compagnies qui tien*nent le coup : celles qui ont su* se donner une « spécificité » dans le théâtre de divertissement, l'action *culturelle ou une marginalité as*tucieuse ; ainsi le groupe de Wladislaw Znorko, qui multiplie les interventions ponctuelles en faisant de son nomadisme forcé une philosophie et une esthétique. Mais qu'on ne rêve pas trop : il ne suffit pas toujours d'être pauvre et sans lieu pour être heureux...

BERNADETTE BOST.

Le kathaka



AVIGNON ET MOI

MARIA

Casarès

JOUER AVEC LES ÉTOILES

« AUTREFOIS, *c'était en* 1954, la *scène* du palais des Papes à Avignon était nue. Quelques projecteurs seulement, mais *les comédiens semblaient monter* sur le plateau comme on monte vers le ciel. C'était un endroit où le théâtre jouait avec les étoiles. Un texte qui s'accorde avec un tel environnement peut donner du génie aux comédiens. Après une année de travail au TNP, on avait l'impression de venir à Avignon pour y passer des vacances. Pourtant, cette attirance, ce plaisir, étaient toujours mêlés d'inquiétude. C'est peut-être la ville qui inspire cela ? Comme si les pierres et les rues, malgré leur beauté, sentaient la peste.

» Plus tard, je ne me souviens plus des dates, la ville peu à peu s'est étouffée, la cour des Papes a changé *elle* aussi. On aurait dit un immense couloir sans profondeur. Pour comble de malheur, on ne nous entendait plus ! La fête se transformait lentement en *foire. Jean Vilar a senti cette métamor*phose. Avec humour, il disait qu'il voulait mettre aux portes de la ville des écriteaux portant la mention : *« Ni smokings ni maillots de bains ! »*

» Plus récemment encore, j'ai joué *les Possédés dans une mise en scène de Denis Llorca. Une fois* de plus, le cadre avait changé. Au premier abord, la cour d'honneur du palais des Papes semblait plus *souple, mieux adaptée aux différences de mise en* scène. Mais on ne voyait plus la cour elle-même ! Dans la ville, il y avait des spectacles partout. Ce *n'était plus de l'émulation*. Des gens couraient, prenaient des rendez-vous et faisaient des affaires. Le plus grave, c'est qu'avait disparu cette alliance à laquelle tenait tant Jean Vilar : celle du spectacle et de son cadre.

» Mais le festival se venge. Quand une représen*tation ne lui convient pas, il l'écrase*, ou fait souffler le mistral, ce grand premier rôle. J'ai dialogué avec le vent. Dans la cour d'honneur, c'est inoubliable. »

Propos recueillis par
CAROLINE DE BARONCELLI.

YANNIS

Kokkos

SOLEILS DE MINUIT

« AU milieu des années 50, les images du mur d'Avignon, que je découvrais dans les publications qui franchissaient alors les frontières, se confondaient dans mon esprit avec les images, pleines de bruit et de fureur, des films d'aventures moyenâgeux qui envahissaient les écrans des cinémas à la belle étoile, dans les quartiers d'Athènes.

L'écho lointain des claquements des bannières du TNP et des sonneries des trompettes, ainsi que le dessin anguleux des costumes de Gischia, dont les maquettes aux couleurs vives agrémentaient mes quelques livres sur le théâtre, excitaient l'ima*gination de l'adolescent que j'étais autant que* les visions chatoyantes du tournoi d'*Ivanohé*.

Le théâtre lointain, noble et austère, qui s'ac*complissait dans des paysages que l'on disait pro*ches de ceux qui m'entouraient, m'apparaissait alors comme familier de l'univers qui m'habitait : la même nuit, les mêmes étoiles, le même frémissement d'un tissu ou d'un geste étaient exaltés devant le haut mur du Palais de Provence et dans le cercle magique de l'*orchestra* d'Epidaure, théâtre proche, où à la tombée du jour le marbre sent le laurier.

Pendant les représentations données ces nuits-là en Grèce et en Avignon, je prenais conscience, grâce à la nuit qui unissait ces deux lieux de la vie parallèle du théâtre, de la vraie vie.

En travaillant sur les plans et les photographies de la cour pour *Lucrèce Borgia* en Avignon, ces souvenirs d'autrefois revenaient.

Aujourd'hui, je sais que j'aimerais regarder la cour d'honneur telle que je l'imaginais jadis. J'aimerais faire briller les acteurs comme de véritables soleils de minuit, mêlant leurs reflets à celui du grand mur fondu dans le dessin tortueux évoquant les châteaux engloutis de l'Histoire rêvée par Hugo.

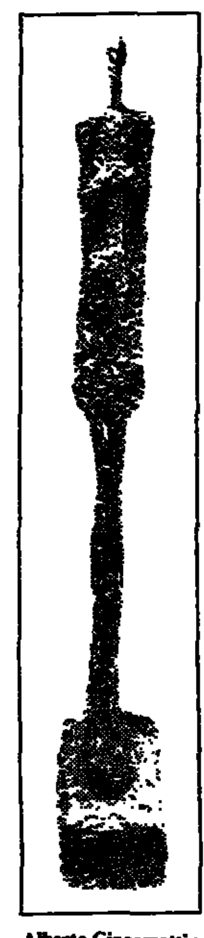
Dessiner l'air autour des comédiens et sous leurs pieds l'univers à l'envers. »

YANNIS KOKKOS.

La collection Maeght

LE XXe SIÈCLE SOUS LES VOUTES GOTHIQUES

Fernand Léger, Chagall, Hartung, Adami, Bazaine, Miro, Giacometti... La collection de la Fondation Maeght est – en partie du moins – dans le palais des Papes. Une première étape pour un festival qui ne veut ignorer aucun art.



Alberto Giacometti : Femme de Venise II.

POUR le festival, le palais des Papes accueille la collection de la Fondation Maeght. Non pas toute la collection qui comporte plus de 6 000 numéros si l'on compte les œuvres graphiques, mais cinquante tableaux choisis par Jean-Louis Prat, le directeur de la fondation, et une vingtaine de sculptures signées Miro, Giacometti, Calder.

C'est la première fois que la collection quitte ainsi les murs blancs du palais dessiné par José Luis Sert. C'est aussi la première *fois que le Festival* d'Avignon prend une exposition sous son aile (jusque-là il y a eu des expositions d'été en Avignon pendant le festival, mais off). Et c'est bien.

Pourquoi, en effet, d'une place de théâtre ne pas faire aussi une scène ou avant-scène de la création artistique ? Pourquoi ne pas envisager pour les festivaliers un plus, qui pourrait aussi avoir des rapports avec le théâtre ? Ne pourrait-on imaginer des expositions spécifiques ? Les sujets ne manqueraient pas, même au-delà des thèmes évidents, comme la réalisation des décors par les peintres. Autour de l'espace scénique et de l'espace pictural, par exemple.

A ces questions qui ont dû se poser avec acuité à la direction du Festival, la réponse de cette année est encore hésitante. La collection Maeght n'a en effet pas grand-chose à voir avec le monde du théâtre, bien qu'on puisse toujours s'amuser à en analyser le contenu en termes de drame et d'intrigues – de la couleur, des lignes, des formes, de la lumière. Par contre, deux autres expositions inscrites au programme, elles, s'expliquent mieux : il s'agit des dessins de Roger Blin et des peintures et dessins de Tadeusz Kantor.

Quant au bel accrochage du palais des Papes, il a quelque chose de troublant. On ne peut regarder les œuvres comme on les regarde dans leurs murs, dans leur lien à l'environnement et aux sculptures qui emplissent les jardins de Saint-Paul toujours hantées par les figures d'Aimé et Marguerite Maeght. Pourtant, malgré les murs épais de la forteresse papale, elles revoient là-bas, et à la grande époque de la création de la Fondation, en 1964.

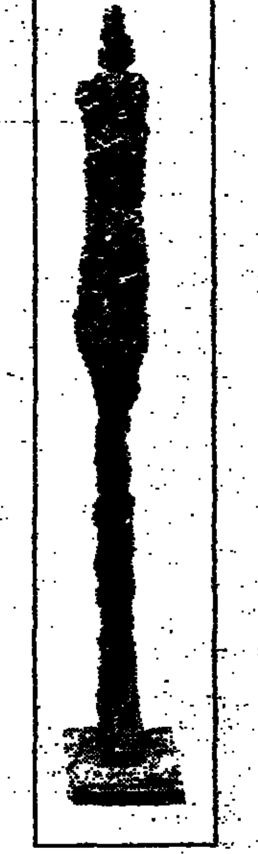
L'exposition est pourtant sans commune mesure avec celle qui, il y a trois ans à la Fondation, rendait hommage au couple disparu. Mais elle en respecte l'esprit et les valeurs. Tout en suggérant que cela bouge, que les enrichissements continuent (l'acquisition récente d'un Dubuffet de 1976 – Dubuffet qui emplira tous les étages de la Fondation cet été), qu'il faut aussi s'attacher à la création d'aujourd'hui, qui n'est pas celle d'il y a dix, vingt, trente et quarante ans. Difficile. Car l'aujourd'hui n'est pas l'hier, car *les moyens ne sont plus les* mêmes, car l'état d'esprit de la création a changé, car l'introduction de nouvelles recrues, même à la quarantaine et à l'heure de la *maturité, dans le temple de l'art* d'après guerre, peut paraître profanateur.

Ils sont presque tous là, les grands disparus, les anciens et les plus jeunes. Les peintres dans la chapelle de Clément VI, à raison d'une toile pour chacun, les sculptures dans deux salles attenantes. Dans la chapelle aux voûtes gothiques, dont on n'a pas voulu casser le beau volume en créant des cimaises, c'est Léger avec *la Partie de campagne*, de 1954, presque en face de *la Vie*, le grand résumé de l'histoire personnelle de Chagall (1964). C'est Hartung au-dessus de l'autel (pour son format) et Rebeyrolle à l'autre bout de la nef ; c'est Soulages, Riopelle, Bazaine d'un côté, Sam Francis, Hantaï, Joan Mitchell, de l'autre ; et Adami à côté de Léger, qui se porte très bien de ce voisinage. C'est encore Monory et Klapheck et Moninot non loin de Cane, Viallat et Meurice, les représentants de la génération de la fin des années 60 et du début des années 70.

L'exposition n'était pas facile à faire ainsi, aux quatre murs de la nef unique, sans parler des dimensions mêmes de l'espace, immense. Il est pourtant réussi. On pense à un jour de grande cérémonie. Et puis c'est l'occasion de vérifier combien certaines œuvres respirent et revêtent une ampleur particulière, ainsi confrontées aux vieilles pierres. Le Sam Francis, par exemple, avec ce grand blanc cerné en lisière de couleurs substantielles. Il y a même des œuvres qui paraissent faites pour les lieux : le Soulages aux grands tracés brun profond, tendus et attachés comme des arcs-boutants. Ou le Tapis, grande surface marron qui fait penser aux portes de bois de l'*ancien palais*. Et *peut-être même* l'Alechinsky, dont le serpent cobra éveille gentiment le souvenir des monstres et de l'imagerie du Moyen Age.

Mais le clou, ce sont surtout les deux salles jouxtant la chapelle. Dans la chambre du camérier, où jadis on devait se livrer à des fort peu drôles activités – les comptes et contrats, – c'est la fête de la couleur en folie avec les bronzes peints de Miro, chaises de *Monsieur, madame*, femme-oiseau; jeunes filles et autres personnages féminins faits de bric et de broc, selon la plus haute fantaisie. Y répondent, aux murs, deux toiles de la série *la Naissance du jour (1964)* et une tapisserie quasiment sculptée, à se noyer dans les franges de laine. Chez le camérier encore, on trouve trois petits Calder, *les Acrobates, la Danseuse* et *l'Etoile de mer*, en équilibre mobile sur leur axe. Et un Bury craquant, grinçant pour contrecarrer le souffle si présent du mistral ; un Bury où les soixante-treize cylindres, mobiles comme des doigts, disposés comme des notes sur une portée, arrachent aussi aux quatre-vingt-deux cordes des sons de harpe.

L'autre salle, à laquelle on accède depuis la première par une petite antichambre où l'on croise les deux têtes sous le même béret de l'*hymen* de Braque (bronze), est pour Giacometti. Avec un choix de bronzes, depuis la période surréaliste jusqu'à



Alberto Giacometti : Femme de Venise III.

l'Homme qui marche de 1960. *La Femme-cuiller, le Couple, l'Objet invisible* y opposent leurs volumes lisses, sauvages et primitifs aux figures filiformes, pétries au doigt de *la Forêt*, et de trois *Femmes de Venise* aux bras collés aux hanches.

La pièce cubique, propice aux lectures et visions d'enfermement, abrite encore *l'Atelier* de Braque (1950-1951), grumeleux et sombre, et le *Champ abandonné* de Ubac, paysage de sillons de terre brûlée, dramatique lui aussi. Là, c'est la peinture et la sculpture en abîme.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Collection d'art moderne de la Fondation Maeght. Palais des Papes. Jusqu'au 31 juillet.

FRANCIS

Ponge

UN AMI INTIME DES PATATES

C'EST *un fait : nous vivons* sur la Terre, la planète Terre. Mais nous y vivons d'une façon incomplète, un peu honteuse, en ceci que *nous sommes très inattentifs* à ce que cette terre nous met sous les yeux, sous la main. Les pierres, les plantes, l'eau, les insectes, tant d'autres choses, *nous ne nous attardons pas sur* eux.

Une pomme de terre, par exemple, vous jetez un coup d'œil dessus, chez le marchand de légumes, et à la maison vous la sortez du cabas, et hop ! vous l'épluchez. Qui prend la peine, durant une heure ou deux, de contempler cette pomme de terre, de la regarder de tous les côtés, de réfléchir à toutes les questions qu'elle pose ?

Une pierre, n'en parlons *même pas*. Un coup de pied dedans, pour dégager le terrain du jeu de boules. Si vous la prenez dans la main, c'est pour caler le pneu arrière de l'auto *dans une pente ou la lancer sur* l'eau pour faire des ricochets, mais elle, la pierre, zéro, elle n'existe pas.

Et même les êtres vivants : une guêpe, vous allez lui balancer un coup de revers de la main, pour l'envoyer voler plus loin, vous allez essayer de l'écraser avec *le Monde* du *samedi plié en* quatre, ce n'est même plus de l'indifférence, de la muflerie, c'est du massacre aveugle, quand êtes-vous allé chercher la *loupe* sur la table pour regarder un peu longuement une guêpe aspirant du sucre dans le couvercle du pot de confiture de prunes ?

Tout comme ça, tous les jours : on vit sans regarder, sans faire aucune attention.

C'est là qu'intervient Francis Ponge : il croit que cette manière si incroyablement paresseuse et mal élevée de côtoyer et même d'employer chaque jour des centaines de choses sans avoir pour elles un regard, un geste affectueux, est un facteur de dégénérescence. Il pense qu'aucun progrès social, mental, n'est à espérer tant que nous ignorons si grossièrement toutes ces choses et ces êtres qui, l'un sur l'autre, composent cette Terre sur laquelle nous sommes.

Autour du poète Francis Ponge, Christian Rist et Jean-Marie Villégier font surgir le théâtre au verger Urbain V.

Francis Ponge ose espérer qu'il n'est pas trop tard, que le progrès est encore possible. Il croit que nous pourrions faire connaissance avec ce qui est sur la Terre, et que cela rendrait meilleure la vie des pays et des gens. Et il donne des indications pratiques pour en arriver là.

Il prend un galet, une crevette, un bout de savon, un œillet, *n'importe quoi qui se trouve* là, et, tout le badaboum affairé des jours ouvrables mis de côté, il s'installe dans un tête-à-tête prolongé, amical, avec cette chose.

Il note par écrit tout ce qui se passe, puisque, si on ne note pas par écrit, on ne se souvient de rien, on n'avance pas. Il note *donc par écrit, et nous découvrons* alors, grâce à lui, qu'une simple petite pomme de terre nouvelle sans signe particulier, disons une belle de Fontenay, *offre tout un monde de perceptions*, de sensations, de méditations. Toute une aventure, tout un cinéma.

C'est ça l'essentiel, avec *Francis Ponge : cette tentative* opiniâtre d'un progrès des sociétés et des vies privées par la pratique d'une amitié curieuse avec les choses – pratique qu'il *indique par des mots simples.*

Donc Francis Ponge n'est pas un écrivain, il n'a aucune des intentions, des habitudes, de l'écrivain. Il serait plutôt un manœuvre d'une sorte de nouveau service d'utilité publique.

Que, dans un deuxième temps, les mots posés par Francis Ponge sur le papier à des fins seulement pratiques, s'organisent entre eux, se répondent et jouent entre eux, hors de la volonté de Francis Ponge, *jusqu'à vous intriguer, vous faire* cogiter ou rire, ce n'est pas impossible, pourquoi pas. Que même cette nouba des mots chauffe davantage chez le *manœuvre Ponge que chez les* écrivains de métier, ce n'est pas impossible non plus. Tout peut arriver.

MICHEL COURNOT.

TADEUSZ

Kantor

LE RIRE MACABRE

Tadeusz Kantor vient avec ses dessins et présente son tout dernier spectacle : Qu'ils crèvent les artistes.

UNE exposition de dessins et de peintures récents, un film sur son théâtre, son dernier spectacle : Tadeusz Kantor est trois fois présent.

Sauf à dire qu'il est polonais, on a du mal à définir Tadeusz Kantor, qui, à partir de Cracovie, promène d'un continent à l'autre des poupées et des hommes, à l'image les uns des autres. Figures polychromes aux yeux de verre aux côtés de leurs doubles humains. Fantômes blafards vêtus de noir face à des mannequins de chiffons affalés... Monde crépusculaire animé par un *deus ex machina*, silencieux, hors action et terriblement présent : *Kantor lui-même, jonglant avec les* simulacres et les faux-semblants pour faire naître et développer la réalité. *« Le spectacle ne représente pas, il montre. Le théâtre est l'imprévisible chance de vaincre la notion exagérée, insupportable de représentation... Il est la chance du réel... »*





Métamorphoses (1949).

Le spectacle que Kantor présente au gymnase du lycée Aubanel est une « revue », sans strass, ni brillantes couleurs, dont les personnages sont des officiers, une mère, un pendu, *un homme qui marche à* la rencontre de la mort... La mort est la vedette obsessionnelle de Kantor. Elle va d'un spectacle à l'autre, *« comme un dérivé évident de la vie »*, dit-il. *« Pendant mes études au lycée et à l'école des Beaux-Arts, j'étais influencé par le* symbolisme, raconte Kantor. *Je lisais passionnément Witkiewicz, qui était considéré comme un destructeur total, et Wyspianski, qui était presque nécrophile. Je connaissais par cœur les drames de Maeterlink. Les formes radicales, telles que le constructivisme, l'abstraction géométrique m'absorbaient... D'ailleurs, l'atmosphère artistique de la Cracovie des années 30 était tout simplement la familiarité avec la mort. »*

Le trait essentiel de Kantor est une ironie morbide qui se diffuse sur chaque geste, chaque parole, chaque objet. Une distorsion du grotesque vers la cruauté, de la cruauté vers l'angoisse. *« L'artiste, écrit-il, est un homme pauvre, sans arme, sans défense, qui a choisi sa place, face à la mort »*... et son spectacle s'appelle : *Qu'ils crèvent, les artistes.*

Le trait permanent du théâtre de Kantor est l'ambiguïté.

C. G.

Tadeusz Kantor est né en 1915 à Wielopole. Il suit des études à l'académie des Beaux-Arts, de 1934 à 1939. Etudes de peinture et aussi de scénographie avec Karol Frycz, disciple de Gordon Craig. Il monte des spectacles de marionnettes.

1942. La guerre, la terreur. Kantor organise un théâtre clandestin dans des appartements.

1944. Le stalinisme laisse une marge d'action étroite aux non-conformistes. Kantor casse les conventions de la scénographie, « œuvre en soi, œuvre d'art ».

1956. Il fonde le Cricot 2.

1977. Commence sa carrière internationale avec *la Classe morte*, qu'il n'a cessé de jouer.

« *Le gouvernement a choisi la logique de la création.* »(*)

(*) Le ministre de la culture, *le Monde*, 20 mars 1984.

Le théâtre français est, dit-on, l'un des meilleurs du monde

1986 : l'Etat s'apprête-t-il à asphyxier le théâtre et les arts de la scène ?

Après l'effort sans précédent de 1982 accompli par l'Etat pour « remettre à flot » l'ensemble des entreprises artistiques et culturelles de notre pays, l'année 1985 a été pour notre profession celle de la plus forte paralysie budgétaire depuis une vingtaine d'années.

Mais, pis encore, si les arbitrages budgétaires actuels sont ceux que l'on redoute, **1986 risque d'être l'année de tous les effondrements.** Sans scénario de rechange.

Et pourtant, un peu partout dans l'Hexagone, des centaines d'équipes artistiques ont porté le théâtre français à son plus haut rang dans le monde, permettant l'émergence de générations successives de metteurs en scène, d'acteurs, d'auteurs, de décorateurs, de techniciens...

Une jeune génération de chorégraphes de grand talent vient de naître, capable de rivaliser avec les plus célèbres fondateurs de la danse moderne.

De multiples expériences liant les créateurs de la scène aux créateurs d'images nouvelles, aux musiciens, aux peintres, à la mode... se mettent en place. Avec la part du risque, de l'échec, du plaisir, de la déception, du succès, de l'erreur.

Au fil du temps et de l'histoire, s'est constitué en France un tissu unique d'entreprises artistiques et culturelles : certaines sont en cours de mutation, d'autres au contraire restent en jachère ou s'effondrent, d'autres sont en pleine explosion créatrice.

C'est ce tissu original, cet immense potentiel national, qui est aujourd'hui en péril.

Qu'en sera-t-il en 1986 de l'audacieux pari fait sur la création ?

« Investir dans la culture, c'est investir dans l'économie, c'est du même coup dégager l'avenir », affirmait le Président de la République au colloque de la Sorbonne du 13 février 1983.

Et le théâtre ? Et les arts de la scène ?

COMMUNICATION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDEAC
(SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS D'ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES)
DU 17 JUIN 1985

Liste des adhérents par ordre alphabétique :

Philippe ADRIEN (Théâtre de la Tempête), Michel ANSEAUME (Théâtre A. Dejazet), Alfredo ARIAS (Centre dramatique national d'Aubervilliers - Groupe TSE), Pierre ASCARIDE (Compagnie), Gilles ATLAN (Théâtre du Regard), Fanny AUGUIAC (Centre martiniquais d'animation culturelle), Dominique BAGOUET (Centre chorégraphique régional de Montpellier), Pierre BARRAT (Atelier lyrique du Rhin), Bruno BAYEN (Compagnie Pénélope), Daniel BAZILIER (Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Saint-Denis), André BENICHOU (Théâtre populaire jurassien), Daniel BENOIN (Centre dramatique national de Saint-Etienne), Alain BEZU (Théâtre des Deux-Rives de Rouen), Jacques BLANC (Maison de la culture de Grenoble), *Pierre BONGIOVANNI (Centre d'action culturelle de* Montbéliard), Dominique BOURDE (Association Voltaire-Athévains), Gildas BOURDET (CDN - Théâtre national du Nord-Pas-de-Calais), Patrice BRUCKMANN (Centre chorégraphique national de Basse-Normandie), Patrick CAZALS (Centre culturel et artistique Jean-Lurçat d'Aubusson), André CELLIER (Centre théâtral du Maine), Bernard CHARDÈRE (Institut Lumière), Alyette CHATEAUMINOIS (Centre éducatif et culturel de la vallée de l'Yerre), Gilles CHAVASSIEUX (Théâtre les Ateliers), Richard COCONNIER (Compagnie Fartov et Belcher), Jean-Claude COLLOT (Théâtre d'Alençon - Compagnie du Mal d'Aurore), Claude CONFORTES (Compagnie), Joëlle COUSINAUD (Compagnie des Claviers), Jean DANET (Centre dramatique national - Les Tréteaux de France), Catherine DASTE (Théâtre des Quartiers d'Ivry), Pierre DEBAUCHE (Centre dramatique national du Limousin), Henri DEGOUTIN (Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Lorraine), Pierre DELLA TORRE (Compagnie), Jérôme DESCHAMPS (Compagnie), *Alain DESPRÉS (Atelier régional de* musique de Lens), Thierry DESTREZ (Théâtre du Quadrant), Jean-Claude DROUOT (Centre dramatique national de Reims), Michel DUBOIS (Centre dramatique national de Caen), Pierre FABRICE (Théâtre populaire de Champagne), Jacques FALGUIÈRES (Compagnie Dès Opération d'Evreux), Jean-Claude FALL (Théâtre de la Bastille), Jean-Paul FARRE (Compagnie des Claviers), André FELLER (Centre d'action culturelle de Saint-Brieuc), Alain FRANÇON (Théâtre éclaté d'Annecy), Pierre FRILOUX (Transcenic - Théâtre d'En Face), Jean-Claude GALLOTTA (Centre chorégraphique national de Grenoble), Gabriel GARRAN (Théâtre international de langue française), Pierrette GARREAU (Centre d'action culturelle de Villeneuve-d'Ascq), Françoise GEDANKEN (Transcenic - Théâtre d'En Face), Gérard GELAS (Compagnie du Chêne noir), Robert GILBERT (Théâtre national populaire), *Robert GIRONES (Théâtre de la Reprise III), René GONZALEZ* (Théâtre Gérard-Philipe - Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis), Yves GRAFFEY (Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Caen), Jean GUICHARD (Théâtre des Pays de Loire), Patrick GUINAND (Compagnie), André GUITTIER (CDN - Théâtre national du Nord-Pas-de-Calais), Daniel-Jacques HANIVEL (Centre d'action culturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines), Alain HERZOG (Compagnie Le Chapeau rouge), Pierre-Etienne HEYMANN (Compagnie La Planchette), Jean-Marie HORDÉ (Centre d'action culturelle de Cergy-Pontoise), Josyane HORVILLE (Théâtre de l'Athénée), Michel HUMBERT (Centre de création et d'animation rurale), Brigitte JAQUES (Compagnie Pandora), Fabien JANNELLE (Centre d'action culturelle de Marne-la-Vallée), Christophe JOCTEUR-MONROZIER (Centre de développement culturel de Calais), Gaston JUNG (Compagnie Les Drapiers), Paul KANITZER (Centre d'action culturelle de Mulhouse), Henri KOCHMAN (Centre d'action culturelle de Villejuif, Théâtre Romain-Rolland), *Jacques KRAEMER (Compagnie), Suzanne* LAFAYE (Les Baladins lyriques), Hervé-Pierre LAMBERT (Maison de la poésie de Paris), Patrick LANDRE (Centre d'action culturelle du Creusot), Roger LANDY (Maison de la culture d'Angers), François LAROSE, Jacques LASSALLE (Théâtre national de Strasbourg), Georges LAVAUDANT (Centre dramatique national des Alpes), Anne-Marie LAZARINI (Compagnie Les Athévains), François LAZARO (Théâtre Espace Marionnettes), Denise LECLERC (Jeune Théâtre national), Brigitte LEFÈVRE (Théâtre du silence - Centre chorégraphique national de Poitou-Charentes), Françoise LETELLIER (Centre d'action culturelle de Sceaux), Gérard LION (Centre d'action culturelle de Saint-Médard-en-Jalles), Denis LLORCA (Centre dramatique national de Franche-Comté), René LOYON (Compagnie Je-Ils), Claude MALRIC (Centre d'art contemporain d'Orléans), Marcel MARÉCHAL (Théâtre national de Marseille), Jean-Louis MARTIN-BARBAZ (Centre dramatique national du Nord-Pas-de-Calais), Jean-Louis MARTINELLI *(Théâtre du Réfectoire), Henri MASSADAU (Maison de la culture de* Bourges), Alain MERGNAT (Centre dramatique national de Bourgogne), Silvia MONFORT (Centre d'action culturelle de Paris), Gabriel MONNET, Michèle MONTANTIN (Centre d'action culturelle de la Guadeloupe), Patrick *MORELLI (Compagnie Organon-Images), Jean MORLOCK (Maison de la* culture de Créteil et du Val-de-Marne), Serge NOYELLE (Compagnie Atelier-Théâtre-Image), Guy PARIGOT (Centre dramatique national de Rennes), Olivier PERRIER (Les Fédérés), Françoise PILLET (Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Sartrouville), René PILLOT (Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Lille), Roger PLANCHON (Théâtre national populaire), Roland POQUET (Centre d'action culturelle de Douai), Jean-Pierre POTTIER (Centre d'action culturelle d'Angoulême), Pierre PRADINAS (Compagnie Le Chapeau rouge), Charles PRAGER (Centre d'action culturelle de Mâcon), Dominique QUEHEC (Centre dramatique national de Rennes), Michel RAFFAELLI (Centre dramatique musical de la Corse), Alain RAIS (Spectacles de la vallée du Rhône), Edith RAPPOPORT (Centre d'action culturelle de Malakoff), Claude REGY (Compagnie Les Ateliers contemporains), Guy RÉTORÉ (Théâtre de l'Est parisien), Jean et Colette ROCHE (Compagnie), Jacques ROSNER, Quentin ROUILLER (Centre chorégraphique national de Basse-Normandie), Jean-Pierre ROUZÉ (Centre culturel de Briançon), Claude SAGEOT (Maison de la culture de Nevers et de la Nièvre), Pierre SANTINI (Théâtre des Boucles de la Marne), Maurice SARRAZIN (Centre dramatique national de Toulouse), Jean-Louis SARTHOU (Compagnie Tavarda/Sarthou), Claude SEVENIER (Centre d'action culturelle de Sartrouville), Jean-Marie SIMON (Compagnie), Claude SIMSEN (Centre culturel de l'Yonne), Bernard SOBEL (Centre dramatique *national de Gennevilliers*), *Daniel SONZINI (Centre* d'action culturelle d'Annecy), Léo STANDARD (Centre chorégraphique national de Grenoble), Arlette TEPHANY (Compagnie), Jacques TEPHANY, Jean-Louis THAMIN (Centre dramatique national de Nice), Charles TORDJMAN (Théâtre populaire de Lorraine), Jean-Pierre VINCENT, Jacques VINGLER (Espace planoise de Besançon), Antoine VITEZ (Théâtre national de Chaillot), Jacques WEBER (Centre dramatique national de Lyon), Alain WEISS (Centre d'action culturelle de Villeneuve-d'Ascq), Maurice YENDT (Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Lyon).

SYNDEAC, 7, rue du Helder, 75009 Paris

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET. Jusqu'en septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND – DAVID TREMLETT. Dessins. **PALERMO.** Rétrospective. – **UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSEE. – ATELIER POLAROID.** Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines.

LUMIÈRES. Je pense à vous. Jusqu'au 5 août. **LA MODE EN DIRECT.** Jusqu'au 23 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. – PARIS AUTREMENT. Du 28 juin au 2 septembre. Jusqu'au 7 octobre. BPI.

OPÉRA BASTILLE. Avant-première. Grand foyer. Jusqu'au 30 juin.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F (gratuite le 8 juillet). Jusqu'au 2 septembre.

SALON DES INDÉPENDANTS. De la Bible à nos jours, 3 000 ans d'art. Grand Palais (256-45-08). T.l.j. de 10 h à 20 h ; mardi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 juillet.

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill *(296-10-34). T.l.j. de* 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – **LE DESSIN A GÊNES du XVIe au XVIIIe siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIECLE.** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. ***Poète de la nature.*** Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au 8 septembre.

MARC RIBOUD. Photos choisies, 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). *Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée :* 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO – ANGE LECCIA. Séance – **LAWRENCE WIENER.** Sculpture. Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 27 juin au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

LIVRES CONSTRUCTIVISTES ***RUSSES DES ANNÉES 20.*** *Bibliothèque* du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 13 h ; mer., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. **EDMOND ABOUT,** écrivain et critique d'art, 1828-1885. **AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. – WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. – METROPOLIS.** Photographies d'un tournage. Musée d'art et d'essai. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : *6 F.* Jusqu'au 13 juillet.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

FÉLICIEN ROPS (1833-1898), peintre, graveur, illustrateur. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 juillet.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). *Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée :* 15 F. Jusqu'au 16 septembre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

D'AGAGGIO. Rétrospective. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Jusqu'au 30 juin.

RANCILLAC. Images éclatées. **YVARAL.** Mona Lisa synthétisée. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 août.

LES GRANDS BOULEVARDS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 octobre.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Haile, Barret, Tintand, *Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre* – **ALAIN KIRILI.** Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

DIX-NEUF PEINTRES DU MAROC. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). *Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à* 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 26 août.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre – **ÉVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

RÊVES D'HIER... RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI. *Musée Jacquemart-*André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

ALMANACHS, CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

JURG KREIENBUHL. Hommage à la galerie de zoologie. Muséum national d'histoire naturelle du jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juin.

Centres culturels

PARIS-I - PARIS-VIII. Les arts plastiques à l'Université. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 juillet.

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-Jean (276-40-66). Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

CINQUANTE ANS DE DESSINS ***AMÉRICAINS, 1930-1980.*** Chapelle des Petits Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

BEAUX ARTS 85. PEINTURE. Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 juillet.

VICTOR HUGO ET LE SPIRITISME. Bibliothèque Sainte-Geneviève, 10, place du Panthéon (329-61-00). Sauf dim., de 10 h à 22 h, jusqu'au 30 juin ; et de 13 h à 19 h, du 1er juillet au 30 juillet.

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

LOUIS BONNIER ARCHITECTE ET ***LA BUTTE-AUX-CAILLES.*** Ecole Estienne, 18, bd. Auguste-Blanqui. Sauf dim., de 12 h à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

CARL KYLBERG (1878-1952), peintures, aquarelles, dessins. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h.

TROISIÈME BIENNALE DE TAPISSERIE DE MONTRÉAL. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

DE LA VILLE DE MEXICO A LA **VILLE DE PARIS :** Angela Gurria, images de sculpture. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (549-16-26). Jusqu'au 27 juillet.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

AUTOUR DU PARFUM, du XVIe au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

LÉON GISCHIA, peintures, dessins, décors de théâtre, etc. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.

Galeries

DE WATTEAU A INGRES. Œuvres de jeunesse. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 juillet.

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Jusqu'au 27 juillet. **KENNETH ARMITAGE.** Sculptures, dessins 1948-1984. Jusqu'au 20 juillet. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

MEURTRE DANS UN CHATEAU ANGLAIS. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (272-21-27). Jusqu'au 31 juillet.

BRANCUSI – DEGOTTEX. 6/7 Métasignes. Avril 1961. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 27 juillet.

IMAGES DU JUDAISME, du XVe au XXe siècles. Galerie Saphir, 84, bd Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 juillet.

DES ARTISTES AU TÉLÉPHONE. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 12 juillet.

J'AIME LE DESSIN. Carte blanche à Guy Boyer. Galerie C.-Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 juillet.

BERENICE ABBOT. Photographe : New-York les années 30. Galerie Gerry Salant, 18, rue Littré (222-05-92). Jusqu'au 15 juillet.

CARL ANDRÉ. Travertino. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.

LYDIE ARICKX. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 juillet.

GARDY ARTIGAS. Sculptures, dessins. Galerie Maeght Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 20 juillet.

HONORATA BLICHARSKA. Tapis et tapisseries. Galerie A. Blondel 2, 50, rue du Temple. (271-85-86). Jusqu'au 27 juillet.

BRACONNIER. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 6 juillet.

BRAQUE SCULPTEUR. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 27 juillet.

VICTOR BRAUNER. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 12 juillet.

JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

EMILE CHAMBON. Peintures 1950-1970. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 27 juillet.

GENEVIÈVE CLAISSE. Les averbaux. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 27 juillet.

JEAN CLAREBOUDT. Sculptures récentes. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 12 juillet.

DAVID CONNEARN. Dessins. Galerie M.-Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). *Jusqu'au 14 juillet.*

HELMUT DORNER. Sculptures. Galerie P.-Casini, 13, rue Chapon (804-00-34). Jusqu'au 13 juillet.

MONIQUE FRYDMAN. Œuvres récentes. Galerie B. Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 13 juillet.

JOSÉ GAMARRA. Galerie Albert-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 6 juillet.

RAYMONDE GODIN. Traces de saisons. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 13 juillet.

MADELEINE GRENIER. Peintures. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 juillet.

KABAKOV. Œuvre peinte et dessinée. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). *Jusqu'au 13 juillet.*

WILLIAM KLEIN. Photographies récentes. Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

BERNARD LAJOT. Suite italienne 1980-1985. Galerie M.-Chomette, 24, rue Beaubourg (278-05-62). Jusqu'au 13 juillet.

HENRI LAURENS. Œuvres 1915-1954. Galerie Louise Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 20 juillet.

JEAN MESSAGIER. Galerie d'art international. 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 27 juillet.

NILS-UDO. Espace photos. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (540-05-93). Jusqu'au 13 juillet.

ALAIN POUILLET. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 13 juillet.

SIGMAR POLKE. Galerie Baima, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 12 juillet.

GUY ROUSSILLE. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 13 juillet.

EDWARD RUSCHA. Quelques dessins. Galerie G. Browstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 13 juillet.

ALDO SPOLDI. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.

TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 27 juillet.

XAVIER VALLS. Peintures 1965-1985. Galerie H.-Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 12 juillet.

LUIS ZILVETI. Galerie Renoir, 20 rue du Temple (734-94-29). Jusqu'au 29 juillet.

En région parisienne

ASNIÈRES-SUR-OISE. André Masson. Livres illustrés de gravures originales. Abbaye de Royaumont (035-30-16). Jusqu'au 25 juillet.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Dedans/Dehors/Propositions IV (Aoun, Bossut, Egana, etc.). Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

CHANTILLY. *Bourdelle dans la maison de Sylvie.* Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Histoire du pot, de Jean-Pierre Raynaud – Natures de rêves : Delprat, Delebecque, Le Groumellec, *Levêque,* Noël, Samson. *Fondation Cartier,* 3, rue de la Manufacture (956-46-46). Jusqu'au 1er septembre.

MELUN. Première rencontre internationale de sculpture contemporaine. Musée, 4, quai de la Courtille (439-17-91). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 ; dim. de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 7 juillet.

PONTOISE. Les sept sacrements d'A. Godyn (XVIIe-XVIIIe siècles). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

ROYAUMONT. André Masson, livres illustrés de gravures originales. Jusqu'au 25 juillet – Les paradoxes d'un pays d'Ile-de-France : le Valois. Jusqu'au 31 août. Abbaye (035-30-16).

En province

Le Monde daté 20 juin a publié deux pages consacrées aux expositions d'été en province.

AIRAINES. Tim, 40 ans de politiques. Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

ANTIBES. Orsay avant Orsay, chefs-d'œuvre impressionnistes et post-impressionnistes – Musée Picasso château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 31 août.

AVIGNON. Collection d'art moderne de la Fondation Maeght. Grande chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 31 juillet.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 8 septembre.

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon, 1840-1916. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (90-91-60). *Jusqu'au 1er septembre* – Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 – Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 31 août – Antoine Révay : Resurrexit. Eglise Saint-Georges, château. Jusqu'au 28 juillet.

CALAIS. Come Mosta-Heirt. Etraves – Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). *Jusqu'au 22 octobre.*

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX. Olivier Mosset, 1965-1985. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 3 août.

CLUNY. Jean Bazaine. Peintures et tapisseries. Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 8 septembre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre.

EVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHELLE. Encres de voyages de Pierre Alechinsky. Maison de la culture, 4, rue Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 31 août.

LE NEUBOURG. Œuvres contemporaines acquises par le FRAC de Haute-Normandie. Château du Champ de bataille *(35-03-72). Jusqu'au 14 juillet.*

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre – Jean-Pierre Bertrand, Joseph Kosuth, Lawrence Weiner. Musée Saint-Pierre, 16, rue Président-Edouard-Herriot (830-50-66). Jusqu'au 15 juillet – Dokoupil. Travaux 1981-1984. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 7 juillet.

MARSEILLE. Gottfried Honegger. Galeries de la Vieille-Charité, rue de l'Observance (90-26-14). Jusqu'au 9 juillet).

MONTBARD. Philippe Levantal. Abbaye de Fontenay (92-15-00). Jusqu'au 14 juillet.

NANTES. Histoires de sculpture : Anselmo, Boltanski, Buren, Cragg, etc. Muséum d'histoire naturelle, 12, rue Voltaire ; Maison de la culture, passage Pommeraye ; Ecole des beaux-arts, rue Fénelon ; Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 31 août.

NICE. *L'Italie d'aujourd'hui* : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre.

PUYGUILHEM (Dordogne). Origine et évolution de l'homme. Château (53-85-50). Jusqu'en décembre.

RENNES. Jean-Germain Drouais, 1763-1788. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 9 septembre.

STRASBOURG. Weltpunk Wienn : un regard sur Vienne 1985. Pavillon Joséphine, parc de l'Orangerie *(61-93-87).* Jusqu'au 14 juillet.

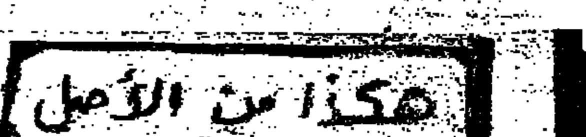
TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins – Cartier-Bresson : photos de Matisse – Cinq dessinateurs : Beringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segeral. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

VALENCE. Pierre Buraglio. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 1er septembre.

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.

***

Rectificatif. L'exposition Saura, que nous avions annoncée dans nos pages du 20 juin, aura lieu à l'abbaye de Sénanque (Gordes, du 5 juillet au 14 octobre) et non à l'abbaye de Montmajour (Arles), qui, elle, accueille Chillida (du 7 juillet au 14 octobre). Les deux expositions sont organisées par l'association Incitation à la création.







THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), mer., 19 h 30 : Ballets IV (Washington Square ; le Chant de la terre) ; jeu., sam., mar., 19 h : Robert le Diable.

SALLE FAVART (296-06-11), jeu., lun., 19 h 30 : le Barbier de Séville ; Concert : mer., *20 h* : les Arts florissants et W. Christie (Haendel, Scarlatti).

☞ **COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20) mer., dim., mar., 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; jeu., ven., lun., 20 h 30 ; *dim., 14 h : Feydeau (Comédies en un acte)* ; sam., 20 h 30 : Bérénice.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15), clôture annuelle.

☞ **ODÉON** (325-70-32) (dim. soir, lun.), *20 h 30 ; dim. 15 h : Ballet théâtre français de Nancy.*

PETIT-ODÉON (325-70-32) (lun.) 18 h 30 : Jardin sous la pluie, d'A. Laurent.

☞ *TEP (364-80-80), mer., 20 h 30 :* Groupe Khamsa (les deux vies du Sultan Mahmoud).

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Débats-rencontres : mer. de 14 h à 17 h : *« Dis, téléphone-moi un mouton »* ou « Photocopier, télécopier » ; Jeu. 18 h 30 : Aspects de la pensée sur l'art contemporain : l'Amérique vue par l'Allemagne : Exorcisme et Catharsis, conférence-musée de B. Blistène ; 21 h : Joël Hubaut « Ne pleurez pas Jeannette » ; Cinéma-vidéo : Nouveau films BPI (sauf mar.) ; 13 h : Léo Ferré, de R. Sciandria ; 16 h : César Vallejo : Canciones de Hogar, de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque : Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée (278-37-29) : mer., 14 h 30 : Sept jours ailleurs, de M. Karmitz ; 20 h 30, Murs Murs, d'A. Varda : Jeu. à 14 h 30, Neuf mois, de M. Meszaros ; 17 h 30, Martin et Léa, d'A. Cavalier ; 20 h 30, le Courage du peuple, de J. Sanjines ; ven. à 14 h 30, Camarades, de M. Karmitz ; 20 h 30, la Terre promise, de M. Littin ; sam. 14 h 30, Voyage en Grande Tartarie, de J.-C. Tacchella ; 17 h 30 : l'Impératrice Yang Kwei Fei, de K. Mizoguchi ; 20 h 30, Simone Barbès ou la vertu, de *M.-Cl. Treilhou ; dim. à 14 h 30, la* Femme gauchère, de P. Handke ; 17 h 30, le Saut dans le vide, de M. Bellocchio ; 20 h 30, l'Esprit de la ruche, de V. Erice ; lun. à 14 h 30, Femmes de la *nuit, de K. Mizoguchi ; 20 h 30, Local* Hero, de B. Forsyth ; Hommage à Nicole Védrès (sauf lun. et mar.) ; 15 h : Paris 1900, la Vie commence demain ; Les contemporains : Itinéraires des collections : 18 h, mer., jeu. : Richard Serra (plastique et cinéma) ; ven., sam., dim. : Minimal Art ; Ciné-immatériaux : 17 h, mer., ven., lun., (programme à l'accueil) ; Théâtre : Théâtre international de langue française ; mer., sam., 18 h 30 et 21 h ; jeu., 15 h et 21 h ; ven., 15 h, 18 h 30 et 21 h (programme à l'accueil).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concert : mer., 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Myung Whun Chung, piano : B.-L. Gelber (Tchaïkovski).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), mer., jeu., ven., sam., 18 h 30 : K. Zimerman, piano, Kyung-Whachung, violon.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer., 20 h 30 : Porte ouverte au mime ; jeu., ven., sam., dim., 20 h 30 : Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

☞ **A DEJAZET** (887-97-34), 20 h 45 : *Fast et Food au théâtre : (dern. le 29)* ; 22 h 30, dim. 19 h : Renseignements généraux (dern. le 30) ; les 28, 29, 1er, 2 à 18 h 30, le 30 à 17 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les 27, 28, 29 *à 15 h : la Mort* d'Agrippine ; les 1er, 2 à 22 h : le Regard observé.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier (dern. le 29).

ARCANE (338-19-70) (L., Mar.), *20 h 30, dim. 19 h : l'Ile de Satan.*

☞ **ARTISTIC-ATHEVAINS** (379-06-18) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux (dern. le 30).

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ? (dern. le 30).

ASTELLE-THEATRE (238-35-53) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir), 21 h, dim. 17 h : Route 1 and 9 (dern. le 30).

☞ **CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête** (328-36-36), 20 h 30 : place de Breteuil (dern. le 29).

☞ **CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (589-38-69), **Grand Théâtre**, 20 h 30 : la Machine infernale (dern. le 29).

CITHEA (357-99-26), 22 h : Passions (dern. le 29).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia (dern. le 30).

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour (dern. le 30).

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ ***DÉCHARGEURS*** (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour (dern. le 29.

☞ **DIX-HEURES** (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), *21 h :* Chez Pierrot (dern. le 29).

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19) (D., L.) 18 h 30 : Tromb Al-ca-zar : (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 16 h : le Secret du bonheur (dern. le 30) ; les 26, 28 à 21 h 30 ; le 30 à 20 h : la P... respectueuse ; les 27, 29, 30 à 21 h 30 : Doux oiseau de jeunesse.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

☞ **ESSAION** (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Exposition : 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ **FONTAINE** (874-82-34) (D.), 20 h 30, sam *17 h et 21 h* : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30 : Offenbach, tu connais ?* (dern. le 29).

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été (dern. le 28) ; à partir du 29 à 20 h 30 + les 29, 30 à 15 h : Very Midsummer Madness.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D.), 21 h : Mort d'un supporter (à partir du 27).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia del Arte (à partir du 1er) ; 21 h 45 : Sketches satiriques (dern. le 30).

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers (dern. le 30).

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris (dern. le 29).

MATHURINS (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hélène 1927 (dern. le 30).

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur (dern. le 30).

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : le Journal d'Anne Frank.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90), Grande salle (D., L.), 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) *(J., D. soir)*, 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi (dern. le 30).

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. *soir*, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90) (S.), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ ***POCHE-MONTPARNASSE*** (548-92-97), (D. soir), 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve (dern. le 30).

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), les 26, 28, 29, 30 à 15 h et 20 h 30 : Un inspecteur vous demande.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44) (D., L.), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) (Mer. soir, D.), 20 h 30, mer. 18 h : Ruy Blas (dern. le 30).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45 : De si* tendres liens (dern. le 29).

☞ **TAI THEATRE D'ESSAI** (278-10-79). I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours : sam. 18 h, mer. 22 h : la Vie du gars qui *naît. – II. Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 :* Huis clos ; mar. 22 h 15, sam. 16 h : Herculanum Express.

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h *et 23 h 30 : Nous on fait où on* nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show ; mer. 21 h : Tremplin.

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63) (Mer. soir, D., L.), 20 h 30, mer. 16 h : Amour et colère.

☞ **TH. DU TEMPS** (355-10-88) (S., D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Vol d'oiseaux.

☞ **THÉATRE TROIS SUR QUATRE** (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80), Grande salle (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Cinq nô modernes.

☞ **THÉATRE 13** (588-16-30), 20 h 30 : la Collection (dern. le 29).

THÉATRE 33 (874-70-56), mer., jeu., *mar. 20 h 15*, ven., sam. 18 h 15, dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres.

☞ **LE TINTAMARRE** (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam. 24 h : Phèdre ; *21 h 30 : Lime crève l'écran.*

☞ **TOURTOUR** (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), mer., lun., mar., 20 h : Le jour se lève à l'aube ; dim., 20 h : Ohé là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 23 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. *20 h 15 : Areuh = MC2* ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D., L.), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte (dern. le 29) ; (D., L.) 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula (dern. le 29).

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : *la Timbale.*

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine ; II. 21 h 45 : S. Varègues.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53) (S. soir, D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : La nuit remue, d'après H. Michaux.

OLYMPIA (742-25-49), jeu., ven., mar. à 20 h 30, mer., dim. à 15 h : L'opérette à l'Olympia.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium (524-15-16), le 27 à 20 h 30. Musiques et danses traditionnelles d'Irlande.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. à 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39). – I : les 26, 27, 28, 29 à 20 h 45 : G. Pitiot ; à 22 h 30 : G. Lazert. – II : les 26, 27, 28, 29, à *20 h 45* : la Drague.

TROU NOIR (578-84-29), 21 h, le 26 : M.-J. Vilar ; le 27 : Ch. Grimm, L. Capart ; les 28, 29, 30 : J.-L. Roudière, B. Sameff.

TROTTOIRS DE *BUENOS-AIRES* (260-44-41) (D., mar.), 21 h et 23 h : Los Pucci.

La danse

BASTILLE (357-42-14), les 26, 27, 28, 29 à 19 h : M. Montanaro.

CAFÉ DE LA DANSE (607-79-08), les 26, 27, 28 à 20 h 30 : Cie C. Atlani

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), les 26, 27 à 20 h 30 : Révérence passagère.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 26 à 20 h 30 : R. Manet ; le 27 à 20 h 30 : E. Petit.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 45 : Orage provisoire (dern. le 29).

ESPACE RONSARD (264-31-31), les 1er, 2 à 20 h 45 : concours des jeunes compagnies.

LA MÉNAGERIE DE VERRE (338-33-44), le 1er à 18 h 30 : Il pleut des cordes.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Carmen (dern. le 30).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 27, 29, 1er, 2 à 20 h 30, le 30 à 14 h 30 et 17 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), le 26 à 15 h, les 27, 1er, 2 à 10 h et 14 h 30, le 28 à 20 h 30, le 29 à 15 h et 20 h 30, le 30 à 15 h : Ensemble Beijing de Chine.

En région parisienne

CACHAN, Maison des jeunes (665-66-12), le 26 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Haydn, Mozart, Mendelssohn).

LA COURNEUVE, Parc paysager, les 29, 30 à 19 h 30 . B Springsteen.

LA DEFENSE (796-25-55), le 28 à 12 h 30 · O. Aklit esplanade.

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), le 27 à 22 h : Ch. Canavese, Cl. Carrière, M. Gaudry.

NANTERRE, Auditorium M.-Ravel (774-93-19), le 27 à 21 h : F. Garnier, N. Brochot, X. Julien-Laferrière, F. Gneri, Ch. Roy.

RIS-ORANGIS, Le Plan (943-11-14), le 26 à 21 h : Dogs, le 28 à 21 h : Cartouche, le 29 à 21 h : Spleen L. Borigène.

SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), **Basilique**, le 27 à 20 h 30 : Philharmonia de Londres. **Th. G.-Philippe**, le 28 à *20 h 30 : Kronos Quartet.* **Palais des Sports**, le 29 à 20 h 30 : S. Keita, Irakere.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), les 26, 27, 28, 29 à 21 h, le 30 à *18 h : les Précieuses* ; **Tour du Village** (365-63-63) (D. soir) 21 h : LMS, der. le 30.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) le 28 à 19 h : Poésie chantée.

Festival de l'Ile-de-France, (723-79-16)

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Grange de la Prévôté, le 26 à partir de 18 h : Les Musiciens de France, dir : M. Bigot (Schubert, Aubert, Rossini...).

PARIS, Église Sainte-Clotilde, le 27 à 21 h : Quatuor Parisii ensemble instrumental J.-W. Audoli (Debussy, Vivaldi, Haydn).

MANDRES-LES-ROSES, Ferme de *Monsieur*, le 30 *à partir de 15 h. 30 :* Antiqua Musica, dir. : J. Roussel (Haendel, Bach).

XXIIe Festival du Marais (887-74-31)

THÉATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont (D) 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais (D) 22 h, le 26 à 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon ; le 26 à 21 h 30 : la Légende des siècles.

CONCERTS

Église Saint-Merri, le 26 à 21 h 15 : S. Kuijken (Bach) ; le 27 à 21 15 : English concert (Haendel, Bach).

JEUNE PUBLIC

Hôtel de Marle, les 27, 28 à 14 h 30, les 26, 29 à 15 h 30 : La partie commencera à l'heure ; les 1er, 2 à 14 h : Mon frère, mon frère ; à 15 h 30 : la Page.

Th. des Templiers, les 26, 27, 28 à 14 h 30 : Catherine et l'armoire ; les 1er, 2 à 15 h : A l'ombre des géants.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 26 JUIN

16 h, Le Chant du marin, de C. Gallone; 19 h, Invasion, de H. Santiago; 21 h 15, l'Aventurier du Rio Grande, de R. Parrish.

JEUDI 27 JUIN

16 h, Dorothée cherche l'amour, de E.T. Greville; 19 h, Troublez-moi ce soir, de R. Baker; 21 h, Tales of Manhattan, de J. Duvivier.

VENDREDI 28 JUIN

16 h, Nuits d'alerte, de L. Mathot; 19 h, Jours tranquilles à Clichy, de J.-J. Thorsen; 21 h, l'Eden et après, de A. Robbe-Grillet.

SAMEDI 29 JUIN

15 h, la Fille du diable, de H. Decoin; 17 h, Ma cousine de Varsovie, de C. Gallone; 19 h, Dillinger est mort, de M. Ferreri; 21 h, Voyage en Italie, de R. Rossellini.

DIMANCHE 30 JUIN

15 h, le Joueur d'échecs, de J. Dreville; 17 h, le Signal rouge, de E. Neubach; 19 h, Inspecteur de service, de J. Ford; 21 h, Derrière le miroir, de N. Ray.

LUNDI 1er JUILLET

20 h 30, 100 jours du cinéma espagnol : Rio Abajo, de J.-L. Borau.

MARDI 2 JUILLET

16 h, Retour à l'aube, de H. Decoin; 19 h, Sunday too far away, de K. Hannam; 21 h, Histoire de détectives, de W. Wyler.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 26 JUIN

15 h, Classiques du cinéma mondial : les Révoltés d'Alvaredo, de F. Zinneman, P. Strand et M. Gomez; 17 h, Simba, de B.-D. Hurst; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Cousine, je t'aime, de F. Trueba.

JEUDI 27 JUIN

15 h, Classiques du cinéma mondial : Perdu dans la brousse, de A. Kimmins; 17 h, la Vallée de l'or noir, de R. Thomas; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Sus anos Dorados, de E. Martinez-Lazaro.

VENDREDI 28 JUIN

15 h, Classiques du cinéma mondial : Soledad, de E. Gras et M. Craveri; Cent jours du cinéma espagnol : 17 h, le Vent brûlant de l'été, de M. Camus; 19 h, Los Dias del Pasado, de M. Camus.

SAMEDI 29 JUIN

15 h, Classiques du cinéma mondial : l'Empire du soleil, de E. Gras et M. Craveri; Cent jours du cinéma espagnol : 17 h, le Crime de Cuenca, de P. Miro; 19 h, la Plaza del Diamante, de F. Betriu; 21 h, Volver à Empezar, de J.-L. Garci.

DIMANCHE 30 JUIN

15 h, Classiques du cinéma mondial : le Paradis des hommes, de F. Quilici; Cent jours du cinéma espagnol : 17 h, la Colmena, de M. Camus; 19 h, le Sud, de V. Erice; 21 h, Feroz, de M. Gutierrez Aragon.

LUNDI 1er JUILLET

15 h, Classiques du cinéma mondial : Goha « le simple », de J. Baratier; 17 h, Oasis, de Y. Allégret; 19 h, la Cinémathèque créatrice présente : les Novateurs du cinéma (Émile Cohl).

MARDI 2 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 1er (354-07-76); Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52); Lucernaire, 6e (544-57-34); George-V, 8e (562-41-46); Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16); Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23); UGC Odéon, 6e (225-10-30); Pagode, 7e (705-12-15); UGC Biarritz, 8e (526-20-40); 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56); Grand Pavois, 15e (554-46-85); Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHALEUR ROUGE, (All., v.f.) (*) : Lumière, 9e, (246-49-07); Maxéville, 9e (770-72-86); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Paramount Mercury, 8e (562-75-90); Action La Fayette, 9e (329-79-89); Olympic entrepôt, 14e (544-43-14); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

COCAINE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20); Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52); Maxéville, 9e (742-72-86); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnos, 14e (327-52-37); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (255-10-30); UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82); Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-36); Arcades, 2e (233-54-58); Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Quintette, 5e (633-79-38); George V, 8e (562-41-46); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Paramount Orléans, 14e (540-45-91); Parnassiens, 14e (335-21-21); Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74); Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Colisée, 8e (359-29-46); St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Nation, 12e (343-04-67); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Passy, 16e (jusqu'au 30 inclus) (288-62-34); Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRENCH LOVER (A., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Montparnos, 14e (327-52-37).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21); Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); UGC Odéon, 6e (225-10-30); UGC Rotonde, 6e (574-94-94); UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93); UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); UGC Boulevard, 6e (574-95-40); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); UGC Gobelins, 13e (36-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); UGC Convention, 15e (574-93-40); Murat, 16e (651-77-99); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Images, 18e (522-47-94); Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); George V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82); Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Maxéville, 9e (770-72-86); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Saint-Michel, 5e (326-79-17); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52); Richelieu, 2e (233-56-70); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20); Espace Gaité, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12); UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58); République Cinéma, 11e (805-51-33); Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56); Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Murat, 16e (651-99-75); Montparnos, 14e (325-52-37).

LES PLAISIRS INTERDITS (It. v.f.) (**) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93); UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); UGC Danton, 6e (225-10-30); UGC Boulevard, 9e (574-95-40); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); UGC Convention, 15e (574-93-40); Pathé Wepler, 18e (522-46-01); Tourelles, 20e (364-51-98).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); UCG Danton, 6e (225-10-30); UGC Rotonde, 6e (574-94-94); UGC Biarritz, 8e (562-20-40); UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93); UGC Danton, 6e (225-10-30); UGC Biarritz, 8e (562-20-40); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Studio de la Harpe, 5e (634-25-52); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Pagode, 7e (705-12-15); Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Escurial Panorama, 13e (707-28-04); Miramar, 14e (320-89-52); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Mayfair, 16e (525-27-06); v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Athéna, 12e (343-00-65); Nation, 12e ((343-04-67); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Miramar, 14e (320-89-52); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Parnassiens, 14e (335-21-21); v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Delta, 9e (878-01-18).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77); Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Ambassade, 8e (359-19-08); Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE, film botswanais de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Quintette, 5e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69); Impérial Pathé, 2e (742-72-52); St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Bastille, 11e (307-64-40); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Convention St-Charles, 15e (579-33-00); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ASPERN, film français de Eduardo de Gregorio : Studio 43, 9e (770-63-40).

DESIDERIO, film italien de Anna-Maria Tato (v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); Parnassiens, 14e (335-21-21); (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07); Fauvette, 13e (331-56-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE, film américain de John Boorman (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Bretagne, 6e (222-57-97); UGC Danton, 6e (225-10-30); Marignan, 8e (359-92-82); Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23); Kinopanorama, 15e (306-50-50); (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93); Français, 9e (770-33-88); Nation, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-60-74); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Victor Hugo, 16e (727-49-75); Pathé Wépler, 18e (522-46-01); Gambetta, 20e (636-10-96).

GROS DÉGUEULASSE, film français de Bruno Zincone : Forum, 1er (297-53-74); Rex, 2e (236-83-93); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); UGC Odéon, 6e (225-10-30); George V, 8e (562-41-46); UGC Biarritz, 8e (562-20-40); UGC Boulevard, 9e (574-95-40); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Parnassiens, 14e (335-21-21); UGC Convention, 15e (574-93-40); Murat, 16e (651-99-75); Images, 18e (522-47-94); Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES, film américain de Lawrence Dane (v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16); (v.f.) Forum, 1er (297-53-74); UGC Rotonde, 6e, (574-94-94); UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

HISTOIRE FILMÉE DU CINÉMA, voir détail ci-dessous : Olympic entrepôt, 14e (544-43-14) : mer. 15 h-17 h 30 et 20 h-22 h 30 : Jacques Demy — Roger Leenhardt; jeu. 15 h-17 h 30 : Marcel L'Herbier; jeu. 22 h 30 : Robert Bresson; ven. 15 h-17 h 30 et 20 h-22 h 30 : Jean Vigo — Luis Bunuel; sam. 14 h 30-17 h et 19 h 30-22 h : Fritz Lang — Jean-Luc Godard; dim. 14 h 30-17 h et 19 h 30-22 h : La nouvelle vague; lun. 15 h-18 h et 20 h-22 h : Claude Autant-Lara — Jean-Pierre Melville; mar. 15 h-18 h et 20 h-22 h : Marcel Pagnol.

VISAGES DE FEMMES, film ivoirien de Désiré Écaré (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00); St-André des Arts, 6e (326-48-18); Reflet Balzac, 8e (561-10-60); Elysées Lincoln, 8e (359-36-14); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); (v.f.) Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).





STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (562-41-46). – V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94). – V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Gaîté Boulevard, 2ᵉ (233-67-06).
THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38).
THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos I, 5ᵉ (354-42-34).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (222-72-80) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; Calypso, 17ᵉ (380-30-11). – *V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33).*
L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9ᵉ (770-63-40).
L'ASCENSEUR (Fr.) (*) : Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8ᵉ (561-10-60). – V.f. : Capri, 2ᵉ (508-11-69).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85) ; Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01) Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42) ; Paris Loisirs Bowling, 18ᵉ (606-64-98).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : *Panthéon, 5ᵉ (354-15-04).*
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (354-36-14).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11ᵉ (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15ᵉ (554-46-85). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18ᵉ (606-64-98).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16ᵉ (288-64-44).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.), Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; *Ciné Beaubourg*, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; 14-*Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).*
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).
LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5ᵉ (325-72-07).
LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : *Ranelagh, 16ᵉ (288-64-44).*
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Paris, 8ᵉ (359-53-99) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; *Miramar, 14ᵉ (320-89-52).*
GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).
GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46).
GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5ᵉ (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8ᵉ (561-10-60).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
HAMMETT (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7ᵉ (783-64-66).
IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5ᵉ (354-42-34).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand *Pavois, 15ᵉ (554-46-85).*
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14).
MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5ᵉ (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11ᵉ (700-89-16) ; Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).
LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6ᵉ (329-*11-30).*
MOGAMBO (A.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2ᵉ (642-60-33) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).
NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9ᵉ (329-79-89).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16ᵉ (288-64-44).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14) ; Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-*94-14) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).*
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).
PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9ᵉ (329-79-89).
POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).
POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).
LE PONT DU NORD (Fr.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).
LA POUPÉE (*Fr.*) : Denfert, *14ᵉ* (321-41-01).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6ᵉ (329-11-30).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) : UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5ᵉ (633-64-20) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-56-85).
SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr), 14-Juillet-Racine, 6ᵉ (326-19-68).
LES SORCIÈRES (It.) : *Reflet Logos, 5ᵉ* (354-42-34).
LA STRADA (It., v.o.) : André Bazin, 13ᵉ (337-74-39) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (523-42-26) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9ᵉ (246-49-07).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à *films, 17ᵉ (622-44-21).*
THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Bastille, 12ᵉ (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00).
YOL (Turc) : Studio Bertrand, 7ᵉ (783-64-66).
YOU AND ME (A., v.o.) : *Action Christine, 6ᵉ (329-11-30).*

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01), mer., sam., dim., lun., mar., 13 h 30.
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), lun., mar. 11 h 50.
ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77), 12 h et 24 h.
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), mer., sam., lun., 22 h.
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), ven. 18 h.
CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), dim. 17 h 30.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21), jeu., ven., 13 h 45, dim. 22 h 15.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), sam. 22 h, dim. 20 h.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), lun., 11 h 35.
LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), mar. 12 h 05.
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), sam., dim. 15 h 50.
ELEMENT OF CRIME (*Dan., v.o.*) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), ven. 23 h 30.
FRENCH CONNECTION (nᵒ 1) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 17 h 45, + ven., 23 h 40.
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), dim., 11 h 45.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), mar., 19 h 30.
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), mar., 11 h 45.
JULES ET JIM (Fr.) : *Châtelet-Victoria*, 1ᵉʳ (508-94-14), 19 h 45, + ven. 23 h 40.
LA LUNA (*) (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 13 h.
LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01), 21 h 30.
LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77), 12 h et 24 h.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), mar. 17 h 30.
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), sam. 19 h 20.
METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), dim., lun. 11 h 45.
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), mar. 12 h 10.
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), dim., lun. 11 h 40.
LE PONT DU NORD (*Fr.*) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), jeu., lun., 22 h : mar., 20 h.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), sam. 17 h 50, mer., mar. 20 h.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), mar. 12 h.
ROCKY HORROR PICTURE **SHOW** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 22 h 20, ven., sam. 0 h 15.
SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), sam. 0 h 30.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), lun. 20 h.
SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), mar., 22 h 50.
LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77), 12 h et 24 h.
THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21), t.l.j., 22 h 15, sf dim.
TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), lun. 11 h 35.
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 12 h.

Les festivals

BUSTER KEATON, Action Ecoles, 5ᵉ (325-72-07), mer. : Cadet d'eau douce ; jeu. : Ma vache et moi ; ven. : le Mécano de la General ; sam. : les Trois Ages ; dim. : la Croisière du Navigator ; lun. : les Lois de l'hospitalité ; mar. : Sherlock junior.
CHARLOT, Péniche des Arts, 15ᵉ (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma belle en promenade.
50ᵉ ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.), Action Rive Gauche, 5ᵉ (329-44-40), mer. : la Flèche brisée ; jeu. : Infidèlement vôtre ; ven. : Eve ; sam. : Le ciel peut attendre ; dim. : les Forbans de la nuit ; lun. : Laura ; mar. : la Route au tabac.
LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17ᵉ (380-24-81), mer., sam. : L'amiral mène la danse ; jeu., dim. : Fame ; ven. : Carioca ; lun. : Swing Time ; mar. : l'Entreprenant M. Petrov.
M. DURAS, Denfert, 14ᵉ (321-41-01), India song ; le Camion ; Aurelia Steiner.
JEAN-LUC GODARD, Studio 43, 9ᵉ (770-63-40), mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h, sam. 14 h, dim. 14 h, 18 h, mar. 22 h : France tour détour ; mer., ven., sam., lun. 22 h : Scénario passion ; jeu. 22 h, sam. 18 h, dim. 22 h : Entretien Sollers-Godard.
A. HITCHCOCK (v.o.), Studio Bertrand, 7ᵉ (783-64-66), en alternance : les 39 Marches ; Jeune et innocent ; Une *femme disparaît.*
A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15ᵉ (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala ; Barberousse ; Dodes caden.
E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11ᵉ (805-51-33), ven. 16 h 30 : la Marquise d'O ; dim. 18 h 50 : la Collectionneuse ; lun. 18 h 40 : le Genou de Claire ; mar. 17 h : la Carrière de Suzanne + Denfert, 14ᵉ (321-41-01), mar., sam. 12 h : le Beau Mariage.
LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14ᵉ (544-43-14).
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18ᵉ (606-36-07), mer. : le Fou de guerre ; jeu. : les Tueurs ; ven. : Voleur de désirs ; sam. : la Déchirure ; dim., mar. : Subway.
R. ROSSELLINI (v.o.), Cinéma Présent, 19ᵉ (203-02-55), en alternance : le Messie ; le Général Della Rovere.
S. RAY (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00), mer. : la Grande Ville ; ven. : le Salon de musique ; dim. : la Déesse ; mar. : Charulata.
A. TARKOVSKI (v.o.), Escurial, 13ᵉ (707-28-04), 13 h 30 : Stalker ; 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; 18 h 30 : Solaris ; *21 h 30 : Andrei Roublev.*
CYCLE TCHEKHOV (v.o.), Cosmos, 6ᵉ (544-28-80), en alternance : la Steppe ; Fleurs tardives ; Objet d'art ; la Sorcière ; la Dame au petit chien ; Oncle Vania ; Accident de chasse ; Récit d'un Inconnu ; Dans la ville de S. ; le Succès ; Partition inachevée pour piano mécanique.

COSMOS
76 rue de Rennes 544.28.80



En VO : PARAMOUNT CITY – PARAMOUNT ODÉON – En V.F. : PARAMOUNT OPÉRA – PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT ORLÉANS – PARAMOUNT GALAXIE
CONVENTION ST-CHARLES – BASTILLE – LA VARENNE Paramount
PARLY 2 Studio – ARGENTEUIL Alpha – ORSAY Ulis – VITRY Robespierre – LE BOURGET Aviatic – MARNE-LA-VALLÉE Artel
SARCELLES Flanades – *ST-MICHEL-SUR-ORGE 4 Mousquetaires*
VINCENNES 3 Vincennes – VIRY-CHATILLON Calypso – NEUILLY Village
BOUSSY-SAINT-ANTOINE Buxy.



PARAMOUNT PRESENTE UNE PRODUCTION HOWARD W. KOCH
"Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?" (FLYING HIGH)
AVEC ROBERT HAYS & JULIE HAGERTY
PRODUCTEURS EXECUTIFS JIM ABRAHAMS · DAVID ZUCKER · JERRY ZUCKER PRODUIT PAR JON DAVISON
SCENARIO ET REALISATION DE JIM ABRAHAMS · DAVID ZUCKER · JERRY ZUCKER
UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUE PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

En VO : *ÉLYSÉES LINCOLN – REFLET BALZAC – ST ANDRÉ DES ARTS*
14 JUILLET BASTILLE – 14 JUILLET PARNASSE
14 JUILLET BEAUGRENELLE – OLYMPIC ENTREPOT
GAITÉ ROCHECHOUART

GERICK FILMS presente
CANNES 85
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
PRIX DU CONSEIL INTERNATIONAL DE LA TELEVISION ET DU CINEMA





VISAGES DE FEMMES
UN FILM DE DÉSIRÉ ÉCARÉ

En V.O. : LES PARNASSIENS – GEORGE V – HAUTEFEUILLE
FORUM HALLES – 14 JUILLET BEAUGRENELLE
En V.F. : FRANÇAIS FAUVETTE – IMAGES – VERSAILLES Roxane
VELIZY Studio – ENGHIEN Français – THIAIS Belle Epine – L'ISLE-ADAM Conti.

un film de
ROMAN POLANSKI



avec JACK MacGOWRAN SHARON TATE
ALFIE BASS FERDY MAYNE TERRY DOWNES
PRODUCTION MARTIN RANSOHOFF – ROMAN POLANSKI – PANAVISION – METROCOLOR

VO : MARIGNAN CONCORDE PATHE
QUINTETTE PATHE • FORUM LES HALLES
VF : MONTPARNASSE PATHE • IMPERIAL PATHE
ST LAZARE PASQUIER • CAPRI • CLICHY PATHE
FAUVETTE • CONVENTION ST CHARLES • BASTILLE





VF : CHAMPIGNY Multiciné Pathé
THIAIS Belle Epine Pathé • MONTREUIL Méliès
COLOMBES Club • ENGHIEN Français • POISSY Rex
ARGENTEUIL Alpha • ST GERMAIN C2L • VELIZY 2
VERSAILLES Cyrano • 9 DEFENSE • 4 Temps

UGC BIARRITZ – GEORGE V – UGC BOULEVARDS – REX – UGC MONTPARNASSE – 7 PARNASSIENS – UGC ODÉON – CINÉ BEAUBOURG – FORUM HALLES
UGC CONVENTION – UGC GOBELINS – UGC GARE DE LYON – 3 MURAT – 3 SECRÉTAN – IMAGES – Et dans 24 salles de la périphérie



SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 26 JUIN

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : V. Askénazy (Schubert, Chopin).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : Ch. Dutoit (Vivaldi, Mendelssohn, Brahms).

Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h 30 : *P. Gililov (Chopin, Szymanowski*, Debussy...).

Saint-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

La Table verte, 22 h : G. de Talhouet, E. du Breul (Maderna, Debussy, Mozart...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

Lucernaire, 20 h : C. Hinojosa, I. Villey (musique du XVIe siècle espagnole et mexicaine).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Gratien (Walton, Bach, Ponce...).

Dunois, 20 h 30 : Petits Chanteurs de Saint-François de Versailles (Victoria, Lassus, Palestrina...).

Eglise des Billettes, 20 h 45 : Tricentenaire Bach-Haendel, sonates (R. Landy, violon ; F. Doublier, piano).

JEUDI 27 JUIN

Lucernaire, 20 h : voir le 26.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : D. Comtois-*Caben (W.F. Bach)*.

Sorbonne, grand amphithéâtre, 21 h : Chœur et orchestre Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Bach).

LA TABLE VERTE, 22 h: voir le 26.

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Albinoni, Marcello, Stanley...).

Dunois, 20 h 30 : Ensemble vocal et instrumental, Ch. Paillard (Lotti, Vivaldi, Bach).

Sainte-Chapelle, 20 h 30 : C. Rocca (Bizet, Coste, Turina...).

VENDREDI 28 JUIN

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : voir le 27.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : Ch. Dutoit (Vivaldi, Lalo, Tchaïkovski).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : M. Janowski (Lalo, Saint-Saëns).

La Table verte, 22 h : voir le 26.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : E. Buckley (Frescobaldi, Buxtehude, Scarlatti...).

Lucernaire, 20 h : voir le 26.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 26.

Notre-Dame, 14 h : North Texas Choral.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Vivaldi, Albinoni, Geminianni...).

Dunois, 20 h 30 : Ensemble vocal F. Herr (Hindemith, L'Estocant, Absil).

SAMEDI 29 JUIN

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 28.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Ch. Chrétien, ensemble Continuo (Quantz, Bach, Mozart).

La Table verte, 22 h : voir le 26.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : voir le 27.

Eglise St-Merri, 21 h : Quatuor Cantabile, J.-L. Beaumadier (Boston, Vivaldi).

Eglise anglicane St-Georges, 18 h 30 : Ensemble vocal et instrumental Saint-Georges, dir. : A. Shaw (Haendel).

DIMANCHE 30 JUIN

Eglise St-Merri, 16 h : Chorale oratoire de Halinstad, dir. : P. Turvefon.

Théâtre 3 sur 4, 20 h : voir le 29.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 28.

LUNDI 1er JUILLET

Sainte-Chapelle, 18 h 45 : voir le 26.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach).

EGLISE ST-JULIEN-LE PAUVRE, 20 h : voir le 28.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ch. Schneider, F. Huber, O. Bensa (Vivaldi).

MARDI 2 JUILLET

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale, P. Kuentz (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 28.

Théâtre 3 et 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach, Telemann).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : voir le 1er.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-01-80), les 26, 27 à 23 h : Lemon Rock Band ; les 28, 29 à 21 h : Yasuaki Shimizu ; le 2 à 23 h : Cheaps Variety.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide (dern. le 26) ; à partir du 27 : G. Collier's London All Stars.

DUNOIS (584-72-00), les 29, 30 à 20 h 30 : P. Caratini.

FONDATION A.-ARTHAUD (582-66-77) : le 27 à 21 h : Ado y sus Vallenatos ; les 28, 29 à 21 h : Attila Zombori.

GIBUS (530-03-87), les 28, 29 : Vertigo.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer. : H. Gulbay ; jeu. : Samy et Sion ; ven. : A. Levy ; lun. : Tao et Vincent ; sam. : R. Elig ; mar. : Y. Chelala. – 0 h 30 : mer. : M. Silva ; ven. : Loalwa ; sam. : Worthy Funks ; lun. : Betina ; mar. : J. Bonard.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : *J. Gourley, D. Lemerle (dern. le 29)*.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : F. Lockwood, J.-M. Jafet, A. Romano (dern. le 29).

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 26 : D. Lockwood ; les 27, 28 : Pharoah Sanders ; le 29 : Ch. Baker, Ph. Catherine, J.-L. Rassinfosse ; les 1er, 2 : Janaaladien Jacuma Quintet.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Slim ; ven. : Cyril Jazz Band ; sam. : JCJB Old Finest Stompers ; lun. : Kangourou Swing Orchestra ; mar. : M. Zanini, S. Woodyard.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-Cl. Fohrenbach, P. Saussois, D. Roussin, P. Maingourd, P. Lemoal.

QUAI DE LA GARE (583-95-26), le 30 à 20 h 30 : Exhibition.

QUOTIDIEN (271-44-54), 21 h 30, les 27, 28 : F. Jeanneau Quartet.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), le 28 à 19 h : Cl. Tissandier.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : le 26 : G. Collier's London ; les 27, 28, 29 : Ch. Slide ; le 2 : D. Doriz.

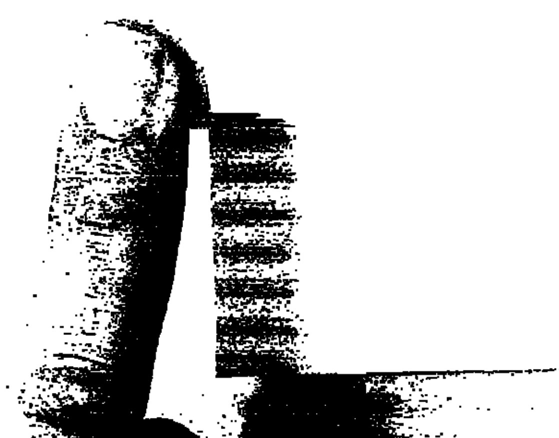
SUNSET (261-46-60) (D), 23 h : S. Grossman, Ph. Joe Jones, A. Jean-Marie, A. Cullaz (dern. le 29).

TH. 14 J.-M. SERREAU (545-49-77), 20 h 30 : S. Kessler, H. Bourde (dern. le 29).

JARDIN DU SACRÉ-CŒUR (277-19-90), le 29 à 22 h 30 : Urban Sax.







RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

« Qui a tué Ranucci ? »

L'*émission consacrée* à l'« affaire Ranucci », que FR3 doit diffuser le 27 juin au soir, commence à susciter des réactions. Deux lettres de protestation signées de l'avocat toulonnais Me Henri Pieroni et adressées, l'une au président de la République, l'autre au président de la chaîne, viennent d'être rendues publiques.

Me Pieroni, qui défend les intérêts de M. et Mme Pierre Rambla, parents de la petite victime Maria-Dolorès (huit ans), réclame la présence de son client, ainsi que la sienne, sur le plateau au moment de la diffusion du montage intitulé « Qui a tué Ranucci ? ». Cette démarche tend à donner le contrepoint aux déclarations que doivent faire les trois avocats de Ranucci au cours de l'émission.

Histoire d'une exécution

Que l'enquête et l'instruction de l'affaire Ranucci aient été saccagées est une évidence. Ce garçon de vingt et un ans a été guillotiné le 28 juillet 1976, sans avoir été entendu. Le livre de Gilles Perrault, *le Pull-over rouge* (Ramsay éditeur, 1978), l'a établi. Le refus des policiers et du magistrat instructeur de participer à l'émission de Philippe Alfonsi, *« Histoire d'un jour »*, sur le sujet, en est une preuve pour ainsi dire superflue.

Christian Ranucci n'a pas davantage été défendu. A l'instruction, cette tâche a reposé sur les épaules d'un avocat qui venait à peine de revêtir la robe, mais qui devait soutenir un dossier d'ampleur quasiment nationale. A l'audience, la défense de l'avocat en titre a donné le résultat que l'on sait.

Christian Ranucci, enfin, n'a pas été jugé. Mais plutôt, à travers lui, un autre meurtrier, indiscutable celui-là, Patrick Henry, assassin d'un autre enfant. Ce même Patrick Henry qui inspira à un présentateur du journal télévisé l'inoubliable formule : *« La France a peur. »*

Cette succession de carences et de fautes, que l'émission illustre bien, rendrait presque sans objet l'hypothèse de l'erreur judiciaire tant Christian Ranucci a été privé d'un procès loyal, le *fair trial* anglo-saxon. M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, pour refuser la grâce, a même écarté l'avis (obligatoirement fourni) du président de cour d'assises, qui la recommandait en raison des insuffisances de la défense. L'opinion de la foule et de la plupart des journaux fut mieux entendue.

L'actualité justifie sans contexte la diffusion d'une telle *émission, alors que la France* donne à l'abolition de la peine de mort la force d'un traité international. Quant à l'opportunité, c'est l'affaire de chacun ; le bon goût aussi. Mais il peut y avoir un doute.

Malheureux auteur du calamiteux *« la France a peur »*, Roger Gicquel commente ainsi son propos dans l'émission de Philippe Alfonsi : *« Les choses qui se vendent bien, ce sont souvent les crimes sordides. »* Le taux d'écoute de cette émission devrait le dire.

Ph. B.

★ « Histoire d'un jour, 28 juillet 1976 : qui a tué Christian Ranucci ? », par Philippe Alfonsi et *Maurice Dugowson, FR3, jeudi* 27 juin, 20 h 30.

Mercredi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Série : Dallas.

21 h 25 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Réal. J.-M. Charlier. N° 7. Le temps des règlements de comptes.
Début 1973, une nouvelle dévaluation du dollar déclenche de nouvelles exigences de l'OPEP. La guerre du Kippour, l'embargo pétrolier, le marché libre de Rotterdam... La crise s'installe dans le monde industrialisé, les réunions de l'OPEP se succèdent. Une série historique très documentée.

22 h 25 Cote d'amour.
China Crisis, les Bandits, Serge Gainsbourg...

23 h 10 Journal.

23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : le Monde désert.
D'après le roman de P.-J. Jouve, réal. P. Beuchot, avec O. Carlisi, D. Olbrychski, J.-L. Vitrac.
Le Monde désert, *adapté d'une œuvre de P.-J. Jouve, a conservé la finesse et la gravité du roman. Cet « opéra de chambre à trois personnages » révèle, au détour d'images calmes, de terribles passions, à la croisée de l'amour et de la mort.*

22 h Document : Vidéo sur sable.
Réal. O. Amiralay.
Les pays du Golfe à la recherche d'une nouvelle culture à base de vidéo. Un document tourné au Koweït, qui montre bien le formidable bouleversement des mœurs et l'inadaptation des images avec la réalité d'un peuple.

23 h Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Manimal.
De G.A. Larson, réal. R. Mayberry, avec S. Mac Corkindale, M. Anderson, M. D. Roberts et R. Santoni.
Premier numéro d'une série qu'on retrouvera ensuite, le vendredi. Un professeur de criminologie qui a le pouvoir de se transformer en animal aide la police de New-York avec une ravissante détective. Un grand succès télévisé aux Etats-Unis en 1984.

21 h 45 Journal.
(Édition compromise par un ordre de grève.)

22 h 5 Le Mur de l'Atlantique.
Emission de J.-J. Mallemanche, réal. J. Pouilloux.
Fin 1942, l'entrée en guerre des Etats-Unis accentue la probabilité, à plus ou moins longue échéance, du débarquement allié sur les côtes européennes. Hitler décide de faire construire la plus spectaculaire des lignes fortifiées : près de quinze mille ouvrages bétonnés de la Norvège à Hendaye. L'émission cherche à expliquer le pourquoi et le comment du mur de l'Atlantique, à mettre en lumière la désagrégation d'un système de défense réputé inexpugnable. Traiter en quarante-cinq minutes une période aussi complexe est un pari impossible à tenir. Pourtant ce document mêle avec bonheur archives, interviews et analyses...

22 h 50 Etat des lieux.

23 h 30 Prélude à la nuit.

FR 3-PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les énergies nouvelles ; 17 h 15, Pic et Pat (et à 18 h 7) ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 55, Le club des puces ; 18 h 10, BD 3 ; 18 h 25, Il y a cent ans... les paquebots ; 18 h 40, Bal au centre ; 18 h 55, Atout Pic ; 19 h, le petit journal d'un curé de campagne ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

21 h, **le Survivant d'un monde parallèle**, film de D. Hemmings ; 22 h 5, **Signes extérieurs de richesse**, film de J. Monnet ; 0 h, **Passeur d'hommes**, film de J. Lee Thompson ; 1 h 35, Document : Venise sous les masques.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique, mode d'emploi.

20 h 30 Antipodes : écrire au Québec.

21 h 30 Pulsations : bande à part à propos du réseau cassette mondial.

22 h 30 Nuits magnétiques : bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : *Concerto pour violon et orchestre en la mineur*, de Vivaldi ; *Concerto pour violon et orchestre en mi mineur*, de Mendelssohn ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit.

23 h Les soirées de France-Musique : Judy Garland – les films et les années 50 ; à 24 h, Heitor Villa-Lobos.

Jeudi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.

13 h 50 A pleine vie.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Le village dans les nuages.

18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 35 Série : Cœur de diamant.

19 h 10 Jeu : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après Jules Romains, adaptation Marcel Jullian et F. Villiers, avec J.-C. Brialy, J.-C. Dauphin (rediff.).
Deuxième épisode, le meilleur de cette adaptation de l'œuvre de Jules Romains avec ses climats, ses milieux différents pris dans le champ collectif de l'histoire. Quinette, libraire-relieur poussiéreux, se transforme peu à peu en assassin maniaque et insolent.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Questions à domicile.
Avec M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, député, en direct de Fréjus.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.

14 h 50 Découverte du golf.

15 h Tennis à Wimbledon.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Expression directe.

20 h Journal.

20 h 35 Série : La troisième guerre mondiale.
De R.-L. Joseph, réal. D. Greene.
Deuxième et dernier épisode. Conscients des dangers d'un affrontement militaire qui pourrait conduire à une troisième guerre mondiale, Washington et Moscou maintiennent cependant leur position dure...

22 h 5 Magazine : Carte de presse.
La beauté, service (non) compris : les Français ont laissé cette année 14 milliards et demi de francs lourds dans les produits cosmétiques. Trois millions d'entre d'eux pratiquent la gymnastique. La beauté devient une industrie rentable... mais où les arnaques se multiplient sans que la loi ait toujours prévu des recours.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 25 Questions au gouvernement.

17 h Télévision régionale.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Histoire d'un jour : 28 juillet 1976, qui a tué Christian Ranucci ?
Emission de P. Alphonsi et M. Dugowson. Avec la collaboration de G. Perrault, R. Colombani, R. Gicquel et F. Pottecher.
(Lire « A voir » ci-contre.)

22 h 20 Journal.

22 h 45 Bleu outre-mer.

23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

10 h 45, **Dans la ville blanche**, film d'A. Tanner ; 12 h 30, Cabou Cadin (et à 17 h 5) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Série : l'Hôtel en folie ; 14 h, **Retenez-moi ou je fais un malheur**, film de M. Gérard ; 15 h 30, **Sunburn**, film de R. Sarafian ; 18 h, Jeu : 4C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 35, **Litan**, film de J.-P. Mocky ; 22 h 40, *Madame Claude n° 2*, film de F. Mimet ; 0 h 20, **Histoire de Pierra**, film de M. Ferreri ; 2 h, Michel Sardou au Palais des congrès.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance ; 9 h 5, Les matinées, une vie, une œuvre ; 10 h 30, Musique ; 11 h 10, Répétez, dit le maître ; 11 h 30, Feuilleton ; 12 h, Panorama : arts plastiques ; 12 h 45, littérature française ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Jacqueline Desarmeniens ; 14 h, Un livre, des voix : « les Rats », de Bernard Frank ; 14 h 30, Radios publiques de langue française : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour ; 15 h 30, Musicomania : à l'UNESCO ; 17 h, Le pays d'ici, à Boulogne-sur-Mer ; 18 h, Subjectif : Agora (Ladislas Kijno) ; 18 h 35, Tire la langue... ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : congrès de Montpellier ; 20 h, Musique, mode d'emploi.

20 h 30 « Etrangine », de R. David. Avec C. Hubeau, C. Laborde, M. Rayer...

21 h 30 Vocalyse : la voix dans l'œuvre de Iannis Xenakis.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 8, Le matin des musiciens ; 12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert ; 14 h 2, Repères contemporains : « Jacob Lenz » de Mozart ; 14 h 45, Sonates de Scarlatti : par Scott Ross ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Jean-Louis Barrault ; œuvres de Mozart, Legrand, Lehar ; à 16 h, Hélène Boschi, pianiste : œuvres de Bach, Schumann, Mozart ; à 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres de Bartok, Walton ; 18 h 2, Côté jardin, magazine de l'opérette ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare.

20 h Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : *Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur*, de Beethoven ; *Symphonie n° 9 en ut majeur*, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. R. Muti, sol. E. Guilels, piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5 Judy Garland : les introuvables ; à 24 h, escales américano-latines : Buenos-Aires.

EN BREF

● *M. Gérard Carreyrou, directeur de la rédaction d'Europe 1.* – M. Jacques Abergel, directeur général d'Europe 1, a nommé, mardi 25 juin, M. Gérard Carreyrou directeur de la rédaction, et M. Charles Villeneuve directeur adjoint. Directeur de l'antenne, M. Philippe Gildas – qui était en même temps à la tête de la rédaction – assurera la coordination des programmes et de l'information.

● *Le palmarès de L'Œil.* – Le jury de l'association de critiques de radio-télévision et journalistes des médias L'Œil, qui regroupe une dizaine de titres, vient de décerner son palmarès, trois prix d'honneur et un « bonnet d'âne » :

– Prix « L'Œil ouvert », qui récompense la meilleure émission documentaire : *« terroristes » à la retraite*, de Mosco, programmé le 2 juillet sur Antenne 2 ;

– Prix de défense des missions de service public de l'audiovisuel à M. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio-France ;

– Prix « Bon pied, bon œil » à « Télématin », la tranche matinale d'Antenne 2, *« pour son rythme et sa vivacité »*.

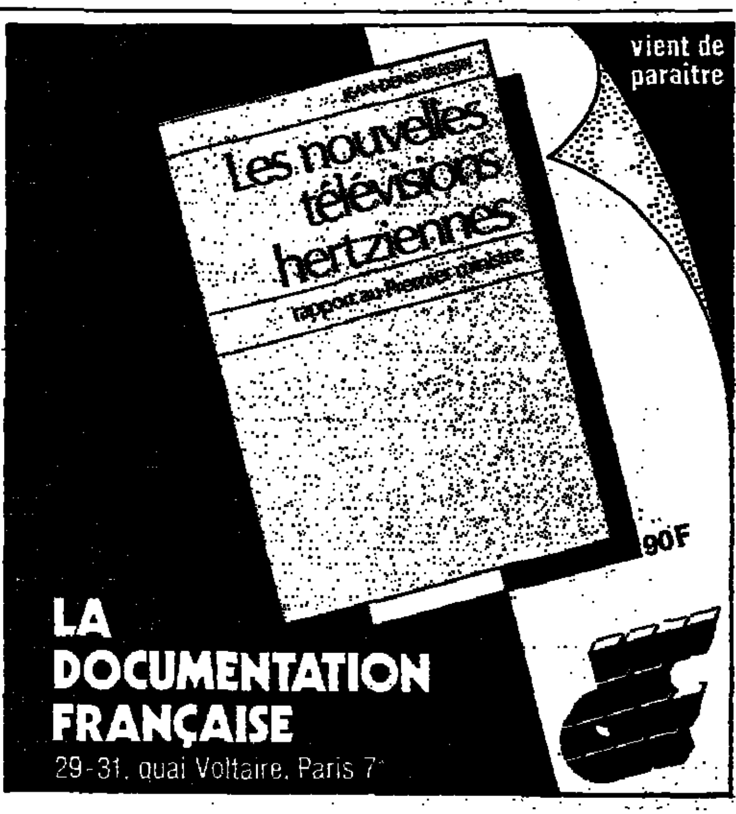
– Prix « L'Œil fermé », à « C'est à lire » de Luce Perrot (TF 1), *« pour son caractère soporifique »*.

● *Bourse Jean D'Arcy.* – La bourse Jean D'Arcy, récompensant par un stage de trois mois à la rédaction de TF 1 un jeune journaliste issu des écoles reconnues par la convention professionnelle, revient cette année à Jean-Marie Michel du CELSA. Cette bourse, créée l'an dernier par TF 1, réunissait trois finalistes (représentant l'ESJ de Lille, L'IUT de Bordeaux, et le CELSA de Neuilly), effectuant un reportage dans les conditions des tournages réels.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 JUIN

– *M. Michel Delebarre*, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, est l'invité de l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.



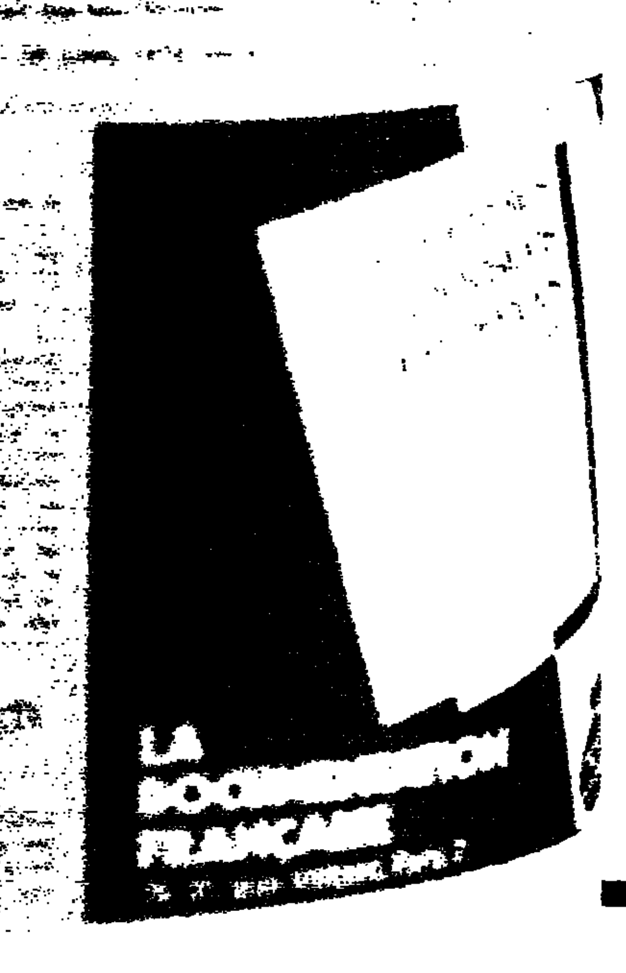


هكذا من الأصل

Pour une fois parlons de nous.

PUBLICIS

D'habitude, nous ne sommes qu'un nom en petits caractères, en bas et à gauche de l'annonce : Publicis.
Pardon d'en faire aujourd'hui une annonce tout entière, mais nous venons d'être élus Meilleure agence de l'année, au VI[e] Grand prix EMP des agences de publicité et de promotion.
Et être les meilleurs, c'est justement notre orgueil. Car nous avons une idée très personnelle de ce que cela signifie. Avant tout, faire gagner nos clients. Amener leurs marques au premier rang, en leur inventant une communication efficace, simple, belle, spécifique, et qui dure longtemps. Très longtemps. C'est cela pour nous la meilleure publicité. Celle que nous défendons depuis bientôt 60 ans. Celle que vivent avec leur cœur les 430 professionnels de Publicis. Très heureux que cette conception du métier soit aujourd'hui honorée. Et très désireux de vous la faire partager. Si nous n'avons pas encore travaillé ensemble, appelez-nous. Et cette fois, c'est de vous que nous parlerons.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



LA PUISSANCE DU GROUPE MATRA ET L'ALLIANCE TECHNOLOGIQUE AVEC NORSK DATA

Une gamme de produits informatiques ultra-performants et la confiance de nombreux clients dynamiques notamment dans les secteurs :

AERONAUTIQUE/ESPACE . RECHERCHE/EDUCATION . DEFENSE/ARMEMENT INGENIEUR/INDUSTRIE . TRANSPORTS/TRAVAUX PUBLICS.

Pour la région parisienne, nous recherchons notamment des : H/F

Ingénieurs Commerciaux expérimentés

Au sein de notre agence de Paris, assisté par des ITC, vous prenez en charge le développement d'un ou plusieurs de ces grands comptes industriels.

De formation supérieure, une solide expérience de la vente de mini a confirmé vos qualités de négociateur. Le professionnalisme que vous avez acquis vous permet d'exiger des objectifs de CA et de pénétration de marché ambitieux. Il vous confère l'autonomie et l'autorité pour animer et encadrer des Ingénieurs Commerciaux Débutants à qui vous communiquerez votre passion du métier.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et rémunération en indiquant la référence 38/M à DRRH
MATRA DATASYSTEME - BP 77 — 78391 BOIS D'ARCY CEDEX

PARFRANCE ANNONCES

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE POUR l'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE

JEUNE INGENIEUR TP GENIE CIVIL

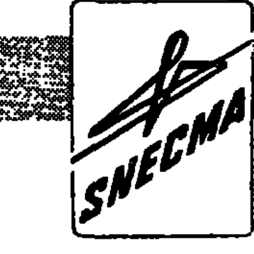
Nous fabriquons et commercialisons un brevet exclusif à notre société, une structure nids d'abeilles thermo-plastiques destinés à l'industrie et au BTP. Encore peu nombreux, nous connaissons un fort développement. C'est auprès du D.G. que vous prendrez les directives pour exercer vos responsabilités : conception du cahier des charges pour les nouveaux produits, assistance technique aux commerciaux. En France, et à l'étranger.

Ingénieur TP - Génie Civil, vous avez acquis une excellente pratique des calculs de résistance en Bureau d'Etudes et, dans l'idéal, sur les chantiers (2 ans d'expérience minimum). La pratique de l'anglais serait évidemment un atout pour les fréquents contacts internationaux. Ce poste, nécessairement évolutif, est basé à Rungis.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous réf. 473 à notre Conseil en Carrières :

UNILOG
Ethnos
9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN



SNECMA : LE DEFI TECHNIQUE

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre GROUPE (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

NOTRE DIRECTION FINANCIERE
recherche un

CHEF DE DEPARTEMENT

qui prendra en charge :
- le financement et le suivi des contrats exports
- les relations avec les organismes d'assistance à l'exportation
- le recouvrement des créances sur les clients étrangers.

Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une solide expérience des financements internationaux acquise, soit dans une banque, soit dans un groupe industriel tourné vers l'exportation.

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser, sous référence 165/85, curriculum vitae et prétentions à SNECMA - Département Encadrement - 2, bd Victor 75724 Paris Cedex 15.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 288.10.65

SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
quartier SAINT-LAZARE rech.
URGENT
1 INGÉNIEUR
formation mécanique et génie civil (arts et métiers, ENSI ou équivalent).
Débutant ou de préférence 1 à 2 ans d'expérience dans ingénierie ou distribution pétrolière. Bonnes connaissances anglais, 2e langue appréciée.
Expatriation prévue à court terme.
Env. c.v., photo et prétent. à nº 30 551 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 2e.

Etablissement d'enseignement supérieur recherche
PROFESSEUR DE MARKETING
ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ DANS LA GRANDE DISTRIBUTION
Ecrire à D.V.I., 4, bd de Bellerive 92500 Rueil-Malmaison en transmettant C.V. et prétentions.

Jeune P.M.E. dynamique
en pleine expansion
sur un marché porteur
CRÉE LE POSTE DE

AGENT DE MAITRISE

- H/F.
- B.T.S. ÉLECTROMÉCANIQUE, AUTOMATISME, CONNAISSANCES APPROFONDIES USINAGE EN CONVENTIONNEL.
- EXPÉRIENCE SOUHAITABLE.

Envoyer dossier de candidature complet à :
Service du Personnel - TRIP - B.P. 82
93102 MONTREUIL CEDEX.



emplois régionaux emplois régionaux

CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES
LE SERVICE D'ACTION ÉCONOMIQUE
ENVISAGE DE RECRUTER

DES CHARGÉS DE MISSION

(Création d'entreprises. Entreprises en difficulté. Recherche d'investisseurs.)

Profil

Formation juridique, économique et financière (type ESCAE, Sc. Po. ou IEP section Eco. et Fi.)

Grande disponibilité au niveau de l'action.
Anglais, Espagnol.
Dégagé obligations militaires.
Lieu de résidence administrative : Mont-de-Marsan.
Adresser curriculum vitae le plus rapidement possible au :

Conseil Général des Landes Bureau du Personnel B.P. 259
40005 Mont-de-Marsan Cedex

Organisme régional Amiens (80)
110 personnes
recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUE

(planification et financement)
140/200 000 F.

Il sera en contact avec les sociaux professionnels, les élus, les collectivités et des techniciens de l'organisme. Nous recherchons, un(e) sciences-éco, sciences-po ou équivalent avec une première expérience de 3 ans.

Envoyer c.v. + lettre + photo à :
APEC PICARDIE M. DE PORCARO
B.P. 204, 80002 AMIENS Cedex.

VILLE DE DIEPPE (76)
recrute
pour la médiathèque intégrée dans un centre d'action culturelle
1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
pour s'occuper du secteur vidéo et participer au projet culturel global du centre. Connaissances techniques souhaitées.
Envoyer C.V. à D. Baillon, LALANDE, B.P. 47, 76202 DIEPPE Cedex.

Banque de données biologiques créée par un organisme international recherche
RESPONSABLE DE SON CENTRE EUROPÉEN SITUÉ A NICE
Formation biochimique et immunologique supérieure, parfaitement bilingue anglais, connaissances informatiques appréciées.
Salaire fonction expérience et diplômes, contrat deux ans, possibilité renouvellement.
NE PAS SE PRÉSENTER NI TÉLÉPHONER.
Adresser c.v., Labo immunologie faculté de médecine, avenue Valombrose, 06000 Nice.

VILLE DE MARTIGUES
(Bouches-du-Rhône)
45.000 habitants
recrute
UN (E) DOCUMENTALISTE
pour mise en place d'un Service de Documentation par voie de concours sur titres.
Expér. dans Collectivités Territoriales et connais. informatiques vivement souhaitées. Diplômes professionnels indisp. (I.N.T.D., I.U.T., etc.)
Candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photocopie des titres et diplômes à faire parvenir avant le 31 AOUT 1985 à M. le Maire
Service du Personnel
B.P. 101, 13694 MARTIGUES CEDEX.

SOCIÉTÉ PROCHE GRENOBLE recherche
INGÉNIEUR
formation :
- Electronique, électrotechnique pour :
- Développement de convertisseurs électroniques ;
- Intégration de matériels électriques dans les systèmes ;
- Expérience en électronique de puissance et bonnes connaissances en micro-informatique souhaitables.

Ecrire sous réf. 2 954 Havas, 33, rue du Colonel-Bougault, 38100 Grenoble.

LE CENTRE DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE
SEARLE R. et D.
situé à
SOPHIA ANTIPOLIS 06
crée le poste de
RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE
Rattaché au responsable de l'assurance de qualité, il sera chargé du contrôle de la qualité bactériologique des travaux de recherche toxicologique et pharmaceutique concernant notamment l'environnement, l'eau, les matières premières et produits finis conformément aux règles de bonnes pratiques de laboratoire et de fabrication.
Ce poste peut convenir à un diplômé d'études supérieures ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et une pratique correcte de la langue anglaise.
Adresser lettre de candidature, c.v. détaillé et souhaits à Monsieur du Parc, Searle R et D, SOPHIA ANTIPOLIS B.P. 23, 06561 Valbonne Cedex.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Lectra Systèmes Recherche



Société spécialisée dans la conception, fabrication et commercialisation de biens d'équipement (MOCN) de haute technologie.

C.A. croissance annuelle : 60 à 70 %.
Douze filiales.
Vocation exportatrice très marquée.

- Vous êtes ingénieur ou titulaire d'un BTS ou DUT en mesures physiques électroniques.
- Vous possédez 4 à 5 ans d'expérience en SAV EXPORT.
- Vous maîtrisez l'anglais et vos connaissances en japonais seront appréciées.
- Après une formation spécifique assurée à Bordeaux, vous serez basé à OSAKA - JAPON afin de démarrer, puis d'animer une équipe technique.
- Durée du détachement : 2 ans.
- Poste à pourvoir très rapidement.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite, C.V. ou photo à LECTRA SYSTEMES S.A. - Chemin du Marticot - 33610 CESTAS.

TOUR OPERATOR/GÉRANT
Occasion unique : une des plus anciennes et des plus importantes agences de voyages indépendantes du TEXAS, cherche personne digne de confiance pour gérer et réussir une opération entre Paris et le Sud-Ouest des Etats-Unis.
- 5 ans d'expérience exigés.
- Ordonné et méthodique.
- Parfait. bil. français-anglais.
- Cont. fac. et agréable ind.

T. (1) 204-37-91. M. ALMY.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Institut Privé Enseignement Supérieur recherche
ENSEIGNANTS VACATAIRES QUALIFIÉS
Histoire, Géographie, Culture Générale, Anglais, Allemand, espagnol
DIPLOME I.E.P. EXIGÉ
Ecrire sous le nº 308.160 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CROIX ROUGE FRANÇAISE MARGENCY recherche
INFIRMIÈRE ou MÉDECIN
pour garde nuit infirmier
Adresser pour pouponnière médicale
Tél. direction 416-56-17.

ÉDITEUR JURIDIQUE recherche
DOCTEUR EN DROIT
bonne connaissance du droit des sociétés et de la fiscalité pour ass. la direction de la réd. et des mises à jour d'ouvrages spécialisés dans ce domaine.
Écrire avec CV détaillé à RÉGIE PRESSE sous référence 307784, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Recherchons
FORMATEURS EN ALPHABÉTISATION et PROFESSEURS D'ANGLAIS
de langue maternelle.
Expér. pédagogique exigée.
Env. CV sous réf. 307791 à Régie presse, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

VILLE DE JUVISY
RECHERCHE
RESPONSABLE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
(y compris scolaire et PAIO)
Ayant expérience animation et capacité de gestion dans un cadre municipal.
Recrutement niveau attaché.
Env. candidature au Maire. 91265 JUVISY CEDEX

SOCIÉTÉ JAUNICHEN
27, rue de Turin, Paris-8e
Vente-composants électromécanique électronique (passifs) + outillages, recherche
UN TECHNICO-COMMERCIAL
Secteur PARIS
Se présenter vendredi 28 ou lundi 1er juillet, de 9 h 30 à 16 h.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES
pour assurer des dévelop.
- Langage C/UNIX ou
- Assembleur, Pascal
- Logiciel de base
- Assembleur Motorola.

Écrire ou téléphoner au : 78/80, avenue Gallieni Tour Gallieni 1 93174 BAGNOLET CEDEX Tél. : 360-13-54 55.

Important cabinet fiscal recherche
COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ
Ecr. avec CV et prét. nº 1125 sur enveloppe à LT ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris qui transmettra.

I.B.I.A. propose pour jeunes 18/25 ans (niveau bac + 2) à la recherche d'un premier emploi UN STAGE GRATUIT et rémunéré de 5 mois et demi
FORMATEUR — MONITEUR
MICRO-INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
Début du stage : 24 JUIN 1985.
Téléphone : I.B.I.A.
Michelle ZILBERMAN
572-02-08.

Recherche
COMPTABLE
BEP COMPTABILITÉ
Déclarations sociales et fiscales.
1 an d'expérience minimum.
Se prés. GARAGE DE LA GARE 71, rue de Bezons 92400 COURBEVOIE (10 mn de la gare Saint-Lazare) ou téléphoner au : 333-45-79.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche URGENT
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
expérimentés en PLA sous VSAM, référ. exigées.
Tél. pour R.-VOUS 764-74-52.

INOVENSEA
(transfert technologique)
Les Chênes Pourpres
95000 CERGY
recrute
JEUNE INGÉNIEUR
Electronique, informatique.
— Ecrire —

secrétaires

Première revue française d'urbanisme
recherche
pour durée déterminée min. 6 mois
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION-MAQUETTISTE
Expérience confirmée et sérieuses références.
Libre de suite.
Lettre manuscrite et C.V., Revue Urbanisme, 62, rue Ampère, 75017 PARIS.

propositions diverses

Ingénieurs, cadres et assimilés, aide au reclassement ou à recherche de missions.
Permanences information : mardi et vendredi (jusqu'à fin juin), 14 h 30 au G.I.E.R. CADRES, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e.

L'ETAT offre des emplois stables, bien rémunérés à tous les Français Hommes et Femmes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (c 16) B.P. 402.09 PARIS.

Pour connaître les emplois offerts OUTRE-MER, ÉTRANGER demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 28) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Dactylo-traitement de texte franç., esp., angl. rapide, fact. par cor. R.V. (61) 23-23-92.

Je tape très vite, très bien, vos manuscrits, thèses, sur IBM. Tél. : 750-95-00.

Artisans effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. : 461-14-22.

SECRÉTAIRE CH. FRAPPES TOUS TEXTES (thèses, manus., lettres, etc.). Tél. HB 247-13-34, poste 207 soir 921-15-90 Mme GARNIER.

J'effectue dactylographie, rédaction, rewriting à domicile. Tél. : 258-49-47.

villégiature

Ste-Maxime, dernière minute villa bord de mer, juillet, août. 20.000 F. Tél. (94) 96-48-97.

CANNES, 100 m de la Croisette, particulier loue appt 2 pièces, 4 pers. 6e ét., asc., gd balc. Vue sur mer. 8.000 F. 1er au 31 août. Tél. b. bureau 555-91-71 poste 4145 et 4146.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A VENDRE R5 GTL 83, essuie-glace arrière, gris métal. 43.000 km. Options. 33.000 F. 906-23-51.

de 5 à 7 C.V.

Vends Samba 15 83 62.000 km, bon état 25.000 F. A débattre Tél. : 851-98-80. Apr. 18 h.

A VENDRE 203 fourgonnette customisée peinture personnalisée pneux taille basse Très bon état Téléphone : 088-04-20 ou 945-69-11 PRIX 10.000 F.

Vends R. 14 TS 1980 68.000 km, bon état général, peinture et sellerie à revoir Prix 16.000 F sous Argus Tél. après 18 h : 598-11-63.

de 8 à 11 C.V.

VOLVO 145 break 1972, bleu marine, excel. état général 9.500 F. Tél. 249-00-40.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



LA PUISSANCE DU GROUPE MATRA ET L'ALLIANCE TECHNOLOGIQUE AVEC NORSK DATA

Une gamme de produits informatiques ultra-performants et la confiance de nombreux clients dynamiques.

Pour développer notre réseau international nous créons un poste H/F

Responsable Zone Export
(Area Manager)

Vous êtes chargé de mettre sur pied un réseau de distributeurs et/ou filiales à l'étranger. Vous prospectez notamment sur l'Europe du Sud, l'Afrique et le Moyent-Orient.

A partir du budget imparti, vous fixez les objectifs de vente et entreprenez les démarches et contacts nécessaires (actions promotionnelles, négociations, suivi) pour les atteindre.

De formation supérieure commerciale ou scientifique, plusieurs années passées dans la vente de minis au niveau international ont aiguisé votre sens de la négociation et vous permettent de maîtriser la technologie des produits.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et rémunération en indiquant la référence 40/M à DRRH
MATRA DATASYSTEME - BP 77 – 78391 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE POUR L'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE

ETUDES ET FABRICATIONS FLOPETROL

Société du Groupe Schlumberger, **FLOPETROL JOHNSTON** exerce principalement ses activités dans la production et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.
Au sein de la Direction Recherche et Développement, des équipes aux compétences les plus variées (Informatique Scientifique, Electronique, Physique, Mécanique...) conçoivent et développent les outils faisant appel aux techniques les plus avancées. Elle recherche aujourd'hui des

Ingénieurs Grande Ecole
ou équivalent

CHEF DE PROJET LOGICIEL SCIENTIFIQUE

Il connaît les méthodes numériques (FEM...), les systèmes informatiques et les méthodes de programmation les plus modernes.
Il devra transformer les modèles mathématiques de l'interprétation en un système répondant aux questions de nos clients. (réf. B 400)

INFORMATIQUE TEMPS REEL

Il étudie et réalise des logiciels dans le cadre d'un système d'acquisition de données multitâches.
Il a de préférence une première expérience au cours de laquelle il a acquis de bonnes connaissances en logiciel temps réel ainsi qu'une pratique des matériels et logiciels DEC (VAX/VMS, PDP11/RSX-11). (réf. B 401)

La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Ces postes - basés à 30 minutes au sud de Paris - ouvrent de larges perspectives d'évolution en France et à l'étranger, au sein d'un Groupe International de tout premier plan. *Les rémunérations sont motivantes.*

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence, à la Direction du Personnel, **Etudes et Fabrications Flopétrol**, BP 592, 77005 MELUN Cédex.

FLOPETROL JOHNSTON
Schlumberger

Jeune Diplômé (Sup de Co ou DESS personnel) HF

Choisir et former nos hommes

Nous sommes un grand groupe international, leader dans son secteur. Nous recherchons un jeune cadre qui prendra en charge, après formation, le recrutement des jeunes cadres depuis les relations Grandes Ecoles jusqu'à l'intégration et participera également à l'élaboration du journal interne.

A terme, son expérience de l'entreprise et des hommes lui permettront d'intervenir dans nos programmes de formation.

La sûreté de votre jugement, la qualité de votre contact et votre enthousiasme garantiront votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1930 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris

Recherche
COMPTABLE
BEP COMPTABILITÉ
Déclarations sociales et fiscales
1 an d'expérience mini.
Se prés. GARAGE DE LA GARE
71, rue de Bezons
92400 - COURBEVOIE
(10' gare Saint-Lazare)
ou tél. 333-45-79.

IMMOBILIER 7ᵉ
recherche I NEGO H. ou F. très compétent, qualités morales et réf. exigées, 30-40 ans fixe + % + *exclusivités*.
Débutants s'abstenir.
T.T.I. 705-69-69, p. 12.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
555-91-82

---

formation professionnelle — formation professionnelle

HEWLETT-PACKARD FRANCE ET L'ESCP

DIPLÔME DE MANAGEMENT BUREAUTIQUE

Diplômé d'une grande école (ou d'une université), vous avez au minimum une première expérience qui vous a familiarisé aux problèmes d'organisation.
Vous souhaitez maintenant aller plus loin dans la maîtrise et la gestion des systèmes d'information de l'entreprise.
Une grande ecole et un grand constructeur vous apportent une réponse pratique:

un 3ᵉ cycle axé sur les aspects organisationnels et humains de la gestion d'entreprise.
Afin de suivre cette formation compatible avec votre activité professionnelle, contactez:

Madame Françoise Chevalier ESCP Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris 79 avenue de la République 75011 Paris Tél. 355.39.08
Dépôt des candidatures à partir de juin 85.

une grande idée

ÉCOLE D'ANIMATEURS PROFESSIONNELS PRÉPARANT LE D.E.F.A.
recrute :
Les 25 et 26 septembre pour le cycle de janvier 1986 à décembre 1986.
Pour tous renseignements, téléphonez au (32) 52-60-04.

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mᵒ George V
Tél. 723.55.18

D.E.A.
Transport (Paris I – ENPC – Paris XII), sciences et techniques du bâtiment (Paris VI, ENPC, ECP), techniques et gestion de l'environnement (Paris XII, ENPC, ENGREF).
Tél. ENPC, G. Guinard, 260-34-13, postes 1150-1146.

DEA TRANSPORT
PARIS I, ENPC, PARIS XII
Tél. : ENPC, G. Guinard,
260-34-13
Postes 1150-1146

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

BIOINGÉNIEUR, f. 28 ans, diplômée université Clermont-Ferrand II, section biotechnologie, bilingue anglais, stage centre énergie atomique. 3 ans expérience en laboratoire de recherche (bactériologie, fermentation génétique), dynamique, sens de l'initiative, recherche poste similaire dans équipe de haut niveau, France et étranger, BCO/MS 689.

CHARGÉE D'ÉTUDES, 36 ans, IEP + IAE, anglais, espagnol, portugais courants, 3 ans expérience en études stratégie industrielle et agricole, aménagement du territoire, tourisme pour les pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine, recherche poste chargée de missions, conception et réalisation de systèmes, France ou étranger, BCO/MS 690.

INTERPRÈTE ANGLAIS, diplômé supérieur, parlant couramment le chinois, le français et l'allemand, 28 ans, 6 ans d'expérience en Chine, Taiwan et l'Asie du Sud-Est, ayant dirigé sa propre entreprise à Hong-Kong et collaboré avec ambassades et médias, cherche poste à Paris ou RP pour se réaliser dans le domaine international et linguistique, BCO/MS 691.

TRADER INTERNATIONAL, 54 ans, très dynamique, 30 années d'expérience matières premières (physiques et à terme) particulièrement import-export céréales et oléagineux, 15 années de permanence au Brésil, parlant couramment français, anglais, portugais, allemand, italien, cherche *situation en France ou à l'étanger*. *BCO/MS 692*.

ANPE

ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

BATISSONS ENSEMBLE VOTRE INFORMATIQUE COMPTABLE ET FINANCIERE

Formation
Doctorat de 3ᵉ cycle en informatique.
Certificat comptable du DECS + ICG.

Expérience
15 ans en conception et mise en place de systèmes *comptables et financiers*.

Recherche
Direction Service Informatique/Etudes ou poste de responsabilité dans Direction Financière.

Ecrire s/nº 2572, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Français résidant au Chili, 31 ans, formation économique et technico-ccIale, parf. tril. angl., es., cherche emploi ou représ. Sté française opérant au *Chili ou désireuse d'y opérer*. Ouv. ttes prop. y compris agro-al. Henri-Philippe d'Hainaut. Calle Guillaume-Apollinaire 6523. Vitacura, Santiago.

Fme expérimentée bilingue anglais, (BTSS et gestion des entreprises, école des cadres), responsable de formation professionnelle cherche poste professorat dans enseignement (alphabétisation ou autre).
Ecrire nº 6774 *Le Monde pub*, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Spécialisé dans les trois domaines nécessaires à la réussite de l'entreprise :
- Gestion des ressources humaines ;
- Cercles de qualité ;
- Informatique.

Deux ans d'expérience de formateur-animateur.
Etudie toutes propositions.

Ecrire nº 2646 *le Monde Pub.*, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Assistante de direction, 37 ans, dynamique, percutante, très expérimentée souhaite agir et innover avec directeur tout aussi déterminé. 14000 × 13. Tél. 992-11-43.

Maîtrise *sciences économiques*, anglais courant, cherche pour JUILLET, emploi sérieux petit secrétariat, vendeuse.
Tél. 280-04-77 hor. bureau.

SECRÉTAIRE 25 ANS
Libre
à partir de sept. 1985, souhaite intégrer équipe dynamique, secteur bancaire si poss.
Ecr. s/nº 6 773 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Appel aux présidents de conseils régionaux et départementaux, en vue de missions ou emplois temporaires. Pour nos INGÉNIEURS, CADRES, TECHNICIENS, âgés de 50 ans et plus, sans emploi.
GIER CADRES, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris.

ENSEIGNANT ÉLECTRONIQUE MICROPROCESSEURS ch. emploi mi-temps pour sept. 85.
Tél. : 558-03-04.

Documentaliste/secrétaire parfaitement bilingue anglais, connaiss. allemand, notions exp., cherche travail en anglais, contact humains essentiels. C.V. + photo en téléphonant au 763-68-25.

DESSINATEUR-PROJETEUR
Mécanique, charpente, tôlerie, installation usines, relations clients, fournisseurs, 39 ans, 20 ans bonnes études, nat. fr., recherche poste pour TUNIS. *Examinerait toutes propositions* techniques ou technico-ccIales. Ecrire sous réf. nº 308 991 à RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Homme 35 ans, diplômé I.S.G. expérimenté anglais, allemand parlé, écrit, cherche poste cadre commercial chez fabricants tissus ou confectionneurs sportswear domicile Paris, bonne expérience des marchés français, scandinaves et USA.
Ecrire sous réf. 69 816 *à RÉGIE-PRESSE*
7, r. de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. DIRECTRICE SOCIÉTÉ DISTRIBUTION PRODUITS DE LUXE propose son expérience et son savoir-*faire à dirigeants motivés par* une réelle collaboration. Etudierait toutes propositions de valeur. Téléphone : 585-17-13.

Femme 36 a. att. direct., sup de co, internat., tril. angl., all., ch. poste resp. export.
Ecr. Maison de la PA, nº 304, B.P. 2355, 69216 LYON CEDEX 02.

Etud. 25 a., lic. angl., esp., ch. travaux juillet-sept., permis de *conduire. Téléph.* 237-31-71.

J.F. Belge, 26 a., niveau Bac + 3, quadrilingue fr., angl., alle., neerl., bonne présentation, expériences en coordination, relation, renseignement, secrétariat, ch. *poste en relation avec public* relation, gestion du personnel, secrétar. de ht niveau, rég. Paris.
Ecr. s/nº 2 582 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire parfaitement bilingue (français-anglais), excellentes notions d'espagnol, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant.
Tél. : 336-51-04.

---

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4ᵉ. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.
Vente : la médaille N.-D. de Paris.

BOUTIQUE D'OR
PAIE COMPTANT
BIJOUX
Or, argent, débris, pièces, dentaire.
21, rue J.-J.-Rousseau
Paris 1ᵉʳ. Tél. : 221-37-74
Mᵒ Louvre.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE – VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin
Etoile, 37, av. Victor-Hugo
Ventes, occasions, échanges.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtell. 3ᵉ âge, service personn., cuisine soignée, pension complète à partir de 300 F/jour
P.-J. 33, avenue Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF.
Mᵒ L.-Aragon
Tél. : 638-34-14 – 726-89-63.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire. **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate Kent, Angleterre. Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bouton, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Cours

Le Grand Bain Américain en août. 84 heures de cours structurés et 70 heures d'animation (vidéo U.S., musique, etc.). Cinq instructeurs et moniteurs américains.
Démarrage, déblocage, réactivation de l'anglais latent.
Introduction à l'Amérique.
Pension complète.
Participation limitée à 25 personnes.
CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-AMÉRICAIN
B.P. 176 LISIEUX 14104.
Tél. : (31) 31-22-01.

Si une formation de comédien vous tente, contactez-moi au 357-24-31 Paris et province.

MATH CONTACT
Stages intensifs en juillet
MATH/PHYSIQUE
7 élèves max. par classe
16, rue du Mail, 75002 Paris
Tél. : 236-31-63. Mᵒ Sentier.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris.
Tél. 331-73-56. Mᵒ Tolbiac.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100%
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F m²
Téléphone : 658-81-12

Vacances *Tourisme* *Loisirs*

Loue près de DINARD maison de campagne juillet, août, sept. Tél. : (96) 39-42-59.

STE-MAXIME, loue appt mas 3 pièces, 6 personnes dans résidence grand standing, parc, plage, piscine et tennis privés du 3 au 17 août. 4.500 F la semaine et septembre 3.000 F la semaine.
Tél. : (6) 494-24-45.

Mas tout confort avec piscine. 3 km de GRASSE, 6/8 personnes, libre juillet. 10.000 F la quinzaine. 950-73-75 ou 16 (93) 46-04-18.

GRÈCE 50 %
ENFANTS MOINS DE 12 ANS
HOTEL CLUB PARIS-PARIS
ADULTES 14 JOURS
JUILLET 4.700 F
ET AOUT 5.100 F
VOYAGE PILOTE
T. 281-36-00 VIP 1082.

AOUT loue maison en MINERVOIS 6 pers.
(42) 44-06-85 après 18 h.

VANOISE. A louer juillet très bel app. plain-pied 6 personnes dans chalet. (79) 08-20-28.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine, adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone . 01-703.4175

LES CÈDRES
Hôtel-rest., spéc. de la fam. et du 3ᵉ âge. Service personn., cuis. soignée pension compl. à partir de 300 F/jour.
33, avenue Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF.
Mᵒ Louis-Aragon. Tél. : 638-34-14
726-89-53 après-midi.

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES, 120 m²
Appt de charme avec mezzanine BEL IMMEUBLE ANCIEN GARBI - 567-22-88.

DAUMESNIL
dans imm. pierre de taille ascenseur, 2 PIÈCES
● Libres, 41 et 50 m²
● Occupés Loi 48, 36 et 48 m². Tél. 720-33-17.

2e arrdt

PL. VENDOME, près, ds imm. pierre de t., asc., tapis esc., studio, tt cft. à rafraîchir Téléphone : 634-13-18.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL 85 m², 3 PIÈCES A REFAIRE BEL IMMEUBLE XVIIe GARBI - 567-22-88.

5e arrdt

MOSQUÉE
PROX. JARDIN DES PLANTES MAISON PARTIC., 300 m² AMÉNAGÉE EN LOFT COURETTE PRIVÉE, TERRASSE CHARME PROVINCIAL PRIX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ SERGE KAYSER. 329-60-60.

5e, FACULTÉS, 100 m² Belle entrée, poutres et colombages. Séjour 40 m², 2 chbres. Confort. URGENT. 705-31-13.

PROX. PANTHÉON
125 m², vue soleil. 703-32-44.

6e arrdt

PLACE 18 JUIN
225 m², plein sud gd standing. Excellent état JUBLOT. 225-17-17.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE standing beau 5 pièces, 190 m², 1er étage, service, 2 bains. Prix : 2 950 000 F. Téléphone : 727-84-24.

8e arrdt

Directement sur
PARC MONCEAU
Imm. gd stand. 1970, luxueux 5 P., 208 m², 3 bains, 2 serv. 2 park. Prix élevé justifié Téléphone : 261-84-52.

10e arrdt

HOPITAL SAINT-LOUIS, près dans imm. pierre de taille, tapis, esc., 3 pces, entrée, cuis., w.-c., bains ref. nf. Téléphone : 634-13-18.

11e arrdt

Mo VOLTAIRE
2 PIÈCES. 182.000 F
entrée, cuis., grand débarras confort possible exceptionnel IMMO MARCADET. 252-01-82.

12e arrdt

DAUMESNIL
RÉCENT. SOLEIL. BALCON 3 P. 65 m², ét. élevé, impec. ST-ANTANDREA. 561-90-91.

Fg St-Antoine, charme fou
GRENIER DUPLEX
5 pièces, 2 bains, 130 m² tt cft, soleil. 544-53-90.

14e arrdt

ALESIA excellent état 2 P., tt cft, calme, soleil. 250.000 F. Tél. 325-97-16.

DENFERT-ROCHEREAU
imm. 1935, tt cft, CALME BEAU 3 P., entrée, cuis., bains 72 m². 750.000 F. 577-74-38.

Mo PERNETY, studio 3e ét., entrée, cuis. équipée, bains, w.-c. 265.000 F. 589-49-34.

MONTPARNASSE, 55 m²
Dble liv. + chambre, cuis. équipée, bains, soleil, impec. 750.000 F. Tél. 567-22-88.

15e arrdt

QUAI DE GRENELLE
« TOTEM » 3 P., 100 m² env., ét. élevé, VUE SUR SEINE, soleil, park. 281-33-34.

6, RUE FRANÇOIS-COPPÉE dble living + chbre. 765.000 F. imm. anc., asc., jeudi 13 h/16 h.

RUE LECOURBE - Mo LOURMEL Double living + chambre tout confort, refait neuf Px intéressant. 526-99-04.

AVENUE LOWENDAL, entrée, living + 1 chbre, cuis. aménagée, salle de bns + chf. central individuel - SOLEIL 495.000 F. Tél. 387-71-56.

Mo CONVENTION 3 pièces sur rue et cour 3e étage. Prix 595.000 F. Sur pl., jeudi 14 h 30 à 18 h 325, rue de VAUGIRARD.

16e arrdt

EXELMANS
Beau studio, séjour, entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau. 400.000 F. Vis. 14 h 18 h 92, rue Chardon-Lagache.

Mo PORTE-DE-SAINT-CLOUD Gd studio, entrée, cuis., bns. Bel immeuble. 250.000 F. Téléphone : 526-99-04.

AUTEUIL imm. récent, studio + alcôve, tt cft, moderne, 460 000 F. Téléphone : 322-81-35.

17e arrdt

PARC MONCEAU, VILLIERS-17e Studio, 2 P., kitch. équipée, bns, faibles charges, soleil. 336-82-82.

AVENUE NIEL
2 Pièces, cuis., bains, w.-c. parfait état. Tél. 634-13-18.

TERNES, GD 3 PIÈCES
spacieux, en parfait état IMM. P. DE TAILLE, SOLEIL 1.260.000 F. VERNEL. 526-01-50.

18e arrdt

4 PIÈCES. 298.000 F
R. STEPHENSON, imm. récent IMMO MARCADET. 252-01-82.

45 m². 192.000 F
Bel imm. 1930, ch. centr., asc., entrée, living dble, cuis., s. de bns, w.-c., dressing, urgent. Immo Marcadet. 252-01-82.

BARBÈS
dans imm. pierre de taille – 3 Pièces. 270.000 F. – 55 et 20 m², dernier étage. 300.000 F. Tél. 359-70-05.

78-Yvelines

VERSAILLES « La ROSERAIE » Dernier ét., calme, beau séj., gde cuis., 2 chbres, s. de bains, s. d'eau, park. 840.000 F. MAT. IMMOBILIER. 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, BD AUTEUIL
FACE R.-GARROS
liv., 3 chbres, stand. s/jard. 508-53-84 ou 060-54-94.

94 Val-de-Marne

AVENUE FOCH
FONTENAY-SS-BOIS, limite Vincennes, pr. bois et RER très belle résidence 6 copropriétaires, beau 2 P., cuis. tt cft, balc., jard. privatif, box, cave, chf. ind. gaz. Prix 575.000 F. MAS IMMOBILIER. 345-88-53.

BOISSY-SAINT-LEGER. Bel appart. 5 pièces. 105 m². Cuisine équipée, Séjour double. 3 ch. s-d-b + cab. de toil. 2 WC, Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. 550 000 F dont 122 000 F CF à 7 % Tél. 569-33-90 après 19 h

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT 1 ou 2 pièces, avec ou sans cft Téléphone : 223-73-73.

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

Pour satisfaire la demande DE SES NOMBREUX CLIENTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
SERGE KAYSER
69, R. GALANDE PARIS-5e
329-60-60
RECHERCHE A PARIS APPARTEMENTS AGRÉABLES ET ORIGINAUX.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS
Pour clientèle française étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels Particuliers
562-16-40.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75 recherche pour clients sérieux, APPTS à partir de 100 m², dans 15e et 7e arrdts.

URGENT - P.D.G. de multinationale achète dans le 17e, APPT de 7 P., stand. (sera à Paris du 28/6 au 3/7). Faire offre à : SIP Ppté (réf. 317) 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

locations non meublées offres

Paris

PORTE DE COURCELLES Levallois. Superbe espace atelier. Téléph. : 553-91-45.

Région parisienne

URGENT enseignante cherche appt F 2 à louer ESSONNE environs Montlhéry juillet. Tél. : 451-79-58.

locations non meublées demandes

Paris

Pour ingénieurs, cadres supérieurs et employés mutés. IMPORT, Cie FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P., STUDIOS, VILLAS Paris banlieue. 503-30-33.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Etranger

Pour société intern. ou ambassade, part. loue ALGER, meublé 5 pces, cuisine, bains, w.-c., garage dans imm. 4 étages, près CONSULAT de FRANCE. Écr. s/no 2.540 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES Téléphone : 562-78-99.

immeubles

JEAN FEUILLADE 54, av. La Motte-Picquet 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES mêmes occupés.

hôtels particuliers

Quartier Plaisance MAISON NAPOLÉON III 8 P. véranda, garage, jardin. PRIX 2 500 00 F JEAN FEUILLADE 566-00-75.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM DE Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

maisons de campagne

PERIGORD VERT grande maison 16e siècle dépendances, 1,80 ha. 580 000 F. Téléphone : (53) 56-45-89.

propriétés

Vends sud ANGOULÊME, prox. Périgord, beau logis charentais, très beau site, r.-de-ch. : gde entrée, 5 pièces, office, cellier. Etage : 3 chbres, vaste grenier aménageable, cheminées. Cour fermée derrière la maison Vastes dépendances - arbres centenaires, puits - terrain 5000 m² (ou plus). 450.000 F. Téléphone : (45) 78-02-29 ou (45) 60-33-66.

Amboise, belle propriété 8 pces, tt cft, parc 1,50 ha. 1.500.000 F. Près Bière, vue sur le Cher propriété 5 chbres, gd séjour salon, jardin, dépendances 1.250.000 F. Région Bière, 8 pièces, tt cft 2 ha. 1.000.000 F. Agence Vergnaud 37400 Amboise Téléphone : (47-57-04-36.

GARD A ALÈS Propriété de style, sur 2700 m² de terrain env. Site superbe, prix : 1 100 000 F. Cab. VILLARET-SIEPRAWSKI 8, rue Michelet, Alès Tél. : (66) 52-33-33

PROVENCE, prox. Vaison-la-Romaine, pppté 2 mas 235 m², rénovation de qualité, terrain 3300 m², piscine, vue. (75) 28-70-10.

ARDÈCHE DU SUD
A vendre mais. de plain-pied, 150 m² hab., s/3700 m², 5 ch., salon, salle à m., bur., san. complet, vue imp., arbres fr. + gar. 40 m². Prix : 400 000 F. T. (75) 36-30-09, ap. 20 h 30. Libre début septembre.

échanges

Rech. ancienne étudiante française pour parler Français. Contre visite Nord – Hollande. Ecr. Mme E.L. GREZEL BURG SCHONSELDSINGEL 23 WINSCHTON Hollande.

viagers

Pour amateur bord rivière avec superbe parc 3.500 m²
LIBRE. 80 KM OUEST
Liv., 2 chbres, impec., garage 250.000 + 2.500 - 805-58-70.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

3/4 P., 80 m², imm. pierre, 17e arrdt. 130.00 + 2.000. Occupé femme 75 ans. Cruz - 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

16e, PLACE DES
ÉTATS-UNIS
Imm. grand standing, 130 m² usage professionnel 2.750.000 F. Tél. 261-84-52.

Locations

16e domiciliation, siège social constit. sté, secrét., tél., location bur., télex. 651-29-77.

8e HAUSSMANN 360 m² - 800 m² - 1.300 m²
PREBAIL - 260-32-68.

2e, OPÉRA. 210 m²
8e, CONCORDE. 185 m²
8e, HAUSSMANN. 137 m²
8e, ALMA. 250 - 1.100 m²
8e, ST-AUGUSTIN. 300 m²
10e, BONNE-NOUVELLE. 450 m²
16e, VICTOR-HUGO. 530 m²
17e, ROME. 1.500 m²
17e, GUY-MOQUET. 345 m²
PREBAIL - 260-32-68.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex Location bur. Tres démarches pour constitution de société
ACTE - 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création tres entreprises
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX, SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraires)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

CHAMPS-ÉLYSÉES Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

SIÈGE SOCIAL A PARIS Bureau ou domiciliation + services (1) 346-00-65.

AVENUE FOCH (16e)
TRÈS GRAND STANDING LOCAL PROFESS. A LOUER 280 m², dont 130 m² rez-de-ch. et 150 m² ss-sol, ENTRÉE PARTIC. LOYER A DÉBATTRE en fonction des aménagements SAFRU. 267-83-27.

locaux commerciaux

Ventes

4 KM EST PARIS 8.600 m² - Plain-pied Vente : 820 F le m² PRIBAIL - 260-32-68.

fonds de commerce

Achats

Achète garage ou dépôt 1.500 à 2.500 m² Paris, petite couronne. Ecr. sous réf. 10612 à P. LICHAU S.A. BP 220-75063. PARIS Cedex 02, qui trans.

Chef rech. bail ccial, restaurant Neuilly 130 à 160 m². Tél. 333-45-78. M. MICHEL ou M. PATRICK.

Ventes

COTE D'AZUR, vend agence immobilière + garanties situation no 1 : 2.250.000 F. Ecr. Havas St-Raphaël, no 1240.

A vendre, boulangerie existante, 17, rue Volant, 92000 NANTERRE. Tél. 729-10-47. Boutique, arrière-boutique installée en cuisine et fournil, le tout de plain-pied, sortie sur cour par boutique et garage. Portail sur rue. *Deux fours existants.* Au 1er étage, appartement avec escalier vers arrière-boutique et sortie vers chambre à farine et vaste local aménagé avec escalier sur cour, le tout largement éclairé. Pourrait convenir à la fabrication industrielle ou à boulanger-traiteur. Chauffage central, superficie 700 m² environ en tout. Toiture et infra structure refaites à neuf, murs recouverts de faïence. Loyer à débattre avec le propriétaire du fonds de boulangerie.

Antibes, particulier vend FONDS DE COMMERCE, 100 m², dans le centre commercial, bail tout commerce. 450.000 F à débattre Téléphone : (16-93) 33-84-04 ou 74-62-96.

Près gare Monaco, Sweatshirterie, papeterie, bimbeloterie, grand local, très bon emplacement. Ecrire sous no 1.063 à Agence HAVAS 4, rue des Iris, M.C 98000 MONACO.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 Paris Téléphone : 227-44-44.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Edith CHIVOT,
fille de M. Robert Chivot †
et de Mme, née Odile Corbière
avec
M. Louis CHIPAUX,
fils de M. André Chipaux †
et de Mme, née Thérèse Jubert, †

qui a été célébré dans l'intimité familiale, le 22 juin 1985, en la basilique Sainte-Clotilde.

38, rue Boileau,
75016 Paris.
5, square Emmanuel-Chabrier,
75017 Paris.

Décès

– M. et Mme Gilbert Amy
et leurs enfants,
M. et Mme Alain de la Tour
et leurs enfants,
Mme Félix Bouvier
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe AMY,
née Marcelle Bonnardot,

survenu à Paris le 15 juin 1985, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 19 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil (16e).

– Mme André Meunier,
son épouse,
M. et Mme Jean-Yves Meunier
et leurs enfants,
M. et Mme François Kieffer
et leurs enfants,
M. Pascal Meunier,
ses enfants
et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André MEUNIER,
agrégé de l'Université,
proviseur du lycée Montaigne.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 juin 1985, à 8 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes.

17, rue Auguste-Comte,
75006 Paris.

– Jacqueline Van Der Meulen,
née Manceau,
son épouse,
Emmanuel et Claire,
ses enfants,
M. et Mme Jean Van Der Meulen,
ses parents,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marie VAN DER MEULEN,

survenu à l'âge de trente-huit ans, le 13 juin 1985.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle à Paris-15e dans l'intimité, et l'inhumation au cimetière de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille, le mardi 18 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Linois,
75015 Paris.
6, rue Raffaelli,
75016 Paris.

– Mme Suzanne Walbaum-Bertram,
son épouse,
Toute la famille,
Ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Roland WALBAUM,
ancien interne des hôpitaux de *Lille*,
ancien chef de clinique
et assistant des hôpitaux,
maître de conférences AS
de génétique médicale
à la faculté de Lille,
chef de service de pédiatrie
de l'hôpital de Roubaix,

survenu le 23 juin 1985, dans sa cinquante-septième année.

Ses obsèques seront célébrées selon le culte de l'Église réformée de France, le vendredi 28 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul (Bourg).

Le corps sera incinéré au crématorium de Wattrelos dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, avenue Guynemer.
59700 Marcq-en-Barœul.

Communications diverses

– Les prix Découverte du Japon, décernés pour la neuvième fois par l'Association de presse France-Japon (14, rue Cimarosa, 75116 Paris), ont été remis au cours d'une réception au musée Guimet par M. Motono, ambassadeur du Japon, à MM. Hussein Yahia, chercheur à l'université d'Orsay, pour une étude sur les synthèses d'images, et Éric Falcand, élève à l'École nationale vétérinaire de Lyon, pour une étude sur les parcs nationaux. Les lauréats ont droit à un séjour d'un mois à la maison franco-japonaise de Tokyo, à un billet d'avion aller-retour Paris-Tokyo offert par Air France et Japan Air Lines et à une bourse dotée par des sociétés françaises (en 1985, Elf Aquitaine et Thomson).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-III, mercredi 26 juin à 14 h 30, salle Liard, M. Daniel Reig : « Introduction à une étude sociolinguistique de la littérature arabe. »

– Université Paris-III, jeudi 27 juin à 9 h 30, M. Christian Dutil : « La nouvelle censure théâtrale au Québec et en France. »

– Université de Bordeaux-III, salle des Actes, jeudi 27 juin, à 14 h 30, Mme Ayme de la Chevrelière, épouse de Proyart de Baillescourt Jacqueline : « Etudes sur la littérature russe du Moyen Age à nos jours et sur l'histoire de la Russie sous le règne d'Alexandre III. »

– Université Paris-III, vendredi 28 juin à 9 h 30, bibliothèque de l'UER de littérature comparée, Mlle Virginia Roussou : « Recherches sur la chanson populaire grecque à partir des collections et des périodiques français et grecs pendant les années 1824-1853. »

– Université Paris-III, samedi 29 juin à 14 heures, salle Bourjac, M. Alvaro Machado : « Les romantismes au Portugal. Modèles étrangers et orientations nationales. »

– Université Bordeaux-III, jeudi 27 juin à 14 h 30, salle des Actes, Mme Aymé de la Chevrelière, épouse de Proyart de Baillescourt : « Etudes sur la littérature russe du Moyen Age à nos jours et sur l'histoire de la Russie sous le règne d'Alexandre III. »

ÉCHECS

LA POLÉMIQUE SUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Une « campagne cauchemardesque »

Je suis prêt à commencer le championnat du monde le 2 septembre comme prévu, et je l'ai fait savoir, par *télégramme*, à M. Campomanes, président de la Fédération internationale d'échecs. Je ne bénéficie pas de son soutien : tout se joue sur l'échiquier où il n'y a pas de Campomanes. Il est inutile de discuter de Leningrad, Moscou ayant été la seule ville d'URSS officiellement candidate pour organiser le match.

Telles sont, en substance, les réponses faites à Moscou, la semaine dernière, par le champion du monde Anatoly Karpov aux accusations et aux récriminations de son challenger Garry Kasparov (*le Monde* du 5 juin). Karpov ajoute – est-ce un avertissement ? – que son rival essaie *« d'avoir raison de sa patience »* et croit savoir que c'est du côté de Mikhaïl Botvinnik, ancien champion du monde soviétique et supporter du prétendant au titre mondial, qu'il faut chercher les causes de toute cette polémique : *« Botvinnik,* précise Karpov, *a toujours été partisan des situations de tension. »*

Apparemment peu impressionné par les sèches déclarations du champion du monde, Kasparov a poursuivi ses attaques tous azimuts, s'en prenant particulièrement cette fois au grand maître yougoslave Svetozar Gligoric, qui fut l'arbitre principal du match annulé de Moscou et qui vient d'être désigné à nouveau par la FIDE pour arbitrer le prochain championnat du monde.

C'est à Belgrade, où il a disputé et gagné un match amical en six parties contre le grand maître suédois Anderson (4 à 2), que Kasparov a, dans plusieurs déclarations à la presse yougoslave, accusé Gligoric d'avoir été « de mèche » avec Campomanes et Karpov pour l'empêcher de gagner le titre mondial.

« Stupéfait », le grand maître yougoslave publiait, le 18 juin, une lettre ouverte dans le quotidien de Belgrade *Politika* où il accusait à son tour Kasparov de mener une *« campagne cauchemardesque »* contre lui et le champion du monde. Mais, le 20 juin, par l'intermédiaire de l'agence Tanyoug, le challenger persistait, rappelant que la *« décision scandaleuse »* d'arrêter le premier match avait suscité un tollé dans le monde échiquéen *« à l'exception d'un petit groupe de gens étroitement liés à la direction de la FIDE (...) parmi lesquels, à mon grand regret, vous* [Gligoric] *vous êtes trouvé ».*

Pensant à l'avenir, Kasparov ajoute qu'il a décidé de *« dire la vérité »* après que ses propositions pour le match de septembre eurent été ignorées : *« Je suis convaincu que c'est le seul moyen de déjouer les intrigues de coulisses de Campomanes et de son entourage. »*

B. de C.

ENVIRONNEMENT

LA RÉUNION DES MINISTRES DE L'OCDE

Le tout-écologique

De la gestion raisonnable et même de la conservation des ressources naturelles dépend la prospérité future. Cette évidence, les vingt-quatre pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ont mis quinze ans à la partager (1).

La déclaration clôturant les travaux des ministres de l'environnement, qui se réunissaient à Paris du 18 au 20 juin, engage formellement les gouvernements. Elle s'intitule « L'environnement, ressource pour l'avenir », et les recommandations qu'elle comporte concernant les indispensables études d'impact pour les grands projets, la lutte contre le bruit, contre la pollution et contre le gaspillage de l'énergie, permettent de mesurer le chemin parcouru depuis la création au sein de l'OCDE du Comité de l'environnement et ses deux précédentes réunions en 1971 et en 1979.

Au départ, il s'agissait de corriger, ici ou là, les bavures du progrès. On s'inquiétait surtout des pollutions de l'industrie et, pour dissuader leurs auteurs, on posait le principe « qui pollue paie ».

Mais, chemin faisant, on s'est aperçu qu'il ne suffit pas de construire des stations d'épuration, de surélever des cheminées ou de les coiffer de filtres pour résoudre les problèmes. En répandant les boues des épurateurs dans les champs ou en les jetant à la mer, on pollue des sols et des profondeurs océaniques. En assainissant l'atmosphère des villes, on expédie chez les voisins, au gré des vents, des nuages chargés de gaz qui retombent en pluies acides.

D'où une idée nouvelle pour les économistes de l'OCDE qu'il faut tout combattre à la fois sur de vastes surfaces et d'une manière concertée. Et que, si l'on gâche les ressources naturelles, c'est-à-dire l'air, l'eau, le sol, les combustibles, les minerais, les végétaux et la faune, le développement *même s'en trouvera tôt ou* tard freiné, puis stoppé. La préservation de l'environnement, la gestion rationnelle des biens naturels, sont donc aujourd'hui les clés du futur.

L'insuffisance des législations

Cela suppose que toutes les politiques économiques, y compris les systèmes fiscaux, doivent s'imprégner de préoccupations écologiques, affirment les ministres de l'environnement des Vingt-Quatre. Ils sont d'autant plus incités à le proclamer que leurs opinions publiques en sont convaincues. Les sondages réalisés aussi bien aux Etat-Unis, au Japon qu'en Europe sont clairs à cet égard.

Reste à traduire ces intentions. Depuis les années 70, les pays de l'OCDE se sont tous dotés d'institutions, de législations et de moyens financiers consacrés à l'environnement. Tout le monde reconnaît leur insuffisance. Car entre-temps les atteintes au patrimoine naturel se sont globalement accentuées.

La solution des problèmes écologiques recule au fur et à mesure *qu'on les identifie* Mme Huguette Bouchardeau, ministre français de l'environnement, qui présidait les débats, a remarqué : *« Nos contemporains ont beaucoup de mal à comprendre que les problèmes environnementaux jugés simples ne trouvent pas de solution alors qu'on a été capable d'envoyer des hommes sur la Lune. »* La gestion économique de la planète est une entreprise plus ardue que la conquête de l'espace. Les pays les plus évolués sont en train d'en prendre conscience. C'est un événement.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les pays membres de l'OCDE abritent 17 % de la population mondiale sur 24 % des terres émergées, mais ils comptent pour près de 70 % du produit industriel brut (PIB).

économie

REPÈRES

Dollar : stabilité à 9,33 F

Affaibli ces derniers jours par des ventes bénéficiaires, le dollar s'est stabilisé, mercredi 26 juin dans la matinée, sur toutes les grandes places financières internationales. A Paris, son cours oscillait entre 9,3250 F et 9,3270 F (contre 9,3320 F la veille). A Francfort, la devise américaine se traitait sans grand changement à 3,0610 DM (contre 9,0604 DM). *De l'avis des cambistes, la* hausse inattendue des commandes de biens durables aux Etats-Unis en mai (+ 4,1 %) n'a pas eu d'effet particulièrement stimulant sur la spéculation. D'une façon générale, les affaires étaient très calmes.

Textile : l'administration américaine contre le protectionnisme

Cinq hauts responsables de l'administration Reagan viennent d'écrire à tous les membres du Congrès, leur demandant de ne pas voter de restrictions à l'importation de produits textiles aux Etats-Unis. Les défenseurs du projet de loi estiment insuffisants les accords en vigueur avec les principaux pays exportateurs, notamment avec les gros producteurs d'Asie du Sud-Est. Ils veulent protéger une industrie de deux millions de personnes aux Etats-Unis, et qui a perdu trois cent mille emplois au cours des cinq dernières années. Le déficit textile a atteint, en 1984, le montant record de 16 milliards de dollars. Selon l'administration, des restrictions aux importations entraîneraient une croissance de 4 % à 5 % de la production américaine. Or cet effet bénéfique serait plus que compensé par le renchérissement des produits aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3260	9,3280	+ 195	+ 210	+ 370	+ 400	+ 975	+1 075
$ can.	6,8473	6,8538	+ 33	+ 54	+ 68	+ 97	+ 167	+ 264
Yen (100)	3,7431	3,7454	+ 131	+ 140	+ 251	+ 268	+ 744	+ 793
DM	3,0447	3,0464	+ 124	+ 134	+ 236	+ 251	+ 715	+ 754
Florin	2,7004	2,7018	+ 79	+ 87	+ 154	+ 166	+ 472	+ 509
F.B. (100)	15,1273	15,1355	+ 206	+ 255	+ 391	+ 477	+1 063	+1 348
F.S.	3,6387	3,6409	+ 143	+ 158	+ 286	+ 307	+ 885	+ 947
L (1 000)	4,7755	4,7783	– 154	– 133	– 291	– 258	– 881	– 797
£	11,9914	12,0005	– 282	– 235	– 498	– 422	–1 046	– 863

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16	8 3/16	8 5/16
DM	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
Florin	7	7 1/4	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 13/16
F.B. (100)	7 1/2	8 1/2	8 1/2	8 3/4	8 9/16	8 13/16	8 13/16	9 1/16
F.S.	1	2	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2
L (1 000)	13 5/8	14 1/2	13 1/4	13 5/8	13 3/8	13 3/4	13 3/4	14 1/8
£	12 5/8	12 7/8	12 11/16	12 13/16	12 9/16	12 11/16	12 3/16	12 5/16
F. franç.	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 7/16	10 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

LE PLAN DE REDRESSEMENT DE RENAULT

M. Besse, l'anti-Hanon

Je me désengage, tu te désengages, il se désengage... M. Besse se lance, à la régie Renault, dans un exercice qu'il connaît bien, pour s'y être entraîné chez Pechiney. Cession de Renix (filiale à 51 % dans les composants électroniques pour l'automobile), recherche de coopération avec General Motors pour Rimex (filiale mexicaine de production de moteurs), filialisation de la division machinisme agricole : à des degrés divers, M. Besse pratique ou prépare le désengagement – total ou partiel – de secteurs jugés non stratégiques, pour améliorer la situation financière de la Régie. Les décisions annoncées le 25 juin en conseil d'administration ne sont pas une surprise. Dès le comité central d'entreprise du 17 juin, M. Besse avait *affirmé que, malgré* les actions entreprises pour redresser l'exploitation (*le Monde* du 19 juin 1985), des « *risques d'impasse financière* » restaient importants et nécessitaient des cessions d'actifs.

Ce faisant, M. Besse prend le contre-pied de M. Hanon, sont prédécesseur à la tête de la Régie. M. Hanon, surnommé « *l'Américain* », pratiquait une politique à l'Américaine, seule digne d'un constructeur mondial : intégration de la fabrication de tous les composants nécessaires à l'automobile et présence sur tous les grands marchés internationaux. Renault, avec *12,5 milliards de francs de pertes* en 1984 et 40 milliards d'endettement, n'en a plus les moyens.

La cession de Renix procède de ce *raisonnement. Renault ne peut plus* se payer le luxe d'être à la fois fournisseur et fabricant. Outre les investissements qu'elle exige (200 millions de francs pour Renix depuis son lancement en 1979), cette ambivalence a gêné le développement de Renix, trop marquée, aux yeux des autres constructeurs automobiles, par son appartenance à Renault. Il n'est que de voir l'évolution de son chiffre d'affaires (277 millions en 1984 contre 336 millions en 1983) et de ses résultats (1 million de bénéfice en 1984 contre 21 millions en 1983) pour y retrouver la chute de l'activité de Renault. Renix sera donc désormais dans le giron de Bendix (son actionnaire actuel à 49 %). Une cession (*le Monde* du 18 mai) qui correspond bien aux volontés d'expansion dans l'*automobile* et en Europe de la société mère de Bendix, le groupe Allied.

La recherche d'un partenariat avec General Motors au Mexique dont la forme reste encore à déterminer – de la coopération industrielle à une *éventuelle* prise de participation financière dans Rimex, filiale à 100 % de Renault, – semble se limiter pour l'heure à réduire les *coûts d'amortissement d'une* usine qui ne tourne pas aux cadences souhaitables économiquement. L'usine de Gomez-Palacio, mise en service fin 1984, et qui a exigé 400 millions de dollars d'investissement sur trois ans, ne sortira que 100 000 moteurs à la fin de 1985, alors que le projet avait été lancé pour une production de 300 000 moteurs par an. Il faut dire que l'usine, tournée à 80 % vers le marché américain (elle produit des moteurs pour l'Alliance et l'Encore), se ressent de la dégradation des ventes d'AMC.

AMC proposé à Chrysler

General Motors se contentera *peut-être de faire produire* des moteurs à Gomez-Palacio. Mais qu'est-ce qui empêche de penser que le constructeur américain ne « se paie » *un jour complètement* cette usine moderne ? Un avenir qui dépendra de la stratégie nord-américaine de Renault. Si, pour l'heure, M. Besse a réaffirmé le maintien de la participation de la Régie dans AMC, est-ce par volontarisme ou par impossibilité de faire autrement ? Le PDG de Renault avait en effet fait des travaux d'approche auprès de Chrysler pour un désengagement d'AMC. Si l'issue en est actuellement négative, rien ne dit que M. Besse, dans son imitation du modèle italien (*le Monde* du 19 juin), ne choisira pas un jour, à l'image de Fiat, de se retirer *des Etats-Unis*.

Quant à la filialisation de la division machinisme agricole, en regroupant l'ensemble des activités de ce secteur dans la holding SMATP (filiale à 100 % de Renault), elle ne fait jamais que préparer le terrain, là aussi, à un éventuel désengagement. Outre le fait que M. Besse n'a sans doute pas encore trouvé de partenaire, il n'a pas la possibilité, tant *pour des raisons juridiques que politiques*, de dire aujourd'hui que Renault abandonnera le machinisme agricole. Ce ne serait pas le premier secteur que l'on verrait à faire perdre du jour au lendemain sa nature « stratégique » sur le plan national.

Fidèle à son image, M. Besse a ainsi fait quelques « petis pas » de plus dans la politique de restructuration de la Régie. Le CCE du 11 juillet et le conseil d'administration du 23 juillet lui permettront sans doute de poursuivre sa « longue marche ».

CLAIRE BLANDIN.

LES COMMUNISTES SUR LE CHEMIN DU PDG

« *Aux Champs-Elysées, à midi ou à minuit, vous trouverez tout ce que vous voudrez...* » M. Besse aurait pu aisément fredonner la chanson de Joe Dassin en circulant, le 25 juin, dans ce quartier. Une centaine de travailleurs de la Régie, à l'initiative de la section du Parti communiste de l'entreprise, lui ont, en effet, barré le chemin du conseil d'administration au Pub Renault, et l'ont invité « *courtoisement mais fermement* » à répondre à leurs questions, sur l'avenir de Renault.

Une heure durant, le PDG a calmement discuté avec eux. Personne ne veut qualifier cette rencontre d'« *incident* », et la section du PC de l'usine Renault, qui se déclare « *en désaccord avec la politique gouvernementale à la Régie* », n'exclut pas « *d'autres initiatives de ce genre dans l'avenir* ».

M. Laurent Denis quitte l'Institut national de la consommation

Limogé. Viré. Remercié. On peut, à son gré, choisir l'adjectif. M. Laurent Denis, directeur de l'Institut national de la consommation (INC) depuis le 19 janvier 1982, a appris le 18 juin, de la bouche de M. Frédéric Saint-Geours, directeur de cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget et de la consommation, qu'il devait quitter ses fonctions. Aucune raison ne lui a été donnée. *Son successeur devrait* être M. Philippe Belaval, actuellement chargé de mission auprès de M. Emmanuelli.

Comment expliquer une telle décision ? En l'absence de commentaire du ministère de tutelle de l'INC, force est de se livrer aux hypothèses. Certes, M. Denis était en faveur de la publicité comparative, dont il pensait qu'elle pouvait, si peu utilisée qu'elle soit, inciter à une plus grande qualité des produits. Au sein du gouvernement, la doctrine en la matière était peu établie. M. Bérégovoy était pour, M. Emmanuelli, contre, tout comme les professionnels, ligués contre une autorisation qui n'instituait pourtant aucune obligation. La publicité comparative a disparu du dispositif sur la concurrence.

Autre affaire récente, celle de la direction de la rédaction de *50 Millions de consommateurs*. M. Denis a embauché, il y a quelques semaines, M. Jean-François Dupaquier, un journaliste qui avait certes travaillé au *Matin*, mais qui l'avait quitté pour *le Quotidien de Paris*, journal connu pour ses sympathies envers l'opposition. Cela n'aurait pas eu l'heur de plaire en haut lieu. Avec les organisations de consommateurs, seules présentes au conseil d'administration d l'Institut depuis la réforme mise en œuvre par M[me] Lalumière, alors ministre de la consommation, et mise en œuvre par M. Denis, l'ambiance n'a que rarement été au beau fixe. Le président du conseil d'administration, M. Michel Pain, issu de la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), ne cache pas que se posait un problème de cohérence entre le conseil et le directeur de l'INC, jugé trop « *parisien* », à qui l'on reprochait des prises de position non avalisées par le conseil et une insuffisante recension dans *50 Millions de consommateurs* des actions entreprises à la base par les « *consommateurs organisés* ». Pour M. Pain, il n'y a « *pas tellement de différence entre Denis et Belaval : ce sont tous deux des techniciens, des hommes de l'appareil* ».

Quant à M. Denis, âgé de quarante-trois ans, il souligne « *l'immense privilège* » qui est le sien comme fonctionnaire de ne pas se retrouver « *un chômeur commes les autres* »...

J. D.

AFFAIRES

La prise de participation de IBM dans MCI

Poisson pilote

Le paysage vient de s'éclaircir dans la confuse déréglementation des télécommunications aux Etats-Unis : *IBM a signé, le 25 juin, un* vaste accord avec MCI Communications, la deuxième société de téléphone outre-Atlantique, concurrente d'American Telephone and Telegraphes. La lutte sera désormais frontale, IBM contre ATT, avec peu de place pour les autres.

Le numéro un mondial de l'informatique va prendre une participation initiale de 20 % dans le capital de MCI, qui, en échange, va acquérir Satellite Business System (SBS), filiale actuellement d'IBM et de la compagnie d'assurances Aetna Life and Casualty, spécialisée dans les télécommunications par satellite. *IBM disposera ainsi* d'un réseau de télécommunication en complète concurrence avec ATT sur les transmissions longues distances (ville à ville), mais également internationales, puisque MCI a pris pied en Europe depuis quelques mois (en Belgique notamment).

MCI et SBS sont nées à la fin des années 70 dans les petites fractures que laissait à l'époque le monopole d'ATT. A partir de 1982, puis plus encore du 1er janvier 1984, la concurrence a été libérée par le gouvernement et les deux sociétés ont grossi ; MCI, en misant sur des prix bas, mais aussi une qualité de services moindre que celle d'ATT (elle contrôle environ 5 % du marché des communications longues distances avec 2,5 millions de clients), et SBS privilégiant en revanche les communications « de luxe » des grandes entreprises par satellite. Toutes deux ont, en réalité, des difficultés parce qu'ATT a réagi avec une volonté assez inattendue et surtout parce que les Américains n'ont pas encore vraiment mesuré les avantages des sociétés concurrentes de Mama Bell (ATT) qu'ils avaient utilisée avec satisfaction depuis un siècle. SBS fait des pertes (123 millions de dollars en 1983) et MCI voit ses marges se réduire au point que de nombreux analystes prévoyaient des déficits pour *les années à venir. Aucune des* dizaines d'autres sociétés concurrentes d'ATT comme GTE-Sprint, n'a vraiment réussi à décoller et toutes sont dans une position très fragile.

L'accord IBM-MCI éclaircit donc la situation en faisant du numéro un de l'informatique également le numéro deux du téléphone. IBM entre cette fois de plain-pied sur le marché d'ATT. Celui-ci n'a d'ailleurs pas tardé à réagir en demandant au gouvernement américain de lever les multiples contraintes qui pèsent encore sur elle du fait des traces de son ancien monopole (taxes diverses, tarifs contrôlés...) et cela afin de rétablir une vraie concurrence. Pour ATT l'accord IBM-MCI *« élimine définitivement tout doute »* de la concurrence qu'IBM lui livre directement.

Pour de nombreux spécialistes, MCI a toujours été « un poisson pilote » d'IBM dans le long processus de déréglementation des télécommunications américaines et internationales qui, entamé en 1968 a abouti au démantèlement du « monopole » séculaire d'ATT sur le téléphone américain. IBM voulait depuis quinze ans élargir sa suprématie aux télécommunications, domaine désormais inséparable des ordinateurs. Avec ce qu'il faut bien considérer comme le *« soutien objectif »* du gouvernement américain, la multinationale y est parvenue. A relire l'histoire de la déréglementation aujourd'hui le résultat est sans ambiguïté. Vraisemblablement les autres concurrents d'ATT vont disparaître ou être relégués à un rôle marginal. Face à ATT, il y aura IBM, c'est tout. Les belles intentions libérales du gouvernement américain de *« rétablir la concurrence »* se résument à un seul résultat : IBM voulait une place et l'a eue.

E. L.B.

ENTREPRISES

Ingénierie : 430 licenciements chez Technip et 310 chez CLE

Le licenciement de 430 personnes (sur 2 300 salariés) sera annoncé, le 3 juillet prochain, au cours d'un comité central d'entreprise extraordinaire de Technip. De plus, CLE (Creusot-Loire Entreprise), filiale du groupe, va réduire ses effectifs de 310 personnes (sur 2 100 salariés), dont 297 seront licenciés. Les syndicats CGT et CFDT s'indignent d'autant plus de cette décision que Technip vient de recevoir 2 milliards de francs de ses actionnaires et des banques. Considérant que *« l'entreprise a des marches, du travail et des fonds propres »*, ils estiment que *« le plan de licenciement envisagé par la direction risque d'entraîner Technip dans la spirale d'une politique d'abandon des activités... »*.

Bidermann : des bénéfices grâce aux Etats-Unis.

Les bénéfices du groupe Bidermann (habillement) ont un peu diminué en 1984. De 106 millions de francs l'année précédente, leur montant est descendu à 101 millions de francs. Mais cette baisse des profits est essentiellement due à son effort d'investissement (60 millions de francs) aux Etats-Unis pour développer de nouvelles griffes (Karl Lagerfeld, Daniel Crémieux). Cet effort est compréhensible dans la mesure où la majeure partie des résultats proviennent de ce pays, où le groupe réalise notamment 68 % de son chiffre d'affaires (3,8 milliards de francs au total). Le fait nouveau est que les activités françaises ne perdent plus d'argent avec le redressement des sociétés Balsan et Ugecoma. *Déficitaires de 26 millions de francs* en 1983, ces deux affaires ont même dégagé un résultat positif (6 millions).

Prouvost double ses profits, malgré les pertes de l'habillement.

A cause de la baisse du pouvoir d'achat, l'industrie de l'habillement continue à perdre de l'argent. Le groupe Prouvost, « numéro un » du textile français, avec un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de francs (+ 15 %), n'est pas épargné. Il se refuse à communiquer le montant de ses pertes dans cette activité, mais assure avoir entrepris de le redresser. L'effort consiste à réduire le nombre d'unités et les effectifs (quatre cents personnes en moins dans le vêtement depuis le début de l'année), à rénover le produit, à moderniser l'appareil de distribution, à lancer une vaste campagne de publicité (16 millions de francs). Prouvost mise tout sur sa marque Rodier et table sur une croissance annuelle de 10 %. Indépendamment de ces handicaps, le groupe se porte bien. Son bénéfice net (part lui revenant) a plus que doublé, en 1984, pour atteindre 122,9 millions de francs (contre 53,4 millions l'année précédente et 4,7 millions en 1982), dépassant ainsi les prévisions les plus optimistes. Prouvost recueille ainsi les fruits d'une intensive restructuration, dont le mûrissement a été accéléré par les effets du plan textile mis en place par les pouvoirs publics. Le groupe en profite pour augmenter son capital, afin de financer ses nouveaux investissements. Il va émettre 812 255 actions nouvelles de 50 F nominal au prix unitaire de 200 F (une pour cinq). Le produit de cette opération financière lui rapportera 162,45 millions de francs.

Air France augmente son capital de 13,6 %.

Les actionnaires de la compagnie Air France ont décidé, le 26 juin, d'augmenter de 13,6 % le capital social de l'entreprise. Celui-ci, qui est détenu à 99,9 % par l'Etat, a été porté de 1,73 milliard de francs à 1,97 milliard de francs. La dernière modification du capital était intervenue en juin 1983. D'autre part, l'assemblée générale des actionnaires a affecté les 533,2 millions de francs de bénéfice de l'exercice 1984 de la façon suivante : 404,9 millions de francs en « report à nouveau » ; 75 millions de francs pour le versement de dividendes et 53,3 millions de francs pour la réserve légale.

Opel a perdu 695 millions de deutschemarks en 1984.

Opel, filiale ouest-allemande de General Motors et deuxième constructeur automobile de RFA, a *perdu 695 millions de deutschemarks* (environ 2 milliards de francs) en 1984, après un bénéfice de 299 millions de deutschemarks en 1983. Ce sont les plus mauvais résultats jamais enregistrés par Opel. M. Beickler, son président, les a attribués à deux facteurs principaux : la grève des métallurgistes ouest-allemands en mai-juin 1984, responsable de 300 millions de deutschemarks de pertes, et les incertitudes sur les « voitures propres ». Le chiffre d'affaires (12,9 milliards de deutschemarks) est en diminution de 12,4 % sur 1983. Les perspectives restent sombres pour 1985, selon le PDG d'Opel.

CEE

La bataille des normes de pollution automobile va commencer à Luxembourg

La fixation des normes de pollution automobile, dont les ministres de l'environnement doivent discuter le jeudi 27 juin à Luxembourg, est une nouvelle source de conflit entre la France et la RFA. Le PDG du groupe français PSA, M. Jacques Calvet, dans une interview au *Matin*, qualifie d' *« hystériques »* ceux qui, en Allemagne, *veulent qu'on accélère la réduction* des pollutions : *« L'Allemagne est en train de sacrifier l'ensemble de l'industrie automobile européenne en pensant sans doute que la sienne sera épargnée »*, a-t-il déclaré.

Ce qui est en cause, c'est l'éventuelle adoption de normes comparables à celles des Etats-Unis et du Japon, qui donneraient aux constructeurs de ces pays des avantages comparatifs sur le marché européen. La riposte allemande a été vive, puisque le porte-parole gouvernemental qualifie la déclaration du patron de PSA de *« réaction hystérique »*.

D'autre part, à la suite de certaines compagnies pétrolières, les marques ELF et Antar vendront, à compter du 1er juillet, de l'essence sans plomb dans une trentaine de stations-service d'autoroutes.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'environnement de la CEE se réunissent, le jeudi 27 juin à Luxembourg, pour tenter de fixer les taux d'émission des gaz d'échappement pour les véhicules automobiles. L'engagement avait été pris, en mars dernier, lors de l'accord général des Dix sur les « voitures propres », d'arrêter les normes européennes avant la fin juin.

Les propositions formulées par la Commission de Bruxelles il y a trois semaines ont été mal accueillies par les principaux Etats membres. La *polémique s'est surtout engagée au* sujet de la réduction des gaz toxiques pour les moyennes cylindrées (entre 1 400 et 2 000 cm3).

L'Allemagne fédérale, qui est à l'origine de l'accord du printemps dernier, estime que les normes *souhaitées par Bruxelles ne sont pas* assez sévères (notamment pour l'oxyde d'azote), tandis que la France, l'Italie et le Royaume-Uni les considèrent trop basses... Paris, Rome et Londres, qui veulent échapper, pour cette catégorie, au pot catalytique à trois voies et à l'injection électronique, les jugent, en effet, inaccessibles pour les nouvelles technologies envisagées (principalement le moteur à « mélange pauvre »).

Aussi le pessimisme était-il général à la veille de la réunion des Dix dans les milieux communautaires. Le respect de *l'échéance du 30 juin est impératif* pour la RFA, même si les normes communes ne doivent entrer en vigueur qu'au 1er octobre 1991. Aux termes de l'accord de mars, les autorités fédérales ne pourront plus accorder, à partir du 1er juillet prochain, les dégrèvements fiscaux promis aux utilisateurs ouest-allemands de « voitures propres ». La position de Bonn est peut-être tactique pour cette raison, *dit-on à Bruxelles*, et, le moment venu, la délégation ouest-allemande pourrait se rallier au projet de Bruxelles.

La situation se présente en des termes différents pour les trois autres pays directement concernés. Indépendamment du cas des *moyennes cylindrées – aux enjeux* industriels déjà très importants (les Allemands de l'Ouest sont en position de quasi monopole pour la fourniture de pots catalytiques et d'injection électronique) – se pose à terme celui des petits voitures (moins de 1 400 centimètres cubes). Il est prévu, pour cette catégorie, de réduire de 50 % les gaz polluants en 1990, et de fixer en 1987 les normes définitives d'émission qui seront appliquées en 1993.

Les partenaires de la RFA craignent que perdre la bataille sur les automobiles moyennes n'hypothèque la négociation sur les petites voitures, leur principal marché. Recourir aux techniques disponibles aujourd'hui est impensable pour les Français et les Italiens, compte tenu du coût des équipements actuels et de la consommation élevée des véhicules munis de pot catalytique.

MARCEL SCOTTO.

LOGEMENT

Selon la FNAIM

LES PARTICULIERS RETROUVENT DU GOUT POUR LA PIERRE

Comme ils voudraient y croire, à la reprise, les agents immobiliers ! Depuis 1983, ils ne cessent, dans les études de conjoncture semestrielle de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), d'en annoncer les signes avant-coureurs.

Au premier semestre de cette année, ils ont observé un « *certain revirement des particuliers vers la pierre* », qui « *se trouve malheureusement confronté à un blocage du marché* ». Il s'est vendu 70 à 90 appartements neufs par mois à Paris intra-muros pour un stock de 600 appartements, et, en Ile-de-France, 1 100 pour un stock disponible de 11 500. Les prix de certains programmes mal conçus stagnent, mais les appartements « au goût du jour », bien situés, ont vu leurs prix augmenter de 10 % à 20 %, contre seulement 6 % en banlieue.

Dans l'ancien comme dans le neuf, dans la région parisienne comme en province, ce qui se vend bien, ce sont les appartements de luxe. Pour le reste, le grand obstacle reste la modicité des ressources des candidats à l'accession à la propriété : difficulté de trouver acquéreur pour l'appartement qu'on veut quitter (car l'ancien sans travaux ne bénéficie d'aucun prêt privilégié), crainte de s'engager dans un investissement à long terme dans l'incertitude économique actuelle, s'y ajoutent.

Quant aux résidences secondaires, on constate un « *encéphalogramme plat* », dit M. Jean-Pierre Dumur, de Nancy, qui préside à la FNAIM la commission « transactions ».

CONJONCTURE

LA LIBERTÉ DES PRIX

M. Giscard d'Estaing veut abroger les ordonnances de 1945

M. Valéry Giscard d'Estaing va déposer, dans les prochains jours, une proposition de loi en vue d'abroger les ordonnances du 30 juin 1945, qui permettent au gouvernement de contrôler les prix et de réprimer les infractions à la législation économique. Cette proposition est d'ores et déjà consignée par les secrétaires généraux des partis de l'opposition siégeant à l'Assemblée nationale : MM. Jacques Toubon, François Léotard, Jacques Barrot et André Rossinot. Dans son exposé des motifs, l'ancien président de la République explique que, si cette législation pouvait se comprendre au lendemain de la guerre, lorsqu'il s'agissait de « *gérer la pénurie* », elle n'est plus adaptée à la situation de la France d'aujourd'hui. Il propose donc de les remplacer par une législation qui ait comme base le « *libre jeu de la concurrence et de la négociation* », la Commission de la concurrence devant être seule juge du « *bon fonctionnement de la concurrence, de sa protection contre les ententes et les abus de position dominante* ».

Le projet de budget pour 1986

(Suite de la première page.)

On le verra au fait que dix mille postes de fonctionnaires seront supprimés (on ne remplace que trois fonctionnaires sur quatre) ; au fait qu'une hausse des salaires de 3,7 % seulement en masse a été retenue pour la fonction publique ; au fait aussi que l'ensemble des aides de l'Etat aux entreprises publiques (51 milliards de francs prévus en 1985, dont 16,6 milliards à l'industrie) sera réduit l'année prochaine et que le budget des armées sera insuffisant pour respecter strictement les objectifs fixés.

L'acharnement mis par la Rue de Rivoli à économiser partout (seules la sécurité, la recherche, la formation, sont épargnées) n'est pas tant le résultat d'un choix que le poids d'une contrainte. La dette publique progresse fortement chaque année : 614 milliards de francs en 1982, 775 milliards en 1983, 916 milliards en 1984, probablement plus de 1 000 milliards cette année, plus de 1 100 milliards l'année prochaine, représentant plus de 20 % du produit intérieur brut (2). Du coup, les intérêts de cette dette occupent dans le budget une place de plus en plus importante : 80 milliards prévus pour cette année (chiffre qui sera dépassé), quelque 100 milliards de francs l'année prochaine.

Le poids de cette charge est telle que le gouvernement fait des efforts désespérés pour l'alléger : en essayant de faire baisser les taux d'intérêt (un point représente une économie de plus de 10 milliards de francs, et l'on retiendrait un taux moyen de 8 % ou 8,5 %), en reportant à plus tard le paiement de ceux-ci. D'où le recours aux ORT (Obligations renouvelables du trésor) remboursables, capital et intérêt, au bout de six ans. Il a été émis pour 30 milliards d'ORT en 1984 et pour 7,5 milliards depuis le début de l'année.

En fait, la croissance des charges de la dette dévore complètement l'accroissement – très ralenti – des recettes fiscales. C'est la raison fondamentale pour laquelle le gouvernement a dû limiter à 3 % en francs courants la progression des dépenses de fonctionnement (salaires et niveaux d'emplois publics) et à 1 % la progression des dépenses d'intervention économique et sociale. Ce qui correspond bien sûr à des baisses en francs constants. Comme baisseront, mais dans des proportions plus importantes, les crédits d'équipement public.

Quant aux recettes de l'Etat, il faudra attendre la fin du mois d'août pour savoir comment le gouvernement pourra concilier son double objectif de baisse des impôts et de limitation du déficit budgétaire.

ALAIN VERNHOLES.

(2) 15 % de 1976 à 1980, 16 % en 1981, 17,2 % en 1982, 19,7 % en 1983, 21,4 % en 1984.

ÉNERGIE

La baisse des prix du gaz soviétique permettra d'économiser 900 millions de francs en 1985

Gaz de France a réussi à s'entendre avec l'Union soviétique pour réviser les deux contrats de livraison de gaz naturel signés en 1976 et 1980, qui représentent environ 4 milliards de mètres cubes par an. Les Soviétiques ont accepté de modifier la formule de fixation des prix, ce qui se traduira par une baisse et permettra d'aligner les prix d'achat de ces contrats sur ceux de 1982, récemment révisés (environ 3,5 dollars par million de BTU (1). Une souplesse plus grande dans le rythme de livraison a également été acceptée. *« Nous sommes tombés d'accord sur les trois contrats »*, a déclaré mardi 25 juin M. Youri Baranowski, président de Soyouzgasexport, la centrale de vente des Soviétiques. Au total, les achats de gaz soviétique par la France ont représenté 5 milliards de mètres cubes l'an passé et devraient atteindre 6,2 milliards en 1986. La révision des trois contrats soviétiques devrait permettre une économie totale de quelque 900 millions de francs en 1985, soit une baisse moyenne de l'ordre de 10 %.

De notre envoyée spéciale

Munich. – Affluence record de trois mille six cents personnes, une cinquantaine de nations et plusieurs *centaines d'entreprises représentées* : le seizième Congrès mondial du gaz qui se tient à Munich, du 24 au 27 juin, est, selon les organisateurs, *la plus grande conférence internationale* jamais consacrée à ce combustible. Ce n'est pas un hasard, car derrière les exposés techniques *et les débats solennels se cache une* intense activité commerciale. L'industrie gazière est en effet, depuis un an, en pleine période de renégo*ciation de contrats. Les Pays-Bas*, l'URSS, la Norvège, tous les principaux fournisseurs de l'Europe, à l'exception, jusqu'ici, de l'Algérie, sont contraints d'accepter une révision des contrats signés à la fin des années 70 pour tenir compte des nouvelles donnes du marché mondial du gaz : baisse des prix pétroliers et de la demande mondiale d'énergie, concurrence accrue de l'électricité, notamment nucléaire, etc.

La plupart des intervenants au cours des trois premiers jours de débats l'ont souligné. *« Le véritable défi auquel l'industrie du gaz se voit actuellement confrontée est le marché »*, a déclaré M. Klaus Liesen, président de Ruhrgaz, le plus grand acheteur de gaz européen. De même, M. Pierre Alby, président de Gaz de France, a-t-il, mercredi, insisté sur la concurrence nouvelle de l'électricité d'origine nucléaire, particulièrement vive en France. Pour préserver la relativité des prix indispensable au maintien de la part du gaz sur le marché, il faut *« dès à présent »* prendre en compte *« le prix de l'électricité, lui-même fortement influencé par celui de l'électricité nucléaire ; ce n'est ni un choix ni un calcul, mais une donnée de fait à laquelle on ne saurait échapper »*, a-t-il dit. De fait, en marge du congrès, Gaz de France, venu en force avec l'une des plus importantes délégations (quatre-vingts personnes), multiplie les contacts avec ses fournisseurs.

Après avoir obtenu des Pays-Bas, au début de l'année, une révision de son contrat, qui réduira cette année le montant de ses achats de 800 millions de francs environ, puis, de l'URSS, la révision du troisième contrat de gaz sibérien, qui représentera une économie d'un peu plus de 200 millions de francs en 1985, l'établissement public a réussi à arracher de nouvelles concessions à ses fournisseurs soviétiques. Au total, l'ensemble de ces révisions de contrats devrait faire baisser le coût des approvisionnements de Gaz de France de plus de 1,5 milliard de francs.

Reste l'Algérie, qui fournit un bon quart de l'approvisionnement français en gaz naturel et semble, pour l'heure, peu disposée à ouvrir des négociations. Selon la direction de Gaz de France, ses prix demeurent supérieurs de 25 % (y compris les frais de transport) aux nouveaux tarifs acceptés par les Pays-Bas et l'URSS. Cela bien que la diminution des prix officiels du pétrole brut, sur lesquels le gaz algérien est indexé, ait entraîné depuis le début de l'année une légère diminution de ses tarifs (3,5 % environ).

Globalement, le montant des approvisionnements de Gaz de France (25 milliards de francs en 1984) pourrait nettement diminuer cette année. Si le dollar demeurait au niveau actuel, il n'est pas invraisemblable, assure-t-on au sein de la délégation de Gaz de France, que l'établissement puisse ramener son déficit de 3,2 milliards de francs aux environs de 1 milliard de francs cette année.

On est encore loin de l'équilibre *financier souhaité* par les pouvoirs publics ; cela nécessiterait soit une baisse des cours du dollar en dessous de 9 F (2), soit un nouveau rattrapage des tarifs de 2,5 % sur l'année... A moins que les conditions du marché ne deviennent encore plus favorables.

Si les prix du pétrole brut tombaient aux environs de 22 dollars, la formule de prix algérienne donnerait des tarifs alignés sur ceux des Soviétiques et des Pays-Bas.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de BTU (British Thermal Unit) équivaut à environ 25 mètres cubes. En francs, le prix de 3,5 dollars par million de BTU correspond, grosso modo, à 1,3 F par mètre cube.

(2) Une baisse de 10 centimes du cours du dollar économise à Gaz de France 335 millions de francs en année pleine.

MOINS DE GAZ QUE PRÉVU DANS LE CHAMP DE FRIGG

Le groupe ELF-Aquitaine a annoncé, mardi 25 juin, qu'il avait révisé en baisse les réserves de gaz *naturel du champ* de Frigg, le principal champ qu'il exploite en mer du Nord.

Selon les derniers forages effec*tués par un audit indépendant*, ce champ, dont ELF est opérateur avec une participation de 51 %, aux côtés de Total (25,8 %), de Norsk Hydro (19,9 %) et Statoil (3,04 %), ne contiendrait environ que 185 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 16 % de moins que prévu (220 milliards de mètres cubes).

Si le rythme actuel de production (13,6 milliards de mètres cubes l'an passé) est maintenu, l'exploitation du *champ* de Frigg pourrait être arrêtée en 1989 au lieu de 1992. La totalité du gaz extrait de Frigg est vendue à la Grande-Bretagne, dont il *couvre environ* un tiers des besoins en gaz.

SOCIAL

LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

De 1950 à 1982, les décès par cancer ont augmenté de 70 %

Dans la lutte continue contre la mort, qui caractérise les sociétés modernes, la France a remporté d'importants succès au cours des dernières décennies : le quatorzième rapport sur la situation démographique de la France, préparé par *l'INED* (*Institut national* d'études démographiques), que Mme Georgina Dufoix vient d'adresser aux parlementaires, en analyse les étapes et les effets. *Ainsi, pour nos concitoyens*, comme l'écrit le démographe Michel Lévy, *« les décès précoces apparaissent comme des scandales intolérables »* (1).

Malgré l'augmentation de la population française et son vieillissement, le nombre de décès est resté pratiquement stable depuis 1946. En 1984, il a même diminué, passant de 559 000 à 545 000, ce qui amène un taux de mortalité de 9,9 pour 1 000, le plus bas de notre histoire. L'âge « modal » (normal en quelque sorte) de la mort est passé, en trente-cinq ans, de 76,6 à 82,5 ans, et à toutes les tranches d'âge, jusqu'à 75 ans, les décès sont devenus moins nombreux.

Cette évolution est largement due aux progrès sanitaires. Mais les causes de décès ont évolué de façon contrastée. C'est la *« diminution spectaculaire »* de la mortalité infantile qui explique en grande partie la baisse générale du taux de mortalité. En 1950, la France se *trouvait encore à un niveau* relativement élevé (51,9 pour 1 000) par rapport à la Grande-Bretagne et à la Suède. L'amélioration de la surveil*lance de la grossesse et de l'accou*chement, éliminant les agressions extérieures et les traumatismes, a permis de dépasser la Grande-Bretagne – malgré ses propres progrès – en 1970 et d'approcher du taux suédois avec 8 pour 1 000 en 1984, ce qui place la France au cinquième ou sixième rang dans le monde. La diminution des grossesses à risques peut encore a baisser le chiffre.

Les progrès de la médecine ont fait pratiquement disparaître la mortalité due aux maladies infectieuses, notamment chez les jeunes enfants (un à trois ans). La mortalité par tuberculose a été divisée par dix, tombant de 54,7 à 4,8 pour 100 000. Les maladies du cœur et des vaisseaux ont fortement diminué, mais restent encore la première cause de décès (40 %).

En revanche le nombre des décès provoqués par le cancer a augmenté de plus de 70 %, passant de 76 500 en 1950 à 131 300 en 1982. Même en tenant compte du vieillissement, le taux est passé de moins de 15 % à près de 25 %. A augmenté aussi le nombre des morts violentes – 10 % des décès aujourd'hui : celles dues aux accidents de la circulation ont plus que doublé de 1950 à l'année record de 1972 ; en 1984, elles atteignent encore le chiffre de 11 685 – *chiffre comparable à celui des suicides*, en forte croissance depuis 1976. Ces évolutions ne sont pas sans liens avec la consommation de tabac et d'alcool, responsables aussi d'autres décès : le nombre de morts par alcoolisme et cirrhose a crû jusqu'à 1978 : quoiqu'en régression depuis, il approche encore les 18 000 par an.

Manœuvre et professeur

Cette évolution a élargi l'inégalité d'espérance de vie entre hommes et femmes : ce sont les hommes qui sont le plus victimes des nouvelles maladies de la civilisation, comme les cancers ou le diabète, des accidents de la circulation (particulièrement aux alentours de la vingtième année) ou des suicides. Depuis le début du siècle, les femmes ont *gagné 26,5 ans d'espérance de vie* à la naissance, les hommes 22 ans seulement : alors que les premières atteignent 79,3 ans en 1984, les *seconds ne parviennent qu'à* 71,2 ans.

L'inégalité s'est accrue aussi entre les catégories socio-professionnelles : à 35 ans, un manœuvre n'a encore aujourd'hui que 34,3 ans d'espérance de vie tandis qu'un professeur en à 43,2 ans. Mais l'éventail se resserre avec l'âge : à 55 ans, les écarts entre catégories extrêmes sont deux fois moins élevés qu'à 35 ans.

Ces inégalités sont plus fortes en France que dans d'autres pays industrialisés : ainsi l'espérance de vie des femmes met notre pays en très bon rang dans le monde, alors qu'il n'occupe qu'une place médiocre pour l'espérance de vie des hommes. Mais on constate le même tendance à l'élargissement des inégalités entre sexes et entre catégories socio-professionnelles dans la plupart des pays industrialisés.

Cette tendance semble résister à la prise en charge collective des *dépenses de santé. La montée* de l'alcoolisme et des suicides peut même entraîner dans certains pays, comme en Union soviétique ou en Europe de l'Est, une remontée paradoxale de la mortalité, tandis que de petits pays en développement, comme Singapour, Hongkong, Cuba ou le Costa-Rica, atteignent l'espérance de vie des Etats industriels. Un ensemble d'études publié par l'INED (2) met en évidence la complexité des facteurs de la mortalité : conditions sanitaires, mais aussi répartition des ressources entre les *catégories sociales, climat (la situa*tion de la Scandinavie est plus favorable que celle des pays tropicaux), régime alimentaire, importance de *la population*, degré d'urbanisation (on lutte plus facilement contrela maladie et la pollution dans de petits pays très urbanisés).

GUY HERZLICH.

(1) *Population et sociétés*, bulletin de l'INED nº 192, juin 1985.

(2) *« La lutte contre la mort. Influence des politiques sociales et des politiques de santé sur l'évolution de la mortalité. »* INED. *Travaux et Documents*, nº 108, PUF.

LÉGÈRE REMONTÉE DES NAISSANCES

Le rapport de l'INED confirme la légère remontée des naissances en France en 1984 : 760 000 contre 749 000 en 1983, ce qui ramène l'indice de fécondité du *« plancher »* de 1,79 à 1,81. Une remontée qui devrait se poursuivre en 1985, puisqu'on prévoit une augmentation comparable du nombre des naissances. Tandis que le nombre de mariages continuait à *baisser* (285 000 *contre* 300 000 en 1983), le nombre d'avortements déclarés a légèrement diminué, confirmant la stabilisation intervenue en 1981.

L'indice de fécondité – inférieur depuis 1974 au seuil de renouvellement des générations (2,1) – maintient la France au-dessus des pays d'Europe occidentale (Portugal et Grèce ex*ceptées – où les taux se situent* entre 1,4 et 1,6), la RFA détenant, le record avec 1,27, ce qui entraînera une diminution de moitié de sa population en quarante ans. A l'Est (y compris les Républiques soviétiques d'Europe) les taux sont plus élevés, mais seule la Pologne (2,4) dépasse le seuil fatidique.

Le taux français est faiblement *influencé* (de 0,9 point en 1982) par la présence de communautés étrangères (6,8 % des femmes, mais 10,9 % des naissances), *notamment portugaise, algé*rienne et marocaine : les femmes ont des taux de fécondité plus élevés (2,17, 4,3 et 5,2 respectivement), mais inférieurs à ceux constatés dans leur pays d'origine. D'autre part, on a constaté en 1984 une baisse du solde migratoire (14 000 personnes contre une moyenne de 37 400 pour la période 1974-1982), faisant suite à une diminution des naturalisations en 1983 (moins de 20 000 contre plus de 32 000 en moyenne les années *précédentes*).

Après l'échec des discussions sur les contrats formation recherche d'emploi

« SOUPÇONS »

Dans les négociations sociales, les lendemains d'échec se suivent et ne se ressemblent pas. La discussion manquée sur les contrats formation recherche d'emploi (CFR) n'a pas *les mêmes prolongements que* l'échec, en décembre dernier, des conversations sur la flexibilité de l'emploi. Certes, on voit de nouveau les partenaires sociaux se renvoyer la responsabilité de l'échec. Mais aucune centrale syndicale n'a tenu vis-à-vis du gouvernement le langage de M. Gattaz, président du CNPF, qui déclarait le 4 janvier dernier : *« Le gouvernement est obligé d'intervenir. C'est de son domaine de changer les textes, pas du nôtre. »*

Plutôt que de reprendre mot pour mot une telle déclaration, les syndicats veulent encore jouer la carte de la politique contractuelle. Dans sa lettre à M. Gattaz pour lui demander un entretien, M. Bergeron lui adresse cependant une mise en garde : *« L'expérience de ces quarante dernières années m'a appris que, lorsque l'on veut trop imposer, trop revenir en arrière, il en résulte tôt ou tard des difficultés comme nous en avons connues du temps de vos prédécesseurs. »* Quant à M. Paul Marchelli, président de la CGC, qui redoute une *« rentrée morose et vraisemblablement agitée »*, il accuse le patronat dans un éditorial de *Cadres et maîtrise* de jeter de l'*« huile sur le feu »* : *« Depuis le 24 juin, la politique contractuelle est moribonde ; tout a été fait par le CNPF pour en arriver à cette situation et obliger l'ensemble des organisations syndicales à constituer un front du refus, face à l'exagération de ses exigences. »*

Le 25 juin à Orléans, M. Gattaz a répliqué que l'idée selon laquelle de CNPF attendrait des jours politiquement meilleurs était un *« soupçon intolérable »*. *« C'est un coup dur pour la politique contractuelle que nous tentons de maintenir en dépit des difficultés de toutes sortes. »* Regrettant l'*« ingérence »* des pouvoirs publics, M. Gattaz a demandé au gouvernement le contraire de ce qu'il attendait de lui en janvier : *« Nous attendons du gouvernement qu'il adopte aujourd'hui l'attitude qu'il s'était fixée en janvier 1985, quand il avait refusé d'intervenir au nom du respect de la politique contractuelle. »* Ce qui montre que le CNPF n'est guère intéressé par les CFR malgré *« le plus et le mieux »* que son projet devait apporter aux licenciés économiques.

M. N.

SOCIAL

Le ministre du travail dresse un bilan positif de l'expression des salariés

« Trois millions cinq cent mille salariés appartiennent à des entreprises qui pratiquent le droit d'expression. » Telle est la première conclusion du rapport sur l'application du droit d'expression des salariés *institué par la loi du 4 août 1982* – qui devait être présenté au conseil des ministres de ce 26 juin. Le rapport a été établi à partir de 14 303 bilans d'entreprises d'au moins 50 salariés, 2 161 ayant été visitées par l'inspection du travail.

Les groupes d'expression réunissent en moyenne quinze à vingt salariés d'un même service. Dans la majorité des cas, ces groupes se réunissent *autour d'un agent de maîtrise* ou d'un cadre qui joue le rôle d'animateur.

Les entreprises de plus de 200 salariés avaient pour obligation de négocier la mise en place des groupes d'expression. 2 618 accords ont ainsi été signés, touchant 2,4 millions de salariés (soit 40 % des personnes concernées). Le ministère du travail dresse un bilan contrasté du droit d'expression et constate tout d'abord que *« des accords ont été signés dans tous les secteurs »*. Mais s'ils ont été nombreux dans la construction électrique et électronique, il n'en est pas de même dans les industries agricoles, alimentaires, le bâtiment, le textile, le papier-carton.

En dépit de leurs hésitations, voire de leur opposition pour certains d'entre eux, les syndicats ont largement participé à la mise en place du droit d'expression. Le taux d'acceptation de la CGT est de 76 %, celui de la CFDT de 78 %, celui de FO (farouchement contre ce droit en 1981) de 62 %, celui de la CGC de 87 %, celui de la CFTC de 84 %.

Autre disparité constatée par le ministère du travail : dans les entreprises où les syndicats étaient bien implantés, où les salariés avaient un travail qualifié, où l'information circulait déjà, les groupes d'expression n'ont eu aucune difficulté à voir le jour. Dans d'autres entreprises, en revanche, le démarrage a été beaucoup plus difficile. Les réunions sont plus espacées et l'application du droit apparaît formelle.

Dernière constatation du rapport : *« Dans près des trois quarts des entreprises ayant mis en œuvre le droit d'expression, l'exercice* [de ce droit] *a débouché sur des réalisations concrètes : aménagement de postes de travail, amélioration du contenu du travail, etc... »*

Les entreprises de plus de 50 salariés étaient d'autre part assujetties à compter d'août 1984 à remettre à l'inspection du travail un bilan de la mise en œuvre du droit d'expression. Les salariés de ces entreprises n'ont pas tous participé à un groupe d'expression, certains chefs d'établissement de PME affirmant par exemple que les discussions « spontanées » des salariés dans les petites entreprises remplaçaient le droit d'expression.

Pour le ministère du travail, le bilan de la loi est donc positif et le droit d'expression ne pourra que se développer : *« L'expression directe des salariés est aujourd'hui une nécessité »*, affirme le rapport. *« Dans une période où les entreprises sont soumises à des changements importants, les connaissances et les capacités des travailleurs doivent être mis en valeur. »* D'ores et déjà, une amélioration du climat social, une motivation plus grande des salariés ont été observées. Pour se développer, l'expression devra toutefois rester *« un droit négocié »*.

L'intervention de l'Etat doit demeurer *« souple »*. Les salariés devront être informés des conclusions du groupe d'expression afin qu'un *« suivi »* des problèmes soulevés soit assuré. En tout état de cause, le droit d'expression devra se développer en évitant deux « écueils » : *« le formalisme et l'absence de suivi »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 30 avril 1985 M. **Bernard TARAVELLA** né le 25 mars 1946 au Perreux-sur-Marne (94) demeurant à Nice (06) 29, rue Barla a été condamné à *30 000 francs d'amende, pour fraude* fiscale et omission volontaire de passation d'écritures. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait au *Journal officiel, le Monde, le Figaro.* Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 19 février 1985 la cour d'appel de Versailles a condamné :

M. PESSAH Jacky, demeurant à Paris (9e), 36, rue Rochechouart, restaurateur, exploitant l'établissement « LE RELAIS DE LA HUCHETTE », sis, 14, rue de la Huchette à Paris (5e), aux peines de 4 mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende pour détention de denrées corrompues, délit commis le 16 juin 1982 à Paris, a ordonné la publication de l'arrêt, par extraits, dans le journal *le Monde* sans que le coût de l'insertion puisse dépasser la somme de 5 000 F. Pour expédition certifiée conforme. **Le greffier en chef.**

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES.

Par arrêt en date du 11 octobre 1984, devenu *définitif, la cour d'appel de Versailles* a condamné :

M. SCHUMACHER, Jacques, président directeur général des sociétés SCOGIM et SCOGIM CONTACT, dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine, 9, rue Ibry et y demeurant, à la peine de 20 000 F d'amende pour publicité mensongère faisant état d'une vue imprenable sur Paris, concernant l'immeuble « LE BELLINI » construit à Puteaux, *alors qu'une autre construction* de 12 étages devait supprimer cette vue, délit commis courant 1976 et 1977, a ordonné la publication de l'arrêt dans les journaux *le Monde et le Moniteur du bâtiment et des Travaux publics.* Pour expédition certifiée conforme. **Le greffier en chef.**

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 29 avril 1985, M. **MANKITA Michel** né le 13 mai 1945 à Paris (12e) demeurant 411, La Closeraie à Noisy-le-Grand (93160), a été condamné à 10 000 F d'amende, paiements des impôts fraudés et des pénalités fiscales y afférentes pour passation d'écritures inexactes ou fictives. La cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.* Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 29 avril 1985, M. **LELOUCH André** né le 30 janvier 1947 à Alger (Algérie) demeurant 255, rue Lecourbe à Paris (15e) a été condamné à 15 000 F d'amende et au paiement des impôts fraudés et des pé*nalités fiscales y afférentes*, pour fraude fiscale de passation d'écritures inexactes ou fictives. La cour a, en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait, au *Journal officiel, le Figaro, le Monde.* Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 13 février 1985 M. **MULLER Georges** né le 4 juin 1907 à Drancy (93) demeurant 123, rue J.-P.-Timbaud à Courbevoie (92) a été condamné à 15 000 F d'amende + dommages-intérêts pour contrefaçon d'œuvres cinématographiques. La cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait, dans les journaux *le Figaro, le Monde, France-Soir.* Pour extrait conforme, délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

FAITS ET CHIFFRES

● **La Commission européenne menace les Etats membres.** – Pour n'avoir pas fixé les prix des céréales, à la suite du veto allemand, les Etats membres de la CEE ont été avertis par la Commission que des poursuites judiciaires pourraient être engagées. Dans une lettre du commissaire chargé de l'agriculture adressée au président du Conseil en exercice, il est précisé que l'échec des Dix viole les traités. – *(Reuter.)*

● **Un administrateur judiciaire pour Tourisme et travail.** – Faisant droit à la requête de la fédération Tourisme et travail, M. Pierre Drai, président du tribunal civil de Paris, a rendu le 24 juin une ordonnance désignant un administrateur judiciaire pour une durée d'un mois. Cet administrateur sera chargé de prendre connaissance de la situation financière, comptable, économique de la fédération et de pourvoir à la gestion et à l'administration de ses services.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UNIDEL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 17 juin 1985, a adopté à l'unanimité les résolutions présentées par le conseil d'administration.

Les comptes de l'exercice social exceptionnellement réduit à six mois, et ainsi clos au 31 décembre 1984, font apparaître un bénéfice net de 2 991 024,27 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 6,00 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,00 F pour les ayants droit, soit un revenu global de 9,00 F par action.

Ce dividende, correspondant au coupon nº 63, sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1985.

L'assemblée générale extraordinaire suivant immédiatement l'assemblée ordinaire a approuvé à l'unanimité également le projet de fusion-absorption de la société, par son actionnaire principal, « UFINER » – Union financière pour l'industrie et l'énergie-SMD – tel qu'il lui a été soumis.

Cette opération aura pour conséquence la dissolution anticipée d'UNIDEL après 62 années d'activité dans les domaines des installations et des équipements électriques avant sa conversion en holding financier.

Les actionnaires d'UNIDEL sont ainsi appelés à devenir actionnaire d'UFINER à raison de UNE action UFINER de 125 F de valeur nominale, contre TROIS actions d'UNIDEL DE 100 F de valeur nominale.

Ils percevront en 1985 le dividende attaché aux actions UNIDEL pour l'exercice clos le 31 décembre 1984 ; les actions UFINER qu'ils recevront en échange de leurs actions UNIDEL porteront jouissance du 1er janvier 1985.

VIEILLE MONTAGNE

L'assemblée ordinaire du 7 Juin 1985 a approuvé le bilan et les comptes au 31 décembre 1984, ainsi que la proposition d'affectations et prélèvements présentés par le Conseil d'administration.

M. Gérard Munera et Sir James Craig ont été élus administrateurs pour *une période de six années.*

GIAC

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du GIAC (Groupement des industries agricoles, alimentaires et de grande consommation) s'est tenue le *21 juin 1985*, au siège social, sous la présidence de M. Rodolphe Joël, président du conseil d'administration.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1984, lesquels se soldent *par un bénéfice de 267 481,70 F* après constitution d'une provision pour risque de 3 032 904,02 F.

L'assemblée a adopté, à l'unanimité, toutes les résolutions qui lui étaient soumises.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue ensuite. Elle a décidé de procéder à la refonte des statuts du Groupement en vue de les *mettre* en harmonie avec la législation et les règlements en vigueur.

CESSATION DE GARANTIE

La garantie financière délivrée par l'Européenne de Banque, société anonyme au capital de 209 millions de francs, – dont le siège social est à Paris-9e, *21*, rue Laffitte, en date du 21 juin 1984 à hauteur de 350 000 F – à la SARL Grecorama, 18, avenue des Champs-Elysées à Paris-8e, au titre de son activité « Agence de Voyages », ne *sera* pas renouvelée à son échéance, soit le 30 juin 1985.

Elle sera définitivement annulée dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication, en application *de l'article 20 du décret nº 77 363* du 28 mars 1977.

En conséquence de cette cessation de garantie, les créances s'il en existe, devront être produites au siège social de *l'Européenne de Banque*, dans un délai de trois mois de la présente publication au plus tard.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 juin

Légère hausse

Valeur-vedette la veille lorsque l'action a finalement grimpé de près de 16 % (après avoir été « réservée à la hausse » à deux reprises), Michelin a encore mis 3 % à son actif mardi, démentant les pronostics qui tablaient sur des prises de bénéfices et, donc, un effritement du titre.

Aux déclarations très favorables faites le vendredi 21 juin à Clermont-Ferrand (le Monde *daté 23-24 juin) par le président François Michelin, sont venues s'ajouter des recommandations d'achats émanant, pour l'essentiel, d'un cabinet privé d'analystes financiers parmi les plus influents du marché. A l'évidence, les spécialistes attendent de connaître le détail du recours « à des opérations financières » annoncé par le président de Michelin. Celui-ci a simplement indiqué qu'il était disposé « à saisir toutes les opportunités d'adopter tel ou tel des nombreux moyens de financement permis ». On notera au passage l'effet d'entraînement exercé par ces informations sur deux valeurs cotées au comptant : Kléber, filiale de Michelin, et qui sera dorénavant consolidée (le titre a été « demandé » à 16,30 F, contre 15,70 F la veille, les demandes portant sur 15 000 actions Kléber face à 1 200 titres offerts) et un autre « pneumaticien », Bergougnan, qui détient un portefeuille d'actions Kléber.*

Bonne tenue, par ailleurs, de Bail équipement, Darty, Via-Banque, Ecco (+ 4 % à 9 %), mais repli de Fromageries Bel, Mérieux, DMC, Rossignol, Olida (– 2 % à – 6 %).

L'action Saint-Gobain-Emballage a été introduite au second marché de Paris à 800 F, le prix d'offre étant de 650 F.

Le lingot cède 100 F, à 94 400 F, et le napoléon 1 F, à 551 F. A Londres, le métal fin s'est établi à 315,90 dollars l'once, contre 314,10 dollars lundi midi.

Dollar-titre : 9,72/74 F.

NEW-YORK

Une reprise à demi réussie

Une très forte reprise s'est produite mardi à Wall Street. Cependant, avec l'apparition d'assez nombreuses ventes bénéficiaires, le marché n'a pas réussi à maintenir toute l'avance prise au départ. Un moment parvenu à la cote 1 338,82, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 1 323,02, avec un gain limité à 2,46 points.

Le bilan de la journée a été meilleur que ne le laisse apparaître ce résultat. Sur 2 007 valeurs traitées, 947 ont monté, 608 ont baissé et 452 n'ont pas varié

La hausse initiale avait été largement favorisée par l'annonce d'une augmentation beaucoup plus importante que prévu des commandes de biens durables en mai (+ 4,1 %). Par la suite, la vague d'optimisme ainsi provoquée fut très sensiblement atténuée par l'interruption des discussions engagées entre la Chambre des représentants et le Sénat sur la définition du budget, les deux parties ne parvenant pas à s'entendre sur la répartition des dépenses entre le « militaire » et le « social ». D'où la réapparition d'une certaine incertitude sur les perspectives économiques.

Néanmoins, autour du « Big Board », le sentiment était toujours assez bon. Il reste que la communauté boursière s'interrogeait – éternelle question – sur l'épineux problème du déficit budgétaire.

L'activité s'est accélérée et 115,66 millions de titres ont changé de mains, contre 96,04 millions la veille.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 25 juin
Alcoa	33 3/4	33 1/4
A.T.T.	24 1/8	23 1/2
Boeing	43 1/2	44 1/8
Chase Manhattan Bank	59 6/8	58 7/8
Du Pont de Nemours	57 1/2	57 1/2
Eastman Kodak	43 3/8	43 5/8
Exxon	52 7/8	53 1/2
Ford	44 7/8	44 1/2
General Electric	60 1/4	60 1/2
General Foods	80 1/2	82 1/8
General Motors	72 1/2	71
Goodyear	29 5/8	29 5/8
I.B.M.	120 7/8	122 1/8
I.T.T.	30 7/8	31 1/2
Mobil Oil	30 1/2	30 1/8
Pfizer	49 3/4	49 3/4
Schlumberger	37 7/8	37 7/8
Texaco	37 1/2	37 7/8
U.A.L. Inc.	52 5/8	53 1/4
Union Carbide	43 3/8	43 5/8
U.S. Steel	27 1/4	27 5/8
Westinghouse	33 5/8	34
Xerox Corp.	51 3/8	51 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CONFÉRENCE MONDIALE DES **BOURSES DE VALEURS.** – La dixième conférence mondiale des Bourses de valeurs s'est ouverte, lundi 24 juin, à Carthagène (Colombie), en présence de quelque deux cents délégués, représentant vingt et un pays.

La contribution des marchés boursiers au développement, l'examen des moyens propres à accroître la confiance du public dans la Bourse et le rôle des investisseurs institutionnels seront notamment abordés.

Participeront notamment aux débats des représentants des marchés boursiers équatorien, vénézuélien, américain, de Hongkong, anglais, mexicain, canadien, colombien, français, péruvien, coréen, australien, japonais, brésilien, espagnol, ainsi qu'un représentant de la Communauté européenne, M. Charles Cox. Cette conférence, présidée par le ministre colombien du développement, M. Gustavo Castro, s'achèvera jeudi 27 juin. Trois points sont à l'ordre du jour : la contribution des marchés boursiers au développement économique, les moyens propres à accroître la confiance du public dans la Bourse et le rôle des investisseurs institutionnels.

DUQUESNE PURINA : BAISSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES. – En raison des quotas laitiers (diminution des ventes d'aliments pour les vaches laitières) et de la baisse des tarifs, le chiffre d'affaires, pour l'exercice clos le 28 février dernier, s'est contracté : 483,63 millions de francs (– 16,1 %). Néanmoins, grâce à la diminution des *charges financières (3,4 millions de* francs), le bénéfice net s'élève à 2,83 millions de francs (contre 2,53 millions). L'usine de Loudéac (Côtes-du-Nord) va être cédée. Aucune reprise de l'activité n'est attendue pour 1985, et le résultat d'exploitation sera difficile à maintenir au niveau du précédent exercice (11,8 millions de francs, contre 17,4 millions).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	24 juin	25 juin
Valeurs françaises	122,8	123,2
Valeurs étrangères	105,6	105,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 juin	25 juin
Indice général	128,6	129

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 juin .... *10 1/4 %*

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 juin	26 juin
1 dollar (en yens)	248,70	249,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 JUIN

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 25/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1804	4,5 % 1973	1613	1595	1613	....
1031	B.N.P.	1041	1039	1038	– 0 28
970	C.C.F.	973	974	974	+ 0 10
4238	C.N.E. 3 %	4254	4280	4262	+ 0 18
1510	Electricité T.P.	1505	1500	1490	– 0 99
1070	Renault T.P.	1081	1063	1063	+ 0 18
1679	Rhone-Poul. T.P.	1665	1667	1665	....
1273	St-Gobain T.P.	1290	1297	1297	+ 0 54
1270	Thomson T.P.	1272	1273	1273	+ 0 07
285	Accor	280	283 50	283 50	+ 1 25
650	Agence Havas	675	695	700	+ 3 70
670	Air Liquide	719	719	719	....
210	Elf-Aquitaine	217 30	220	221	+ 1 70
205	– (certific.)	217	216	217	....
1530	Epeda-B-Faure	1460	1490	1475	+ 1 02
2420	Essilor	2470	2530	2530	+ 2 42
520	Esso S.A.F.	545	533	533	– 2 20
1510	Euralrance	1510	1510	1510	....
970	Eurocom	940	935	935	– 0 53
1120	Euromarché	1165	1180	1180	+ 1 28
830	Europe n° 1	850	849	849	– 0 11
1200	Facom	1237	1205	1228	– 0 72
740	Fichet-bauche	725	720	720	– 0 68
185	Finextel	190	187 40	187 40	– 1 36
425	Ford Motors	439 50	440	439	– 0 11
255	Free State	257 50	250 80	256	– 0 97
152	Gencor	154 80	149 50	149 50	– 3 42
285	Gén. Belgique	284	287 50	287 50	+ 1 23
585	Gen. Electr.	601	597	597	– 0 66
680	Gen. Motors	725	703	701	– 3 31
66	Goldfields	65 20	65 20	65	– 0 30
35	GdMetropolitain	35 40	35 50	35 50	+ 0 28
139	Harmony	136 10	137 50	137 50	+ 1 02
27	Hitachi	28 95	28 95	28 95	....
725	Hoechst Akt.	730	725	730	....
171	T.D.K.	185 50	185 60	185 60	+ 0 05
13 50	Toshiba Corp.	14 70	14 40	14 20	– 3 40
980	Unilever	1001	996	996	– 0 49
395	Uni. Techn.	403	391	393	– 2 48
880	Vaal Reefs	905	898	898	– 0 77
250	Volvo	258 50	262 60	263 50	+ 1 93
440	West Deep	444	449	450	+ 1 35
295	West Hold.	303 20	302	302	– 0 39
485	Xerox Corp.	492	504	504	+ 2 43
1 70	Zambia Corp.	1 84	1 84	1 84	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/6	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	9 368	9 332	9	9 650
ECU	6 848	6 846	....	....
Allemagne (100 DM)	304 700	304 690	295	310
Belgique (100 F)	15 122	15 125	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 350	270 270	260	280
Danemark (100 krd)	84 980	84 910	80	88
Norvège (100 k)	106 150	105 910	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 051	12 012	11 650	12 400
Grèce (100 drachmes)	6 865	6 847	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 776	4 779	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	364 500	364 520	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 810	105 770	101	108
Autriche (100 sch)	43 330	43 370	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 327	5 327	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 340	5 345	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 855	6 851	6 650	7
Japon (100 yens)	3 765	3 751	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/6
Or fin (kilo en barre)	94700	94600
Or fin (en lingot)	94500	94400
Pièce française (20 fr)	552	551
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	553	552
Pièce latine (20 fr)	542	547
Souverain	686	688
Pièce de 20 dollars	3935	3955
Pièce de 10 dollars	2132 50	2132 50
Pièce de 5 dollars	1375	.....
Pièce de 50 pesos	3530	3505
Pièce de 10 florins	570	568

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
à Paris (89 MHz)
720-52-97 et 232-14-14
à Bordeaux (101,2 MHz)
(56) 45-88-55

MERCREDI 26 JUIN
Faut-il nourrir l'Éthiopie ?
avec M. BERNARD HOLZER
secrétaire général du Comité catholique contre la faim et pour le développement
et ROGER CANS
Débat conduit par FRANÇOIS KOCH

JEUDI 27 JUIN
Les libertés malgré l'informatique
avec JACQUES FAUVET
président de la commission Informatique et Libertés
et BERTRAND LE GENDRE

Le numéro du « Monde » daté 26 juin 1985 a été tiré à 431 191 exemplaires

M. Antoine Riboud présidera une commission sur la formation à la vente dans l'enseignement supérieur

M. Jean-Pierre Chevènement a confié à M. Antoine Riboud, président de la société BSN, la présidence d'un groupe de réflexion sur les problèmes posés par le développement de la formation à la vente dans les enseignements supérieurs. Dans la lettre qu'il a adressée à M. Riboud, le ministre de l'éducation nationale précise que pour ouvrir le système éducatif sur les réalités techniques et économiques « *un secteur de formation semble devoir faire l'objet d'efforts importants : il concerne la formation à la vente et plus particulièrement à l'exportation* ».

M. Chevènement, lorsqu'il était ministre de la recherche et de l'industrie, avait confié l'animation d'un groupe de travail sur la vente à MM. Lescure et Fitoussi, qui ont présenté des propositions dont plusieurs ont été mises en œuvres. Le ministre souhaite prolonger cette action et prendre des mesures susceptibles d'améliorer la contribution de l'éducation nationale aux objectifs définis par ce groupe de travail. Il entend que les diplômés de l'enseignement supérieur soient mieux préparés aux techniques de vente et notamment les jeunes ingénieurs souvent peu aptes à conclure des marchés à l'étranger.

M. Chevènement demande à M. Riboud de mettre très rapidement en place le groupe de travail « *dont la composition et les modalités de fonctionnement doivent être d'une très grande souplesse* ». Celui-ci devra présenter ses réflexions avant la fin de l'année « *afin de prendre dans les meilleurs délais les décisions qui s'imposeraient* ».

M. TESSON VEUT « AUTONOMISER » *LE QUOTIDIEN DE PARIS* PAR RAPPORT A SON GROUPE DE PRESSE

Le Quotidien de Paris, contrairement à certaines rumeurs, n'a pas l'intention d'arrêter sa parution, en dépit des difficultés d'exploitation qu'il continue de traverser : 30 millions de francs de pertes en 1984, des ventes qui stagnent et des ressources publicitaires trop faibles (15 millions de francs sur un budget total de 80 millions). Début juillet, sous l'impulsion de son directeur, M. Philippe Tesson – qui assume la direction de la rédaction depuis le début de l'année, – se préparerait une nouvelle relance.

Dans le secteur publicitaire, il mène campagne auprès des annonceurs pour les convaincre que *le Quotidien* est un support valable, auquel ils doivent confier des budgets. Il envisage, par ailleurs, de porter à 5 francs le prix du journal en septembre prochain, malgré le blocage des prix. Sur le plan rédactionnel – où une nouvelle compression des effectifs n'est pas exclue, – M. Tesson ferait appel, de nouveau, à un directeur de la rédaction. Pour ce poste, le nom de M. Robert Toubon, qui assume cette responsabilité au *Quotidien du médecin*, est donné favori (il est le frère du secrétaire général du RPR).

Enfin, M. Tesson a entrepris les démarches pour « autonomiser » *le Quotidien* par rapport au groupe de presse qu'il dirige, lequel pourrait décider bientôt l'arrêt du *Quotidien du pharmacien.*

C. D.

VIVES RÉACTIONS APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT SUR LA POSTE

Les syndicats ont, sans plus tarder, vivement réagi à la publication du rapport sénatorial dans le fonctionnement du service public des postes.

« *Statistiques contestables et contradictoires, partialité et agressivité, silence sur les causes des difficultés de la poste et de son personnel, telles sont les caractéristiques du rapport de la commission de contrôle du Sénat sur les modalités de fonctionnement du service public des postes* », affirme la fédération CGT des PTT.

De son côté, le syndicat FO d'Ile-de-France parle, dans un communiqué, d'une « *campagne savamment orchestrée tendant à faire croire à l'opinion que la poste ne travaille pas* ». Il dénonce « *une manœuvre pour le moins lamentable* », qui vise, selon lui, à faire supprimer des emplois.

Pour sa part le ministre des PTT, Louis Mexandeau, remarque que ce rapport « *apparaît beaucoup plus nuancé que ses conclusions et l'utilisation partisane qui en est faite* ». Regrettant que la commission n'ait pas relevé « *la diminution du nombre des mouvements sociaux en 1984 et 1985* », le ministre écrit que « *la commission a choisi deux boucs émissaires faciles, le personnel des centres de tri et l'Etat* ». « *La poste française (...) se ressent encore du manque d'intérêt et parfois de courage qu'ont manifesté les dirigeants politiques du passé* », conclut Louis Mexandeau.

APRÈS LES SANCTIONS DE L'UEFA

Cinq clubs anglais de football déposent une requête devant la Haute-Cour de Londres

Cinq des six clubs anglais interdits de Coupes d'Europe pour une période indéterminée (Everton, Manchester United, Tottenham, Southampton et Norwich) vont déposer, vendredi 28 juin, une requête devant la Haute Cour de Londres.

Ces clubs protestent contre la décision prise par l'Association anglaise de football, sous la pression du gouvernement, de ne pas les engager dans les Coupes d'Europe *avant même les mesures* de suspension prises par l'UEFA (Union européenne des associations de football).

L'UEFA avait décidé, le 2 juin, d'exclure les équipes anglaises des compétitions européennes à la suite des violences au stade du Heysel à Bruxelles, *où trente*-huit personnes ont péri.

D'autre part, les appels de Liverpool et de la Juventus contre les sanctions qui leur ont été infligées, jeudi 20 juin, par l'UEFA, seront examinés par cet organisme les 7 et 8 août à Zurich.

Des suspects, dont le nombre n'a pas été précisé, ont été appréhendés, mardi 25 juin, par la police du Merseyside (nord-ouest de l'Angleterre). Ces arrestations ont été rendues possibles grâce à la collaboration des policiers belges qui s'étaient rendus, il y a deux semaines à *Liverpool. Les* enquêteurs ont étudié plusieurs heures d'enregistrement vidéo. Des avis de recherche sur les hooligans vont être ainsi lancés dans tous les grands médias britanniques. Enfin, en Belgique, le Festival de la bière de Wieze, qui attire, en octobre de chaque année, plus de 250 000 visiteurs dont un tiers de Britanniques, a été annulé.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PC SOVIÉTIQUE SE RENDRA A PARIS A L'AUTOMNE

M. Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du PC soviétique, se rendra en visite à Paris à l'automne prochain. L'annonce de ce voyage a été faite, mardi 25 juin, par l'ancien ambassadeur d'URSS en France, M. Tchervonenko, au secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco, et la nouvelle a été rendue publique un peu plus tard par M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Le président de la République avait invité M. Gorbatchev à se rendre en France lorsqu'il avait rencontré le nouveau numéro un soviétique à Moscou, le 13 mars dernier, à l'occasion des obsèques de son prédécesseur, Constantin Tchernenko.

A Genève

LE HCR EST SANS NOUVELLES DES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS RECUEILLIS PAR UN NAVIRE SOVIÉTIQUE

(De notre correspondante.)

Genève. – Le porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a confirmé, mardi 25 juin, que trente-sept réfugiés de la mer en détresse, dont des femmes et des enfants, qui avaient quitté le Vietnam sur une embarcation de fortune, avaient été *recueillis*, au début de la semaine dernière, par un navire soviétique au large des côtes philippines (*le Monde* du 22 juin). Depuis, on est sans nouvelles de ces rescapés.

Il appartient, en principe, au pays du pavillon des bateaux qui recueillent des réfugiés de les prendre en charge. On craint donc, à Genève, que ceux-ci, qui ont fui un pays dont ils n'acceptent pas le régime, soient emmenés contre leur gré dans un autre pays à régime semblable ou que, contrairement à la législation internationale sur les réfugiés – à laquelle l'URSS n'est pas liée, – ils courent le risque d'être renvoyés au Vietnam.

Deux hauts fonctionnaires du HCR s'étaient rendus, le 20 juin, à la mission soviétique auprès des Nations unies pour s'entretenir de ce problème avec l'ambassadeur d'URSS en précisant que l'asile était assuré à ces trente-sept réfugiés dans divers pays d'accueil. Il leur avait été répondu que Moscou allait être informé de leur démarche. Aucune réponse n'est parvenue à ce jour au HCR. – *I. V.*

● *M. Berri annonce la libération d'un otage américain.* – M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal et ministre libanais de la justice, a décidé, le mercredi 26 juin, *de libérer un des quarante otages du* Boeing de la TWA, M. Jimmy Dell Palmer, quarante-huit ans. Au cours d'une conférence de presse à son domicile, M. Berri a précisé qu'il avait pris cette décision après avoir reçu le rapport du médecin du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui avait visité mardi les otages.

Au conseil des ministres

LE RENFORCEMENT DES POUVOIRS DE LA COB

Dans le but d'améliorer la sécurité des épargnants et de réduire le coût de l'intermédiation bancaire, M. Bérégovoy devait présenter, ce mercredi 26 juin au conseil des ministres, un projet de loi relatif à la COB (commission des opérations de Bourse), aux produits soumis à spéculation et au code des sociétés.

Le ministre de l'économie et des finances devait présenter une communication en quatre points :

● Le code des sociétés sera modifié pour tenir compte de l'afflux permanent de nouvelles formes de placement financier. Dans la mesure où la loi s'essouffle à courir derrière les faits, des principes généraux sont définis s'appliquant à toutes les valeurs mobilières, quelle que soit leur forme.

● Les recommandations de la commission Tricot sur le coût de l'intermédiation bancaire seront appliquées pour faciliter l'accès des entreprises aux marchés financiers.

● La réglementation relative aux produits soumis à spéculation (diamants, wagons, forêts, bateaux, conteneurs...) sera complétée.

● Les pouvoirs de la COB seront renforcés. Elle pourra notamment saisir le tribunal de grande instance de Paris.

Ancien ministre congolais des affaires étrangères

M. ICKONGA EST ÉLU PRÉSIDENT D'AIR AFRIQUE

M. Auxence Ickonga, ancien ministre des affaires étrangères du Congo, a été élu, le 25 juin, président de la compagnie aérienne multinationale Air Afrique par l'assemblée générale des actionnaires réunis à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Il succède à ce poste à M. Aoussou Koffi, en fonctions depuis 1973, et aura la tâche délicate de redresser les comptes d'une compagnie qui a perdu, en 1984, 344 millions de francs CFA (6,88 millions de francs) et 3 milliards de francs CFA (60 millions de francs) en 1983.

L'une des causes de ce déficit est la dette des dix États membres (1) à l'égard d'Air Afrique, qui atteint 12 milliards de francs CFA (240 millions de francs).

(1) Pays africains propriétaires d'Air Afrique : *Bénin, Burkina, Congo, Côte*-d'Ivoire, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo.

Le Monde Infos Spectacles sur Minitel 615.91.77 + ISLM

Sur le vif
Bafouillage

Ce qui est génial, à la radio, c'est le mélange de pub et d'infos. Hier matin, on nous balance, raide comme balle, le rapport de la commission sénatoriale sur la poste. Vous connaissez le topo : c'est la catastrophe, la Berezina. On nous explique tout ça et on nous claironne dans la foulée une réclame triomphale : vous postez cinquante millions de lettres par jour; allez-y! Nous, aux PTT, on assure!

Ça, on peut toujours y aller, oui. Nos bafouilles, ils en paument sept cent cinquante mille toutes les vingt-quatre heures. Nos paquets tournent en rond pendant des semaines, voire des mois, dans le département, avant de se poser, par le plus grand des hasards, sur la toile cirée du destinataire. Et, dans les centres de tri, les congés maladie dressent de robustes ponts entre les jours de grève, les jours de fête et les jours de récupération. Remarquez, ça, c'est normal. Ils se crèvent au boulot, ces gens-là, ils travaillent comme des bêtes. Au noir.

Là-dessus, la même voix exaltée me conjure de me précipiter à la poste où on me donnera la liste de toutes les merveilles, de tous les tours de force réalisés par un service public déjà largement automatisé. Bête et disciplinée, je prends mon vélo, je m'appuie mes cinq bornes jusqu'au bourg le plus proche – j'étais chez moi dans les Côtes-du-Nord, – je pousse la porte du bureau, je vois une affiche rutilante : « PTT = le contact ». Et je demande à la receveuse, une femme adorable, M[me] Bocher elle s'appelle, je l'ignorais, – maintenant, c'est marqué sur sa poitrine, – si elle n'a pas une espèce de tract destiné aux usagers. Non, désolée, ils ne sont pas arrivés. Elle va téléphoner à sa collègue de Saint-Brieuc; ils sont peut-être restés en rade quelque part.

En attendant, elle me file un exemplaire du journal des PTT où on me dit que la poste de demain c'est aujourd'hui; ça promet. Et comme le geste auguste du trieur vers les casiers a bien changé, à présent le trieur est aux commandes d'un ordinateur. Et, sur la machine, quinze milliards d'objets passent, bon an, mal an, les aiguillages comme des bolides.

Ben voilà. Ils passent tellement vite qu'ils n'ont plus le temps de s'arrêter à domicile.

CLAUDE SARRAUTE

A B C D F G H